

# ÉCONOMIE DOMESTIQUE MÉLANÉSIENNE ET DÉVELOPPEMENT

## L'OPERATION CAFE

J.M. KOHLER, P. PILLON



ECONOMIE DOMESTIQUE MELANESIENNE  
ET DEVELOPPEMENT  
L'OPERATION CAFE

Jean Marie Kohler, Patrick Pillon  
Sociologues ORSTOM

**Des mêmes auteurs  
dans la collection "Sillon d'ignames"  
de l'Institut Culturel Mélanésien**

**ADAPTER L'ECOLE OU REORIENTER LE PROJET SOCIAL.**  
Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens.  
J.M. Kohler et P. Pillon, 1982.

**POUR OU CONTRE LE PINUS.**  
Les Mélanésiens face aux projets de développement.  
J.M. Kohler, 1984.

**L'ECOLE INEGALE.**  
Éléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie.  
J.M. Kohler et L.J.-D. Wacquant, 1985.

**JEUNESSE CANAQUE ET COUTUME.**  
J.M. Kohler, P. Pillon et L.J.-D. Wacquant, 1985.

Office Culturel, Scientifique et Technique Canaque  
B.P. 378 - Nouméa - Nouvelle-Calédonie  
Tél. : 28.32.90

**ORSTOM**  
Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération

© ORSTOM 1986

Office Culturel Scientifique et Technique Canaque  
ORSTOM  
Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération

**ECONOMIE DOMESTIQUE MELANESIENNE  
ET DEVELOPPEMENT  
L'OPERATION CAFE**

Jean Marie Kohler, Patrick Pillon  
Sociologues ORSTOM

– Photo de couverture : Martine Husberg

Cet ouvrage est tiré des travaux suivants :

- Kohler (J.M.), Pillon (P.), 1982 et 1983 : L'impact de l'Opération Café en milieu mélanésien. Vol. I : Le discours mélanésien. Vol. II : L'environnement socio-économique. Une approche du système de production. Nouméa, ORSTOM et Direction Territoriale des Services Ruraux, multigr.
- Pillon (P.), 1984 : Transformations sociales et développement en Nouvelle-Calédonie. Etude de cas. Paris, Université Paris V, multigr.

# INTRODUCTION

## 1 L'objet et son étude

L'histoire se présente comme une succession diachronique d'organisations sociales aux formes spécifiques, dont les transformations dépendent autant de facteurs internes que de facteurs touchant à des ensembles de sociétés prises dans la synchronie. De ce fait, aucune société ne peut être saisie à un moment donné de son histoire indépendamment d'une configuration plus ou moins vaste d'autres sociétés. La phase d'expansion commerciale et coloniale européenne qui se met en place à la fin du XV<sup>e</sup> siècle induit des transformations spécifiques (qui ne relèvent pas de la logique ou des possibilités sociales antérieures) des sociétés autochtones, que celles-ci conservent leur autonomie politique ou qu'elles soient soumises, comme le cas s'est généralisé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Par cette expansion, les sociétés autochtones sont intégrées, selon des modalités qui varient dans l'espace et dans le temps (1), aux besoins économiques et politiques des nations d'Europe, et elles sont transformées en conséquence. Elles s'insèrent désormais dans le cadre d'une économie de marché capitaliste qui accentue l'internationalisation de sa sphère d'échange, et ne cesse de se développer (2). Soumises à un nouveau type de rapports sociaux, les sociétés autochtones se trouvent confrontées au problème de leur reproduction autonome dans un ensemble colonial qui se structure sur d'autres bases. La décolonisation modifie les données mais n'en change pas les termes : à l'intérieur des nouveaux Etats nationaux, les diverses formes d'organisations précoloniales continuent à subir des transformations accélérées.

---

(1) Les caractéristiques des différentes nations européennes entrent également en compte. Amin (1971 : 125) oppose ainsi les colonisations allemande et française en Afrique.

(2) A l'époque du capitalisme développé, les pays socialistes font partie du marché international. Amin (1970 : 15) écrit à ce propos : "Il n'y a pas deux marchés mondiaux, l'un capitaliste et l'autre socialiste, mais un seul marché mondial, qui est capitaliste, auquel participe marginalement d'ailleurs, l'Europe de l'Est. La Russie et l'Europe de l'Est ne font pas partie [...] du système capitaliste mondial, bien que dans leurs relations avec l'occident développé et le monde "sous-développé", elles fassent partie intégrante du marché capitaliste mondial."

La perception de ces phénomènes dans le domaine anthropologique a fourni le support de nombreuses analyses sur la “situation de contact” et sur le “changement social et culturel” dans lesquelles les transformations sociales furent appréhendées de manière fonctionnaliste, au travers des modifications subies par les systèmes sociaux au niveau de leurs différents éléments et de leurs agencements, ou de manière culturaliste. Les limites de ces approches conduisirent par la suite à aborder le changement par l’analyse du rapport social dont il était l’expression (3). L’objet se déplaçait ainsi à la relation entre sociétés autochtones et rapport social capitaliste. En fonction de différences théoriques et de divergences dans les analyses, l’étude de cette relation voyait l’élaboration des concepts de “société duelle”, de “soumission” et de “subordination”, d’“articulation” et de “transition” ; elle s’insérait dans l’analyse des phénomènes de sous-développement.

En Nouvelle-Calédonie, les recherches sur les transformations de la société mélanésienne s’inscrivent de manière générale dans le cadre d’analyses menées en termes culturalistes ou fonctionnalistes, sans que soient pris en considération les mécanismes sociaux (notamment la relation entre rapports sociaux précoloniaux et rapports sociaux capitalistes) qui leur sont sous-jacents. De ce fait, l’analyse culturaliste s’enfermerait, si elle ne devait y renoncer, dans la logique d’une description exhaustive des transformations culturelles et de l’acculturation, sans qu’il soit rendu compte du sens dans lequel s’effectue cette dernière, ni des causes qui la provoquent. L’acculturation devient alors à elle-même son propre moteur et sa propre explication (4). La démarche fonctionnaliste, dont l’objet est – de par l’approche qu’elle se donne – mieux cerné, reste à un niveau d’explication qui ne s’attache pas aux rapports sociaux qui structurent les relations et les institutions sociales qu’elle analyse et dont elle saisit les transformations. Elle ne se pose pas la question de la relation entre ces transformations et les rapports sociaux mis en place par la colonisation (5).

Replacée dans ce contexte, la présente étude se veut une approche des rapports sociaux constitutifs des formations économiques et sociales précoloniales de Nouvelle-

---

(3) Cette transformation ne saurait être détachée des débats qui traversèrent, dès la première moitié du siècle, les disciplines économique et anthropologique autour de la notion d’activité économique ainsi que sur l’existence et la place des activités économiques dans les sociétés “primitives”. L’anthropologie économique y trouve son origine. (Godelier dans Polanyi, 1975, préface).

(4) Un exemple de cette attitude peut être trouvé dans l’introduction à l’ouvrage collectif “Un siècle d’acculturation en Nouvelle-Calédonie 1853-1953” où il est écrit : “Le journal de la Société des Océanistes, réunit sous ce titre une série d’études qui veulent être une manière de bilan. A coup sûr, cet inventaire, quelle que soit son extension, ne prétend pas être exhaustif. D’épais volumes ne suffiraient pas à cette tâche. Nous avons désiré faire le point, au terme de cent années de colonisation et de *contacts culturels* [...]. Une série d’études s’attache ensuite à caractériser les aspects les plus importants de l’*Evolution technique et culturelle*, [...] en attendant les prochaines recherches sur l’acculturation que doivent publier plusieurs chercheurs, on trouvera l’*esquisse des cadres de l’évolution sociale*. Mais le *dynamisme de l’acculturation*, n’a pas été saisi que par les seuls Européens [...]” (souligné par nous.)

(5) Les travaux de Doumenge (1975, 1982) sont les plus représentatifs de cette tendance. L’analyse des transformations sociales porte sur les relations sociales (rapport à la terre, au salariat, à la cellule domestique et aux relations de parenté, rapport aux cultures de traite, à l’exode rural, etc.), mais l’analyse du rapport entre société autochtone et rapports sociaux capitalistes y reste marginale et appréhendée de manière formelle, hors de tout rapport social : “On découvre alors un univers pourvu d’une logique propre, ne saisissant du monde “moderne” secrété par la société technicienne que ce que sa *structure peut adopter ou assimiler*. La pression de la colonisation rurale durant des décennies a tout de même ébranlé son équilibre interne [...]. Mais nous devons avouer dès à présent qu’une des données qui nous a le plus marqué, lors de nos différents séjours [...] est bien d’avoir pu constater une grande force de rejet des stéréotypes occidentaux et la volonté jamais démentie de suivre collectivement une ligne de conduite en “harmonie avec les traditions ancestrales”. La force de cette volonté mythique de retour permanent aux origines se trouve bien évidemment limitée dans les faits par *diverses contingences du monde moderne*, reconnues indispensables.” (Doumenge, 1982 : 4, souligné par nous.)

Les analyses restent également empreintes d’une démarche culturaliste sous-jacente dont l’exemple le plus achevé est l’essai de bilan des transformations sociales que constitue – dans son projet même – l’ouvrage “Du terroir ... à la ville” (1982).

Calédonie (6), et des phénomènes induits au contact des rapports capitalistes. Par l'étude des transformations sociales et de leurs enjeux, la recherche vise à préciser, sur un exemple océanien, certains contenus du rapport entre formations sociales non marchandes et rapports sociaux capitalistes, à un moment donné d'une relation orientée par un rapport de forces dont l'appréhension théorique sera celle du concept de subordination (7).

Les formations sociales contemporaines relèvent en effet d'un système mondial en dehors duquel elles ne peuvent être saisies (Amin, 1970 : 13), et qui est dominé par le rapport capitaliste (8). Les effets de cette imposition, dans les anciens pays de colonisation se traduisent, quelle que soit la nature des formations sociales précoloniales qui y sont soumises, par différents phénomènes qui correspondent à l'élargissement du marché capitaliste (salarial, migrations de travail, urbanisation, constitution de nouvelles catégories sociales). Cette subordination ne peut toutefois être pensée de manière unilatérale. Les groupes sociaux ont des capacités d'intervention dont l'impact est, entre autres, constitutif des modalités, des délais, voire du contenu du rapport social que l'extension du rapport dominant tend à promouvoir (capitalisme/socialisme). Les réalisations particulières des formations économiques et sociales autochtones peuvent ainsi opposer des obstacles spécifiques à la pénétration du rapport capitaliste ou au contraire la favoriser (9). La forme particulière sous laquelle perdurent des rapports précoloniaux ou se mettent en place des relations sociales nouvelles apparaît alors comme la résultante des capacités d'intervention des groupes sociaux qui en sont porteurs et de la phase de développement du capitalisme, selon les périodes et les régions. Quelle qu'en soit la conscience des individus, la période coloniale apparaît comme l'imposition de nouvelles configurations de rapports sociaux, irréductibles (quant au contenu) aux anciennes configurations, et dont les formes et contenus se définissent en partie au travers des réactions qu'elle suscite.

## 2 La méthode

L'interaction entre rapports sociaux précoloniaux et rapports sociaux capitalistes est abordée au travers du déroulement, dans sa phase initiale, de l'Opération Café,

---

(6) L'homogénéité culturelle de la Grande-Terre, soulignée dès la fin du siècle dernier (Lambert, 1900 : 255), en fait avec les îles Loyauté un ensemble distinct des autres îles de Mélanésie. Cet ensemble recouvre cependant une pluralité d'organisations sociales sur lesquelles on ne dispose pas, en dehors de l'ouvrage de Bensa et de Rivierre (1982), d'analyses de fond. Les formations économiques et sociales précoloniales seront donc abordées au travers de caractéristiques communes renvoyant davantage aux formations de la Grande-Terre qu'à celles des îles Loyauté plus stratifiées. Par simplification, l'expression "formation précoloniale" sera employée au singulier mais devra être comprise dans la diversité qu'elle recouvre.

(7) Pour la théorie dualiste, la société précoloniale se reproduit sans autres contraintes, à côté des formes sociales organisées par le rapport capitaliste. Cette théorie, développée en économie et en sociologie, a notamment été critiquée par Amin (1970 : 38) et par Stavenhagen (1973 : 11). Pour ces critiques, il ne saurait être question de "juxtaposition" de deux formes sociales car la constitution de l'une est le résultat de l'action dominante de l'autre.

L'analyse en terme d'"articulation" menée par Dupré et Rey (1969) sur la période de traite esclavagiste en Afrique de l'Ouest montre comment le capitalisme s'est greffé sur les circuits d'échanges esclavagistes précoloniaux qu'il s'est contenté de détourner à son profit et au profit des chefs lignagers africains. Dans ce cas, "loin d'affaiblir la structure traditionnelle, la présence du mode capitaliste tend ici à la conserver" (1969 : 162). Cette analyse qui rend peut-être compte d'une période de l'histoire, n'explique pas les développements ultérieurs. Il est toutefois permis de se demander si l'hémorragie de main-d'œuvre subie par l'Afrique de l'Ouest à cette époque, a réellement tendu à "conserver" la structure précoloniale.

La notion de "transition" met l'accent sur le passage d'un mode de production à un autre. Appliquée aux transformations internes aux sociétés, elle rend plus difficilement compte des processus de préservation des structures précoloniales et du sous-développement dans les pays du Tiers-Monde. Dans son prolongement - mais s'en démarquant -, Amin (1970) a pu forger le concept de "formation du capitalisme périphérique".

(8) Les transformations sociales et le passage d'un type de rapports sociaux à un autre, ne sauraient être envisagés en dehors de l'existence à l'échelle mondiale des deux systèmes de rapports sociaux antagonistes que sont le capitalisme et le socialisme.

(9) C'est ce qui ressort de l'analyse de Rey (1971) sur la période de traite esclavagiste en Afrique de l'Ouest.



importante opération de développement dirigée vers le milieu rural et plus particulièrement destinée aux Mélanésiens. En tant qu'intervention massive dans les domaines économique, social et politique, cette opération qui vise à la relance de la caféiculture, participe du procès global de transformation de la société mélanésienne. Son analyse a été envisagée dans une double perspective : d'une part en tant que phénomène permettant d'appréhender la formation sociale précoloniale, et d'autre part en tant que contribution aux analyses des opérations dites de "développement", dont les évaluations peuvent en partie porter sur l'adéquation aux configurations sociales des objectifs qu'elles se sont fixés. Loin d'être envisagée en tant que conception socialement neutre de la technologie, l'opération de développement est abordée au niveau des modalités de la subordination des rapports non marchands aux rapports capitalistes et à celui du procès de changement social qui en découle.

Dans toute activité de production, la matière comme les moyens de la production, de même que la façon de produire (organisation du travail) ou les objectifs de la production (répartition du produit entre les différentes catégories sociales), sont socialement constitués. Toute formation sociale représente ainsi une organisation socialement – et politiquement – constituée de la production. De ce fait, une augmentation de la production ou de la productivité implique un réajustement partiel (10) ou global des rapports entre les groupes sociaux, voire le passage d'une formation sociale à une autre (11). Un accroissement de la production peut ainsi impliquer une redéfinition des rapports entre les groupes (notamment de la part respective de la production qui leur revient), ou une redéfinition de la composition même de ces groupes. C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer les opérations de développement lancées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (12) à destination de formations sociales encore largement structurées par des rapports sociaux non capitalistes, en vue d'un élargissement des échanges internationaux au début d'une période d'expansion qui devait durer une trentaine d'années (13). Aux redéfinitions entre groupes sociaux inhérentes à tout accroissement (ou réorganisation) de la production, se combinent dans le cadre des opérations de développement, une volonté politique de redéfinition totale ou partielle des structures sociales, voire une accélération du processus de passage d'une formation économique et sociale à une autre, d'un mode de produire à un autre. Dans cette perspective, le "développement rural" constitue un rapport de forces entre deux modes de production contradictoires (14) et le renforcement d'une nouvelle configuration de rapports sociaux. Les opérations de développement débordent de ce fait le cadre du seul milieu rural. Au-

---

(10) Meillassoux (1975 : 64) souligne les dangers d'une conception par trop déterministe de la technologie en marquant que "l'emploi d'une technique nouvelle ne révolutionne pas d'emblée la société dans la mesure où celle-ci s'en accomode parfois longtemps en résistant institutionnellement aux effets sociaux qu'elle entraîne".

(11) L'augmentation dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle de la plus-value relative par les améliorations de productivité est un exemple de remise en cause, au niveau du partage économique, des rapports entre les groupes, sans modification de la structure sociale. Les technologies de la troisième révolution industrielle s'insèrent dans le même contexte tout en remettant en cause la maîtrise par le travailleur de son procès de travail (Pastre, 1983 : 52). En revanche, la conquête par l'Etat inca de communautés étrangères et la redéfinition de la production qui s'ensuit, se placent dans le cadre d'une transformation d'ensemble des rapports sociaux pour les sociétés ainsi dominées (Godelier, 1977 : 255).

(12) "S'il est déjà question de "développement" dans les écrits de J.B. Say, le terme ne devient objet d'une théorisation qu'avec l'émergence politique des nations du Tiers-Monde. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le problème du sous-développement n'existe pas en soi. "Laisser-faire" est le dogme de base ; la théorie des avantages comparatifs et la division internationale du travail sont supposées conduire à la croissance des pays les moins développés, alors pour la plupart colonisés, en les intégrant au système des échanges internationaux." (Weber, 1983 : 7.)

(13) La dimension d'intégration nationale également présente dans les programmes d'intervention économique est soulignée par Stavenhagen (1973 : 202) à propos des communautés indiennes d'Amérique latine.

(14) Weber (1983 : 12). Ceci souligne alors la part de réduction (Amin, 1970 : 39) contenue dans la notion de "développement".

delà des rapports de forces entre modes de production et entre groupes sociaux impliqués dans les opérations de développement, la relance de la caféiculture en Nouvelle-Calédonie touche plus particulièrement à des questions concernant l'ensemble de la société. Dans le cadre de la remise en cause du rapport colonial, les transformations du milieu mélanésien impliquées par l'Opération Café (15) sont constituées en tant qu'enjeux sociaux, renvoyant à l'identité culturelle, à l'organisation de la production et de la commercialisation, aux rapports entre les ethnies, au rapport à l'administration et à la question du pouvoir. L'Opération Café dépasse en effet les dimensions politiques sous-jacentes à toutes les opérations de développement (catégories sociales impliquées, nature des rapports sociaux), par une genèse presque entièrement subordonnée au pouvoir étatique. Opération lancée dans un contexte de crise économique et politique, son déroulement, y compris dans certaines de ses insuffisances techniques et organisationnelles, ne peut se saisir qu'en rapport au champ politique et aux différentes interventions de l'autorité étatique destinées à donner à un projet initialement conçu au niveau territorial et doté d'objectifs économiques réduits, sa dimension finale dans le cadre d'un "Plan Economique et Social à Long Terme pour la Nouvelle-Calédonie" (Secrétariat d'Etat, 1978). Ainsi l'Opération Café s'insère-t-elle dès le passage à la phase de vulgarisation, dans les enjeux de la remise en cause du rapport colonial.

### 3 Le discours : statut épistémologique

L'étude se compose de deux parties dont l'une constitue une présentation analytique du discours mélanésien et l'autre une approche du système de production. Le recueil des matériaux a fait l'objet de recherches distinctes, les premières effectuées avec le support d'un questionnaire et généralisées à la plupart des régions caféicoles, les secondes localisées à une agglomération villageoise de la Côte Est (16).

La première partie traite du discours en tant que révélateur des transformations de la formation sociale mélanésienne et de leurs modalités (17). Ces transformations, induites par la subordination des rapports précoloniaux aux rapports capitalistes, ne peuvent toutefois pas être saisies en dehors de la relation coloniale dans laquelle elles s'effectuent (Balandier, 1963). En effet, si le changement social est inhérent à l'histoire et aux situations d'imposition de rapports sociaux différents (18), son contenu et ses modalités ne sont pas donnés. Ils dépendent de la configuration des rapports sociaux en place et des positions respectives des différentes forces constitutives de l'ensemble social. Aussi le changement est-il apte à être constitué en tant qu'enjeu entre les groupes sociaux. C'est pourquoi la remise en cause des positions acquises dans le cadre de la relation coloniale implique tout à la fois les modalités des transformations internes à la société mélanésienne et les rapports entre les ethnies, dans leurs dimensions économique, politique et culturelle.

---

(15) L'Opération Café n'intervient pas en tant que "deus ex machina" mais s'insère dans l'ensemble des relations et rapports sociaux qui révolutionnent les rapports précoloniaux.

(16) Les données de terrain ont été rassemblées dans les communes de Canala, Houailou, Ponérihouen, Poinimié, Touho, Hienghène, Pouébo, Ouégoa, Koné, Poya, Bourail, entre mars et novembre 1981. Une cinquantaine de villages a été visitée ; deux cent cinquante personnes environ ont été interrogées.

(17) Les situations de domination et plus particulièrement la situation coloniale sont révélatrices des "agencements plus ou moins vulnérables, des équilibres plus ou moins fragiles" des formations sociales qui les subissent, ainsi que de certains de leurs "modèles sociaux si valorisés qu'ils se maintiennent en dépit de leur inadéquation à la situation nouvelle" (Balandier, 1963 : 37). Les changements opéreraient "dans le sens des faiblesses structurelles particulières à telle ou telle société traditionnelle" (Balandier, 1963 : 37), citant Gluckman, 1940).

(18) Godelier (1977 : 178-187) montre comment la soumission, au XV<sup>e</sup> siècle, des communautés andines auparavant autonomes et leur intégration dans l'Empire des Incas, se font en utilisant la forme des anciens rapports sociaux villageois pour les charger "d'une fonction nouvelle" (1977 : 185). "D'une façon générale, le nouveau mode de production prenait appui sur les rapports de production, l'organisation sociale et l'idéologie existants pour les bouleverser."

Le recueil de discours relatif à l'introduction de la caféiculture nouvelle, montre que les rapports sociaux précoloniaux n'ordonnent plus l'ensemble des relations sociales dans lesquelles entrent les Mélanésiens. Il permet aussi de repérer les points d'achoppement de l'opération de développement qui peuvent relever, au-delà de la conjoncture sociale particulière dans laquelle ils s'inscrivent (rapport colonial), de transformations à plus long terme du milieu rural. Le discours permet enfin d'aborder le déroulement de l'opération de développement de manière à mesurer l'écart entre les objectifs de leurs initiateurs et les réalisations de terrain. Il saisit de même certains des enjeux dans lesquels s'inscrivent les opérations.

Le discours qui se présente comme un matériau hétérogène véhiculant des significations diverses et parfois contradictoires, est analysé de façon à faire ressortir les relations sociales qui le structurent et dont il est l'expression (19). La réorganisation analytique du corpus représente ainsi une expression construite des forces en présence dans le champ social et vise à la constitution d'un discours unique, apte à intégrer les situations particulières. Dans le cadre de l'Opération Café, celles-ci ont été plus particulièrement déterminées par les contraintes écologiques et les facteurs économiques régionaux. Les conditions techniques de réussite de l'Opération Café et les incitations économiques délimitent trois régions : le sud de la Côte Est avec Canala et Houailou, le reste de la Côte Est, et l'ensemble Côte Ouest et Nord. Le sud, avec Canala et Houailou, se caractérise à des degrés divers par sa relative proximité de Nouméa, et par la présence de nombreuses mines. L'Est, qui connaît les mêmes conditions climatiques, reste isolé des principaux pôles économiques du Territoire et subit de ce fait un certain repliement. Le dernier ensemble est plus particulier de par son climat plus sec, de par la dispersion des implantations mélanésiennes aux confins des terres occupées par la colonisation européenne et de par les possibilités de travail rémunéré résultant de la présence de colons et de mines.

La formulation originelle de certains propos en obscurcissant parfois la signification, ils ont dû être recomposés. Néanmoins, les tournures propres à ce français ont été respectées de manière à ne pas gommer la spécificité des locuteurs.

#### **4 L'appréhension du système de production**

Le bilan de la première décennie du développement qui se répand au cours des années soixante-dix, amène au premier plan l'échec d'ensemble des opérations de développement à l'échelle internationale (20). Les résultats de la décennie (accroissement de la paupérisation, déficits alimentaires) entraînent une révision des priorités (21). La résorption du déficit alimentaire devient l'objectif principal et l'accent est mis sur le développement de cultures vivrières plutôt que sur celui des cultures d'exportation. Le développement qui était censé se construire par dissolution des formations sociales précoloniales, conduit à leur réhabilitation. La prise en compte des systèmes sociaux non capitalistes et leur revalorisation se présente comme le support de nouvelles orientations (22).

Dans le cadre de ce bilan global, les opérations de développement se sont souvent avérées inadéquates aux rapports sociaux en place, notamment au niveau des systèmes de production et de distribution, même lorsqu'elles étaient techniquement au point.

---

(19) La signification manifeste du discours ne lui confère pas de statut particulier au regard de l'analyse. "L'observateur [...] doit constamment mettre les données isolées en rapport les unes avec les autres et étudier la façon dont elles s'agrègent. En sacrifiant au paradoxe, on pourrait dire que les "faits" n'existent pas davantage dans la réalité sociologique que dans la réalité physique [...]" (Malinowski, 1974 : 195.)

(20) Dozon (1983 : 42-45).

(21) Certaines analyses du sous-développement (Amin, 1976) concluraient moins à "l'échec" des opérations de développement dans les pays du Tiers-Monde qu'au processus même du sous-développement dans le cadre du marché mondial.

(22) Dozon, 1983.

L'échec, en partie ou en totalité, en découlait. L'Opération Café n'a, pour sa part, reposé que sur une approche succincte des milieux sociaux auxquels elle devait s'appliquer. En 1978, le Secrétariat d'Etat résume en quels termes se posent les modalités: d'insertion de la caféiculture intensive. Que le café soit une production implantée de longue date, que les innovations techniques et culturelles n'impliquent pas pour les caféiculteurs de dépenses d'équipement, que les revenus attendus de l'intensification de la culture du café puissent apparaître comme incitatifs en période de crise économique, constituent l'unique approche des milieux sociaux. Aussi des distorsions entre les objectifs techniques et leurs conditions de réalisation apparaissent-elles rapidement. Rapportées aux normes du projet en matière de temps de travail, d'organisation de la production, ou de superficies à mettre en culture, les réalisations de terrain mettent en évidence les divergences entre le système de la petite production marchande ou d'exploitation agricole qui sert de référence implicite aux services techniques, et les rapports sociaux en place. Tels qu'ils sont définis, les objectifs de l'Opération Café n'ont alors guère de possibilités d'être réalisés (23) ; cette compréhension passe par celle du système de production.

Les recherches menées sur questionnaires s'avèrent rapidement inefficaces pour pallier au manque de connaissances sur le contexte socio-économique (24). Elles se révèlent en outre impuissantes à saisir avec précision des éléments du système de production tels que la composition des groupes de travail, la circulation des produits ou les différentes modalités d'accès à la terre. La multiplicité des situations rend tout aussi difficiles les approches en termes d'unités domestiques ou de groupes de production. Il est alors apparu nécessaire de procéder à une enquête spécifique auprès d'un échantillon restreint, et de relever l'ensemble des activités d'un groupe local sur une année. Le recueil portait sur la nature et la durée des activités, leur localisation, les destinataires de l'activité, la rémunération, les liens de parenté, l'accès à la terre, et la participation cérémonielle. L'enquête a été réalisée dans un village de la Côte Est de langue païci (25), zone où se concentrent les populations mélanésiennes de la Grande-Terre. L'échantillon comportait vingt-huit cultivateurs adultes. Vu la durée et le caractère quotidien de l'observation, le dispositif d'enquête fut celui du recueil indirect. Les relevés ont été effectués par sept membres de l'échantillon, deux chefs de famille et cinq jeunes femmes célibataires. Les données ont été exploitées sur ordinateur (26).

Le choix de l'échantillon étant issu des contraintes de l'enquête, celui-ci n'épuise sans doute pas l'ensemble des relations du milieu villageois, qu'il s'agisse de la composition des groupes domestiques ou des groupes de travail. La faiblesse de l'échantillon peut également constituer un biais : une embauche dans le cadre du plan de lutte contre le chômage, une maladie ou une grossesse, sont autant d'éléments qui provoquent une réduction des temps d'activité. La détermination de l'échantillon en fonction du choix d'individus aptes à assurer avec régularité et précision un travail d'écriture avec lequel peu de Mélanésiens sont familiarisés en milieu villageois (27), peut induire une autre distorsion. Aussi les indications sur les biais de ce type d'approche indiquent-elles les limites des résultats qu'il est possible d'en tirer. L'analyse quantitative ne saurait aboutir qu'à des conclusions qualitatives dont la nature interdit

---

(23) Ce qui n'est pas contradictoire avec la réussite de parcelles de café sans ombrage et une augmentation de la production territoriale.

(24) Les Mélanésiens ne tenant pas de comptes "d'exploitation", les quantifications sont aléatoires, y compris pour les récoltes caféicoles.

(25) La Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté comprennent un ensemble de vingt-huit langues (Rivierre, 1981) de "tradition orale", dont l'orthographe n'est guère fixée. L'orthographe adoptée ici est celle de ce linguiste.

(26) La codification des données de terrain a été assurée par M. Husberg, le traitement informatique par D. Farnier et Y. Bahuon.

(27) Nayacakalou (1978 : 34) relève également cet aspect pour Fidji. Dans une certaine mesure le présent travail s'est senti de cette difficulté qui a entraîné des variations dans la composition des membres de l'échantillon en cours d'année.

certaines extrapolations. Ses conclusions permettent cependant de rendre compte de la logique interne du système et d'introduire à la compréhension de son fonctionnement.

## 5 Le pays

La Nouvelle-Calédonie est un archipel du Pacifique Sud rattaché à la France en 1853. Elle comprend d'une part la Grande-Terre et les îles environnantes (essentiellement Belep au nord et l'île des Pins au sud), et d'autre part l'ensemble des îles Loyauté (Ouvéa, Lifou, Tiga, Maré), plus à l'est. Son statut est celui d'un Territoire d'Outre-Mer (TOM) à la tête duquel se trouvent un Haut-Commissaire représentant l'Etat, et une Assemblée Territoriale composée de conseillers élus. Ceux-ci désignent en leur sein un Conseil de Gouvernement, organe exécutif de l'Assemblée, dont les réunions sont présidées par le Haut-Commissaire ou ses représentants et par le vice-président du Conseil, membre de l'Assemblée et du Conseil de Gouvernement (28). Les décrets et lois applicables en Nouvelle-Calédonie sont votés à l'Assemblée Nationale après avoir été soumis pour avis à l'Assemblée Territoriale. Ceux s'appliquant à la Métropole doivent faire l'objet d'un décret d'application au Territoire. La Nouvelle-Calédonie envoie deux députés et un sénateur au parlement français.

Dès avant son annexion par la France dans le cadre de la rivalité franco-anglaise, l'archipel fut le support d'activités de traite plus ou moins prolongées, portant notamment sur le bois de santal et le trévang ou "biche-de-mer" (29). Les premières mises en valeur agricoles s'appuient sur l'élevage extensif comme dans l'Australie toute proche, et sur différentes tentatives d'introductions agricoles (canne à sucre, coton, etc.) qui, après des fortunes diverses, connaîtront des échecs définitifs. En 1864, l'ingénieur Garnier découvre le minerai de nickel dont le pays sera un des principaux producteurs mondiaux jusqu'à nos jours. Dès 1870 commence l'exploitation de divers gisements miniers dont les produits constitueront par la suite l'essentiel des exportations de la colonie (Antheaume, 1981)(30). Choisie pour être le site d'un nouveau pénitencier, la Nouvelle-Calédonie reçoit en 1864 les premiers convois de condamnés. Plusieurs centres pénitentiaires seront ouverts sur la Grande-Terre, sur des superficies soustraites aux Mélanésiens, tandis que l'île des Pins sera partagée en 1872 pour accueillir les déportés de la Commune. L'extension de la colonisation et des aliénations foncières provoquera en 1878 le plus important des soulèvements mélanésiens. En 1897, le pays apparaît toutefois comme une terre vide, et il est fait appel à des colons venus de France, chargés de développer une polyculture familiale basée sur la caféiculture et l'utilisation de la main-d'œuvre pénale et mélanésienne. Café, bétail, coprah resteront dès lors les principales productions du secteur agricole.

Le manque chronique de main-d'œuvre ayant été une des caractéristiques de la vie économique du pays, il a été fait appel à de la main-d'œuvre extérieure. Fruit de cette histoire, la population de la Nouvelle-Calédonie comprend différents groupes ethniques. Au recensement de 1983, le Territoire compte 145 368 habitants, dont 61 870 Mélanésiens (42,56 %), 53 974 Européens (37,12 %), 12 174 Wallisiens et Futuniens (8 %), 5 570 Polynésiens de la Polynésie Française (3,83 %), 5 319 Indonésiens (3,65 %), 2 381 Vietnamiens (1,63 %), 1 212 Vanuatais (0,83 %) et 2 868 personnes d'origines ethniques autres (1,97 %). Seuls les Wallisiens et les Mélanésiens sont en progression relative par rapport au recensement de 1976 (31).

La structure économique du Territoire est caractérisée par de nets déséquilibres

(28) Le statut et l'organisation territoriale ont depuis été modifiés.

(29) Ainsi que l'huile de coco, la nacre, puis le coprah.

(30) Outre le nickel, furent exploités l'or (1870-71), le cuivre (1873-1890), le plomb-zinc-argent, minerais associés (1886-1897, puis 1925-1930), le cobalt (1890-1930) dont la production vient de reprendre et pour lequel la Calédonie fut le premier producteur mondial de 1890 à 1910, le chrome (1880) et le manganèse (1919). Dès 1905, produits miniers et métallurgiques représentent près de 80 % de la valeur totale des exportations (Antheaume, 1981).

(31) Les Nouvelles Calédoniennes du 13 mars 1984.

bres (32) : faible industrialisation, agriculture aux exportations négligeables représentant moins de 1 % des exportations en 1982 et ne couvrant que 59 % des besoins du marché intérieur, activité minière et métallurgique prépondérante fournissant 85 % des exportations. L'économie territoriale est en outre dépendante des transferts monétaires qu'elle reçoit de la Métropole. Ceux-ci s'élevaient en 1982 à 32,1 milliards de francs CFP (33) et leur progression s'est faite ces dernières années au taux de 18 % l'an. "Si le PIB se maintient, c'est essentiellement grâce à l'apport des administrations : les salaires qu'elles distribuent représentent en 1982 le quart du PIB et leur poids va croissant d'année en année (leur progression a été de plus de 20 % de 1981 à 1982)." (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984 : 10.) En revanche, la Production Intérieure Brute chute.

En 1982, le Produit Intérieur Brut était de 108 milliards de francs CFP, composés à 26,3 % par le commerce, 25,7 % par l'administration, 20 % par les services et transports, 12,5 % par les mines et la métallurgie, 6,3 % par les bâtiments et travaux publics, 1,9 % par l'énergie, 2 % par les industries diverses, 1,7 % par l'agriculture, 1,3 % par la mécanique, 1,3 % par les industries alimentaires et 1 % par les salaires domestiques. Les exportations composées essentiellement des produits du nickel représentent 30,3 milliards de francs CFP. Les 15 % qui constituent le solde sont essentiellement dus à des réexportations et au tourisme. "De 1981 à 1982, les exportations ont diminué de 10,4 %, les seuls minerais et produits de fusion de 15,3 %." (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984 : 23.) Les importations s'élèvent à 43,7 milliards de francs CFP, soit 40,46 % du PIB.

Les principaux pays importateurs sont la France, destinataire de 55,9 % des exportations et le Japon qui en reçoit 30,5 %. Ces deux pays constituent les principaux débouchés des produits miniers et de fusion. L'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande fournissent l'essentiel des touristes. Les principaux exportateurs sont la France (33,9 %), les Etats-Unis (14,1 %) et l'Australie (14 %).

## **6 Crise économique et crise politique : la remise en cause du rapport colonial**

Le lancement de l'Opération Café en 1978, s'effectue dans un contexte de crise économique et politique qui en détermine les modalités. La fin de l'euphorie du nickel de 1969-1971, et l'entrée en récession en 1974 de l'économie mondiale, marquent les débuts d'une crise économique doublée d'une crise politique dont les racines sont plus anciennes. Le renforcement, dans la seconde moitié des années 1970, d'un mouvement politique issu de l'ethnie mélanésienne, aboutit à la revendication d'une "indépendance canaque".

L'apparition des Mélanésiens dans le champ politique institutionnalisé s'effectue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec l'abrogation des décrets sur l'Indigénat. L'obtention du droit de vote et la constitution d'un collège électoral unique pour les différentes ethnies se traduisent par une participation politique des Mélanésiens fortement structurée par les mouvements religieux catholique et protestant, et par la création du parti politique pluri-ethnique l'Union Calédonienne (UC), devenu par la suite la principale force politique mélanésienne. Aux élections de 1977, apparaît pour la première fois le concept d'indépendance soutenu par le Front Uni de Libération Kanak (FULK), scission de l'Union Calédonienne, et le Parti de Libération Kanak (PALIKA), de tendance marxiste, nouvellement créé. Ces deux partis rassemblent alors 14 % des suffrages (Doumenge, 1984 : 454). En 1979, l'UC éclate avec la prise de position en faveur de l'indépendance. La majorité des

(32) Les chiffres cités sont tirés des Comptes Economiques du Territoire, Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984.

(33) CFP : Cours Français du Pacifique. Un franc CFP vaut 0,055 franc métropolitain.

Européens qui restaient encore quittent le parti. L'UC se présente aux élections de 1979 en tant que composante principale d'un Front Indépendantiste regroupant outre ce parti, l'Union Progressiste Mélanésienne (UPM), le Parti Socialiste Calédonien (PSC), le FULK et le PALIKA. Ces partis obtiennent 35 % des suffrages et revendiquent 80 % des votes mélanésiens. Les avancées politiques du mouvement se traduisent au plan institutionnel par l'obtention de plusieurs municipalités, et en rupture de légalisme, par divers mouvements d'occupation de terres. En 1981, à la faveur d'un retournement d'alliances, le Front obtient la majorité au Conseil Territorial.

## 7 Rapports sociaux, relations ethniques et approche culturelle

La composition de la population induit la perception des altérités ethniques en tant que dimension de la vie quotidienne, et les individus se réfèrent les uns aux autres en tant que "blancs", "calédoniens" (34), "canaques", "wallisiens", "indonésiens", etc. La colonisation et son histoire qui sont à l'origine du peuplement actuel, de même que les enjeux d'une décolonisation, tendent à opposer globalement les Européens et "assimilés" (35) ainsi que l'ensemble des autres ethnies non autochtones dont la présence est liée à celle des Européens, aux Mélanésiens ou Canaques (36) dont l'insertion sociale est encore largement différente de celle des autres ethnies et dont une majorité se reconnaît dans les partis porteurs d'un projet de décolonisation. La faible différenciation sociale au sein des Mélanésiens, de même que l'absence dans le reste du corps social calédonien de catégories porteuses d'un projet similaire, expliquent sans doute que la décolonisation soit une revendication essentiellement mélanésienne, aux aspects culturalistes marqués, et se constituant en mouvement nationaliste mélanésien. Dans cette lutte pour une "Indépendance Canaque", l'aspect culturel est fortement investi pour déterminer à la fois la conscience ethnique et nationale et le projet social. Les caractéristiques sociologiques des Mélanésiens, comme celles des autres catégories du Territoire tendent alors à opérer un glissement des analyses et projets culturels en analyses et projets culturalistes où les déterminants sociaux constitutifs d'un moment culturel sont entièrement évacués. Certaines fractions du mouvement mélanésien peuvent alors être porteuses de projets aux inflexions culturalistes marquées dans lesquels les données caractéristiques de la formation sociale non marchande précoloniale sont prises pour modèle des relations sociales d'un Etat futur (37). Outre les écarts entre les déterminants sociaux précoloniaux et la situation dans laquelle ils devraient s'appliquer, ces projets n'envisagent guère les rapports entre les différentes ethnies.

De leur côté, les tenants de l'ordre social actuel font campagne pour le statu quo et pour une "société pluri-ethnique", l'Indépendance Canaque étant présentée comme impliquant le départ des autres ethnies. Au nom d'une "société pluri-ethnique" concrétisée par la présence de métissages, c'est, derrière le langage de l'égalité formelle entre les ethnies, toute la question de l'inégalité sociale réelle aux plans économique, culturel, et politique qui est évacuée, et ainsi, mais pour des raisons différentes de celles exposées ci-dessus, celle des rapports entre les ethnies et du maintien de la situation coloniale.

Les places respectives du "culturel" et du "social" sont donc centrales dans la compréhension des enjeux qui se développent en Nouvelle-Calédonie. Les déforma-

(34) Européens originaires du Territoire, par opposition aux métropolitains.

(35) Catégorie utilisée dans les décomptes administratifs.

(36) Terme dépréciatif à l'origine, désignant les insulaires du Pacifique. Ce terme est repris par le mouvement indépendantiste sous l'orthographe de "Kanak".

(37) Cf. Kohler, Pillon, 1982.

tions culturalistes et formalistes de ces questions obligent alors à une clarification des notions. Déterminants culturels (et ethniques) et déterminants socio-économiques ne s'identifiant pas, il convient de rappeler que l'analyse du milieu rural mélanésien n'est pas envisagée – au-delà du souci d'éviter des répétitions – en termes de "société mélanésienne" qui ferait d'un individu d'ethnie mélanésienne le porteur d'une organisation sociale et d'une culture intemporelle, mais en termes de "formation économique et sociale" (non marchande). De même, la société calédonienne n'est pas envisagée en tant que "société pluri-ethnique", mais en tant que formation sociale constituée autour du rapport colonial et de la subordination de rapports non marchands aux rapports capitalistes.





# PRESENTATION DE L'OPERATION CAFE

## 1 Insertion économique et sociale des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie. La place du secteur agricole

L'histoire de la colonisation est celle de l'entrée des Mélanésiens dans des relations commandées par des rapports de type marchand et capitaliste. Cette insertion fut menée à la fois au niveau foncier par une dépossession destinée à libérer un espace de production marchande pour le colonat européen, et au niveau de la production, par leur entrée progressive dans l'économie de marché où la caféiculture joua un rôle important (1). Aussi convient-il d'envisager cette histoire comme renvoyant à la subordination des formations économiques et sociales autochtones aux rapports sociaux capitalistes, et à leur élargissement progressif aux relations sociales des Mélanésiens. A la soumission formelle de la première période coloniale (dépossession foncière et ponctions de travail représentées par le travail forcé), succède une pénétration réelle, induite par le jeu des relations monétaires, qui rend ultérieurement impossible d'envisager les relations dans lesquelles entrent les Mélanésiens en dehors d'une double configuration de rapports sociaux, les uns d'origine précoloniale et non marchands, les autres capitalistes et marchands. Les transformations culturelles du monde mélanésien (dans des domaines aussi divers que l'habitat, la famille, le droit, les relations inter-individuelles, le mode de vie), sans être données pour autant (2), en sont l'expression. Bien qu'elle ne se limite pas à ses aspects quantitatifs, cette pénétration des rapports capitalistes et marchands peut être abordée au travers de certains indicateurs socio-économiques.

---

(1) Ce développement ne doit cependant pas être envisagé comme le résultat d'un projet préétabli, ou le déroulement d'une logique de système.

(2) La seule diffusion des rapports marchands ne détermine pas les transformations culturelles (et l'acculturation) en matière d'habitat, de vêtement, etc., à prendre telle forme plutôt que telle autre. Mais les matériaux nouveaux utilisés dans ces domaines et leurs procédés de fabrication portent la marque de rapports ne se ramenant pas aux rapports précoloniaux.

Les comptes économiques du Territoire pour l'année 1976 font apparaître que l'agriculture n'a contribué que pour 3,7 % à la formation du Produit Intérieur Brut contre 26 % à l'industrie minière et métallurgique, 27 % à l'administration et aux services, et 20 % au commerce (Antheaume, 1981). Le troca (3), le café et le coprah qui sont les seuls produits d'exportation du secteur rural ne représentent que 0,3 % des exportations. Le recensement montre que le secteur agricole occupe alors 29 % des actifs du Territoire appartenant pour 90 % d'entre eux à l'ethnie mélanésienne, soit près des deux tiers (63 %) des actifs mélanésiens (4). L'insertion des Mélanésiens se fait donc massivement dans un secteur économique marginalisé car porteur des rapports sociaux précoloniaux. Inversement, le tiers des actifs de l'ethnie est régulièrement engagé dans des rapports salariaux.

**Tableau 1** - Actifs et salariés mélanésiens, hommes et femmes, selon les branches d'activités (d'après l'INSEE, 1976).

|                                    | Total des actifs |            | Salariés     |            |
|------------------------------------|------------------|------------|--------------|------------|
|                                    | Nbre             | %          | Nbre         | %          |
| Agriculture, pêche, forêts, chasse | 12 203           | 63,19      | 477          | 6,54       |
| Industries extractives             | 733              | 3,80       | 725          | 9,94       |
| Bâtiment et Travaux Publics        | 920              | 4,76       | 872          | 11,95      |
| Industries manufacturières         | 591              | 3,06       | 566          | 7,76       |
| Transports, communications         | 651              | 3,37       | 615          | 8,43       |
| Commerce, banque, assurance        | 836              | 4,33       | 768          | 10,52      |
| Services                           | 3 288            | 17,02      | 3 188        | 43,69      |
| Autres                             | 91               | 0,47       | 86           | 1,17       |
| <b>Total</b>                       | <b>19 313</b>    | <b>100</b> | <b>7 297</b> | <b>100</b> |

Les salariés mélanésiens du secteur agricole ne représentent que 7 % des actifs de l'ethnie et leur présence est liée à l'exploitation forestière ou à l'agriculture européenne. Les secteurs secondaire et tertiaire fournissent près de 94 % des salariés, représentant 35 % des actifs de l'ethnie. Tous secteurs confondus, le nombre d'employeurs s'élève à 18 (moins de 0,1 % des actifs) et celui des individus à leur compte en dehors du secteur agricole, à 203 (soit 1 % des actifs) (5). L'agriculture complétée d'activités salariées temporaires et de ventes plus ou moins importantes constitue donc l'insertion socio-économique de la majorité des Mélanésiens.

Contrairement au salariat à plein temps, le salariat temporaire est difficile à évaluer. Les Mélanésiens entrent dans des rapports salariaux épisodiques soit avec des colons du voisinage, soit à l'intérieur de leur collectivité villageoise, soit dans le cadre d'activités de chalandage (6). Le métayage entre colons et Mélanésiens est également fréquent (7). Les statistiques saisissent toutefois difficilement ces pratiques et si l'INSEE avance que le travail temporaire représente 5 à 8 % des activités salariales, ce pourcentage a pu paraître largement sous-évalué (Doumenge, 1982 : 350).

La part des activités marchandes dans la production agricole est perçue de manière tout aussi imprécise. Après avoir souligné les difficultés de la quantification des productions et de l'autoconsommation à l'échelle du pays, Antheaume (1981) poursuit en ces termes : "On a pu avancer à propos des tonnages le chiffre de 22 500 tonnes de produits vivriers dont 4 000 essentiellement en provenance des îles Loyauté

(3) Troca ou troche : coquillage nacrier utilisé à la fabrication des boutons.

(4) INSEE, 1976, annexes, tableau 21.

(5) L'INSEE (1976, annexes, tableau 21) confond dans la catégorie "à son compte" tous les Mélanésiens du secteur agricole, assimilés ainsi aux petits producteurs marchands des autres ethnies.

(6) La société Le Chalandage se procure du personnel de chalandage par un système de roulement entre différents villages.

(7) Rocheteau (1968) en signale la présence dans la région du Nord.

auraient été commercialisées.” Doumenge (1982 : 291), fournit des indications plus précises mais très localisées : “A Goro en 1976-77, l’autoconsommation était estimée à 24 tonnes pour 120 habitants soit une quote-part de 200 kg par individu et par an. Cette année-là, près de 3 tonnes ont été commercialisées.” La vente n’aurait ainsi affecté que le huitième de la production dans un village du sud, situé dans une zone non caféicole et à proximité immédiate de Nouméa. D’une manière générale, la Grande-Terre apparaît en retrait par rapport aux Loyauté dans le domaine de la commercialisation (Antheaume, 1981 ; Doumenge, 1982) ; les différences dues à la proximité des marchés, à la nature des productions, aux circuits de commercialisation, y sont sensibles. Cette faiblesse générale doit toutefois être réinsérée dans un contexte historique qui, des premières pratiques commerciales (coprah, café, troca) à la diversification des productions agricoles (élevage, pinus, etc.), traduit un élargissement des relations marchandes dans le domaine agricole. Cette tendance qui s’affirme avec le développement caféicole de l’après-guerre, se renforce dans la décennie de 1960 à 1970 marquée, comme le souligne Saussol (1979 : 387-440), par le développement de l’élevage et des coopératives et ultérieurement par l’instauration de mécanismes permettant le financement d’activités sur terres de réserve (8), avec la création du Fonds d’Aide et de Développement de l’Intérieur et des Iles (FADIL) en 1975 (9). La part de la production agricole mélanésienne dans les circuits commerciaux reste toutefois modeste (10).

Bien qu’elle constitue l’activité prépondérante des Mélanésiens, l’agriculture n’en est pas moins un secteur dont le déclin relatif (rapporté à l’émergence d’autres secteurs d’activité) s’est affirmé dans les vingt dernières années. C’est aussi un secteur qui est en crise, la colonisation ayant eu d’importantes répercussions sur les pratiques horticoles mélanésiennes. Délestés de leurs meilleures terres pour être fréquemment rejetés au fond des vallées (Saussol, 1979), amenés à abandonner les tarodières irriguées en terrasses et l’important travail d’infrastructure qu’elles représentaient (11), limités à des terres dont les superficies s’avèrent après la remontée démographique (12), insuffisantes à la pratique du système d’horticulture et de jachère précoloniaux (13), les Mélanésiens connaissent une régression de leurs pratiques horticoles. L’extension du salariat qui draine de manière sensible, à partir des années soixante, une partie de la main-d’œuvre hors des villages, oblige à une réduction des investissements en travail. Les billons, caractéristiques de l’horticulture de la Grande-Terre, sont plus hâtivement constitués (Doumenge, 1982 : 269). Généralisant son propos, Doumenge (1982 : 179), constate une “dégénérescence des techniques, [un] effondrement des rendements” et une substitution de certaines cultures à d’autres, lesquelles n’obligeant pas “à une débauche de travail, n’atteignent jamais les rendements des productions traditionnelles beaucoup plus soignées”. Le salariat et l’apparition d’habitudes alimentaires nouvelles (consommation de riz) entraînent une baisse de la production vivrière. Cette régression renvoie ainsi tout à la fois à “l’économie politique de la colonisation” (Amin,

(8) Terres relevant du statut juridique de “droit particulier” régissant les Mélanésiens.

(9) Organisme d’aide au développement en milieu mélanésien créé pour pallier l’absence de garanties financières dans les opérations menées sur terres de réserve, insaisissables.

(10) Doumenge (1982 : 287) estime que la production vivrière n’assure plus l’ensemble de la consommation et que la superficie moyenne des cultures d’un ménage a diminué par rapport à la situation précoloniale. En 1976, les productions vivrières mélanésiennes étaient évaluées à 1,6 % de la Production Intérieure Brute (Doumenge, 1982 : 26).

(11) Bien que la culture de l’igname soit plus valorisée, le taro tient une place importante, variable selon les sites écologiques, dans l’horticulture mélanésienne de Nouvelle-Calédonie. Le réseau des tarodières irriguées par gravitation et s’étageant à flanc de montagne était autrefois fort important (Glaumont, 1897).

(12) La colonisation du Pacifique s’est généralement accompagnée d’un phénomène de baisse démographique des populations autochtones. La remontée démographique mélanésienne se situe en Nouvelle-Calédonie au début des années trente (Métais, 1953).

(13) Barrau (1956 : 124-125) constate l’épuisement des sols de certaines réserves ; Doumenge (1982 : 179) reprend cette constatation vingt-cinq ans plus tard.

1971)(14), et au recul de la production et des circuits d'échanges autochtones qui en est le corollaire. L'impact grandissant de ces rapports sociaux entraînant le déclin relatif de l'agriculture(15) peut être mesuré aux déplacements de population enregistrés lors des recensements, et à la progression de l'urbanisation.

En 1955, seuls 11,3 % des Mélanésiens vivaient en dehors de leurs villages (16). Le début des années soixante marque une poussée significative de l'urbanisation. Au recensement de 1963, après le rapatriement massif des travailleurs vietnamiens, la proportion de Mélanésiens vivant hors des réserves passe à 22 %, pour culminer à 28 % en 1965 lors d'une conjoncture économique favorable (Doumenge, 1982 : 159). Le chiffre se stabilise durant la période de plein emploi minier de 1969-71. Les mouvements migratoires instaurés par le salariat sont importants et profitent surtout à Nouméa et aux centres de colonisation de la Côte Ouest ; les centres miniers sont le support d'une "migration d'amplitude moyenne" (Doumenge, 1982 : 161). Au début des années quatre-vingt, l'urbanisation paraît stabilisée (Doumenge, 1982 : 163). Le phénomène migratoire se traduit toutefois par "un double flux de population : le plus important s'effectue des tribus vers les centres économiques majeurs, le second marque le repli d'une frange de la population urbaine vers les réserves de l'intérieur de la Grande-Terre ou des îles" (Doumenge ; 1982 : 163). Toutes les régions ne sont pas également touchées par les migrations de travail et les îles Loyauté, notamment Lifou, fournissent le gros des contingents (17). Il n'en demeure pas moins que près de 28 % des ressortissants de l'ethnie vivent en dehors de leur village d'origine (Doumenge, 1982 : 161), le plus souvent en zone urbaine (18). La ville de Nouméa comptait en 1976 plus de 17 % de la population de l'ethnie (19).

La part des revenus monétaires et vivriers ventilés en fonction des ethnies et des catégories sociales est, faute de relevés statistiques systématiques, difficile à appréhender. En 1970, une enquête de l'INSEE déterminait que "le revenu du Mélanésien vivant en tribu (était) sept fois moins élevé que celui de l'Européen urbanisé. Le revenu de l'Européen vivant en zone rurale était pour sa part cinq fois plus grand que celui du Mélanésien agriculteur. Quant au Mélanésien urbanisé, ses ressources monétaires étaient deux fois et demi plus réduites que celles de l'Européen vivant à Nouméa" (Doumenge, 1982 : 5). L'enquête socio-économique menée en 1980-81 et basée sur "l'exploitation des déclarations des ménages enquêtés, sans que ces déclarations aient été vérifiées" (1982 : 31), fournit quelques points de repères. Les individus sondés ont été ventilés en fonction de leur appartenance ethnique et de leur localisation à l'intérieur de quatre zones géographiques - "urbaine", "minière", "rurale", et "traditionnelle" (20). Les résultats suivants ont été obtenus :

(14) Amin désigne sous ce terme la mise en place d'économies extraverties par la soumission des économies autochtones aux besoins économiques des métropoles coloniales. La Nouvelle-Calédonie n'ayant pas connu, avant l'obligation de la caféiculture, d'économie de plantation autochtone, l'économie politique de la colonisation s'y est surtout traduite par la prise de terres et le détournement d'une partie de la force de travail. Mais elle ne visait guère à la production par la société mélanésienne d'un surproduit commercialisable comme ce fut le cas au Ghana (Amin, 1971 : 67 ; Lachatre, *sd.*), dès la fin du siècle dernier. La caféiculture, et le coprah dans une moindre mesure, marquent le début d'un tel processus. La régression initiale de l'horticulture mélanésienne ne se limite pas à une "crise" mais fait partie intégrante de l'économie coloniale.

(15) Le déclin relatif de la production agricole pourrait s'accompagner de son augmentation en valeur absolue, ce qui n'est pas le cas. Le passage d'une économie non marchande à une économie capitaliste où la division sociale du travail est accrue, réduit nécessairement l'importance relative du secteur agricole, au regard de la situation précoloniale.

(16) Le statut de l'indigénat qui régissait les colonies françaises et qui fut aboli en 1947 limitait les déplacements des autochtones. Avant cette date, l'urbanisation des Mélanésiens était des plus faibles.

(17) Plus de la moitié des migrants sont originaires des îles Loyauté ; le solde se répartit entre la Côte Est (27 %), la Côte Ouest (16 %) et le Sud (4 %) (Doumenge, 1982 : 161).

(18) Une partie de ces individus vivent dépendant en tribu.

(19) INSEE, 1976.

(20) Service de la Statistique, 1982. La zone "urbaine" regroupe Nouméa, le Mont-Dore, Dumbéa et Païta ; la zone "minière" comprend Kouaoua, Poro, Népoui, la commune de Thio, sauf les villages mélanésiens ; la zone "rurale" comprend toutes les autres communes ; la zone "traditionnelle" recouvre l'ensemble des villages mélanésiens. Ce découpage présente l'avantage d'isoler le milieu villageois mélanésien de toutes les autres catégories géographiques et ethniques.

“Pour l'ensemble du Territoire, le revenu total moyen par personne s'élève à 396 000 francs par an (33 000 francs par mois), mais il atteint :

– 698 000 francs en milieu européen (58 200 francs par mois, variant de 410 000 francs en zone rurale à 795 000 francs en zone urbaine.

– 172 000 francs en milieu mélanésien (14 300 francs par mois), variant de 132 000 francs en zone traditionnelle à 268 000 francs en zone minière.

– 198 000 francs en milieu wallisien (16 500 francs par mois), variant de 186 000 francs en zone minière à 199 000 francs en zone urbaine” (1982 : 32).

Les revenus des villages mélanésiens sont ainsi deux fois moindres que ceux des Mélanésiens travaillant sur mine ou en ville, trois fois moindres que ceux des ruraux européens ou assimilés, cinq fois moindres que ceux des Européens et assimilés vivant en zone urbaine. La marginalité économique du secteur villageois mélanésien en ressort nettement.

Ainsi, quels qu'en soient les modalités et l'impact exacts, les relations sociales qui régissent la vie des Mélanésiens sont le produit de rapports sociaux non marchands (21) et de rapports sociaux capitalistes et marchands. Le salariat à temps complet dans les secteurs secondaire et tertiaire concerne près de 37 % des actifs, et l'urbanisation (environ 25 % de l'ethnie) lui est liée. Le salariat, dont la forme dominante induit l'urbanisation (22), est un rapport social irréductible aux rapports sociaux précoloniaux qui organisent la vie des villages. Les différents types de rapports sociaux s'interpénètrent toutefois au sein d'un champ social unique et dans un rapport de subordination qui est à l'origine des transformations sociales enregistrées. Le rapport colonial qui a rompu les possibilités d'évolution internes aux rapports sociaux précoloniaux continue à conditionner les transformations de la société mélanésienne. L'interpénétration des deux types de rapports sociaux pose toutefois les questions du rôle de la production urbaine dans la reproduction du secteur rural et, inversement, des formes sous lesquelles les relations sociales non marchandes imprègnent la vie urbaine et les échanges entre la ville et le milieu rural (23). Les rentrées monétaires du secteur rural, aussi faibles soient-elles rapportées à celles des autres ethnies, sont indispensables. Même en isolant dans le cadre de l'étude (24) le secteur primaire – en tant que lieu de reproduction des rapports précoloniaux – des secteurs capitalistes, le milieu villageois ne peut plus être pensé qu'en tant que lieu où s'exerce une double configuration de rapports sociaux.

## 2 Genèse et objectifs de l'Opération Café

La Seconde Guerre mondiale et l'économie de guerre (25) provoquent la stagnation, puis le déclin de la caféiculture calédonienne. Il faut en effet attendre 1950

(21) Les rapports sociaux non marchands sont plus particulièrement abordés dans la seconde partie qui constitue une approche du système de production.

(22) Sur l'importance de l'impact urbain en Afrique de l'Ouest, cf. Amin, 1971.

(23) L'enquête de terrain montre que le salariat et l'exode rural jouent un certain rôle au niveau de l'accès à la terre (allègement de la pression foncière) et des transferts monétaires vers le milieu rural. Le rôle de l'inflation monétaire dans la circulation coutumière des biens distribués lors des mariages dans les chefferies de Lifou (île ayant le plus fort contingent de migrants) pourrait de même être appréhendé dans son rapport à la reproduction de la chefferie. L'inflation monétaire dans la circulation des biens liés aux relations matrimoniales est un effet particulièrement répandu des rapports marchands et salariaux (Balandier, 1963 : 175, 178) dont il conviendrait de préciser le rôle par rapport à la situation précoloniale. Plus généralement, les rapports marchands, dans la diversité de leurs productions sociales (scolaire, politique, religieuse), induisent de nouvelles catégories sociales qui s'insèrent dans les structures précoloniales et en renouvellent la forme et le contenu.

(24) Balandier (1963 : 11) souligne avec force que le secteur rural ne peut réellement être envisagé indépendamment du secteur urbain.

(25) La Nouvelle-Calédonie, intégrée au dispositif de défense des Alliés dans le Pacifique, accueille des bases et des troupes américaines.

Figure 1 - Carte générale de l'Opération Café.

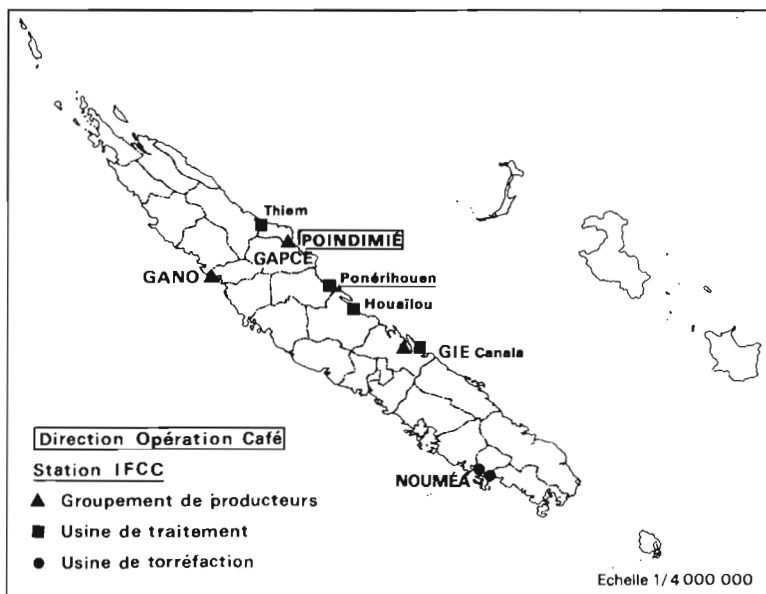
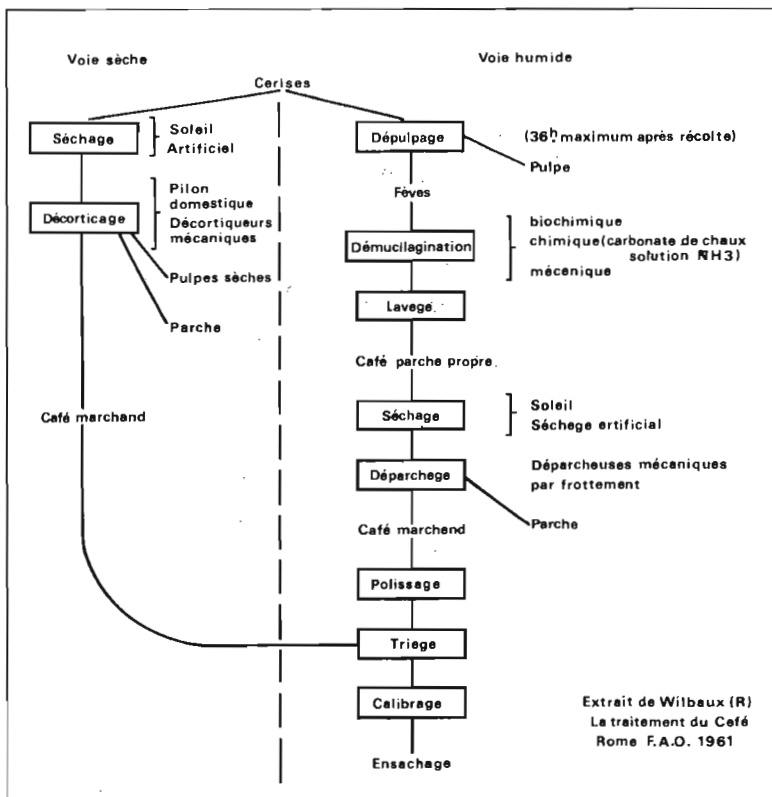


Figure 2 - Les étapes du traitement du café.



pour que les exportations redeviennent ce qu'elles étaient avant guerre, sans jamais égalé pour autant les 2 230 tonnes de 1939 (Saussol, 1967 : 293). Dans un contexte défavorable qui se traduit par des régressions quantitatives et qualitatives, la production qui arrive encore à se maintenir au début des années soixante (26), s'effondre à la fin de la décennie (27). Plusieurs politiques à base d'interventions financières et normatives se succèdent dès le milieu des années cinquante pour tenter de pallier le déclin. L'année 1966 voit le début d'une nouvelle politique caféicole, axée sur l'innovation technique et rompant avec les interventions antérieures. Cette année-là, une mission d'experts de l'Institut Français du Café et du Cacao (IFCC) propose la mise en place d'une caféiculture intensive et mécanisée, apte à réduire les besoins en main-d'œuvre (28). La signature d'une convention entre le Territoire et l'IFCC en 1968, marque le départ de "l'Opération Café". L'Institut installe une station d'expérimentation à Ponérihouen, et des parcelles de comportement sont aménagées en divers points de la Côte Est, le plus souvent en milieu mélanésien. En avril 1978, le comité consultatif de la Caisse Café (29) chargé d'orienter la politique caféicole, décide de passer au stade de la vulgarisation. Le Service de l'Agriculture auquel est confié l'établissement d'un programme d'intervention à la mesure des possibilités territoriales, prévoit alors la plantation de 50 ha par an pendant dix ans, soit 500 ha à l'horizon 1987-88. Mais très rapidement, les instances locales doivent remanier leur projet. Dans la perspective du "Plan de développement économique et social à long terme pour la Nouvelle-Calédonie" (30), l'Assemblée Territoriale est invitée, cette même année, par le Secrétariat d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, à entériner un plan élargi prévoyant l'implantation de 1 000 ha de caféiers en cinq ans avec l'aide financière de la section locale du Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES). L'année suivante, sur nouvelle injonction du Secrétariat d'Etat, les objectifs sont considérablement remaniés. La production de café marchand doit être quintuplée en dix ans et 2 000 ha de caféiers nouveaux doivent remplacer l'essentiel des caféières sous ombrage. Les deux-tiers de cette production devront être localisés sur la Côte Est (31). Le programme en restera là après des surenchères gouvernementales sans lendemain (32).

La genèse de l'Opération Café met en évidence le rôle primordial joué par les instances politiques métropolitaines dans un contexte de crise économique et politique. L'insertion et les dimensions nouvelles du projet de relance caféicole au sein du Plan de développement à long terme doivent permettre au milieu mélanésien de faire face à la crise économique, en le dotant d'un secteur de production compatible avec la vie dans les réserves et susceptible d'assurer une meilleure insertion commerciale des activités agricoles. Cette politique vise également à juguler les aspirations du mouvement nationaliste mélanésien par des interventions massives à caractère social. Alors que le projet territorial se limitait à une action commerciale, les dimensions politique et économique sont indissociablement liées dans le projet retenu à l'instigation de la Métropole. Atténuer le retard des revenus du secteur rural mélanésien, compenser les effets sociaux et politiques de la crise entraînés par le retour en réserve de nombreux chômeurs, promouvoir l'agriculture mélanésienne pour prévenir les risques qui pourraient résulter d'une marginalisation accrue d'une fraction importante de la

---

(26) Entre 1962 et 1964, une moyenne de 2 136 tonnes fut encore exportée (Saussol, 1967 : 293).

(27) Sous l'impact de la flambée de l'économie minière qui durera de 1968 à 1971.

(28) Le marasme agricole est attribué à l'ancienneté des caféiers et à la faiblesse de leurs rendements, à la baisse de qualité des produits finis, au manque de main-d'œuvre et à la concurrence économique du secteur minier.

(29) Caisse de stabilisation des prix instaurée en 1956.

(30) Ce plan a reçu l'appellation locale de "plan Dijoud", du nom du Secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer de l'époque.

(31) Ce rapport de deux tiers/un tiers correspond aux proportions respectives du Robusta et de l'Arabica dans le café commercialisé et à la répartition écologique de ces variétés entre les deux côtes.

(32) Les services techniques notamment se seraient opposés à de nouvelles augmentations.



population, constituent avec certaines visées intégrationnistes, les arrière-plans de l'opération façonnée par le Secrétariat d'Etat.

### 3 Présentation et déroulement

L'Opération Café est un ambitieux programme qui introduit un nouveau matériel végétal, ainsi qu'une amélioration des façons culturales et du traitement. Elle prévoit la création de 2 000 ha de caféières intensives pour une production annuelle de 3 000 tonnes de café marchand, associés à l'existence de trois usines de traitement. Un millier de producteurs devrait en bénéficier, la plupart mélanésiens. Le coût total de l'intervention peut être estimé à plus de deux milliards de francs CFP (33). En fin de programme, la valeur de la production annuelle devrait atteindre sept cents millions, aux prix actuellement payés aux caféiculteurs.

La principale innovation de la caféiculture intensive est l'abandon de l'ombrage qui depuis plus de cent ans, était indissociable du caféier. Le nouveau végétal est destiné à pousser en plein soleil (d'où l'appellation de "café soleil" qui lui est donnée par les cultivateurs) et son introduction pourrait amener des transformations importantes tant au niveau des techniques culturales qu'à celui des paysages agricoles. Le nouveau caféier, qui exige d'être planté seul et de bénéficier de beaucoup de soins, tranche avec le café sous ombrage, souvent complanté de cultures vivrières, et qui ne nécessite pas d'engrais et s'accommode d'un faible entretien. Mais la nouvelle variété de Robusta doit dépasser 1 500 kg à l'hectare alors que l'ancienne ne fournit qu'une moyenne de 300 à 400 kg (Saussol, 1967 : 282 ; Doumenge, 1975 : 19) (34).

Dans le cadre de l'opération, les parcelles bénéficient d'un sous-solage et d'un labour. Le cultivateur réalise le piquetage et la plantation (35), après quoi il est procédé au semis d'une légumineuse destinée à empêcher la croissance des mauvaises herbes et à enrichir le sol en azote (36). Cette plante de couverture nécessite une présence constante, sa croissance constituant une sérieuse menace pour les plants. Elle dépérit, faute de luminosité, avec la croissance des caféiers. Chaque année, l'on procède à trois fertilisations, lors de la pousse, de la floraison et de la fructification. Les travaux d'entretien représentent 80 heures par hectare et par mois les deux premières années, 20 à 30 heures la troisième année, et diminuent encore ultérieurement. Cette estimation ne tient cependant pas compte des traitements phytosanitaires requis par l'Arabica et dont les contraintes sont encore mal connues. La période de production est de vingt ans, moyennant un recépage tous les cinq ans. La première récolte s'effectue au bout de trois ans.

### 4 L'encadrement

Le Service de l'Agriculture est responsable de la mise en œuvre de l'opération. Il recense les cultivateurs intéressés, définit les échéanciers, délimite les parcelles, fournit l'encadrement et assure la vulgarisation. Ses agents distribuent les plants et l'engrais, contrôlent les travaux d'entretien et se chargent de la lutte phytosanitaire. Le suivi des pépinières confiées à des particuliers, et la surveillance des usines de traitement lui

(33) Soit en francs métropolitains, un coût de 110 millions.

(34) Le rendement de l'Arabica sous ombrage est de 200 à 250 kg dans une caféière mélanésienne (Doumenge, 1975 : 19). Il doit passer à trois tonnes avec le nouveau café.

(35) La plantation s'effectue à raison de 1 680 plants l'hectare pour le Robusta et 6 060 plants pour l'Arabica.

(36) La plante de couverture utilisée est le *Pueraria Javanica* (Benth.).

incombent également. Face à l'ampleur de ces tâches, le Service a dû se doter d'une nouvelle catégorie de personnel, celle des agents de terrain. La plupart d'entre eux sont mélanésiens. Les agents de terrain sont encadrés par des chefs de secteur répartis en quatre circonscriptions agricoles. Un responsable d'opération basé à Poindimié dirige les programmes.

L'Institut Français du Café et du Cacao qui a mené les premières opérations, a été cantonné depuis dans un rôle de recherche et il n'intervient plus auprès des caféiculteurs. Il est chargé de la fourniture du matériel végétal et des programmes de recherche. En 1979, ses travaux portaient sur la sélection des plants, la fertilisation, les plantes de couverture, l'irrigation du caféier, l'utilisation des brise-vent (37) et des herbicides, la lutte biologique contre le scolyte, et les recherches sur la rouille du caféier.

La Société d'Équipement et de Développement Rural de Nouvelle-Calédonie (SEDERCAL) s'est vu confier les travaux de défrichement et de désenclavement. Cette participation permet la relance des activités de cette société semi-publique dont une partie du personnel avait dû être débauchée en 1978, faute de travail.

La commercialisation du café n'est soumise à aucune prescription. Elle peut être assurée par les producteurs, par les groupements de producteurs, par les colporteurs ou par l'unique Maison de commerce qui traite encore le café. Toutefois, le projet de relance implique un procédé nouveau de traitement des cerises pour lequel un réseau de trois usines a été mis en place. La gestion en est confiée aux groupements de producteurs qui restent soumis au contrôle du Service de l'Agriculture ; les groupements sont le plus souvent dans des situations financières précaires, qui les mettent à la charge du Territoire et sous dépendance administrative.

## 5 Aspects financiers

Les cultivateurs mélanésiens n'offrant généralement pas de garanties financières, la contribution des cultivateurs a dû être limitée à leur apport en terre et en travail. Le désenclavement et la préparation des parcelles sont effectués gratuitement ainsi que la fourniture, pendant trois ans, des engrais et des produits phytosanitaires (38). Les cultivateurs ne sont soumis à aucune contrepartie, mis à part un engagement formel de se plier aux directives de l'encadrement. En cas d'abandon ou d'échec, ils ne sont tenus à aucun remboursement.

Le coût de l'opération pour la tranche quinquennale 1980-1984 a été évalué à 1 065 millions de francs pour 1 160 ha de caféières, soit 915 000 francs à l'hectare. Cette tranche représentant un nombre de parcelles compris entre 1 500 et 1 750, les coûts varient de 600 000 à 700 000 francs, pour des parcelles comprises entre 0,50 et 0,75 hectare. Les prévisions de dépenses pour 1980 s'élevaient à 167 millions, dont près des trois quarts à la charge du FIDES et le reste à celle du Territoire.

Le rendement du Robusta devant atteindre un minimum de 1,5 tonne à l'hectare, une caféière de cette superficie devrait assurer un revenu annuel de 330 000 francs. Avec un rendement de trois tonnes, un hectare d'Arabica devrait rapporter 780 000 francs (39). Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte des frais de production en engrais et main-d'œuvre.

---

(37) Les brise-vent sont des plantes arbustives destinées à protéger les caféiers des cyclones, fréquents dans cette région.

(38) Après la troisième année, les cultivateurs doivent payer l'engrais.

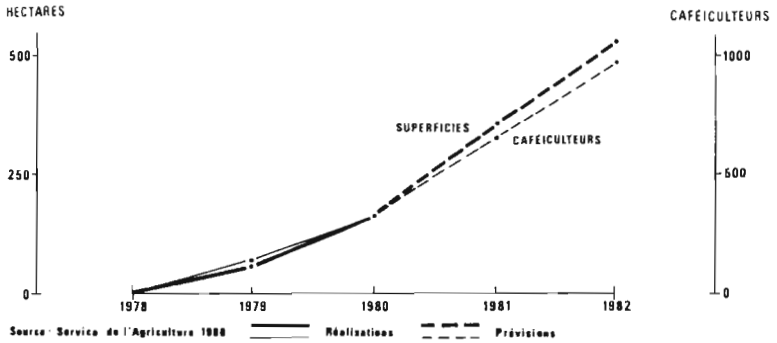
(39) Ces prix sont ceux de 1981-82, soit 220 francs le kilo de café marchand pour le Robusta et 260 francs pour l'Arabica. En 1980-81, les prix étaient respectivement de 200 et 220 francs.

## 6 Réalisations et prévisions de 1979 à 1982

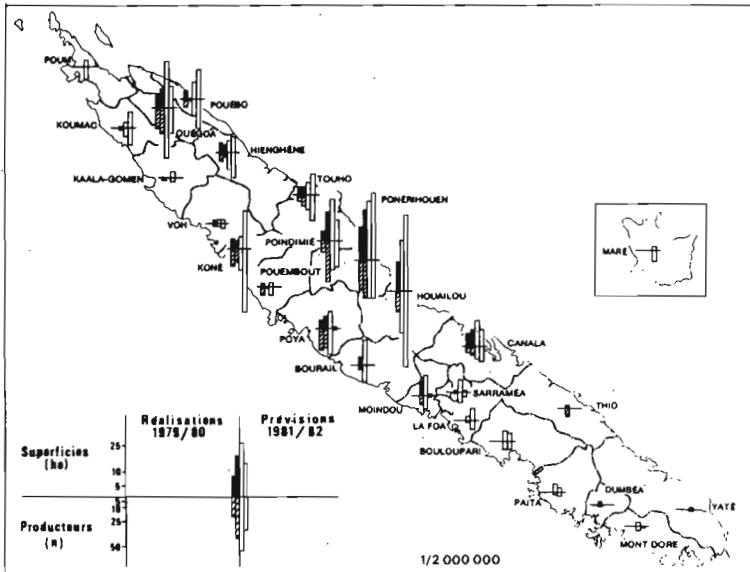
### 6.1 Données d'ensemble

De 1979 à 1980, l'Opération Café a porté sur 165 ha et touché 329 cultivateurs. Elle a connu une nette accélération de la première à la seconde année, l'augmentation des superficies ayant été de 176 %, celle des cultivateurs de 161 %. D'ici la fin 1982, les superficies devraient tripler et atteindre 533,50 hectares. Le nombre de cultivateurs passerait à 975. Pour importantes qu'elles soient, ces prévisions sont de 8 % inférieures à celles du Plan de développement à long terme et de 26 % inférieures aux objectifs fixés à l'opération dans la perspective d'un quintuplement de la production de café marchand sur dix ans.

**Figure 3** - Evolution des superficies et du nombre de caféiculteurs de 1979 à 1982 - données cumulées.



**Figure 4** - Réalisations et prévisions globales selon les communes de 1979 à 1982 - données annuelles.



Les deux tiers des superficies plantées à la fin de 1980, soit 109 ha sur 165, se situaient sur la Côte Est. Ce rapport devrait rester supérieur à 70 % au terme de l'année 1982. Cinq communes, dont quatre de la Côte Est et une du Nord, arrivent en tête pour les surfaces plantées ; il s'agit de Ponérihouen, Poindimié, Ouégoa, Houailou, et Canala. Les communes de Koné et de Poya se détachent sur la Côte Ouest. L'Opération Café n'aura guère d'impact au Sud de la transversale La Foa-Canala où la caféiculture sous ombrage ne subsiste qu'à l'état de relique. Ponérihouen, Hienghène et Canala sont les trois communes qui produisent actuellement le plus de café.

**Tableau 2** – Situation de la caféiculture intensive en 1980 et prévisions pour 1982, selon les communes principalement intéressées.

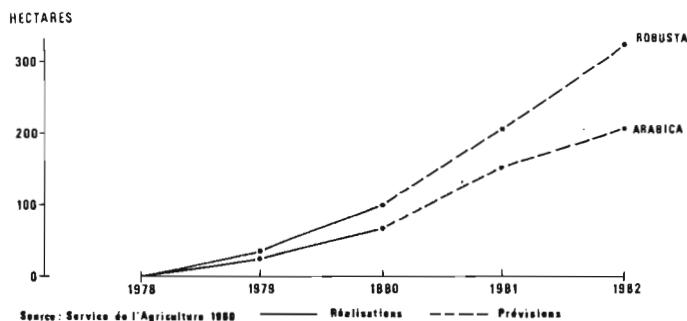
|                 | 1980          | 1982*         | Variations + % |
|-----------------|---------------|---------------|----------------|
| Ponérihouen     | 40,00         | 100,25        | 151            |
| Poindimié       | 19,50         | 49,75         | 155            |
| Ouégoa          | 16,00         | 48,00         | 200            |
| Houailou        | 13,50         | 74,25         | 450            |
| Canala          | 13,00         | 33,25         | 156            |
| Sous total      | 102,00        | 305,50        | 200            |
| Autres communes | 63,00         | 228,00        | 262            |
| <b>Total</b>    | <b>165,00</b> | <b>533,50</b> | <b>223</b>     |

\* Données cumulées, exprimées en hectares.

## 6.2 Répartition entre Robusta et Arabica

A la fin de 1980, le Robusta représente 59 % des parcelles, l'Arabica 41 %. La prédominance du Robusta se renforcera l'année suivante et il occupera 70 % des nouvelles superficies. Fin 1982, la répartition sera de 62 % pour le Robusta et de 38 % pour l'Arabica.

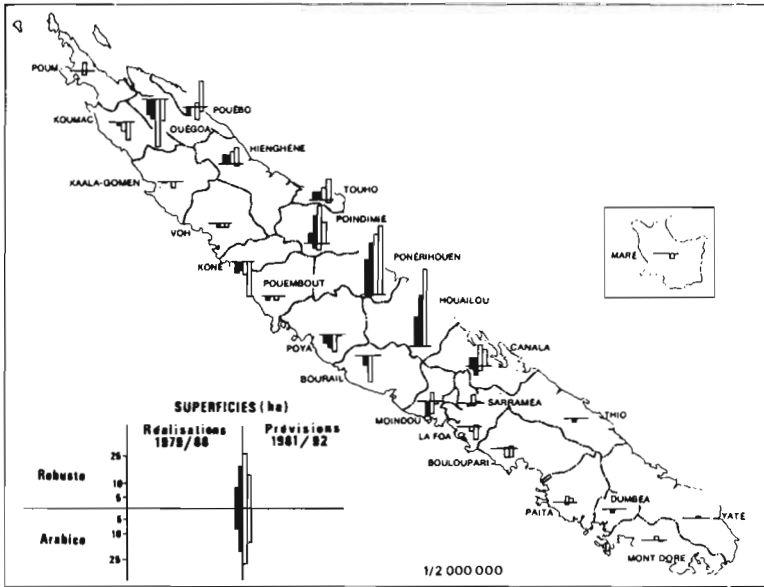
**Figure 5** – Evolution des superficies en Robusta et en Arabica, de 1979 à 1982 – données cumulées.



La répartition géographique entre les deux espèces correspond en partie à des données pluviométriques, la Côte Est, très arrosée, convenant au Robusta, le Nord et la Côte Ouest, à l'Arabica. L'Arabica se distingue en outre du Robusta en ce qu'il ne

produit bien qu'une année sur trois et qu'il résiste mal à des sécheresses ou à des pluviosités trop accentuées (Doumenge, 1975 : 19).

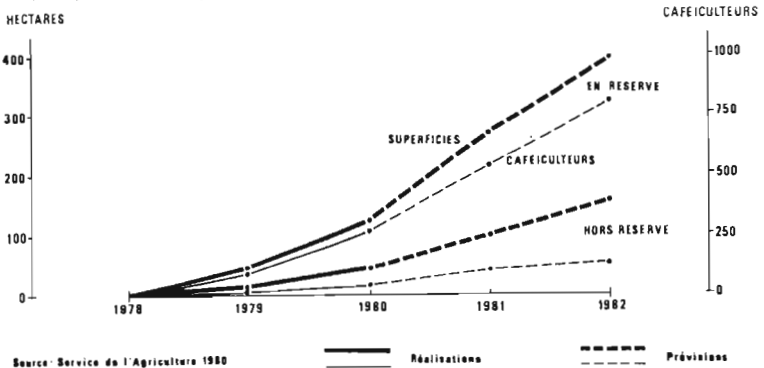
**Figure 6** – Réalisations et prévisions en Robusta et en Arabica, selon les communes, de 1979 à 1982 – données annuelles.



### 6.3 Caféculture dans les réserves et hors des réserves (40)

Près des trois quarts des superficies plantées entre 1979 et 1980 sont situées sur terres de réserve. Les surfaces hors réserve devraient légèrement s'accroître, mais les réserves accueilleront toujours plus des deux tiers de l'ensemble des parcelles et plus des quatre cinquièmes des promoteurs. A la fin de 1982, les caféiculteurs mélanésiens sur terres de réserve représenteront 83 % de l'ensemble des cultivateurs.

**Figure 7** – Evolution des superficies et du nombre de caféiculteurs en réserve et hors réserve, de 1979 à 1982 – données cumulées.



Le rapport de la superficie au nombre de caféiculteurs indique que les caféiculteurs installés en réserve disposent en moyenne de parcelles comprises entre

(40) La division "en réserve" et "hors réserve" renvoie dans l'ensemble à la répartition entre Mélanésiens et autres ethnies. Il convient toutefois de majorer les chiffres appliqués aux réserves pour obtenir la part réelle des caféiculteurs mélanésiens, certains d'entre eux cultivant sur des terres ne relevant pas de ce statut juridique.

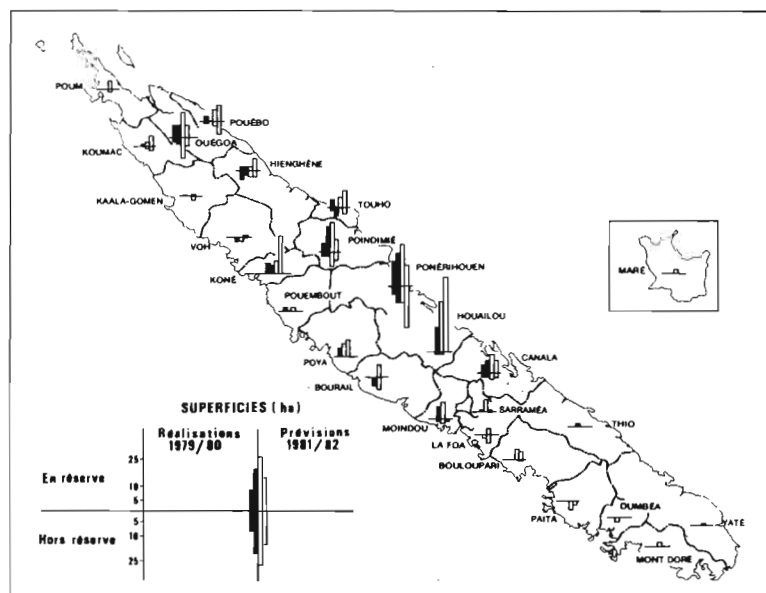
0,40 et 0,50 hectare, tandis que les parcelles des cultivateurs hors réserve sont près de deux fois plus importantes (41).

**Tableau 3** – Superficie moyenne des parcelles en réserve et hors réserve, par année, de 1979 à 1982.

| Année | En réserve | Hors réserve |
|-------|------------|--------------|
| 1979  | 0,42       | 0,88         |
| 1980  | 0,45       | 0,88         |
| 1981  | 0,52       | 0,96         |
| 1982  | 0,40*      | 0,96         |

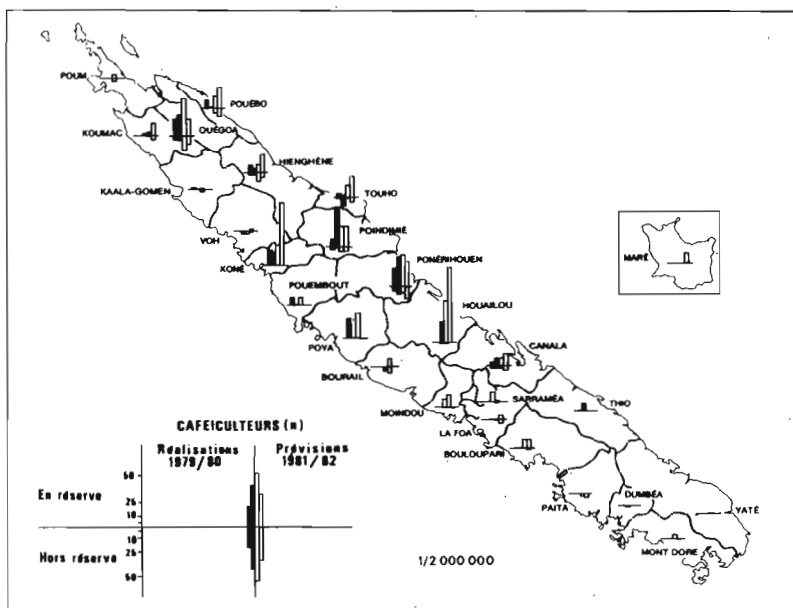
\* Les données présentées dans ce tableau pour l'année 1982 doivent être corrigées. La baisse des superficies enregistrées par rapport aux années précédentes est partiellement due au fait que certains des caféiculteurs ayant procédé à une simple extension de leurs caféières, ont fait l'objet d'un double-compte.

**Figure 8** – Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes : superficies – données annuelles.



(41) Les superficies moyennes des terres de réserve calculées d'après les chiffres des services techniques sont légèrement surévaluées. En effet, pour des raisons foncières ou statutaires, certaines parcelles ouvertes sous un seul nom recouvrent en fait plusieurs caféiculteurs.

**Figure 9** – Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes : caféiculteurs – données annuelles.



## 7 Insertion dans le dispositif commercial

La promotion du café calédonien sur les marchés extérieurs par l'amélioration du produit fini est un des principaux objectifs de l'Opération Café. Cette amélioration passe par la substitution du séchage en usine au séchage par voie solaire effectué par les producteurs et donnant un produit fini jugé trop inégal (42). A côté des anciennes filières commerciales basées sur le recueil du café sec, l'opération de relance met en place une nouvelle filière reposant sur le recueil du café mûr et dont les objectifs passent par une réorganisation du traitement et de la commercialisation.

Le café séché par les producteurs est exposé au soleil sur une aire en terre battue ou en ciment, ou sur des claies ; quatre à cinq semaines plus tard, les cerises sont prêtes à la vente. Une fois sec, le café peut transiter par différentes filières. Livré à des colporteurs qui sont aussi des commerçants, il est payé immédiatement ; des colons perpétuant des rapports de clientèle ou des Mélanésiens se livrent parfois à la collecte ou au transport du café à la place des colporteurs. Une part importante de ce café est vendue comptant aux succursales locales de la Maison de commerce. Dans la seconde filière, le producteur donne son café séché à usiner dans une usine de l'intérieur ou à Nouméa, l'acheminement du produit étant généralement effectué à ses frais (43). L'usinage est alors considéré en tant que "prestation de service" et le café transformé en "café marchand" est payé après un délai de plusieurs mois et déduction faite des frais de traitement. Moins lourd que le café sec, le café marchand est payé à un prix qui

(42) Le café séché par le producteur comprend des grains cueillis à différents états de maturité ; il est en outre fréquemment exposé à la pluie lors du séchage.

(43) Selon le lieu où s'effectue l'usinage, le caféiculteur peut économiser sur le prix du transport. Il peut soit se charger lui-même du transport, soit louer les services d'un colporteur ou se mettre d'accord avec un tiers.

rend cette filière plus avantageuse pour le producteur dont l'investissement en travail est identique. Une variante propre aux caféiculteurs européens consiste à traiter son café soi-même et à le vendre sous forme de café marchand aux entreprises de torréfaction. Ce circuit économise les frais de traitement et permet de réduire les pertes au triage. A l'occasion, certains colons usinent pour le compte de Mélanésiens du voisinage.

| <b>Filières de commercialisation et de traitement du café</b> |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>Etat du café à l'achat aux producteurs</b>                 |   |  |   |
| <b>Café mûr</b>   | <b>Café séché</b>                                     | <b>Café marchand</b>                                 | <b>Café torréfié</b>                                  |
| Groupements des Producteurs                                   | Comptoirs de la Maison de Commerce<br><i>BALLANDE</i> | Usine de la Maison de Commerce<br><i>BALLANDE</i>    | Usine de la Maison de Commerce<br><i>BALLANDE</i>     |
| <i>GIE Canala</i><br><i>GAPCE</i><br><i>GANO</i>              | Colporteurs   | Usine privée<br><i>LEROI</i>                         | Usine de l'Entreprise<br><i>LES CAFES CALEDONIENS</i> |
|   |   | Producteurs disposant de leurs propres installations |   |

Pour remédier à l'infériorité du séchage effectué par les producteurs, la filière mise en place par l'Opération Café ne traite que le café mûr, selon des procédés industriels assurant un séchage optimal. Ce faisant, elle bouleverse les données de la commercialisation, le traitement du café mûr nécessitant des ramassages fréquents pour éviter la fermentation des grains. Le producteur vend son café à la touque (mesure de vingt litres), en faisant l'économie du temps de séchage. Comme le café séché, mais au contraire du café marchand, ce café est payé de suite. De cette manière et dans le cadre d'un accroissement de la production, les parts respectives des différents circuits devraient se redistribuer. Le développement de la nouvelle filière étant parallèle à celui des cultures intensives, il ne couvre pas encore l'ensemble des régions de caféiculture.





# LA CAFEICULTURE

## 1 Historique et place actuelle

Les premiers plants de caféiers sont introduits par la Mission catholique en 1856. La plante connaît des débuts incertains et une extension limitée (Saussol, 1981) jusqu'à ce que le Gouverneur Feillet décide en 1894 de réorienter l'avenir de la colonie, vouée depuis 1864 au pénitencier, en suscitant une colonisation libre basée sur la petite exploitation familiale et la caféiculture (1). Aux colons venus de France il est fait obligation de planter 5 ha de caféiers sur leurs lots de 25 ha, la main-d'œuvre nécessaire à cette culture étant puisée dans la Pénitenciaire et chez les Mélanésiens astreints depuis 1887 aux "prestations de travail". L'expansion de la caféiculture qui repose uniquement sur des variétés d'Arabica, coïncide largement avec l'extension de la colonisation. De 1895 à la fin du siècle, les "plantations [passent] de 1 600 hectares à 2 000 hectares en cinq ans" (Saussol, 1981). En 1910, d'importantes attaques de rouille du caféier (*Hemileia vastatrix*) dévastent les plantations, entraînant l'effondrement de la caféiculture. Il ne sera pallié à cette maladie que par l'introduction du Robusta : "Le mal était surmonté ; vingt années de prospérité s'ouvraient au café calédonien qui allait voir tripler ses exportations et sa culture s'étendre des Européens aux Mélanésiens, donnant à cette phase l'apparence d'un 'âge d'or'." (Saussol, 1981.) En 1930, à la veille du développement de la caféiculture sur terres de réserve, la superficie des plantations européennes plafonne à 2 800 hectares (Saussol, 1981).

L'introduction du caféier en milieu mélanésien suit de très près l'arrivée de la plante dans la colonie : "De bonne heure le caféier s'était diffusé dans les villages mélanésiens à partir des missions et des premiers postes de colonisation. Ce phénomène s'était souvent développé depuis les impacts littoraux de la Côte Est, d'où remontant les vallées, l'arbuste s'était répandu dans la chaîne et dans les vallées du versant occidental précédant parfois l'arrivée des colons." (Saussol, 1979 : 337.) Bien que "largement disséminés dans les tribus" dès l'époque du cantonnement (Saussol,

---

(1) Pour mener à bien cette politique de colonisation, le Gouverneur Feillet procède de 1897 à 1903, sur l'ensemble de la Grande-Terre, à de nouvelles délimitations foncières. Cette politique connue sous le nom de "cantonnement Feillet" est à l'origine de la répartition foncière actuelle.

1979 : 338), les caféiers sont en quantités réduites et ne font guère l'objet d'une véritable culture. Malgré tout, dès le début du siècle, quelques villages mélanésiens plantent du café à des fins commerciales (Saussol, 1979 : 338). Le véritable bond en avant de la caféiculture en milieu mélanésien ne date toutefois que de 1932, lorsqu'une circulaire administrative impose l'extension de la caféiculture aux réserves. Chaque chef de famille est tenu de mettre en terre "autant de fois 500 pieds bien plantés qu'il y a de personnes dans la famille indigène" (cité par Saussol, 1979 : 340). Entre la fin de l'année 1931 et l'année 1934, les plantations en réserve passent de 900 à 2 000 hectares (Saussol, 1981). La production caféicole s'amplifie rapidement, et les exportations passent de 700 tonnes en 1930 à plus de 2 000 tonnes en 1939.

Avec le recul, l'imposition de la caféiculture en milieu mélanésien marque un véritable tournant dans l'histoire du Territoire. En visant à doter les Mélanésiens d'un pouvoir d'achat et à les faire entrer dans des rapports marchands, cette "politique allait plus loin qu'un simple développement de la production. Elle constituait en fait, une politique coloniale ; et, en Nouvelle-Calédonie, la première promotion économique et sociale. De salarié temporaire, corvéable à souhait, le Mélanésien allait se voir offrir le statut de petit planteur." (Saussol, 1979 : 339.) "En remettant en cause l'équilibre ancien [...], [la caféiculture] bouleverse les données économiques traditionnelles et prépare les remous sociaux de l'après-guerre." (Saussol, 1967 : 20.) Contemporaine de la remontée démographique mélanésienne (Métais, 1953), elle traduit l'insertion nouvelle de l'ethnie. Bien qu'implantée sous la contrainte, la caféiculture est intégrée sans modification apparente dans le système de production en place (2). Elle est rapidement valorisée par les Mélanésiens, pour lesquels elle constitue dès lors la principale source de revenus (3). Au lendemain de la guerre, la caféiculture européenne est en crise. Le renchérissement de la main-d'œuvre et le développement des cultures maraîchères et fruitières diminuent la rentabilité des plantations, et les caféiculteurs européens entament leur mouvement de reconversion vers l'élevage (Saussol, 1981). Les difficultés du secteur européen sont accrues par l'abolition, en 1946, du régime de l'indigénat, qui détourne massivement les Mélanésiens des plantations et libère la main-d'œuvre nécessaire à une multiplication des parcelles en réserve. Avec "l'explosion spontanée" (4) à laquelle on assiste dans les réserves au cours de la décennie 1950-1960 (Saussol, 1979 : 343), et le désengagement corrélatif des colons, la part des Mélanésiens dans la production caféicole ne cesse d'augmenter. Elle passe ainsi de "35 % vers 1950 à 48 % en 1961 et 58 % en 1965" (Saussol, 1981). A cette date cependant, l'expansion des caféières en réserve est parfois terminée depuis longtemps (5). Les années soixante qui connaissent une période de développement économique intense marquent l'apogée, puis le déclin de la caféiculture en milieu mélanésien. Le salariat et l'urbanisation multiplient les possibilités d'insertion en dehors des communautés et des activités rurales. La flambée de l'économie minière et métallurgique entre 1968 et 1972 accélère considérablement le processus en puisant dans le réservoir de la main-d'œuvre mélanésienne. Après 1965, les exportations de café chutent de 1 500 à 400 tonnes (Saussol, 1981). Largement inférieurs aux revenus salariaux, les revenus de la caféiculture sont également supplantés dans certaines régions par d'autres productions agricoles. Dans le reste du pays, seule l'absence de débouchés semble s'opposer à cette concurrence. Bien qu'étant une activité

---

(2) Cette culture ne sera cependant pas sans impact sur le système foncier.

(3) Depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les villages des îles et de certaines bordures côtières du nord et de l'est de la Grande-Terre, se livraient à la production de coprah (Doumenge, 1981). Cette activité ne concernait par conséquent pas la majorité des habitants de la Grande-Terre. La caféiculture marque de ce point de vue une véritable révolution.

(4) Cette "explosion spontanée" n'est en fait que la traduction du développement des rapports marchands induit par la guerre et la présence des troupes américaines. D'une manière générale, elle est la traduction locale de l'accroissement du volume des échanges internationaux après la guerre. Chauveau (1983 : 46) indique, pour la même période, le "développement 'spontané' et incontrôlable des plantations villageoises" de café et de cacao en Côte-d'Ivoire.

(5) Dans certaines régions, la caféiculture semble avoir atteint son extension maximale dès 1955 ; dans d'autres, le phénomène se poursuit jusqu'au début des années soixante (Saussol, 1979 : 343-348).

économique en net recul et peu compétitive, la caféiculture ne cesse de constituer une ressource essentielle pour nombre de ménages mélanésiens des zones à faible développement économique, notamment sur la Côte Est : “Vers 1955, le Service de l’Agriculture de la Nouvelle-Calédonie estimait à 6 300 ha les superficies plantées de caféiers dans le Territoire. Sur ce total, 3 100 ha se situaient dans les réserves mélanésiennes, dont 2 200 ha sur la Côte au vent. Vingt ans après, les Mélanésiens détiennent 2 100 ha sur les 3 000 ha encore en production. La caféiculture reste la spéculation agricole la plus forte sur les réserves.” (Doumenge, 1981).

Dans les propos tenus par les caféiculteurs mélanésiens, la diversité des situations, parfois très grande au sein d’une même aire – notamment entre localités de plaine et de montagne (Doumenge, 1975 : 18-5) – ainsi que les disparités individuelles aux plans foncier et monétaire, assignent des places différentes à la caféiculture. Entre le salarié délaissant ses caféières, et le cultivateur qui en tire l’essentiel de son revenu, les attitudes divergent. Les positionnements d’ordre économique sont partiellement recoupés par l’appartenance à des générations différentes, les jeunes des régions pourvoyeuses de main-d’œuvre se disant davantage intéressés par le salariat que par l’agriculture. En même temps, la récession minière et la crise économique, en contraignant certains salariés à se replier sur l’agriculture et la caféiculture, entraînent un renforcement du secteur rural. La prise en compte des déterminations économiques et des écarts entre les générations restitue alors leur cohérence à des propos contradictoires, visant, les uns à valoriser, les autres à dévaloriser le café.

La place assignée au café dans le discours peut également relever de représentations héritées du passé, parfois réinvesties à des fins actuelles. Toujours distinguée des cultures vivrières qui constituent le support de la vie sociale mélanésienne, la caféiculture, dévalorisante pour certains, perpétue pour d’autres l’identification du Mélanésien à la terre et aux ancêtres, et constitue “l’héritage des vieux” auquel il n’est “pas permis de toucher”. Cette vision qui renvoie le plus souvent à l’image d’un Mélanésien agriculteur à jamais, peut être sous-tendue par un arrière-plan plus ou moins explicite d’affirmation de la spécificité canaque, lié à la revalorisation de la culture mélanésienne et à la montée du nationalisme (6). La crise économique renforce une réinterprétation du passé opposant la vie stable du “temps des vieux” aux incertitudes du présent. Le café devient alors une valeur sûre, solidement ancrée à la terre, à l’inverse du salariat et de ses aléas. Cette revalorisation reste toutefois conjoncturelle, la place de la caféiculture résultant moins d’un dynamisme propre que de la faiblesse des autres secteurs d’activité.

## 2 Une culture mélanésienne : le café des vieux

*“Du temps des vieux, le café a été une culture coloniale, je sais. On a été recrutés pour travailler chez les colons. A l’époque, les Mélanésiens n’avaient pas la possibilité de cultiver le café, car c’était défendu de faire cette culture de rapport. C’est à partir de Meunier, qui était un capitaine des Affaires Autochtones, que les Mélanésiens ont été portés à la culture du café. A partir de là, ça a réduit l’importance de la culture caféière chez les colons. Jusqu’à la dernière guerre mondiale, ça a bien marché. Le café et le coprah, c’était la seule ressource des Mélanésiens. A l’époque, les grands chefs, ils ont un pourcentage sur le recrutement, sur tous les recrutements, que ce soit pour la route ou la barrière, et même le café. Le pourcentage était versé par les colons, bien sûr. Quand les Mélanésiens ont eu la liberté, en 1946, cette liberté a permis de quitter la terre, de quitter le café. Plus besoin de l’autorisation du chef.*

---

(6) La revalorisation de la culture canaque est une dimension centrale des rapports symboliques et politiques de ces dernières années. Impulsée par les indépendantistes pour certains desquels “le problème de l’Indépendance est posé à partir d’une recherche d’identité culturelle de la part des Mélanésiens avant de l’être en termes économiques ou juridiques” (L’Avenir Calédonien n° 771, 5 janv. 1979), cette revendication s’est traduite entre autres par l’organisation en 1975 du Festival Mélanésia 2 000, par la création de l’Institut Culturel Mélanésien, suivie de celle de l’Office Culturel Scientifique et Technique Canaque, et par la programmation pour la fin de l’année 1984 du Festival des Arts du Pacifique (qui fut annulée).

*“Les grands-chefs de l'époque ont encouragé à faire le café. Après le mariage, on était obligés de planter une parcelle de café. C'est pourquoi on a tous du café. Les Mélanésiens, avec la première récolte, ils ont vu que c'était très important d'un point de vue économique. Et puis les petits-chefs et les grands-chefs surveillaient tout ça, qu'il n'y ait pas un grain qui se perde. C'était du travail collectif, organisé par le chef de la tribu, dans chaque tribu. Le repas de midi était toujours collectif. Les chefs ont construit des séchoirs collectifs et acheté des dépulpeurs pour la tribu. Des jeunes étaient chargés de dépulper. C'était bien organisé, ça marchait très bien. Les chefs faisaient jusqu'à trois tonnes de café Arabica chacun. Ils pouvaient le faire, car le travail était collectif. Quand les colons ont vu que les Mélanésiens se développaient et qu'eux n'avaient plus personne, ils ont tout rasé pour faire de l'élevage. Les gens dans les caféries avaient même leur police pour voir qui entretenait, qui abandonnait. Les coupables passaient devant la justice coutumière et ils pouvaient se faire astiquer. Tout le monde obéissait dans la tribu à l'époque. L'ordre était sévère. Chaque jeune obéissait et on pouvait leur dire de ramasser. Aujourd'hui, avec la liberté, c'est plus possible.”*

Elu territorial, 63 ans.

*“Seulement le café, c'est véritablement le gagne-pain de la Côte Est. Ici on n'a plus le troca, on n'a plus le coprah ; reste, pour nous autres de la Côte Est, le café. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Il n'y a pas de débouchés.”*

Cultivateur, Elu local, 52 ans.

*“C'est bien de faire des cultures, car si on ne les fait pas, plus tard, il n'y aura pas d'avenir pour nous. La terre, c'est l'avenir.”*

Salarié (Travaux Publics), 56 ans.

*“Je pense qu'il est indispensable que les Canaques se lancent dans la culture du café. Pour l'instant, c'est la seule ressource qu'ont les Canaques pour subsister. Je pense que le café, c'est une ressource de tous temps, pour les Canaques uniquement. Les Canaques, actuellement, ils ne participent nullement à l'économie, ils n'ont pas de revenus, alors je pense que le café, les gens doivent en tenir compte. C'est un moyen pour tirer des ressources.”*

Cultivateur, 30 ans, études secondaires.

*“Notre grand problème, c'est le travail, c'est l'argent qui nous manque. Alors, on nous a expliqué que le pinus, c'est la possibilité de l'argent en restant sur place (7), comme le travail au Chalandage, ou au Nickel. D'après les renseignements fournis par les agents des Eaux et Forêts, c'était ça. Ils ont dit que tout cela est payé. C'est ça qui nous a décidés. Ceux qui ont pris des pinus, c'est ceux qui ont du terrain dans la réserve. Moi, j'ai signé pour 5 000 pieds, sur le séquestre. Mais comme c'est un terrain privé, le FADIL n'a pas le droit d'y travailler (8). Or, dans la réserve, je n'ai pas assez de terrain. Aujourd'hui, je ne regrette pas, parce que je peux faire du café sur le terrain du séquestre. Mais le café est plus important. Mes grands-pères, mes pères, ont toujours tiré leur principale ressource du café, et pour moi, je sais que le café est la seule ressource que je peux pratiquer dans la région. Le pinus est tout à fait nouveau. Mes vieux n'ont jamais gagné avec ça.”*

Cultivateur, 39 ans.

*“Si on travaille pour notre compte, c'est mieux. Autrement, il faut se lever à deux heures du matin pour rentrer à deux heures de l'après-midi. Il faut faire des rendements. Si on est à notre compte, on a plus de liberté. Si le café était rentable, je préférerais rester ici et faire uniquement le café. Si je gagne 300 000 francs en café, et que je suis libre de moi, je préfère rester ici (9). On fait trop d'heures à la mine. Si j'avais deux hectares de café qui rapportent bien, je resterais ici plutôt que d'aller à la mine.”*

Salarié (mine), 41 ans.

(7) Programme de reforestation sur terres lignagères.

(8) Les séquestres sont d'anciennes propriétés japonaises confisquées pendant la Seconde Guerre mondiale.

(9) Salarié sur mine rétribué 80 000 francs par mois.

*“Le travail salarié chez nous, c’est un passe-temps. Si la MFR (10) s’arrête, si les mines s’arrêtent, on retourne au café. Même les gens qui travaillent à Nouméa maintiennent toujours le débroussaie du café. Je fais faire la cueillette, même gratuitement, pour maintenir le champ. Le salariat ne vaut pas le travail de la terre, ça c’est notre vie.”*

Enseignant (MFR), 41 ans.

Bien que de manière fort relative, la conception mélanésienne de l’arbre peut interférer avec l’Opération Café, lorsqu’il s’agit de couper les anciennes caféières pour les remplacer par les nouvelles. En effet, couper un arbre est une opération délicate qui met en jeu les relations au surnaturel. Pour les Mélanésiens, vivants et morts participent d’un même univers et leurs interférences sont permanentes (11). Passé et présent forment une totalité qui s’inscrit dans le paysage au travers des récits, des toponymes, des minéraux et des végétaux, ou des produits de l’industrie humaine. Si tout arbre “inculte” est susceptible de se révéler la demeure d’un esprit (12), l’arbre “cultivé” est lié à celui qui l’a planté, de même que la case renvoie à celui qui l’a érigée. L’un comme l’autre ne sauraient alors être détruits sans précautions après la disparition de celui qui en fut à l’origine (13). La caféiculture comme les autres domaines de la vie sociale peut être prise dans les représentations relatives à la présence des morts, au continuum des générations et aux rapports entre les clans. Alors que l’appartenance lignagère et clanique et la dévolution foncière sont transmises en ligne patrilinéaire, l’identité conférée par le sang est celle du frère de la mère, transmise en ligne matrilinéaire. Participant de celui qui l’a planté, l’arbre participe de l’oncle maternel tout en demeurant la possession du patrilignage du neveu. Si un homme peut abattre un arbre qu’il a lui-même planté, l’on ne saurait détruire l’arbre d’un défunt sans passer par le frère de sa mère ou par le lignage maternel. Toucher à un arbre ou à la case d’un défunt c’est encourir la colère de l’esprit du mort ou celle de son oncle maternel. Mais l’efficacité de ces représentations dépasse la simple commémoration pour être constitutive des rapports sociaux : elles traduisent l’importance, pour la reproduction sociale, des liens de l’alliance de mariage entre les clans. La case, l’arbre, en rappelant d’où est “sorti” le père ou le grand-père, rappellent et réactualisent les liens d’affinité.

En tant que manifestation du défrichement, l’arbre marque les sites d’habitat et les droits fonciers. L’arbre est lié à l’ancêtre. En le plantant, l’ancêtre a défriché et donné un tertre (14) et une terre. Cette terre est celle du lignage. Ancêtre, arbre, terre et lignage, vivants et morts ne forment qu’une réalité en dehors de laquelle il n’est pas de vie sociale. Support de la mémoire, legs de l’ascendant, l’arbre est ce par quoi “l’on garde le souvenir” (15).

(10) Maison Familiale Rurale, enseignement agricole.

(11) Leenhardt, 1953.

(12) “Le défunt [...] aime à se retirer dans l’arbre, [...]. Que l’un des descendants de l’aïeul enfermé vienne un jour [...] à le frapper avec sa sagaie ou sa hache, une voix aussitôt se fait entendre, et un être nouveau, homme ou femme, sort [...] du tronc creux. Cette aventure banale est à l’origine d’un grand nombre de clans.” (Leenhardt, 1953 : 77.)

(13) “Quand meurt le maître de cet habitat [...], les descendants [...] laissent le défunt dans sa case, bouchent l’entrée de celle-ci et s’en vont ; ils iront ailleurs reconstruire ou restaurer quelque ancienne installation. Dès lors, le lieu de la case est interdit.” (Leenhardt, 1953 : 43.)

La participation et l’assimilation par analogie d’un individu à ce qui provient de lui, procède de la pensée mythique et la caractérise (Godelier, 1977 : 271-302). La relation entre un défunt et son habitat ne saurait de ce fait être abordée en termes de “propriété” ainsi que cela a pu être le cas : “Juste corollaire, la construction détermine la possession dans la pensée mélanésienne. Dès lors qu’un chef meurt, le siège de la chefferie doit changer, car son site reste dans l’au-delà la propriété personnelle de son promoteur.” (Doumenge, 1975 : 68.)

(14) Endroit surélevé portant les cases et les arbres associés à l’habitat (pins colonnaires, cocotiers, cordyligne, etc.).

(15) Godelier (1977 : 199-200) termine son article sur la monnaie de sel des Baruya de Nouvelle-Guinée en évoquant les barres de sel vieilles d’une génération qui demeurent au-dessus du foyer “langage muet qui raconte à chaque instant présent ce qui du passé ne doit pas vieillir”. L’arbre remplit une fonction similaire : “Un tumulus en pierres amassées sans ordre, un arbre planté à quelques pas de la case rappellera un événement, l’issue d’une guerre, la mort ou la naissance d’un chef” (Lambert, 1900 : 67).

*“Pour moi, le café c’est sacré, car c’est pas moi qui l’ai planté. Je veux garder, c’est le vieux qui me l’a donné.”*

*“C’est un respect envers nos vieux, parce qu’avant c’était la seule ressource, avec un peu de coprah. C’est dur d’arrêter. Ça rapporte pas grand-chose, mais on est gêné d’abandonner le café.”*

*“Pour moi, je ne pense pas qu’il ne faut pas couper le café des vieux ; peut-être est-ce une superstition ou quoi ? Ils ont peur de tomber malades ou quoi ? (16) Le vieux va revenir ? Dans les anciennes caféières, il y avait des endroits où il était défendu d’aller, par exemple des emplacements des cases des vieux. Les vieux souvent, ils se mettaient dans les endroits cachés. Quand ils étaient morts, on les enterrait là-dedans. Il y a des endroits où c’était défendu dans le temps, mais plus maintenant.”*

*“Le gars du Service est venu et m’a dit de couper mes vieux cafés. Je lui ai dit : attends, je vais réfléchir. Puis j’ai dit : non, il y a un terrain, on va le faire là-bas ... Ici c’est pas une bonne tribu, mais on ne peut pas partir. Je veux aller habiter là-haut sur la montagne où il fait moins froid, mais je ne peux pas. Mon vieux a habité ici, un autre père pour moi (17) a habité plus loin, mon grand-père, là-bas ... Je ne peux pas quitter la tribu.”*

*“J’ai abandonné, car la plupart des cafés étaient plantés sur de la bonne terre par mes vieux. J’ai abandonné pour planter des cultures. J’ai gardé un petit carré comme souvenir pour mes vieux. Selon la coutume, faut pas tout abandonner ce que les vieux font, pour pouvoir avoir une chance de continuer sur autre chose. On coupe pas ce que les vieux ont planté, par respect. Faut pas esquinter ce que les vieux ont fait, ou vous avez une poisse. C’est l’esprit du mort qui a planté. Si on garde les affaires des vieux, on se souvient toujours d’eux ; et en cas de difficulté, on aura toujours l’espoir d’être aidés par l’esprit sous une forme ou une autre. On peut rien faire car celui qui a planté est mort, donc on laisse à l’abandon. Pour utiliser une terre comme ça, il faut donner du tabac à un vieux de la famille qui retire le malheur. A ce moment-là, on peut couper, on redémarre à zéro. Les vieux disaient : il faut faire attention à la terre. On peut parler, mais il ne faut pas faire parler la terre.”*

*“Si l’on est sur une terre qui n’est pas à soi et que l’on coupe un arbre de son grand-père, il y a deux coutumes. La première est au propriétaire de la terre, pour éviter la maladie donnée par la terre. La seconde va à la famille maternelle du grand-père (18). C’est pourquoi, pour couper un arbre, il faut une coutume, voire deux. Et certains hésitent, car même une coutume ne règle peut-être pas le problème. Le café n’est pas un arbre local ; avec un coco, un kaori, les risques sont graves. Pour le café, c’est peut-être moindre, mais on ne sait pas. L’arbre est sacré, car c’est le souvenir des vieux.”*

---

(16) Maladie causée par un sortilège ; le locuteur appartient à une jeune génération.

(17) La terminologie de parenté ne distingue pas, dans ce cas, un ascendant de ses collatéraux. Un frère de père est un père.

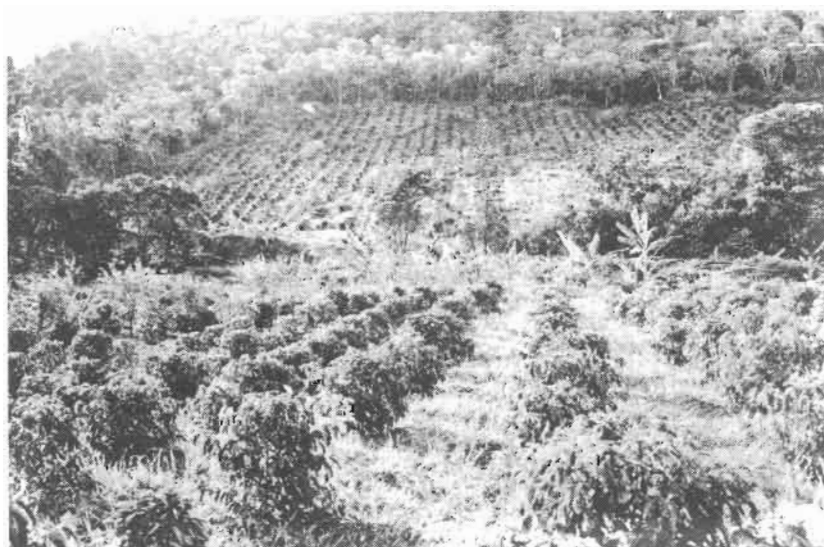
(18) Dans ce cas, le don coutumier doit être présenté à un homme du lignage maternel du grand-père, la coutume allant à l’oncle maternel de celui qui a planté.



Pépinière



Piquetage



Les plantations  
de Goyetta





Le café-soleil



### 3 Une culture de faible rapport

*“Pour le café il y a quatre quarts :*

*Le premier c'est pour les rats,*

*Le second c'est pour les oiseaux,*

*Le troisième c'est pour la bête qui est à l'intérieur (19),*

*Le dernier c'est pour le propriétaire – et comme on est beaucoup de propriétaires ...”*

Cultivateur, 69 ans.

En Nouvelle-Calédonie, la caféiculture n'a guère été le support de vastes plantations. Les caféières européennes issues de la colonisation Feillet “restent le plus souvent inférieures à 20, voire à 5 ha” (Antheaume, 1981)(20). La caféiculture mélanésienne quant à elle, concerne des superficies moins importantes puisqu'à “l'échelle du territoire, chaque caféiculteur possède en moyenne 1 ha de caféière réparti entre deux parcelles” (Doumenge, 1981). Le pluriparcellaire qui est la règle, prend toutefois des formes différentes suivant les terroirs et l'on “note seulement 8 % de plantations de plus de 2 ha dans les basses vallées de la Côte au Vent et 2 % dans celles de la Côte sous le Vent, contre respectivement 13 % dans les hautes vallées de la Côte Est et 8 % dans les hauts pays de la Côte Ouest” (Doumenge, 1981). En 1970, dans la commune de Canala, “205 unités caféières” inférieures à 50 ares totalisent 8 % de la superficie des terroirs caféiers mélanésiens alors qu'elles constituent “30 % de l'ensemble des plantations de la commune” (Doumenge, 1975 : 114). Les plantations comprises entre un demi-hectare et un hectare sont aussi nombreuses mais couvrent près du quart de la superficie totale ; celles comprises entre 1 et 2 ha atteignent le tiers de cette superficie alors qu'elles ne représentent que le quart des effectifs. Ce sont “les unités les plus représentatives” (Doumenge, 1975 : 114). Les “plantations de 2 à 3 ha et plus de 3 ha [...] intéressent chacune approximativement 20 % des superficies caféières” (Doumenge, 1975 : 114).

Dans la formation sociale non marchande, les inégalités dans le contrôle foncier sont le reflet des fonctions et statuts et n'entraînent aucune différenciation économique ni aucune accumulation (21). Elles sont congruentes avec les caractéristiques de l'organisation lignagère. La caféiculture se glissant dans le moule du foncier précolonial offre les bases d'une inégalité économique : “A la différence du jardin dont la superficie est en général liée à la qualité du sol et au nombre de bouches à nourrir, la taille de la caféière dépend étroitement du statut social traditionnel du planteur. Les chefs de lignage propriétaires-fonciers, les maîtres de terre, parfois aussi les maîtres des cultures (22) ou les chefs politiques sont bien nantis.” (Doumenge, 1981.) Ainsi des disparités parfois importantes existent-elles entre lignages d'un même clan ou de clans différents, entre lignées d'un même lignage ou individus d'une même lignée (Doumenge, 1975 : 119-122). La mise en réserve et la dépossession des lignages “étrangers” sont le substrat sur lequel se renforcent ces disparités.

La caféiculture mélanésienne se présente ainsi comme une culture aux faibles

(19) Le scolyte (*Stephanoderes hampei*).

(20) Saussol (1967 : 283) avance que d'“une façon générale en Nouvelle-Calédonie, c'est entre 5 et 20 hectares que se tiennent la plupart des plantations européennes”. A cette époque, la moyenne des superficies par planteur est de 12,2 ha à Canala et de 11,6 ha à Hienghène (Côte Est). Sur la Côte Ouest, elle n'est que de 5,7 ha.

(21) La production est alors uniquement dirigée vers l'autoconsommation et les présentations cérémonielles. Les cérémonies accroissent la production, mais celle-ci reste commandée par les besoins du lignage et de la chefferie. La production supérieure qui est le fait de certains lignages et qui échoit aux chefs (Guiart, 1981), est toujours l'expression d'une relation de statut et n'est le support d'aucune accumulation.

(22) Fonction d'un individu appartenant à un lignage donné et sur l'activité rituelle duquel repose la bonne fructification des tubercules. Dans les sociétés de Mélanésie, le rituel est une composante essentielle de la fructification et de l'organisation des travaux horticoles (Malinowski, 1974). Leenhardt (1953 : 59-70), met en évidence le même phénomène en Nouvelle-Calédonie.

superficiés, le plus souvent morcellées, et inégalement réparties entre les individus, en fonction de leurs positions statutaires et de leur âge. Comparée aux normes de la caféiculture européenne et indonésienne, c'est aussi une culture de faible rendement et de faible rapport (23). Malgré tout, les caféiers occupent entre 60 et 80 % de la surface agricole utile de la Grande-Terre, le reste allant aux cultures vivrières et aux jachères (Doumenge, 1981).

*"Quand on arrive à la fin de l'année avec ça, 150 000 francs (24), il reste peut-être 20 000 francs, ou des fois rien, quand on a retiré le riz, les vêtements, aller se promener. Le café, c'est bon si on paie plus cher, ou si on a un peu plus de terre peut-être."*

Cultivateur, 51 ans.

*"Nous, on reste là. Ceux qui sont aux Travaux Publics, à la mine, oui, pour eux ça va. Mais nous, non. Ceux-là, ils ont des sous. Avant, nous n'avions que le café ; on faisait le crédit annuel (25). Après la Deuxième Guerre mondiale, c'est l'argent partout. Alors, les gens, ils ne savent plus cultiver le café. Ils disent : c'est travail de coutume, ça (26). Ils nous regardent, nous les vieux avec les vieilles femmes : c'est trop de travail pour débrousser, ramasser. Les Américains ont introduit le colportage. On a alors trouvé qu'il était facile d'avoir des sous grâce aux colporteurs. On a fait la balance avec le travail du café, et on a trouvé que le café, c'était trop de travail. Mais quand même, on a maintenu quelques pieds. Le boulot pour nous, c'est les cultures vivrières. Le café, c'est l'argent (27). Mais maintenant, avec le prix du riz, 290 francs pour deux kilos de riz, c'est le prix de la touque (28). Ça tombe toujours à zéro. L'argent peut être obtenu à partir de beaucoup de choses. Pas besoin de faire trop de café, alors qu'avec les mandarines, les bananes, il y a moins de travail. Il y a trop de difficultés pour ramasser le café. Aujourd'hui, ceux qui font des dépenses, qui achètent des agglos, des tôles, c'est pas nous. On ne peut pas acheter des agglos, des tôles avec 290 francs la touque. Ceux qui sont salariés au Nickel, ceux-là peuvent. Mais pour ceux qui sont là à rien faire, on ne peut pas. On va toujours avoir la paille avec le torchis, la terre."*

Cultivateur, 60 ans.

*"Le café, ça ne paie pas. Pour nous, on est coincés. On le sait bien, qu'il n'y a que le café. Si on pouvait se lancer dans l'agriculture, l'élevage, on verrait. Mais ici, il n'y a pas assez de terrain. Si on avait de l'argent, on pourrait faire de l'élevage ... Ça ne paie pas, le café. On travaille beaucoup sur le café et, à la fin de l'année, on récolte 20 000 francs. C'est pourquoi les gens abandonnent le café. Ils vont travailler dans les mines et les établissements."*

Cultivateur, 38 ans.

*"Ici, on ne vend pas, pas même les bananes. C'est trop loin pour le colporteur de faire le tour à Nouméa. Y a juste le café qu'on vend ici. Ici c'est perdu, c'est trop loin pour le colporteur. Pour le café, ça va si on fait une tonne chacun. Mais six cents kilos, c'est pas assez. Ça va pour un célibataire. Mais marié, maintenant, ça coûte cher, le riz, le sucre."*

Cultivateur, 59 ans.

(23) Un hectare de Robusta (superficie moyenne) produisant en milieu mélanésien de 300 à 400 kg, son revenu maximal serait en 1980 de 80 000 francs.

(24) Valeur de la récolte de 1980. La plupart des caféiculteurs n'atteignent pas ce revenu.

(25) Café cédé aux Maisons de commerce contre un avoir pour l'achat de marchandises.

(26) L'expression "travail de coutume" est habituellement utilisée pour désigner les activités valorisées de la vie sociale traditionnelle. Dans le cas cité, il y a inversion de sens, l'expression prend une connotation péjorative.

(27) Opposition entre l'igname et l'entraide coutumière d'une part, le café et le travail rémunéré d'autre part.

(28) En 1981, la touque de café mûr de la variété Robusta est payée 290 francs à Canala, 360 francs à Poindimié.

## 4 Les effets de la crise

Première activité économique du Territoire, la production métallurgique et minière du nickel qui représente la quasi-totalité des exportations est sévèrement touchée par la récession. La Société Le Nickel (SLN), principale productrice (29), voit par rapport à une capacité de 90 000 tonnes "sa production chuter de 71 000 tonnes de nickel contenu en 1975 à 51 000 tonnes en 1977 et 37 000 tonnes en 1978" (30) (Dupon, 1981). Entre 1977 et 1978, les exportations de minerai chutent de plus d'un million de tonnes, passant de 2,6 à 1,5 million de tonnes ; dans le même temps, les prix qui étaient de un dollar soixante-huit le kilo de métal contenu au début de 1977, tombent en dessous du dollar à la fin de l'année 1978 (Dupon, 1981). Cette baisse de la demande et cette dégradation des cours sont suivis de nombreux licenciements. De 1980 à 1981, les effectifs sur mine de la SLN passent de 927 à 828, soit une diminution de 10,89 % (Rapport annuel du Service des Mines et de l'Energie, 1981 : 64). Au 31 décembre de l'année suivante, ils ne sont plus que de 738 ; la baisse annuelle est de 10,86 % (Rapport annuel du Service des Mines et de l'Energie, 1982 : 69). Entre 1980 et 1982, 20,38 % du personnel ont été débauchés. Les licenciements s'accroissent l'année suivante avec la mise en application du plan de restructuration. En décembre, les effectifs ne sont plus que de 512 personnes (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984 : 37). De 1980 à 1983, 415 personnes ont été débauchées, soit 44,76 % des effectifs initiaux.

Les propos qui suivent ont été recueillis près d'un centre minier qui, de 1980 à 1982, n'a compté aucun licenciement.

*"Le nouveau café, ça se présente bien, mais l'Agriculture n'a pas assez travaillé pour faire comprendre aux gens. Il n'y a pas d'ombrage, donc il y a moins de travail. Les jeunes d'aujourd'hui, ils ne veulent pas travailler le café, mais maintenant avec la crise, il faut revenir en arrière."*

Cultivateur, 61 ans.

*"Les parcelles de nouveau café permettront à mes enfants de travailler à leur sortie de l'école, en attendant de trouver un emploi. Et les revenus du café me permettront de pousser mes enfants dans les études. Ça va suffisamment améliorer ma situation, si Mitterrand ne change pas l'Opération Café. Je crains qu'il ne pousse pas l'opération comme l'ancien Président. Comme il n'y a pas de travail, pas d'embauche, pas d'argent, l'Opération Café est la seule solution pour me dépanner."*

Cultivateur, 37 ans.

*"Il faut encourager le café. On ne sait pas si demain ou après-demain, ils ne vont pas arrêter les mines. Ça c'est quelque chose qu'on n'a malheureusement pas vu ; et on n'a pas entretenu le café. Il faut garder le café, ça reste sur la terre, et ça ne part pas avec la Société Le Nickel."*

Salarié (mine), 35 ans.

*"Le nouveau café, j'y ai pensé, mais j'ai pas de place. C'est surtout pour mon avenir ; car pour le moment, ça va. Je travaille à la mine, mais pour combien de temps ? C'est pourquoi, je pense peu au café. A Népoui (31), ils ont prévu je ne sais combien d'années de travail. Ça n'a pas tenu dix ans, le personnel est diminué. J'ai peur que d'ici quelques années, ça se passe ici aussi. Si je suis parmi les licenciés, comment je vais gagner ma vie ?"*

Salarié (mine), 39 ans.

(29) En 1979, la SLN a fourni 83 % des exportations du Territoire (Dupon, 1981).

(30) A la suite d'une grève prolongée cette dernière année.

(31) Centre minier de la Côte Ouest.



# **LES ASPECTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE L'OPERATION CAFE : LES ENJEUX DU CHANGEMENT SOCIAL**

## **1 L'environnement politique**

L'Opération Café tire l'ampleur de ses objectifs et de ses moyens financiers de son insertion dans le Plan gouvernemental de développement économique et social à long terme. Opération politiquement constituée, destinée de par son envergure à apporter une réponse à une situation de crise économique et politique, la relance de la caféiculture intéresse dans ses aspects caféicoles un certain nombre de groupes sociaux, et touche, au-delà, à des domaines concernant l'ensemble de la population. Traversée dans sa genèse et son déroulement par la remise en cause du rapport colonial, l'Opération Café suscite parfois chez les caféiculteurs mélanésiens des prises de position dont les enjeux, portés par les partis politiques, sont ceux de la répartition du pouvoir économique et politique entre les ethnies, et du contrôle des transformations du secteur agricole mélanésien où s'ancre la représentation commune de l'identité culturelle de l'ethnie. Pour les indépendantistes mélanésiens, les transformations doivent être contrôlées de manière à préserver la spécificité culturelle, support de la conquête du pouvoir politique et de l'instauration d'un "Etat canaque". Aussi l'objectif assigné est-il autant le contrôle de la commercialisation que celui de la production. De leur côté, les partis politiques conservateurs approuvent en général l'aide apportée au milieu mélanésien à la faveur de l'opération, sans que celle-ci fasse l'unanimité. Certains estiment que les subventions ne bénéficient pas assez au colonat européen ou que la part restant à la charge du Territoire excède ses possibilités. Pour d'autres, l'avenir et la rentabilité de l'opération face aux fluctuations des cours mondiaux du café et face à une éventuelle reprise minière, apparaissent incertains.

L'Opération Café donne rarement lieu à des discours politiquement constitués de la part des caféiculteurs mélanésiens. Ceux qui suivent ont été recueillis auprès de militants et de dirigeants.

Pour la tendance conservatrice, l'Administration propose aux Mélanésiens un modèle de société et des processus de développement adéquats. L'évolution économique apporterait la solution aux problèmes des transformations sociales, lesquels relèvent d'options techniques et financières. Ces transformations ne seraient soumises à aucun préalable politique et l'Opération Café pourrait jouer un rôle moteur, en contribuant à l'intégration du monde mélanésien dans une société calédonienne qui se situerait dans le prolongement de la situation actuelle. Les Services Techniques sont alors investis d'une fonction qui dépasse la simple assistance technique : la promotion économique qui doit amener à la parité avec le monde occidental est subordonnée à l'acquisition des connaissances technologiques. Le maintien sur le Territoire des différentes ethnies est perçu comme un des éléments essentiels de l'avenir politique ; et une attention particulière est apportée à la commercialisation, pour éviter que le secteur privé ne succombe sous l'action conjuguée des groupes de producteurs appuyés par l'Administration et des mouvements nationalistes.

*“Le Conseiller chargé du développement rural veut aider les Mélanésiens à se développer. Ça a été quelquefois freiné par les problèmes fonciers. Mais lui, il a l'intention de développer le milieu mélanésien. D'ailleurs, c'est un programme RPCR-FNSC (1). Je suis d'accord pour chercher à ce que les Mélanésiens prennent part totalement à l'économie de ce pays. Ils prennent déjà totalement part à la politique de ce pays. On hurle plus que les Européens ... Mais si vous voyez la télévision, c'est toujours difficile pour nous de discuter sur un problème économique. A Nouméa, sur 60 000 habitants, il n'y a pas un Mélanésien qui se met commerçant. Il y a des Tahitiens, des Chinois, des Wallisiens, mais pas un Mélanésien. On peut dissocier deux choses : le problème mélanésien loyaltien et le problème calédonien. Eux, les Loyaltiens, c'est pas la même chose. Ils n'ont pas été colonisés. Ils veulent écarter certains problèmes. Le LKS (2), son Président est de Maré ; le FULK, son Président est de Tiga ; ils ne voient pas le problème comme les Mélanésiens de la Grande-Terre. Le FULK et le LKS ne peuvent pas faire de café chez eux, alors ils écartent le problème du nouveau café, car ça c'est un problème calédonien. Le but de la réforme foncière c'est d'abord de permettre aux Mélanésiens de se développer ; et puis après, bien sûr, de développer les autres ethnies, comme les Wallisiens – car eux, ils sont installés définitivement.*

*“On peut parler d'Indépendance ; mais tout ça, c'est des mots. Il y a d'abord un problème économique. Il faut d'abord l'Indépendance en soi. Rien ne tombe du ciel. Les Mélanésiens se font un peu des illusions pour l'Indépendance canaque. Qu'est-ce que c'est ? Je vous pose la question. Mais c'est mon problème, car je suis Mélanésien.*

*“L'indépendance, c'est que des mots. L'Etat investit tous les ans 26 milliards de francs CFP au profit de 140 000 individus. Demain, si on a l'Indépendance, il faut trouver 50 milliards. La population active n'est que de 35 %. Il y a 54 000 élèves. Comment allons-nous faire face ? Dans notre région, l'agriculture perd de plus en plus, car c'est une région minière. Avec la retraite, la mutuelle, le salaire, tous ces avantages, ça tue l'agriculture. Les Mélanésiens, ils voudraient aujourd'hui compléter l'agriculture et faire de l'élevage, du reboisement avec l'aide du FADIL. Les jeunes couples, si le mari travaille au plan Jaquet (3) et s'ils ont sept, huit enfants, il y a de l'argent qui tombe du ciel tous les mois, ils touchent les allocations. Le parti RPCR est pour les allocations : c'est un problème électoraliste, on peut pas être contre. Mais à l'heure actuelle, il y a combien de jeunes qui traînent à Nouméa ? Et tous les produits qui poussent chez nous, on les importe. Les gens ne croient pas qu'on puisse vivre avec l'agriculture. Y a beaucoup de jeunes, s'ils avaient un hectare de café, un hectare de verger, un hectare de manioc, ils gagneraient plus qu'un gars qui a 200 000 francs par*

(1) Rassemblement pour la Calédonie dans la République, droite ; Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne, centriste.

(2) Libération Kanak Socialiste, scission du Parti de Libération Kanak (PALIKA).

(3) Plan de lutte contre le chômage.

mois, car le reste est dépensé en consommation. Il faut maintenir le café, car on peut exporter le café. De Ponérihouen au Nord, les gens ont maintenu leur café. Le Nord de la Côte Est ne vit que de café. Nous, à l'AICLF (4), avec Louis Wetta, on a toujours défendu avec acharnement le café à l'Assemblée. A travers l'association, on a encouragé les jeunes à développer la culture cafetière en Calédonie. C'est la culture qu'on défend, car ça porte profit aux Mélanésiens. C'est inscrit sur notre programme depuis la création.

"Le GAPCE (5), on croyait que ce serait un organisme qui, de plus en plus, aiderait les Mélanésiens. Mais de tous les producteurs de café, il n'y a pas un Mélanésien au Conseil d'administration. La touque, qui compte à peu près sept kilos de café en cerises, rapporte deux ou trois kilos de café marchand. Dans le dernier calcul, entre le café en cerises et le café en parche, tout se passe en-dehors de la responsabilité du producteur ; le reste, il ne sait plus comment ça se passe. Il y a des choses qui m'échappent dans l'organisation du GAPCE. Le GAPCE est aussi devenu commerçant, ils vendent du sucre et tout ça. Je ne suis pas partisan des ventes du GAPCE. On est à une époque critique. Voyez Canala ! A l'heure actuelle, les commerçants, les colons de l'intérieur, se découragent. Ils voient le tabou au bout de la propriété, ou bien leur bétail a été tué. Si le GAPCE assure le relais pour les Mélanésiens, je suis d'accord ; mais si les commerçants ferment, je ne suis pas d'accord. Après, les commerçants et les colons vont s'en aller, et on va se retrouver comment ? Il faudra acheter ailleurs, en prenant le V.L. (6), pour aller à 8 km de là ! Voilà le problème. Je ne suis pas pour faire la concurrence au commerce. Le commerçant, s'il voit son chiffre d'affaires baisser, il ferme la porte ; c'est mon inquiétude pour l'avenir de l'intérieur. Je défends la cohabitation dans ce pays. Il n'est pas question que les Européens nous laissent tout seuls : car alors, c'est la guerre clanique. Et puis, ça pousse les commerçants à créer un syndicat. Avec l'ancien gérant, le GAPCE a vendu des tôles, du bois, etc. Il n'y a pas eu de réaction des commerçants, car ils ne vendaient pas ça dans les rayons. Le GAPCE a eu un découvert de 9 millions. La gérante actuelle a repris le GAPCE, et soi-disant que ça marchait bien. Et puis l'année dernière, ils ont voulu vendre des marchandises, et les commerçants ont formé un syndicat des commerçants de la Côte Est. Ce syndicat ne concerne que les Européens. Ça pousse les Européens à se regrouper. Le GAPCE, c'est un groupe mélanésien qui veut essayer de concurrencer les Européens. C'est pourquoi les Européens ont formé un groupe en bloc. Le problème de la Côte Est, c'est le nôtre. La gérante du GAPCE est femme de fonctionnaire, elle est là pour un temps. Quand elle partira, qu'est-ce qu'elle va nous laisser ? Des difficultés ? Mon point de vue n'est pas politique, il est économique. Il faut regrouper toutes les ethnies de la Côte Est pour créer quelque chose ensemble. Il faut que les Mélanésiens soient intégrés dans le secteur économique. Ça, c'est le problème dans l'immédiat. On est une société de consommation, c'est fait. Toutes les habitations sont éclairées, il faut payer l'électricité. Avec la colonisation et l'autorité coutumière, on était groupés. A l'heure actuelle, on est individualisés. Les jeunes qui reviennent de Métropole se lancent dans la politique. La colonisation ceci, la colonisation cela ; mais pas un seul ne travaille pour notre groupe. Ils n'ont pas essayé de créer des coopératives par exemple, et d'être responsables. Des coopératives, il y en a, mais il n'y a pas de responsables capables. La responsabilité de la comptabilité échappe aux Mélanésiens. Je veux pas politiser les choses, c'est un problème de la Côte Est. Je parle au niveau de la paix civile. L'attitude du GAPCE correspond à ce que veut l'UC. Si le GAPCE se développe plus, c'est un moyen de faire partir les Européens. Les Hienghène créent Hienghène-coop. Peut-être vont-ils fusionner avec le GAPCE ? Sur un plan politique, ils ne sont peut-être pas d'accord ; mais sur un plan commercial, c'est possible qu'ils se retrouvent.

(4) Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français.

(5) Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est.

(6) Voiture légère.



*“Avec le café, je pense qu’il ne faut pas supprimer complètement ce qui existe. Si on supprime totalement les anciennes méthodes, et que la sécheresse arrive, si les gens n’ont pas les moyens d’arroser, ça portera atteinte aux cafés sans ombrage. Mais je suis pour l’Opération Café, je l’ai approuvée. Je fais confiance aux techniciens, il faut toujours leur faire confiance, ils ont la méthode. Maintenant, de plus en plus, quoi qu’on pense, on a besoin de techniciens. Aujourd’hui, il faut planter suivant l’alignement et l’écartement, pour entretenir mécaniquement. Les techniciens nous ont appris la rouille ; où il fallait planter l’Arabica, le Robusta. Tout ça, c’est des problèmes techniques. Aujourd’hui, on plante des bananes avec les engrais, on met des produits sur les ignames, car il y a des bêtes qui les attaquent. Qui peut nous apprendre ça ? Les techniciens. Depuis nos ancêtres, on a toujours cultivé au même endroit, sans enrichir la terre, mais il arrive un jour où la terre est fatiguée. Pour la coutume, on peut avoir un champ d’ignames à part (7). L’autre champ pour la vente, on peut le travailler mécaniquement et mettre des engrais. Y a certaines choses qu’on peut développer. Mais suivant les conseils techniques, car nous, on ne sait pas. C’est tout ça qu’on attend de la part du Service de l’Agriculture.”*

L’Union Calédonienne, quant à elle, juge l’Opération Café de façon plus pragmatique. Encouragée où elle réussit, elle est reprochée à l’Administration comme une intervention technocratique là où elle échoue. Dans l’ensemble cependant, l’opération est bien accueillie, étant donné les résultats qu’elle obtient sur la Côte Est. Pour ce parti, l’opération peut être utilisée pour asseoir de nouvelles formes d’organisation du travail ainsi qu’une refonte radicale des systèmes de commercialisation. Mais dans le cadre d’une lutte politique qui met l’accent sur la nécessité de regagner une autonomie économique, l’accent principal en matière de production agricole est mis sur la préservation et le développement des cultures vivrières, support d’une plus grande liberté politique. La caféiculture intensive doit alors s’insérer dans un système agricole appelé à se développer globalement, et contribuer à l’accroissement des transactions du secteur rural mélanésien, dans une organisation socialisée de la production et de la commercialisation. Parce qu’elle est grande consommatrice de main-d’œuvre, la caféiculture intensive peut permettre de restaurer, en les transposant, les relations d’entraide précoloniales. Le salariat serait alors placé sous le contrôle communautaire, et la commercialisation s’effectuerait par des coopératives contrôlées par les producteurs, de manière à entamer les positions du secteur commercial privé.

*“Pour le café, je crois que l’UC n’a jamais donné de position officielle. La position officielle de l’UC, c’est davantage sur le développement : comment développer sa région. En général, dans notre boulot, on a un a priori défavorable à toutes les opérations télécommandées ; mais on se dit que dans la mesure où les gens disent que c’est bon pour eux, on les encourage à profiter de la situation. Mais on ne donne pas de blanc-seing à une opération télécommandée. D’ailleurs, il vaut mieux pas trop se mouiller, parce que tout à l’heure ... Je vois que si on avait pris une position pour cette Opération Café, ou contre, on serait embêtés maintenant vis-à-vis de certaines régions ! On ne peut pas être d’accord avec le Service, là-dessus. Nous, on est pour la réalité des gens ; lui, il regarde les statistiques. Il dit : il y a eu tant d’opérations programmées pour cette année, il en faut tant pour telle autre. Finalement, il ne regarde pas si les opérations ont réussi ou si elles n’ont pas réussi.*

*“Pour l’Opération Café, il y a eu deux tendances à l’UC. Quelques-uns disent : le café, c’est une culture coloniale, ce sera donc le fiasco. D’autres, c’est une culture importée qui n’est pas entrée dans une tradition mélanésienne (ce qui est peut-être faux,*

---

(7) Ignames destinées aux présentations cérémonielles des coutumes de mariage, deuil, etc.

parce que je crois que le café est quelque chose qui est devenu mélanésien). Mais depuis qu'on a mis le café ici, ça a toujours été le fiasco. Les Canaques ont fait du café, d'accord ; mais finalement, ils ont tout laissé tomber, parce qu'il y a eu la mine et que le café ne rapporte rien. Les colons ont fait du café aussi, et ils ont employé pour leurs caféries de la main-d'œuvre indonésienne, sous-payée. Alors nous, on dit : si c'est pour faire du café pour trouver le même système, c'est pas la peine. Le café demande beaucoup de main-d'œuvre, et aujourd'hui ça ne paie pas. Le problème, pour ceux qui ont cette position, c'est que le café se vend à l'heure actuelle sur le marché international à cause de ce qui s'est passé au Brésil (8). Mais à l'avenir, on ne sait pas ce qui va se passer. L'autre tendance de l'UC, ça a été : on est pour le café, mais que ça ne soit pas une monoculture. On a dit aux gens : autant profiter d'un investissement que veut l'Administration, pour pouvoir mettre en valeur une partie de vos terres. Et je vois nos gens, par exemple dans un coin comme Vieux-Touho où les expériences ont été bonnes, ne regrettent pas aujourd'hui de s'être lancés dans cette Opération Café. Maintenant, dire que l'Opération Café garantit le développement dans le pays, nous, on ne le croit pas. On dit que c'est une opération qui peut aider au développement, mais on pense que le développement doit passer par la réalité des gens. Peut-être que dans dix ans, on se rendra compte que le café c'est l'avenir du pays, et on va peut-être étendre ces cultures. Mais je dis, pour l'instant, nous, on a surtout dans l'esprit le fait que les gens, il faut pas qu'ils abandonnent leurs cultures traditionnelles pour ne faire que du café. On pousse nos gens à planter d'abord pour leur autosuffisance. Et on les pousse de plus en plus à la création de coopératives. On va dépasser le stade de l'autosuffisance, et c'est un phénomène nouveau. Pour nous, c'est une politique de l'UC : le Mélanésien jusqu'à présent n'avait qu'une économie de subsistance, mais nous, si on parle Indépendance, il faut déjà qu'on pense économie de marché. Mais ce que nous voulons, c'est une économie de marché qui maintienne le développement de tout ce qui est culture traditionnelle, vivrière, et même qui développe ces cultures. Mais la mentalité donnée par l'école, c'est d'être salarié, d'avoir un salaire ; et la notion de revenus est liée directement à la notion de salaire. Et je vois cela chez les jeunes. Ils disent : moi je préfère aller travailler sur la route avec un entrepreneur, parce que je suis rémunéré, j'ai mon salaire. Mais travailler la terre, chez eux, non. Nous, à l'UC, nous sommes maintenant pour un autre point de vue. C'est important pour le développement de l'agriculture, et puis pour éviter que demain on fasse les erreurs de certains pays d'Afrique par exemple, qui ont laissé de côté leur économie de subsistance, pour se lancer dans le cacao ou dans le café.

“Le nouveau café, ça va impliquer beaucoup de main-d'œuvre pour la récolte. C'est pour ça que nous disons que nous ne sommes pas contre le café. Dans la mesure où c'est pris en charge par des coopératives, où ça socialise les gens, nous, on est pour. Le nouveau café oblige à de la main-d'œuvre, alors que l'igname n'oblige pas à de la main-d'œuvre, le taro non plus, ni même les agrumes. Pour cueillir leurs oranges, les gens n'ont pas besoin de main-d'œuvre, c'est eux ou leur famille qui le font. Mais le nouveau café mûrit presque en même temps. Et là, s'il n'y a pas de main-d'œuvre, c'est le fiasco. C'est dire qu'on est obligés de compter sur les autres pour aider. Si moi je produis du café, je ne suis pas tout seul, j'ai tous les gens qui viennent pour cueillir mon café ; et moi je vais cueillir avec eux, chez eux. C'est un genre d'entraide. Mais ce travail sera pris en charge par les coopératives. Autrefois, on pouvait demander aux gens un service qui était pour la collectivité, les gens le faisaient bénévolement. Aujourd'hui, les gens disent : nous, si on travaille, on veut être payés. Vu la mentalité, il faudra établir le système de salaire. Mais il faut travailler avec des coopératives. Il faut qu'il y ait une chaîne de coopératives, qu'elles s'entraident entre elles. On dit que si les gens ne sont pas d'accord pour se mettre en coopératives, c'est le fiasco ; ça restera la loi de l'import-export, qui a toujours été le gros roi. Pourquoi Ballande a tant de terres aujourd'hui ? C'est parce que les colons se sont endettés, puis Ballande a saisi les terres

---

(8) Les gelées qui ont fait grimper les cours du café.

*pour rentrer dans ses fonds. Ou bien, on se dit qu'on continue le même système, et puis c'est Ballande qui fait la loi ; ou bien, on décrète qu'on déclare la guerre économique. Oui, c'est un combat. Je crois que c'est un combat politique. Et ce combat, c'est grignoter le pouvoir économique. C'est pas un combat à court terme, c'est à long terme. Il faut mobiliser nos gens, ce qui montrera qu'il y a les bons et les mauvais, parce que ceux qui ne rentrent pas dans le combat ne sont pas bons. Nous, nous disons que notre combat pour l'Indépendance, il commence là, à ce niveau-là, au niveau de la production et de l'achat. La chose intéressante du GAPCE, c'est qu'il a essayé de lutter contre l'import-export. C'est l'expérience du GAPCE, je crois, qu'il faut retenir. C'est que, en allant acheter du café, il a essayé de faire venir des produits pour les vendre à un taux beaucoup plus intéressant que chez les commerçants. Donc ça, c'est une expérience du GAPCE qu'il faut garder. Pour ça, on est pour l'opération du GAPCE.*

*"Avec les Groupements, c'est l'Administration qui, par l'intermédiaire du Service de l'Agriculture, a mené les affaires ; et les gens n'ont pas été intéressés. Si je prends un exemple comme Canala, il y a un Groupement de producteurs de café, et les gens ont boudé le Groupement, pour des raisons politiques ; et ils ont continué la vieille méthode de récolte d'anciennes caféries, et continuent à le vendre chez Ballande. C'est que l'Agriculture s'est appuyée sur un certain nombre de gens de la droite, or tous ceux de la gauche ont dit : nous, on marche pas. Et ces gens de la droite se sont davantage occupés de certains individus, et n'ont pas vu assez l'aspect collectif. Je crois que c'est la raison essentielle du fiasco. Il y a eu trop d'histoires là-dedans ... Je vous le dis, même pour la collecte du café, il y a eu des combines. Je viens ramasser le café chez vous, vous êtes un copain à moi, et moi, gérant, je vous paie tout de suite. Toi, tu es d'un autre parti politique, tu attendras le mois prochain. C'est ce genre de choses qui a fait que les gens se sont coupés pratiquement du Groupement. C'était du copinage politique. Cela a fait que les gens se sont désintéressés, même des programmes genre Opération Café. Ce que je disais à propos de Canala, je le dis à propos du GAPCE aussi, mais c'est beaucoup moins qu'à Canala. Je pense qu'un type comme le chef de l'Opération Café a beaucoup travaillé pour le GAPCE. Avec l'IFCC, il a aidé le GAPCE à mettre la main sur le café, qui est la grosse production de la région. Ça n'a pas été le cas sur Canala. C'est ce qui a fait que le GAPCE a bien marché. Et puis, il a été aidé financièrement ; à un moment donné, ils étaient à trois millions de déficit, c'est l'Assemblée qui a renfloué. Là, il ne faut pas être trop rigide. Le GAPCE, à mon avis, peut très bien marcher, même si ce sont des hommes de droite. C'est pas une question d'avoir des hommes à nous. Vous savez, la politique du copinage peut très bien se faire d'un bord ou de l'autre ... Seulement, disons que ces Groupements, comme le GANO (9), le Groupement de Canala, le GPI (10), le GAPCE à la limite, sont tenus par certains hommes qu'on n'aime pas. Ou bien on rentre dans ces Groupements, on les noyauté, et puis on change les hommes, pour que ces Groupements s'intéressent davantage à l'ensemble de la population. Ou bien alors, on crée quelque chose de parallèle. Pour le cas du GAPCE, il y a déjà Pouébo qui a créé sa coopérative, et Hienghène qui lance Hienghène-Coop."*

La tendance marxiste du mouvement indépendantiste rejette l'Opération Café et demande à ses militants de la combattre. Selon son analyse, l'opération vise au maintien de la présence coloniale et à une plus grande intégration des Mélanésiens dans l'économie capitaliste. L'accroissement de la productivité ne servirait qu'à renforcer les structures dominantes dans leur pouvoir économique et politique, entraînant la désagrégation de la société mélanésienne. L'Indépendance est l'objectif prioritaire et le préalable à toute intervention économique, en vue de l'édification d'une société reposant sur des rapports socialistes. L'accent est mis sur la conscientisation et la lutte politique.

(9) Groupement Agricole du Nord-Ouest.

(10) Groupement des Producteurs de l'Intérieur et des Îles.

*“Puisqu'on m'a demandé de dire ce que je pense des opérations lancées par l'Administration, Kanak que je suis, je veux m'efforcer de parler dans cette langue qui n'est pas la mienne.*

*“Peu de Kanaks ont accepté ces opérations. Parmi eux, beaucoup n'ont pas fait de bonnes affaires, je dirais même que beaucoup échouent. La question que je vais poser est la suivante : pourquoi, en gros, ces opérations café, reboisement FADIL, ont été rejetées par la majorité des Kanaks et n'ont pas tellement réussi chez le peu de Kanaks qui ont accepté ? Pour moi, au-dessus de tout ça, ça va faire bientôt cent-vingt-neuf ans que la France a dit à ces grandes nations, qui parcouraient au siècle dernier les océans à la découverte et faisaient main basse sur les terres lointaines, que la Nouvelle-Calédonie (qui était la Kanakie) est devenue “fille de la mère patrie”. Je voudrais dire que malgré plus d'un siècle de présence, nous, la majorité des Kanaks (82 % au Front Indépendantiste), nous n'avons jamais dit oui à la France. La preuve, elle est là. Toute cette révolte, d'Ataï et de Noël, et de nos jours, la majorité des Kanaks revendiquant leur indépendance nationale (11).*

*“Revenons à ces questions d'Opération Café, reboisement FADIL (Caisse de bienfaisance pour financer ces opérations) ... Je suis sûr et certain que si demain le gouvernement socialiste ne nous comprend pas, il va pondre d'autres opérations de ce genre. Ces deux opérations, café et reboisement, ont été étudiées exprès pour faire croire aux Kanaks qu'on s'occupe d'eux. Alors, un Kanak inconscient se dira : peut-être que la France a pitié du peuple Kanak, qu'elle veut le sauver, assurer sa survie ; il faut commencer à faire comme le Blanc pour que nous ayons un rendement. Mais un Kanak conscient se dira : ces opérations café et de reboisement, c'est pour mieux ramener le Kanak à s'affairer dans son petit monde naturel qu'est sa réserve. Du fait qu'il aura sa petite cafèrie, sa petite forêt, dans son petit lopin de terre de sa réserve, le Kanak restera toujours agriculteur de naissance. Alors que souvent on se dispute dans la réserve, pour un petit bout de terre. Dans le système capitaliste, l'Administration, pour tromper le Kanak et résoudre la question du chômage, va d'abord garer le Kanak dans une école comme la MFR, en prétendant qu'avec des techniques modernes on peut produire le double sur le petit lopin de terre de la réserve. Pour moi, qu'est-ce que le Kanak va produire ? C'est vrai, il va peut-être doubler sa production. Mais qu'est-ce que ça représente cette double production sur un petit lopin de terre ? Ça ne suffira peut-être même pas à faire vivre uniquement sa famille. Ces petits Kanaks, remisés dans ces centres d'orientation MFR, resteront toujours des agriculteurs. Pourquoi des agriculteurs ? Parce que le mot agriculteur, c'est simplement pour abaisser le Kanak ; ça veut dire sans fortune, sans métier, un vaurien, et c'est pour cela que le Kanak est la plupart du temps un chômeur. N'est-ce pas pour cela qu'on crée ces deux opérations café et forêt ? Vu sous cet angle, on veut une fois de plus faire croire aux Kanaks qu'on s'occupe de leur sort, et en réalité on veut maintenir le Kanak en tant qu'être inférieur, en le muselant de quelques miettes du gros gâteau sorti de sa vraie terre. Je voudrais dire qu'on veut museler le Kanak qui, depuis un siècle de souffrance, cherche sa place au soleil en revendiquant son indépendance nationale. Je voudrais dire qu'en choisissant ces deux projets café et reboisement, l'Administration veut continuer à maintenir le Kanak dans une situation naturelle, une situation qui n'évolue pas vers la société progressiste. Le Kanak a raison de se méfier, car les agents de la France n'ont pas encore avalé qu'il faudra décoloniser un jour. Je voudrais dire que le mot décolonisation n'est pas uniquement national, il est aussi international, et s'étend au Pacifique. Je veux dire que demain la société du Pacifique sera là. Qu'on le veuille ou non, la Kanakie sera indépendante. Non pas dans un système capitaliste, mais dans un système socialiste et révolutionnaire.” (12)*

(11) Le soulèvement de 1878 dont Ataï fut un des meneurs, est le plus important des multiples soulèvements survenus au siècle dernier. Celui de Noël, en 1917, est le dernier.

(12) Ce refus de l'Opération Café entre en contradiction avec les avantages matériels que peuvent en tirer les agriculteurs. Il a de ce fait du mal à s'imposer. Voir en annexe le récit d'une telle intervention.

Malgré le renforcement, ces dernières années, des motivations et des activités politiques, la politique n'occupe encore qu'une place secondaire dans la vie sociale des Mélanésiens (13). Cependant, si les prises de positions politiques ne traversent qu'occasionnellement le discours des caféiculteurs, le rapport politique impliqué au travers des opérations de développement n'en est pas moins sous-jacent.

L'histoire de la colonisation met le Mélanésien dans une position spécifique, sanctionnée au niveau juridique par l'attribution du statut de "droit particulier", et les réserves sont tout à la fois régies par l'ordre coutumier et par les gendarmes, "syndics des affaires autochtones". L'organisation de la société mélanésienne et les principes du droit particulier impliquent un certain type de rapport à l'Administration et des contacts fréquents avec la gendarmerie, qu'il s'agisse de problèmes fonciers ou de toute affaire sanctionnée par un "procès verbal de palabre". La relation entre Européen et Mélanésien, produite par deux formations sociales dont l'une en position de subordination, induit un écart culturel (14) qui façonne une assimilation globalisante de tout ce qui touche à l'Administration ou aux services publics. C'est ainsi que, dans le cadre de l'Opération Café, les cultivateurs confondent le plus souvent le Service de l'Agriculture, l'Institut Français du Café et du Cacao, les groupements de producteurs, ou la SEDERCAL. Cet écart culturel est renforcé par la domination sous-jacente au rapport colonial (15). Ce qui peut être perçu en présence des agents de l'Administration, c'est alors moins la spécificité de leurs compétences que leur position commune dans le système, concrétisée par les signes du savoir légitimé ou du pouvoir. Différents programmes de développement qui se sont succédé en milieu mélanésien s'insèrent dans ce contexte. Tributaires de l'optique coloniale, les services tentent le plus souvent d'imposer les modèles économiques et sociaux dominants et se heurtent de ce fait régulièrement aux spécificités autochtones. La structure économique extravertie du Territoire renforce le phénomène par la rotation des fonctionnaires métropolitains. Indépendamment de leurs objectifs de promotion du milieu mélanésien, les opérations de développement s'inscrivent dans des stratégies qui impliquent l'ensemble du champ social, il s'exprime quelquefois un sentiment diffus de méfiance à l'égard des initiatives de l'Administration (16). Les propos des caféiculteurs renvoient parfois aux thèmes développés par les partis politiques, tels que le soutien aux groupements de producteurs et l'autonomie alimentaire et vivrière (17).

*"Le Service est venu travailler à enlever les arbres et les caféiers gratuitement, mais ils oublient que ma vie de chaque jour n'est pas gratuite. Il faut garder les caféiers à ombrage, et faire du café sans ombrage avec de nouvelles terres. Le café sans ombrage est bon pour un salarié. Et je reviens à ce que je disais que le départ de l'opération était mauvais. Qu'on nous donne d'abord les terres revendiquées, et on pourra faire tout travail ou projet qu'on nous demande de faire. Je conclus en disant que les Services qui sont ici pour développer le pays, par exemple l'Agriculture, financée par l'Etat français, ne font que gaspiller cet argent, car un chef du Service a son plan, ses projets : il est là pour un séjour de trois ans, au bout desquels un autre*

(13) La participation des Mélanésiens à la vie politique institutionnalisée ne date que du début des années 50 (Lenormand, 1953). La situation d'enquête explique sans doute en partie la faible fréquence des discours politiques.

(14) Dépossession culturelle qui se traduit autant par la disparition de pratiques précoloniales ou leur dévalorisation, que par l'écart technologique instauré par la colonisation. L'imposition du français, sans que cette langue soit également maîtrisée par tous, est une dimension importante de l'écart culturel.

(15) Tout système colonial est objectivement un système de domination, mais cela n'implique pas qu'il soit perçu comme tel par les individus. Le rapport de domination peut être intériorisé et réinterprété, soit sous l'influence de conditionnements sociaux, soit dans le cadre de stratégies individuelles. L'idéologie du progrès, portée par la fraction sociale dominante, est particulièrement efficace pour occulter le rapport de domination.

(16) Balandier (1963 : 8) note que d'une façon générale l'Administration, les Eglises et l'action économique ont été les forces motrices de la mise en place coloniale, et que leur action est difficile à dissocier.

(17) Voir en annexe la critique de l'Opération Café développée par la Maison Familiale Rurale de Canala.

vient le remplacer et changer tous ces projets, un nouveau chef du Service avec un nouveau plan, des nouveaux projets, et ainsi de suite. Voilà le travail avec son déroulement, depuis ces dernières années d'après-guerre. Chaque chef a sa technique. Maintenant, je constate que le Mélanésien n'a plus du tout confiance en l'Administration, car il n'y a pas de résultats concrets. Les crédits qui ont été alloués au financement de ces travaux de développement rural ont été bouffés uniquement par le va-et-vient de ces agents du Service. Il n'y a pas les résultats du travail de ces crédits. L'Etat a bien gaspillé cet argent, en payant ces agents qui ne font que passer ici un congé de trois ans aux frais de l'Etat. C'est pourquoi, il faut confier maintenant au Mélanésien la direction de son devenir et non à qui que ce soit, car il n'a plus confiance."

"On n'a rien fait ici pour les Mélanésiens sur le Territoire, alors que l'Etat verse des milliards. Ils ont voulu faire quelque chose et, sans demander aux gars, leur imposer la culture du café sans ombrage. Mais il faut que les gars s'adaptent aux nouvelles méthodes. Ils ne comprennent pas les nouvelles méthodes. L'Administration veut imposer quelque chose sans demander l'avis des gens, et sans voir s'ils peuvent le faire."

"L'Ecole d'Agriculture de Port-Laguerre, dans mon idée, c'était pour former des ouvriers pour les colons. On n'a pas vu beaucoup de gens qui sont allés en France pour poursuivre les études. C'était pas pour former des cadres de l'agriculture, c'était juste pour faire des ouvriers. Les études qu'on faisait là-bas, c'était pas adapté, c'était suivant les méthodes de l'Ecole d'Agriculture en France. Maintenant, où peut-on voir des gens qui vivent de l'agriculture ? Actuellement, le cultivateur mélanésien ne sait plus vivre dans la tribu, par exemple il achète du poulet congelé. Ce que la CPS (18) a constitué dans les îles du Pacifique, c'est très différent : ils ont appris aux gens à se servir de ce qu'ils avaient chez eux. On ne peut pas se lancer dans le développement sans savoir ce dont les gens ont besoin."

"L'Agriculture, c'est comme l'Elevage, c'est comme le GANO, c'est de l'argent gaspillé. Ils vont trop vite, au lieu de faire des essais ici et là ... Ils vont trop vite et ça se casse la gueule. C'est de la politique, ou quoi ? C'est pour amasser les Canaques dans leurs réserves. Tout cet argent qui est gaspillé avec le Café, le GANO, la SICNC (19), et les maisons, etc., ils feraient mieux de le mettre ailleurs, et de donner du travail aux gens. Comment vont-ils faire pour se rembourser, puisque la réserve est insaisissable ? Mais ils ne sont pas si fous que ça. Ils savent bien que pour le café, les Européens c'est foutu, il n'y a que les Canaques. C'est pourquoi ils mettent le café en tribu. Ils se disent que peut-être ça va marcher."

"L'agent de terrain est bien, car il nous dit pas seulement de travailler, travailler. Il est mélanésien. Il sait qu'on a autre chose à faire que le café. Il sait patienter et aider au travail. Les Canaques, c'est pas comme les Blancs. Il faut bien expliquer et réexpliquer. Il faut choisir des gens qui ont vraiment envie, et faire petit à petit. Mais pas comme ça, d'un seul coup. C'est de la politique. C'est du travail, oui ; mais c'est de la politique."

---

(18) Commission du Pacifique Sud. Organisme international regroupant la plupart des pays insulaires d'Océanie, ainsi que celles des puissances mondiales qui y possèdent des territoires. Son siège est à Nouméa.

(19) Société Immobilière de Crédit de Nouvelle-Calédonie : organisme de crédit qui, dans le cadre des garanties du Fonds d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Îles (FADIL), puis de l'Office de Développement de l'Intérieur et des Îles (ODIL) qui en prit la suite, consent des prêts pour la construction de maisons comme pour la mise en place de projets de développement sur terres de réserves.

## 2 L'insertion des Mélanésiens dans les circuits de commercialisation

*“Est-ce que vraiment ils vont réussir l'Opération Café ? Parce que la plupart ce sont des Mélanésiens, ce ne sont plus des Européens ou des Indonésiens (20). A moins qu'ils se limitent, vous savez, ne pas faire plus d'un demi-hectare et d'un hectare. Ça va être des plantations que je considère un peu occasionnelles, parce que eux, ils ont leurs cultures pour vivre. Au Groupement, ils disent qu'ils font de la qualité. Mais nous, on en a fait de la qualité. De la qualité c'est bien beau, mais il faut qu'il reste quelque chose au producteur, il faut qu'il vive, ce producteur. Alors, parmi tous ces agriculteurs, combien y en a-t-il d'Européens et d'Indonésiens ? Peut-être 10 %. La plupart, ce sont des Mélanésiens. Moi, je ne fais aucun parti-pris aux Mélanésiens, mais je crois que si les Mélanésiens, et c'est leur habitude, ils arrivent à vivre et ne disent rien lorsqu'ils sont payés à 360 francs la touque (à Canala, ils achètent paraît-il à 240 francs la touque), eh bien moi, je dis qu'ils ne se rendent pas compte. Parce qu'eux ils ne vivent pas qu'avec le café, ils vivent surtout avec leurs plantations vivrières : ignames, taros, bananes ; le café, c'est secondaire pour eux. La preuve, combien de kilos font les Mélanésiens : ils font 200 kg, 500 kg, 1 tonne c'est rare. Y en a qui font 50 kg, j'ai vu ça dans les tribus. Ils vivent, mais ils vivent pas avec le café, ils vivent avec leurs cultures. Mais nous, c'est pas pareil. Nous, on vit du café, on ne peut pas vivre avec l'igname. Mais combien on a de revenus ? Au maximum 20 000 à 25 000 francs par mois (21). Mais à l'heure actuelle, est-ce qu'on peut vivre avec ça ? C'est pas possible, et si on veut faire de la qualité, qu'est-ce qu'il va nous rester, 15 000 francs ? C'est la vérité. Si on insiste sur cette méthode-là, c'est la condamnation à l'étranglement pur et simple. Mais attention, à l'heure actuelle, il ne faut pas dire que les Mélanésiens, surtout les jeunes, ne savent pas vivre comme nous. Ils vivent comme les Européens, alors ça veut dire qu'il faut d'abord regarder la situation de chacun, parce qu'on ne peut pas changer de méthode d'un jour à l'autre, sans regarder si la personne va arriver ou pas.*

*“Les Mélanésiens, pour le moment, vous savez, ils ne disent rien. Ce sont des gens, quand vous allez discuter avec eux, ils ne discutent pas et ne disent jamais rien. Mais si on insiste sur cette méthode, le café restera aux Mélanésiens, et aux producteurs qui ont double emploi. En faisant de la qualité, le Groupement ne cherche pas à comprendre, tandis que nous les producteurs, on est les premiers touchés. Alors, ces gens-là disent : oui, mais Ballande c'est le commerce, il vous fait des avances, c'est pour la marchandise. Mais non, en réalité, il nous fait des avances en marchandises, sans intérêts, il nous fait des avances en argent sans intérêts. Et la marchandise arrivée ici coûtait moins cher, de 20 à 30 %, que celle des magasins ici, et c'est comme ça qu'on a vécu. Et le règlement de compte se faisait après la récolte, mais Barrau et Ballande, moi je dis qu'ils sont liés aux producteurs de café (22).*

*“Moi, je ne conteste rien. Je pense seulement qu'on ne peut pas vivre de cette façon. Si maintenant c'est la faute des Mélanésiens qui séchent mal leur café, alors que nous, nous ne séchons pas mal notre café, alors nous sommes condamnés à cause des Mélanésiens. Peut-être que le Service a raison lorsqu'il dit que le café est mauvais. Mais alors, quand on pense que la relance du café ce n'est pas fait uniquement pour les Mélanésiens, c'est une relance du café pour toutes ethnies, si on fait la réforme c'est pour toutes ethnies, pour essayer de supprimer, diminuer le chômage, alors c'est une chose qu'il faut comprendre. La personne qui travaille le café doit pouvoir vivre. Il ne faut pas seulement penser à une partie de la population, il faut que nous aussi, nous puissions vivre.”*

Caféiculteur indonésien, 55 ans.

(20) De nombreux Indonésiens ont été employés sur les plantations européennes au moment où le café était d'un bon rapport. Ils ont pu devenir métayers ou propriétaires ultérieurement.

(21) Environ la moitié du Salaire Minimum Interprofessionnel de l'époque.

(22) Système de traite mis en place par les Maisons de commerce, leur permettant de s'assurer la production caféicole et d'écouler les marchandises qu'elles importent.

En introduisant une nouvelle filière de traitement, l'Opération Café remet en cause la répartition entre les différents intervenants du secteur de commercialisation et de traitement, sanction d'anciennes compétitions (23). Si le quintuplement de la production visée par l'Opération Café doit entraîner une augmentation des masses monétaires propre à satisfaire les groupes sociaux en aval, elle implique aussi une redistribution des parts respectives des différents circuits. En outre, par les moyens qui sont mis à sa disposition (opération intégrée ayant l'appui de l'Administration) et le discours hégémonique qu'elle développe (séchage et produit de qualité), elle serait susceptible de drainer une part importante de la commercialisation. En avançant qu'il est possible de sortir la caféiculture calédonienne de son marasme par la production d'un produit fini de qualité et qu'il est nécessaire de substituer un système de traitement à un autre, la relance caféicole implique une confrontation d'intérêts entre tenants du séchage en usine (les groupements et le Service de l'Agriculture), et les usiniers traitant le café séché par voie solaire, dont le principal représentant reste la Maison de commerce Ballande. Le nouveau traitement entraîne un ramassage fréquent du café mûr, produit périssable, et une décentralisation des usines de séchage. Alors que la Maison de commerce traite l'ensemble de son café séché par voie solaire, dans son usine de Nouméa, les groupements possèdent trois usines réparties en différents points du Territoire et à partir desquels se fait le ramassage. La généralisation du ramassage du café mûr éliminerait, de même, le colportage. Ces transformations qui restent à l'état potentiel à cause des sérieuses difficultés financières auxquelles se heurtent les groupements, expliquent les divergences d'appréciation qui s'expriment en milieu européen sur l'Opération Café, entre professionnels de la commercialisation et caféiculteurs, comme au sein du personnel politique.

Lors de la saison 1980-81, le prix payé par le Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE) pour une touque de Robusta mûr est de 360 francs. Le kilo de café séché est alors acheté 85 francs aux comptoirs de la Maison de commerce, tandis que les colporteurs prennent ce même café à 80 francs. Le prix du café usiné est de 200 francs le kilo, moins les frais. Ramenés au prix du café marchand (café prêt à la torréfaction), les écarts entre les trois circuits s'établissent comme suit pour le Robusta :

- une touque de café mûr payée 360 francs au producteur donne entre 2,2 et 2,5 kg de café marchand ; le prix du café marchand est alors compris entre 144 et 163 francs le kilo (24).

- le café sec peut être vendu au colporteur ou au comptoir local de la Maison de commerce à 80 ou 85 francs le kilo. 100 kg de café séché fournissant 55 kg de café marchand, le prix de ce dernier s'élève à 145 ou 155 francs le kilo.

- le café séché par le producteur et donné à l'usine pour en faire un café marchand est payé 185 francs au producteur après déduction des frais.

Le troisième circuit, qui est contrôlé par la Maison de commerce et les usines privées, est donc celui qui rapporte le plus. La vente du café séché aux colporteurs ou aux comptoirs locaux de la Maison de commerce est à l'inverse moins avantageuse : à travail égal, la rémunération est de 30 à 40 francs inférieure au kilo par rapport à la troisième filière. La différence entre la première filière (où le caféiculteur ne sèche pas

---

(23) Trois Maisons de commerce ont pu se livrer au ramassage du café. Actuellement il n'en reste plus qu'une.

(24) D'après les agents des services techniques, il faut 650 touques pour 1,5 tonne de café marchand, soit une moyenne de 2,3 kg par touque. Le prix payé pour la touque équivaut donc à 156 francs le kilo de café marchand. Certains colons contestent ces chiffres.



son café) et la troisième, est également sensible puisqu'elle atteint environ 29 francs par kilo. Ainsi dans le cadre de la concurrence entre groupements, Maison de commerce et usiniers, ceux-ci ne sont-ils pas, pour des caféiculteurs visant le meilleur taux de rémunération, compétitifs par rapport à ceux-là. Mais les moyens d'évaluation des différents circuits, aussi bien que l'ensemble des déterminations socio-économiques qui agissent sur les caféiculteurs au moment de la vente, varient en fonction des ethnies. Les petits producteurs mélanésiens sont aussi ceux qui recourent le plus facilement à la filière la moins rémunératrice. Lorsque les caféiculteurs mélanésiens, peu habitués à faire leurs comptes, essaient de déterminer la solution la plus avantageuse, les différences entre circuits n'apparaissent pas toujours clairement. Les trois circuits rémunèrent en effet un café pris à différents stades de traitement qui renvoient à des mesures non immédiatement comparables. Le café mûr est payé à la touque, unité mesurant un volume ; le café séché et le café usiné sont tous deux payés au kilo, mais le second est moins lourd que le premier. Les écarts entre les prix, qui sont souvent sensibles pour des cultivateurs européens commercialisant d'importantes quantités de café, sont moins facilement perçus ou prises en considération par les Mélanésiens qui produisent beaucoup moins. Pour se faire une opinion, certains Mélanésiens comparent les poids et les mesures aux différents stades d'un traitement qu'ils pratiquent eux-mêmes avec une touque de café, d'autres expérimentent la rentabilité respective des circuits en les essayant tour à tour. Les variations des prix du café séché en cours de saison compliquent encore la situation. Mais l'appréciation monétaire est loin d'être le seul facteur qui intervienne dans le recours aux différents circuits. La faiblesse des disponibilités monétaires oblige beaucoup de caféiculteurs mélanésiens à vendre leur café sans délai pour faire face à des dépenses imprévues (telles les coutumes de deuil ou de mariage), ou pour faire face à leurs besoins ordinaires : certains caféiculteurs par exemple ne peuvent se procurer des cueilleurs qu'avec le produit de la cueillette précédente. De fait, et bien que les ventes de café séché au colporteur, ou de café mûr aux groupements, se traduisent par des pertes sensibles, un grand nombre de caféiculteurs – y compris parmi ceux qui vendent leur récolte en café marchand – écoulent du café par ces filières. La possibilité de disposer d'argent liquide est ainsi un des avantages que les cultivateurs reconnaissent aux groupements. Pour des raisons diamétralement opposées, le système de traite mis en place par les Maisons de commerce conserve, au-delà des avantages financiers qu'il procure, ses partisans. Pour ces caféiculteurs, qui sont souvent parmi les plus âgés, ce système permet une meilleure utilisation et un meilleur contrôle de l'argent tout au long de l'année. L'argent de la récolte, crédité sur des comptes de la Maison de commerce, peut être ainsi réservé à des besoins particuliers tels la scolarisation, alors que l'argent du café mûr, récolté au fur et à mesure, échappe au contrôle familial et se dépense plus facilement. Ces caféiculteurs contribuent ainsi à la perpétuation du système qui permet aux Maisons de commerce de payer en marchandises une part importante du café qu'elles traitent, et de s'assurer le contrôle de la production. Les bénéfices effectués sur la vente des marchandises augmentent alors ceux produits par le traitement du café.

Il est fréquent que les caféiculteurs mélanésiens aient recours aux différents circuits, au gré de leurs besoins monétaires.

*“Quelquefois, si on a quelque chose qui arrive, le mariage, le décès, eh bien on donne au colporteur. Mais on donne toujours chez Ballande. Si arrive le camion (25), on donne ; si arrive le colporteur, on donne. Ballande, il paie bien. Et si on a besoin d'argent, on prend 1 000 francs pour le car, le casse-croûte, et on descend à Nouméa demander l'argent.”*

---

(25) Il s'agit du camion du groupement des producteurs.

*"Pour un mariage, un mort, on vend vite au colporteur ou au mec qui veut le café vert, si on est pressés, si on n'a pas assez d'argent. Mais sinon, on garde pour envoyer à Nouméa."*

*"Le colporteur vend des marchandises. Il a donné de l'argent, mais l'argent lui a été redonné pour acheter des marchandises. C'est un peu bon chez Ballande, parce qu'ils paient plus. Mais nous, on a besoin de quelque chose, alors on achète tout de suite."*

*"Quand vous vendez comme ça, en touques, on ne peut pas avoir de l'argent. Par exemple, pour la rentrée scolaire des enfants, on arrive au mois de mars (26), on n'a plus de sous pour les enfants. Alors que si on envoie chez Ballande, le mandat arrive en février, alors on peut faire face à toutes ces dépenses. Si on vend à la touque, ça part, ça part et il reste plus rien. C'est pourquoi j'ai essayé de vendre à Ballande. En cas de besoin, je continue à vendre au Groupement."*

*"On envoie toujours chez Ballande pour garder les sous, car si on les garde ici, on dépense plus vite. Si on a besoin de commandes de sucre, de riz, etc., on écrit ; on descend à Nouméa, si on a besoin d'argent. L'année dernière, on a tout pris. Mais il n'y a pas beaucoup d'argent, car le café rapporte peu. Il sert aux besoins pour l'école."*

*"Ballande c'est bien, tu as un compte et tu retires quand tu as besoin. Avec le Groupement, j'ai donné peut-être quinze touques. J'ai eu 5 000 francs, et avec les colporteurs, c'est tout parti. On achète le poulet, les sardines, tout est parti dans la semaine."*

Mais pour la majorité des cultivateurs mélanésiens, l'avantage des ventes aux groupements consiste à ne plus sécher le café. La collecte du café mûr entraîne ainsi une économie de travail qui, n'étant pas réutilisée pour d'autres activités rémunératrices, se traduit par une perte de revenus. La caféiculture intensive n'étant ni généralisée à l'ensemble des caféiculteurs ni parvenue à un niveau de production significatif, ces pertes ne sont pas compensées par l'accroissement des rendements. Aussi le lancement de l'Opération Café doit-il s'accompagner dans un premier temps d'une baisse du revenu des caféiculteurs mélanésiens qui recourent à la vente aux groupements. Disqualifiés sur le plan de la concurrence commerciale, les groupements sont pourtant choisis par les Mélanésiens, désireux de satisfaire des besoins d'argent immédiats et de retrouver, en abandonnant le séchage, une plus grande liberté de mouvement (27). L'intensification de la caféiculture se traduit ainsi pour tous les caféiculteurs n'ayant pas de café sans ombrage et vendant leur café mûr, par un désengagement. En supprimant les activités liées au séchage, ces caféiculteurs ramènent encore davantage la caféiculture sans ombrage à une activité de cueillette.

*"Le Groupement, c'est moins de difficultés, pas beaucoup de travail. Ça évite, en temps de pluie, d'avoir à courir pour rentrer le café."*

*"Autrefois, Ballande, c'était bon d'un côté, mais le séchage fait beaucoup de travail, et je préfère le Groupement. Avec Ballande, on ne voyait pas les sacs (28). Avec le Groupement, on a les sous et on achète ce qu'on veut."*

*"Le Groupement, ça fait moins de travail. C'est meilleur maintenant. D'un côté, je vois que j'ai pas gagné ; mais c'est meilleur, car j'ai moins de travail."*

(26) Date de la rentrée des classes.

(27) Sans trop prendre en compte le facteur de rentabilité, le Mélanésien tend à privilégier l'activité qui exige le "moins de travail", et qui lui laisse la plus grande latitude dans l'exécution des tâches. L'intensification de la production et du travail marque la transformation du rapport social.

(28) "On ne voyait pas les sacs" : à cause du compte on ne voyait jamais l'argent rapporté par les sacs de café.

*“Ballande paie bien le café, mais avec les frais, ça revient au même. Le Groupement, ça fait moins de travail, mais c'est pas beaucoup payé. Quand ils ont commencé le Groupement, j'ai fait le calcul. Avec Ballande, encre, timbre, sacs ... Avec le Groupement, il paie moins cher, mais c'est vite fait.”*

*“Maintenant, on préfère le vendre au camion, car il y a beaucoup de travail. Si on a le temps de faire sécher le café, on sèche, mais s'il pleut, on vend au camion.”*

### **3 Les insuffisances techniques et organisationnelles de l'Opération Café**

L'intensification de la production par l'utilisation de variétés à hauts rendements et la révolution des techniques de production recourent à des procédés qui tendent à s'imposer dans les principaux pays producteurs de café. L'Opération Café a pour sa part fait la preuve, avec l'arrivée en production des premières parcelles de Robusta, que les techniques étaient au point et qu'il était possible pour un caféiculteur mélanésien de multiplier de trois à cinq fois sa production (29). Toutefois, le déroulement initial de la relance est fortement marqué, bien que les premiers travaux de recherche aient été entrepris dix ans avant la phase de vulgarisation, par des insuffisances tant techniques qu'organisationnelles, qui contribuent pour leur part à hypothéquer les résultats et à augmenter les coûts. Ces revers apparaissent comme étant tout à la fois le produit des caractéristiques internes aux différents services et instances concernés par la relance, le résultat d'erreurs techniques et d'une mauvaise appréhension du milieu humain, ainsi que la conséquence des objectifs et délais imposés par le pouvoir politique, rapportés aux capacités d'intervention des services techniques.

Dans le Nord et sur la Côte Ouest, la culture de l'Arabica (30) se heurte aux effets de la rouille du caféier, endémique sur le Territoire depuis qu'elle détruit la majorité des caféiers de cette espèce au début du siècle. Malgré l'impact de cette maladie dans l'histoire de la caféiculture calédonienne, sa présence et ses effets semblent avoir été ignorés ou mésestimés. Les effets de la rouille ont été d'autant plus importants que le choix du nouvel Arabica s'est porté sur une variété des îles Hawaï, à la suite d'une mission effectuée en 1966 par deux observateurs de la Caisse Café et du Service de l'Agriculture. Le choix fut arrêté au vu des rendements de la plante : les îles Hawaï ne connaissant pas la maladie, cette variété allait s'avérer particulièrement réceptive. Ce n'est qu'en 1979, alors que les programmes sont fixés et les plantations entamées depuis l'année précédente, que les rapports d'activité de l'Institut Français du Café et du Cacao mentionnent la présence de la maladie et qu'une étude phytopathologique doit être confiée à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) (31). Dès cette époque, l'IFCC prend du recul par rapport aux plantations d'Arabica :

*“La position de l'IFCC est très prudente face à un accroissement de surfaces plantées en Arabica : en effet il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit l'attaque d'Hemilia de 1910 qui a entièrement détruit les Arabicas et provoqué l'introduction du Robusta.*

---

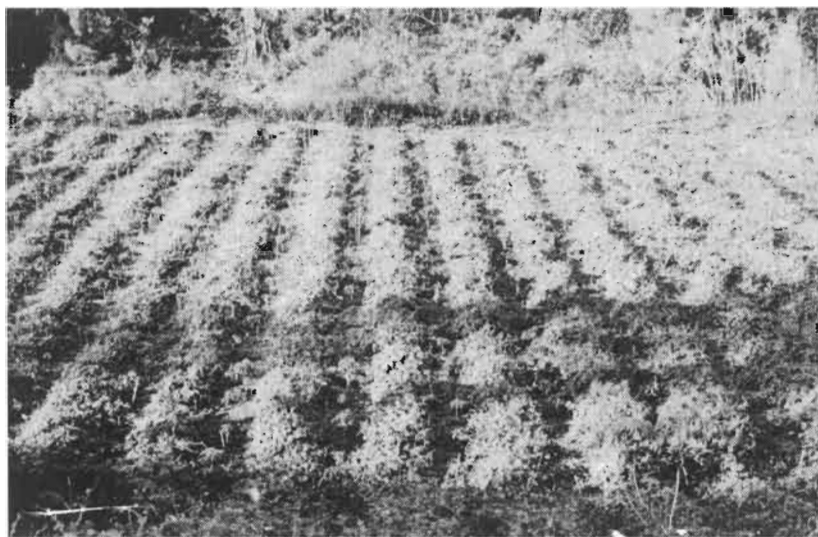
(29) “Cinq plantations situées à Touho et Hienghène dont les récoltes sont terminées, ont donné une production moyenne à l'hectare de 1 822 kg de café marchand, avec des niveaux de production variant de 1 400 kg à 2 700 kg de café marchand à l'hectare” (Service de l'Agriculture, 1981 : 5.) Ces parcelles de 0,25 ha ont été plantées en 1978.

(30) L'Arabica doit représenter le tiers de la production.

(31) Les travaux de l'IFCC sur l'Arabica semblent avoir été moins avancés que ceux sur le Robusta, des parcelles comportementales de cette dernière espèce existant depuis plusieurs années.

La plante de couverture

- \* entre les rangées de cafés
- \* étouffant les pieds de cafés





La récolte du café traditionnel  
( cliché M. Husberg )



Séchage

- \* sur aire en terre battue
  - \* sur aire en ciment
- ( cliché M. Husberg )

*"Plutôt que de lutter contre la rouille grâce à des fongicides, il est préférable d'avoir recours à du matériel végétal hautement sélectionné (à long terme)." (IFCC, 1979 : 5.)*

Le premier rapport de l'ORSTOM vient confirmer l'importance de la maladie et les réorientations qui devraient être prises pour le moyen terme (32).

*"L'impression qui domine après cette première année d'observations et de recherches est que le matériel végétal actuellement distribué aux planteurs est extrêmement fragile. [...] Il est d'ailleurs pour le moins surprenant que l'histoire de la rouille et des ravages qu'elle causa en Nouvelle-Calédonie au début du siècle n'ait pas laissé plus de traces dans les mémoires, et que l'on soit allé quérir des variétés d'Arabica aux îles Hawaï, le seul pays producteur de café dans le Pacifique qui n'ait jamais été atteint par cette maladie.*

*"La lutte chimique contre les maladies fongiques du caféier, indispensable à court terme sur les variétés hawaïennes, ne va cependant pas sans inconvénient. Outre le surcroît de travail et les contraintes qu'elle imposera aux planteurs, elle entraînera une augmentation des coûts de production non négligeable pour un produit dont les cours sont régulièrement soumis à d'importantes fluctuations au plan mondial. C'est pourquoi la seule solution satisfaisante à long terme est de substituer des caféiers résistants aux variétés actuelles.*

*"Dans l'hypothèse la plus optimiste, ces variétés résistantes nouvelles ne seront cependant pas disponibles avant quatre ou cinq ans." (ORSTOM, 1981 : 27-29.)*

Plusieurs plantations sont en place et les programmes définis pour les années suivantes ne seront guère modifiés, malgré la propagation de la maladie. La recherche s'oriente alors sur le choix de fongicides efficaces et peu onéreux avec lesquels traiter les plantations et, à plus long terme, sur la sélection de variétés tolérantes. Le coût et la réalisation du traitement sont dans l'immédiat supportés par le Service de l'Agriculture.

Les insuffisances organisationnelles et une logique de fonctionnement qui pousse davantage à la réalisation des prévisions annuelles qu'à la réunion des conditions optimum de réussite, sont à l'origine de nombreux contretemps et de pertes de plants. Les plantations d'Arabica sont les plus affectées.

La production de plants sous ombrières nécessite un travail de huit à dix mois. Dans la plupart des cas, les pépinières sont confiées sous contrat à des cultivateurs qui possèdent des parcelles de café nouveau. La durée exigée pour la croissance des plants et la nécessité d'éponger ou de limiter les pertes font du passage en pépinière une opération délicate et qui conditionne la plantation. Or, les retards et les plants mal venus se sont accumulés. Le bon déroulement de cette phase s'est très fréquemment heurté à des erreurs d'implantation (insuffisance des possibilités d'arrosage) et au manque de persévérance de nombreux pépiniéristes mélanésiens. La complexité du système de règlement (33) et les retards intervenus dans les paiements ont multiplié les causes de friction, entraînant des délais supplémentaires, voire des pertes de plants. Les retards dans les livraisons de plants ont alors pu se combiner avec les difficultés éprouvées par la SEDERCAL, qui a l'exclusivité de la préparation des parcelles, pour faire face à ses échéances. Sur la Côte Ouest et dans le Nord, malgré des probabilités accrues d'échec, les Arabicas ont été plantés en dehors de la période favorable de la saison des pluies par des chefs de secteurs contraints de remplir leurs prévisions de plantations et d'utiliser les plants produits (34).

(32) Le délai minimum avancé par le rapport représente la moitié de la durée prévue du plan de relance.

(33) La rémunération des pépiniéristes s'effectue en quatre tranches : la première lorsque l'ombrière est construite et que la moitié des pochons est remplie de terre, la seconde lorsque tous les pochons sont remplis et les plants repiqués, la troisième trois mois après le repiquage, et la quatrième à la livraison.

Une tranche ne peut, en principe, être payée que si les termes du contrat sont intégralement respectés.

(34) Le robusta éprouve plus rarement les problèmes de sécheresse, étant planté sur la Côte Est qui est la côte au vent. Le service a remédié aux problèmes posés par les pépinières d'Arabica en centralisant la production.

L'ampleur des objectifs et la rapidité des délais ont également marqué le recrutement de personnel supplémentaire. Les urgences de l'Opération Café ont ainsi contraint le Service de l'Agriculture à recruter des techniciens et à constituer hâtivement le nouveau corps des agents de terrain. Sous la pression de la nécessité, ces embauches n'ont pas toujours été suivies de stages de formation suffisants. Certains techniciens d'origine européenne n'étaient guère initiés à l'agriculture tropicale. Les agents de terrain, pour la plupart mélanésiens, n'avaient aucune expérience préalable de la vulgarisation et leurs connaissances ont dû se forger au quotidien.

Malgré des réussites sur la Côte Est avec le Robusta, l'Opération Café subit de nombreux revers dans le Nord et sur la Côte Ouest avec les Arabicas. Ces échecs – fruits d'erreurs techniques (oubli de l'existence de la rouille, dont la virulence est accrue dans les plantations sans ombrage), et d'erreurs organisationnelles (notamment pour la production des plants) – sont autant conditionnés par les contraintes du calendrier que par l'importance des objectifs définis par le Secrétariat d'Etat (plantation en dehors des périodes favorables, absence de personnel formé). La part exacte de ces échecs resta longtemps une inconnue en l'absence de toute évaluation (35). Les abandons de parcelles, les incertitudes pesant sur l'utilisation des produits de traitement, les réorientations prises ultérieurement pour les Arabicas (36), laissaient cependant à penser que les échecs dans les plantations d'Arabicas étaient importants, ce que devait confirmer le bilan effectué en 1985 (37).

Au plan social, l'Opération Café apparaît en prise sur la situation politique de remise en cause du rapport colonial, aussi bien dans ses origines que dans la façon dont elle est perçue par certaines fractions de la population. Le contrôle des formes de développement et des circuits économiques apparaissent ainsi comme des enjeux entre groupes sociaux impliquant potentiellement la répartition du produit caféicole entre les différents circuits de commercialisation et de traitement, comme entre les différents groupes de producteurs. Ne se confondant nullement dans leurs déterminations, les différenciations entre groupes sociaux coïncident largement avec des différenciations ethniques.

---

(35) Les promoteurs sont tenus de signaler les abandons au Service de l'Agriculture, ce qu'ils ne font guère. Le Service quant à lui, a pu se retrancher derrière ses chiffres pour évaluer les taux de réussite de l'opération. Ainsi, en 1981, en ce qui concerne les abandons officiellement enregistrés, la Direction de l'Opération Café indique : "Pour les programmes antérieurs, 1979, 1980 et 1981, actuellement 34 promoteurs (soit 3,5 % du nombre total) ont abandonné 31,50 hectares de plantations (soit 8,7 % de la surface programmée)" (Service de l'Agriculture, 1981 : 4). Ces chiffres, portant sur les abandons avant et après plantation, sont très sous-estimés puisqu'il n'est pas dans le comportement des Mélanésiens de demander à signer des déclarations officielles d'abandon.

(36) "Production d'Arabica : dans un premier temps, cette culture devra garder un caractère expérimental. Il y aura donc lieu de prévoir une compensation ou une solution de remplacement pour les planteurs en cas d'échec. [...] En ce qui concerne le programme de plantation, il sera réduit de manière à limiter au maximum les risques d'échecs." (Avenir de l'Opération Café – préparation de la deuxième tranche d'emprunt, 22 septembre 1983.)

(37) Le bilan de l'Opération Café au 30 avril 1984 est le suivant : Arabica : sur 242,50 ha effectivement défrichés, 162,75 ha (67 %) ont été abandonnés, soit avant, soit après plantation ; Robusta : sur 413,25 ha défrichés, 135,50 ha (32 %) ont été abandonnés, soit avant, soit après plantation (Direction du Développement de l'Economie Rurale, Caisse de Stabilisation des Prix du Café : 1985. 2).

## LE DEROULEMENT DE L'OPERATION CAFE

Les opérations de développement sont des procès de transformation qui concourent aux mutations des relations sociales et des systèmes de production précoloniaux. Le rapport politique sous-jacent à ces transformations ne rend cependant pas entièrement compte des opérations de développement, et il serait inexact de présenter l'écart entre les normes des projets et les conditions de leur réalisation comme un écart voulu, dont la raison d'être serait politique (1). Si les opérations de développement participent des transformations sociales, elles visent cet objectif au travers des critères qu'elles se sont donné. Les écarts souvent enregistrés entre les projets et leurs réalisations relèvent alors en partie des caractéristiques propres aux institutions financière, politique et technique à la base des opérations, et des idéologies qui les informent (2), ainsi que des intérêts d'institutions ou de groupes sociaux dont chacune d'entre elles est porteuse. Mais ces écarts peuvent également relever du décalage entre les rapports sociaux que tend à imposer l'opération de développement et ceux qui structurent le système social à transformer, lequel conditionne les valeurs, les connaissances et les stratégies sociales des individus qui le composent. Ceux-ci mettent alors à profit la situation nouvelle créée par l'opération pour asseoir des stratégies et atteindre des objectifs qui leur sont propres (3), qu'ils soient congruents ou non avec ceux du projet. Les difficultés des opérations de développement peuvent ainsi être révélatrices de certains lieux d'achoppement des rapports sociaux en présence et des résistances ou faiblesses de la formation sociale qui y est soumise (4). Toutefois, le degré et les modalités des transformations sont

---

(1) L'écart, aussi grand soit-il, entre le projet et ses résultats n'entre pas forcément en contradiction avec les intérêts des forces qui en sont à l'origine. Ainsi certains chercheurs notent-ils que les échecs de nombreux projets économiques coloniaux n'ont pas empêché "la centralisation du pouvoir politique et l'émergence de l'Etat-nation comme lieu de force de l'impérialisme" ; d'autres notent que le succès de certaines opérations a pu se faire "contre les modalités prévues par le projet économique colonial, puis contre le pouvoir économique colonial, tout en assurant la reproduction des conditions de domination économique" (Groupe "anthropologie historique", 1984 : 4).

(2) Le développement : idéologies et pratiques, 1983.

(3) L'Opération Café a ainsi été fréquemment mise à profit dans le cadre de stratégies foncières ou pour l'ouverture de chemins d'accès.

(4) Balandier, 1963 : 37.



indissociables du degré de dissolution des rapports sociaux précoloniaux et du cadre politique général dans lequel ils se développent (subordination de type colonial ou néo-colonial), comme du rapport entre les forces sociales en présence. La transformation sociale n'étant pas seulement une transition "technique" d'un mode de production à un autre, les conditions de réalisation de l'Opération Café sont indissociables du rapport colonial dans lequel elles s'effectuent et de son histoire (Balandier, 1963). Si les caractéristiques des formations sociales précoloniales conditionnent les modalités des transformations, les décalages entre techniques nouvelles et pratiques sociales ne sauraient être considérés en termes absolus de "blocage au développement" et d'incompatibilité entre deux "logiques" (Aubertin, Cabannes et alii, 1982 : 302)(5). C'est sous cet éclairage qu'il convient de considérer le déroulement initial de l'Opération Café, qui renvoie moins à des achoppements envisagés sous forme d'incompatibilités, qu'à un moment particulier d'une configuration sociale donnée.

## 1 Pragmatisme et ordre social : diffusion de l'information

*"Le magasin, c'était une réussite. Mais à cause de la maladie qu'ils m'ont envoyée, je me suis freiné. Pour le nouveau café, le matériel m'a encouragé. Avec l'aide FADIL, le matériel a été un encouragement pour ceux qui veulent se lancer. On pourrait même se lancer dans autre chose avec le FADIL. On pourrait mieux faire. Seuls, on pourrait pas étaler. J'ai perdu le premier café ; ce n'est pas de ma faute. Le deuxième, ce sera pareil. Mais je pourrais faire d'autres choses encore à la place du café. Le café crève à cause du temps. Pour le nouveau café, j'avais déjà l'idée de ce que mes parents avaient fait. L'Agriculture m'a encouragé. Les gens hésitaient, ils ont eu peur. On va avoir des affaires avec l'Administration, la réserve sera comme ci, comme ça, avec des problèmes de terres. Je leur ai dit que la réserve étant inaccessible, l'Administration ne faisait pas ça pour avoir le terrain. Pour cette opération, l'Administration nous donnait le moyen de rester chez nous. Je considérais que c'était un cadeau que personne d'autre ne pourrait nous faire. Tout le monde disait : tu es fou. J'ai répondu : le jour où vous comprendrez mieux qu'il ne faut pas penser à ses petits intérêts personnels, vous aurez dix ans de retard ! Il faut trouver quelque chose pour remplacer l'ancien café. Avec le nouveau café, on peut aller n'importe où, et non pas seulement dans la plaine par exemple. Les échecs, ça ne donne aucun courage, et je ne les prends pas pour moi. Il existe des critiques politiques du nouveau café, et de tout le reste. Mais ce sont des critiques théoriques, qui viennent de Nouméa, de gens qui ne font rien chez eux."*

Les valeurs d'une société ou d'un groupe social tendent à s'inscrire chez les individus qui en relèvent sous forme de schémas de références et de comportements qui sont à la base de leurs choix et de leurs attitudes (Bourdieu, 1980). Ces valeurs "culturelles" (6) qui sont l'intériorisation et l'expression des rapports sociaux et de la relation à la nature qu'entretient la société, sont appelées à se modifier avec les

---

(5) Cette analyse prend le contrepied de celles qui, sous une forme ou une autre (valorisante ou dévalorisante), retiennent le "social", "la logique propre des sociétés" ou leur "irréductibilité" anhistorique comme facteurs explicatifs définitifs des échecs du développement.

(6) La culture et les valeurs d'un groupe (défini à un moment de l'histoire) ne peuvent être que des constatations a posteriori (un regard sur l'histoire), alors qu'elles se trouvent appréhendées, dans les mouvements culturalistes et traditionnels, sous forme intemporelle (spiritualiste et anhistorique), donc a priori. S'il paraît difficile de ne pas penser que la culture est la forme particulière sous laquelle une société donnée répond au problème général de la transformation sociale de la nature et des relations entre les individus qui la composent, et que de ce fait un certain contenu culturel est irréductible, il n'en demeure pas moins qu'une part tout aussi importante du "culturel" est l'expression de la base matérielle et sociale d'une société.

transformations du milieu social (7). Le lancement de l'Opération Café et les réactions suscitées par l'innovation technique, la façon particulière dont elle a pu être appréhendée, traduisent tout à la fois la prégnance des conceptions précoloniales et des rapports sociaux qui les sous-tendent, et leurs transformations. Le lancement de l'Opération Café est également marqué par le contexte global de subordination dans lequel il s'effectue (8).

Les débuts de l'Opération Café sont confrontés à un attentisme et à un pragmatisme qui se traduisent par une incrédulité envers toute innovation non expérimentée par les individus. Nombreux sont les Mélanésiens qui, dans cette phase de l'opération, disent avoir besoin de voir pour croire, ou de faire un essai avant de pouvoir se déterminer. Inversement, mais de façon beaucoup plus marginale, certains cultivateurs réagissent en fonction de leur propension à s'approprier le monde végétal (Haudricourt, 1964), l'acquisition et la connaissance des plantes étant fortement valorisées et la circulation des boutures faisant partie de la vie quotidienne. Ces données culturelles, qu'il convient de rapporter au contexte général de l'opération (9), expliquent que dans sa phase de lancement, la caféiculture intensive se soit heurtée à une certaine passivité, et que les Mélanésiens aient par la suite davantage envisagé leur participation en tant qu'essai, plutôt qu'en tant qu'option résolue en faveur de la caféiculture. Le contexte du lancement permettait en même temps, et selon les localités, un certain attentisme généré par les nécessités de l'équilibre social (10).

Les travaux de Doumengé (1973, 1975) ont montré que l'expansion de la caféiculture sous ombrage n'a pas touché tous les individus de la même manière, et que la création de caféières dépendait, au-delà des motivations individuelles, des disponibilités foncières commandées par l'insertion statutaire de chacun au sein de la formation précoloniale. Les disparités foncières apparaissaient comme un des traits de la caféiculture mélanésienne, commandé par les rapports sociaux précoloniaux. Les débuts de l'Opération Café, quelque trente à cinquante ans plus tard (11), confirment l'importance de ce facteur dans le contexte d'une diffusion technologique : lorsque la participation à l'Opération Café a relevé d'initiatives individuelles, comme ce put être le cas dans les premières tranches annuelles, la part des individus ayant une position sociale d'importance (chefs administratifs ou coutumiers, membres du conseil des anciens ou de lignages prééminents, etc.) s'est avérée prépondérante. Si les enjeux de la formation précoloniale continuent à ordonner l'essentiel des relations sociales, à l'inverse – et sans doute à la différence de ce qui a prévalu dans l'ouverture des caféières sous ombrage (12) –, les profils du salarié et de l'individu ayant acquis des

---

(7) Les "schémas de référence" permettent, comme le dit Bourdieu (1980), de faire la "théorie de la pratique". Schémas tendanciels mais non uniformes ou univoques, ils sont sujets à des réajustements, et rendent notamment compte des décalages générationnels lorsque les changements sociaux sont rapides (Bourdieu, 1980).

(8) Aubertin, Cabannes et alii, soulignent que le 'Développement' fait partie de la mémoire collective actuelle tout autant que la 'Tradition' (1982 : 337).

Il apparaît ainsi que la dépossession foncière a marqué la mémoire collective des Mélanésiens de la Grande-Terre, et que la crainte de se voir retirer leurs terres par l'Administration est toujours présente, alors même que cette période est terminée et que le courant a été inversé par les Mélanésiens eux-mêmes (dans le contexte historique de la décolonisation).

(9) Les conditions économiques sont ainsi déterminantes. Joue également le caractère progressif ou non de l'innovation. Une collectivité villageoise comme celle de Goyetta (Côte Est), dans laquelle des parcelles de comportement avaient été installées depuis de nombreuses années, connaissait un important développement de la caféiculture dès le lancement de l'opération.

(10) Les conditions d'introduction varient d'une région ou d'une communauté à l'autre. En dehors des facteurs économiques généraux, peuvent intervenir des facteurs internes aux communautés (plus ou moins grande intégration), ou le facteur temps (diffusion générale de l'innovation au moment où la collectivité fait ses demandes).

(11) De l'imposition de la caféiculture en 1930 à son expansion maximale vers 1955.

(12) Les caféières sous ombrage se sont développées massivement et ont touché l'ensemble des cultivateurs ; la caféiculture intensive au contraire, ne devrait pas toucher la totalité des caféiculteurs, pour des raisons foncières et financières. L'accès aux plants passe en outre par les services techniques.

compétences en dehors du milieu rural s'inscrivent dans le développement du café sans ombrage, comme ils s'inscrivent désormais dans les rapports internes au milieu villageois. Ces nouvelles positions, qui viennent éventuellement redoubler les positions précoloniales (13), sont révélatrices de l'impact monétaire. Si la caféiculture sous ombrage et le manque de main-d'œuvre ont pu instaurer une ébauche de relation salariale entre villageois, parallèlement au développement du salariat dans les autres secteurs, la caféiculture intensive semble propre, par ses caractéristiques techniques, à soutenir et à élargir cette tendance (14).

Dans une formation sociale où une certaine forme de compétition statutaire et de valorisation du prestige individuel ne va pas sans une propension aussi forte au contrôle de cette compétition à l'intérieur de certaines normes, l'innovation peut être utilisée à des fins internes et à la remise en cause des positions acquises. Guiart (1972 : 1137) écrit ainsi : "La règle d'or de la sociologie mélanésienne est [...] l'équilibre [...]. De tous temps l'accusation d'orgueil : 'il veut se faire grand !' a été la plus efficace des calomnies". L'envoi d'une "maladie" (sortilège) sanctionne alors le plus souvent celui qui veut s'élever. Le discours mélanésien fait fréquemment allusion à cette situation (15), renforcée par la mise en réserve et les problèmes fonciers qui en ont découlé. La possibilité d'une différenciation sociale par des voies menaçant l'ordre et l'égalité économique précoloniaux sont aptes à multiplier les cas d'agression symbolique. Aussi l'individu qui se lance dans une opération nouvelle se distinguera-t-il d'autant plus facilement que sa position sociale l'y autorise et qu'il n'outrepasse pas les limites au-delà desquelles l'on considérera qu'il cherche par trop à s'élever. Dans de nombreuses régions, les "promoteurs" (16) des premières tranches annuelles se retrouvent conjointement constitués par la démarche des services techniques qui cherchent avant tout à toucher les "chefs" (17), et par la logique sociale non marchande. Ceux disposant de statuts coutumiers (chefs coutumiers ou aînés de lignage) pensent de leur devoir de donner l'exemple, lorsque plus ambitieux ou en compétition avec d'autres, ils n'attendent pas de ces initiatives un renforcement de leur prestige (18). La participation répétée à des entreprises dépassant celles codifiées par la coutume est alors utilisée pour conforter ou accroître le prestige et l'influence personnelle, le succès ou l'échec des opérations étant à la limite indifférents. Il n'est pas rare que le discours mélanésien fasse référence à la notion d'exemple à donner.

---

(13) La pénétration des rapports marchands se traduit par l'apparition de nouvelles catégories et classes sociales. Dans ce processus, il semblerait que les tenants de l'ancien ordre social soient le plus souvent avantagés (transformation des aînés de lignage africains en petite bourgeoisie de planteurs par exemple. Balandier, 1963 : 195). Si le milieu rural mélanésien n'apparaît pas comme le lieu de production d'une différenciation en classes, à l'inverse de maints exemples africains, les positions statutaires "traditionnelles" ou pseudo-traditionnelles (chefferies administratives) peuvent être intégrées aux processus de différenciation sociale.

(14) Des salariés à temps complet ont pu se lancer dans la caféiculture intensive ; ils sont de ce fait plus aptes que d'autres à recourir au travail sous contrat. Il n'est pas certain toutefois que ce lien constitue la source d'une différenciation sociale marquée, en secteur rural, en l'état actuel des disponibilités foncières.

(15) A rapprocher de la neutralisation de la richesse chez les Fang : "Mais la richesse personnelle, créatrice de prééminence, n'est pas tolérée si un lignage de quelque importance n'est pas là pour la garantir et y participer en compensation" (Balandier, 1963 : 183).

(16) Terme par lequel le Service de l'Agriculture dénomme les participants de l'Opération Café.

(17) L'administration coloniale a toujours cherché à trouver en face d'elle un certain pouvoir centralisé dans ses relations avec les colonisés. Elle s'est de ce fait toujours employée à trouver des "chefs" lorsqu'elle n'allait pas jusqu'à les susciter (voir l'exemple africain des Fang du Gabon, dans Balandier, 1963). Tel fut le cas de la Nouvelle-Calédonie où le chef est souvent loin de disposer de la réalité du pouvoir (Guiart, 1981) et où les modalités du pouvoir renvoient davantage aux structures acéphales.

(18) L'individu qui a produit le discours cité précédemment est l'un des deux premiers cultivateurs de sa collectivité à s'être lancé dans l'Opération Café, l'autre étant le chef coutumier. Fils de catéchiste, il est devenu moniteur, puis catéchiste, et il est président du conseil des anciens. Il a successivement tenu une épicerie au village, fait le commerce du café et été responsable d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de reboisement. Il attribue l'échec de certaines de ses initiatives à l'hostilité de la collectivité. Pour un exemple semblable, voir Kohler, 1980, annexes.

*“Les gens ont entendu parler du nouveau café à Hienghène ou ailleurs, mais c'était comme des nouvelles de France ou d'Allemagne. Ils n'avaient pas vu. Après avoir été à Ponérihouen, on a vu.”*

*“J'ai entendu parler du nouveau café, il y a quatre ans de ça quand on faisait le stage de MFR à Ponérihouen. J'ai tout de suite remarqué que ce café-là ne ressemble pas beaucoup au café des vieux. On pouvait le travailler facilement. Avec les nôtres, là, vous avez un pied de café, ça fait au moins sa course sur trois ou quatre mètres, tandis que l'autre, vous avez un pied de café là, juste devant vous, alors c'est facile à récolter. Avec le nôtre, faut monter sur les branches là-haut pour ramasser des cerises, là-bas, on perd énormément de temps. Ce qui m'intéresserait, je voudrais faire un voyage sur Ponérihouen avec les jeunes et même les adultes, pour aller voir ce genre de café, pour voir ce que ça donne. Car vous voyez, chez nous on fait à peu près la vie de Saint Thomas. La personne, si vous lui dites que c'est bien de faire une plantation comme ça, que ça rapporte tant, eh bien, tant que la personne elle n'a pas vu, qu'elle n'a pas pris en main ce travail-là, elle ne peut pas le concevoir. C'est quand ils sont là sur place, et en travaillant, qu'ils s'aperçoivent s'il est nécessaire de faire ou de ne pas faire.”*

*“C'est un essai. Moi, je voudrais le faire, mais je vais voir si ça donne chez les autres, au bout de trois ans. Il y a beaucoup de gens comme ça, ils laissent faire pour voir si ça réussit.”*

*“Le café, c'est la seule ressource qui nous revenait, l'héritage des anciens ; il n'y avait pas d'autres ressources que le café. Pour le nouveau café, il y a beaucoup de gens qui le font déjà depuis deux ou trois ans. Moi, je suis parmi les gens inscrits, je voulais faire un essai, car les travaux maintenant pour le nouveau café, ce n'est plus les mêmes qu'avant. Le système qu'il donne maintenant, on ne peut pas savoir si ça va nous rapporter.”*

*“Malgré tout, moi, j'ai envie de faire du café. Je veux essayer, car c'est nouveau. On voulait planter pour voir. On a déjà vu celui de Firmin et celui de la Mission. Ça donnait bien. Ça nous encourage de regarder quand ils sont en fleurs, quand ils ont donné des fruits ; ils chargent jusqu'au bout des branches. Moi, je crois que ça va marcher.”*

Dans la formation précoloniale où la division du travail est peu poussée, la connaissance et les pratiques techniques sont accessibles à tous (19). Les rapports sociaux capitalistes induisent au contraire une diversification des techniques qui ne renvoie plus à la maîtrise de l'ensemble des savoirs techniques, mais à une plus grande spécialisation. Cette rupture dans la formation des connaissances et des techniques implique des transformations dans la transmission du savoir. Au contraire de l'ancienne société mélanésienne apte à rendre compte de toutes choses la concernant, les Mélanésiens ont été mis aux prises avec des phénomènes sociaux issus de la colonisation, et d'autant plus difficiles à maîtriser qu'ils se produisent dans un contexte de désagrégation de certaines structures précoloniales. La circulation de l'information et son assimilation se heurtent aux décalages qui affectent au plan culturel et économique le milieu mélanésien – niveau général des connaissances, accès aux journaux et à la radio – comme au contexte politique général dans lequel s'effectue la diffusion technologique (enjeux politiques, décalages linguistiques, rapports services techniques/caféiculteurs). Les schémas de référence, en décalage par rapport aux conditions nouvelles, peuvent de ce fait persister. Aussi l'information technique circule-t-elle difficilement, et ne peut-elle guère se couper de préoccupations qui ne s'y rapportent pas directement. Les prises de décision qui ressortissent au niveau collectif se heurtent aux mêmes difficultés, les systèmes d'autorité souvent affaiblis ayant à faire face à des situations non codifiées par la coutume et dont certaines exigent des décisions bousculant les rythmes habituels.

(19) Inversement, les connaissances non technologiques (généalogies, traditions orales, etc.) peuvent asseoir le pouvoir des aînés.

Pour faire connaître l'Opération Café, le service de l'Agriculture a eu recours à divers circuits d'information. Les médias – radio, télévision, journaux – ont été utilisés. Le Service de l'Agriculture a également organisé des visites à l'IFCC. Mais l'action principale a consisté en réunions tenues dans les collectivités locales ou à la mairie, le service espérant beaucoup par ailleurs des premières plantations qui devaient servir de modèle. Les réunions dans les collectivités locales, mode d'information et activité valorisée des Mélanésiens, ont été loin de toujours bénéficier de la présence d'un large auditoire. Bien que les Mélanésiens les pratiquent couramment pour s'informer ou débattre de problèmes, les réunions convoquées par l'Administration et les Services Techniques ne pouvaient être perçues à l'image de celles qui, appelées à l'initiative des autorités coutumières, répondent à des besoins ordinaires ou cérémoniels vécus comme émanant de la collectivité. Les réunions organisées par les instances extérieures portent souvent sur des sujets dont l'intérêt n'est pas immédiat pour les Mélanésiens qui en maîtrisent mal le sens ou les implications. En outre, l'absence à ces réunions est dénuée de signification sociale, au contraire de ce qui se passe pour les réunions coutumières où la participation est déterminante pour la vie de la communauté. Dans ces dernières, les gens connaissent les acteurs et mesurent les enjeux, ce qui est loin d'être toujours le cas par ailleurs. La sous-information réelle qui existe chez de nombreux cultivateurs prouve que l'information diffusée par le Service de l'Agriculture n'a prise sur le milieu que très progressivement. Dans l'ensemble, l'Opération Café a mobilisé les canaux d'information disponibles et, en dépit de manques variables selon les régions, la quantité d'information déversée a été considérable. Mais cette information tombait sur un milieu non sensibilisé : assez souvent, le cultivateur se contente du minimum d'information dont il a besoin sur le moment et n'attache guère d'importance au reste.

*“Le problème chez nous, c'est un peu le manque d'information. On pourrait bénéficier de différents projets, mais on ne sait pas ce qui se fait. Chacun répond à sa façon. Ce qui est dommage chez nous, c'est que tout le monde veut réaliser ses idées, mais avec qui, pour qui et pourquoi ? Les gens sont trop enfermés sur eux-mêmes et ne discutent pas avec tout le monde : donc ils n'ont pas de projets déterminés. Avec le nouveau café, beaucoup de gens se sont lancés sans savoir où ils allaient. Pourquoi ? Par manque d'information. Si le résultat vient au bout de cinq ans, six ans, il faut beaucoup de souci pour arriver à ça. Les gens ne sont pas assez conscients, ils ne voient pas la peine qu'il faut mettre pour obtenir le résultat.”*

*“On ferait mieux de balayer devant notre porte avant d'accuser les autres. On parle beaucoup, il y a des forts en gueule, mais ils ne font rien. A chaque réunion, je me déplace, puisque je suis responsable, et que si je ne suis pas là, ils ne feront rien. J'ai fait plusieurs kilomètres à pied et quand j'arrive, rien n'est prêt ou ils ont oublié. Tu as oublié quoi ? On a dit pourtant, tu n'as qu'à noter ! Ou bien ils sont en retard ; c'est les heures canaques. Dans notre tribu, ça va bien, on n'est pas nombreux et on s'entend. On est toujours d'accord pour les décisions. Dans d'autres tribus ou lors des réunions hors tribus, on n'arrive pas à se mettre d'accord. On parle sur un sujet, et aussitôt ça part sur tout un tas de choses qui n'ont rien à voir, et ça finit toujours par déboucher sur des problèmes de terres. Alors, chacun se fait la gueule. On est incapables de parler et on se sépare sans avoir rien décidé, au lieu de prendre un problème et de le régler.”*

*“Aux réunions, les gens ne viennent pas et il n'y a rien à faire. Ils ne viennent pas plus avec les chefs coutumiers (20). Autrefois, les vieux n'agissaient pas comme ça. Ils venaient à l'appel du chef.”*

*“Après les réunions, ils se rapporte de fausses nouvelles, car les gens sont sortis plusieurs fois pendant la réunion, ou bien ils rapportent de travers à leur famille. Aussi, ils ne comprennent pas les mots compliqués.”*

---

(20) Le locuteur est un chef administratif.

## 2 Le contexte foncier

La colonisation de la Nouvelle-Calédonie a été essentiellement marquée par la dépossession foncière des Mélanésiens de la Grande-Terre (21). Dans un pays de faible étendue et où les terres fertiles sont rares (22), les Mélanésiens voyaient peu à peu se réduire leur espace, avant d'être pour la plupart d'entre eux, déplacés et repoussés dans les fonds de vallées aux terres moins propices aux cultures. Cette dépossession qui ne s'est pas faite sans résistance, rend compte des débuts de la colonisation de 1853 jusqu'au cantonnement généralisé entre 1897 et 1903 sous le Gouverneur Feillet (23). Moins de vingt ans après le cantonnement – et alors que l'essor démographique n'est pas amorcé –, certains villages connaissent déjà les problèmes fonciers qui ne cesseront de se poser par la suite. Un rapport administratif de cette époque note : que "les cultures [...] suffisent à peine à la nourriture des natifs ; tantôt le sol est infertile, tantôt les réserves affectées aux tribus sont trop petites eu égard au nombre d'habitants appelés à y vivre" (24). Malgré diverses redistributions de terres, la situation contemporaine reste le produit direct de cette mainmise coloniale (25). Au début des années quatre-vingt, "moins de mille actifs agricoles Européens ou assimilés contrôlent quelque 370 000 hectares de propriété avec la plus grande partie des 145 000 hectares de locations domaniales, [alors que] 25 000 Mélanésiens [...] détiennent [...] 165 000 hectares de réserves et une dizaine de milliers d'hectares de concessions privées auxquelles on peut ajouter quelques sociétés civiles" (Saussol, 1979 : 461).

A l'issue du cantonnement, les Mélanésiens de la Grande-Terre voyaient leur espace se réduire aux 122 464 ha qui leur avaient été accordés (26). Ils perdaient ainsi la quasi-totalité de leurs terrains de plaine ou de basse-vallée soit "les 5/6<sup>e</sup> de la surface

---

(21) La colonisation est une forme spécifique de soumission de formations sociales autochtones aux besoins de formations étrangères ; elle peut s'effectuer sous différentes formes. Sur le continent africain par exemple, la période précoloniale (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) et les débuts de la période coloniale renvoient pour l'essentiel à la traite esclavagiste, puis à celle des produits tropicaux, ainsi qu'aux systèmes de plantations européennes ou autochtones. La colonisation vise alors essentiellement au détournement de main-d'œuvre, et à la captation de surplus agricoles fournis par la population autochtone. La relation économique avec la formation autochtone constitue l'essentiel du rapport. En Nouvelle-Calédonie, bien que cette relation économique directe ait existé (traite du santal, du coprah, etc.), elle apparaît secondaire par rapport à la dépossession foncière. L'exploitation de la colonie ne passe pas essentiellement par l'extorsion d'un surplus de produits agricoles, mais par l'exploitation des mines, par l'installation d'un colonat européen et d'un colonat pénitentiaire, gros consommateurs d'espace dans un pays aux dimensions réduites. Jusqu'en 1930, qui marque le développement d'une traite de produits tropicaux jusque-là limitée aux îles et aux régions côtières (coprah, huile de coco), la relation économique repose sur la captation de la main-d'œuvre autochtone par le biais du travail forcé (1887) et de l'impôt de capitation (1897). Cette captation n'a néanmoins jamais suffi aux besoins de la colonie, importatrice de main-d'œuvre hébridaise, indienne, indonésienne, vietnamienne et japonaise. La production par les autochtones d'un surplus agricole n'apparaît pas comme le projet central de la colonisation.

(22) "Les bonnes terres de culture représenteraient environ 2 % de la surface totale de l'île et les terres où les pâturages améliorés peuvent être installés, environ 13 %. Les terres à aptitudes forestières [...] représenteraient pour leur part près de 30 % de la surface du Territoire." (Latham, 1981.)

(23) Si les premières appropriations de terres se firent par transactions ou par saisies, la nécessité d'une politique foncière globale et de délimitation de réserves apparut dès 1868 (Doumenge, 1982 : 30). La mise en place de réserves se fit au coup par coup jusqu'en 1893, n'intéressant que le Nord et le Sud de la Grande-Terre (Doumenge, 1982 : 132). "En 1895, la Nouvelle-Calédonie est toujours une 'colonie sans colons' en dehors des grands éleveurs et des concessionnaires pénaux [...], la plus grande partie du peuplement européen (62 %) se concentre à Nouméa et ses abords immédiats. Dans une 'brousse' vide, seuls Paita et Bourail dépassent 300 habitants." (Saussol, 1981). Pour sa politique d'installation d'un petit colonat familial, le Gouverneur Feillet allait procéder, de 1897 à 1903, au déplacement et au cantonnement général des Mélanésiens à l'intérieur de délimitations qui constituent la base des réserves actuelles. Des dépossessions foncières locales se poursuivent jusqu'au tournant des années trente (Saussol, 1979 : 328-329).

(24) Rapport établi au lendemain de la révolte de 1917 et cité par Saussol, 1979 : 366.

(25) Entre 1898 et 1903, à la fin de la grande période du cantonnement, le patrimoine foncier mélanésien passe de 250 000 ha à 123 000 ha (Saussol, 1979 : 291). Les extensions de réserve commencent dans les années vingt mais ne prendront de réelle signification qu'à partir des années cinquante (Saussol, 1979 : 366-370).

(26) La superficie totale de la Grande-Terre est de 16 900 km<sup>2</sup>.

agricole utile traditionnelle” (Doumenge, 1982 : 138)(27). Le déplacement des individus et la perte de la majeure partie des espaces fonciers lignagers conditionne dès lors la régression des pratiques horticoles comme les transformations d'une organisation sociale structurée autour du rapport à l'espace et du contrôle foncier. La remontée démographique, qui s'amorce dans la seconde moitié des années vingt (28), et l'introduction de la culture commerciale du café sur les espaces vivriers accélèrent la pression foncière. Barrau note dès 1956 des dégradations de sols par raccourcissement des durées de jachère. Guiart, Tercinier (1956 : 64) relèvent également dans leur enquête pédologique et socio-économique, que tel village de leur échantillon dispose “d'une surface cultivable trop faible pour [sa population]” (29). Vingt ans plus tard, Doumenge (1982) souligne à son tour la persistance d'une pression foncière que le salariat et l'exode rural ne parviennent pas à compenser. La nécessité de pourvoir en terres des lignages dépossédés par le cantonnement, l'introduction de la caféiculture commerciale et la pression foncière, tendent à transformer les pratiques foncières précoloniales : “L'ancienne tenure des terres où chaque clan vivait sur son sol au milieu de son domaine [...] ne subsiste que quand la pression démographique n'a pas obligé à une redistribution des terres [...]. Ailleurs, la nécessité a poussé à un morcellement des surfaces par le jeu des parentés et des mariages” (Guiart, Tercinier, 1956 : 80-81). L'accès à la terre reste ainsi orienté par les “droits fonciers” non marchands relatifs au patrimoine lignager et à la transmission temporaire ou définitive de terres aux alliés par mariage ou aux fils de sœurs, mais les superficies foncières et l'accès foncier se fragmentent (30). L'extension des cultures pérennes commerciales induit des distorsions entre des normes foncières précoloniales qui restent patrimoniales et inséparables des obligations de la parenté, et des cultures qui, sources de revenus monétaires (café, pinus), tendent à être le support d'une appropriation plus restreinte.

## 2.1 Les mécanismes fonciers

*“Le manguier par exemple, il va toujours rester là, il garde le bout de terrain, on ne peut pas l'abandonner. La succession, ça va commencer de là. Mais la terre nue, c'est pour tout le monde. Le chef de famille seul peut décider de donner. Si vous me donnez un bout de terrain, je bâtis, et je donne un nom de mon clan. Un arbre, je peux dire, c'est un grand-père qui a planté. Mais si on m'a donné la terre, je n'ai pas le droit de la redonner ; il faut la garder comme chose ancestrale. C'est pour cette raison qu'on va reconnaître que le gars est arrivé là et pourquoi. Il faut que je garde la totalité de ce qu'avait donné le chef, c'est à moi.”*

*“On peut nous dire de repartir, car on n'est pas chez nous. On est restés pour travailler (31). Mais pas pour toujours. S'ils disent de repartir, on repart. Les mecs, ils ont travaillé dans la coutume. Ils ont pris des femmes, il y a une coutume s'il naît des gosses. Mais s'il y a des difficultés, on repart. Du temps des vieux, ils font ça. On reste ensemble pour travailler ensemble.”*

Un lignage est lié à sa terre, support des générations passées et futures et lieu où sont enterrés ses ancêtres. Le territoire est désigné par le nom du groupe qui l'habite.

(27) “La surface agricole utile de l'ensemble de Canala est de 960 ha alors qu'avant 1876 elle s'élevait à 2 640 ha [...] L'effondrement de la Surface Agricole Utile est surtout manifeste dans la vallée de Kouaoua puisque la terre de culture rétrécit en 20 ans de plus de 80 %.” (Doumenge, 1975 : 94.)

(28) La population mélanésienne passe de 28 500 en 1931 (Métais, 1953) à 55 600 en 1976.

(29) Le cas n'est pas général et se présente dans un village sur les six étudiés. Dans un autre village au contraire, “la marge de sécurité en terres est fort large” (Guiart, Tercinier, 1956 : 40).

(30) Et sont aptes à se fragmenter davantage avec toute cause concourant au déplacement des ménages (recherche du salariat notamment).

(31) Ce terme a une signification plus large que son sens français ne le laisse penser. Il signifie moins la notion de “travail” en tant que tel (labeur), que la participation à une entreprise commune qui est celle du prestige et de la renommée du regroupement politique.

Un lignage et un clan donnent à leurs lieux d'habitat des noms qu'en principe ils sont seuls à pouvoir utiliser et qui sont la marque des droits fonciers. Un nom de terre, une localisation topographique, désignent l'identité d'un groupe.

La terre est le patrimoine de l'ensemble des membres du lignage et c'est l'appartenance lignagère d'un individu qui fonde ses droits d'accès immédiat à la terre de ce lignage (32). De ce fait, les droits d'accès de chacun des membres restent, au regard de l'ensemble lignager perçu dans sa dimension temporelle (33), des droits d'usage. L'unité des membres du lignage, fondée sur le principe de l'appartenance commune à un groupe de descendance patrilinéaire, est l'élément déterminant dans l'accès des individus aux terres. C'est pourquoi l'accès foncier des individus adoptés ne s'assure qu'avec la consolidation de leur nouvelle appartenance lignagère (Doumenge, 1975 : 113), et que les individus urbanisés – si distendus que soient leurs relations avec leur village d'origine – peuvent toujours prétendre à des terres. Dans la mesure des disponibilités foncières, il n'est guère possible de refuser à un parent lignager l'accès à la terre. Les droits d'usage particuliers que peuvent posséder les lignées ou familles étendues sur certaines portions de la terre lignagère (Doumenge, 1975 : 60) peuvent, dans le cadre de la réserve, se redistribuer (Doumenge, 1975 : 60) (34). Le contrôle foncier lignager varie alors suivant la position du lignage dans la chefferie et suivant celle des individus à l'intérieur du lignage (35). La terre n'est que le support de la production des hommes sur laquelle reposent la puissance et le prestige des lignages et des chefferies. Le rapport des hommes à la terre est fonction de la place des terres et de leur circulation dans les mécanismes qui permettent la consolidation du lignage, celle de ses alliances de mariage, et celle de la chefferie, soit ceux qui assurent la puissance démographique et politique des groupes (36).

La cession de terres à titre temporaire ou définitif joue un rôle important dans la reproduction des rapports sociaux, et il est fréquent que des individus cultivent sur des terres autres que celles de leur lignage. L'alliance de mariage notamment peut s'accompagner d'une cession temporaire ou définitive de droits. C'est par ce biais que les lignages obligés de s'installer dans des réserves où ils ne disposaient pas de droits fonciers ont pu se procurer des terrains de culture (Guiart, 1956 : 44-45). Mais, alors

---

(32) Le terme de "patrimoine" est utilisé à la suite de Meillassoux (1975 : 62), de préférence aux termes de "propriété commune" ou de "propriété collective". Par son aspect juridique en effet, la notion de "propriété" s'oppose à la compréhension des mécanismes sociaux qui fondent, dans nombre de formations sociales, l'accès aux terres. La fixation sur la notion de "droits fonciers" en découle (recherche d'un mécanisme essentiellement juridique d'accès aux terres).

(33) "Dans leurs représentations, les cultivateurs ne dissocient pas la terre des ancêtres, c'est-à-dire les liens sociaux passés et présents qui sous-tendent la productivité." (Meillassoux, 1975 : 62.) De nombreux passages du discours mélanésien soulignent la continuité des générations.

(34) L'appartenance à un groupe de descendance lignagère est décisive dans ce transfert foncier qui n'est que l'illustration de l'unité du groupe de descendance lignagère. Les individus peuvent se redistribuer de même, notamment les lignages étant associés deux à deux, à l'intérieur des regroupements claniques, lorsqu'un des deux lignages vient à disparaître.

(35) Le regroupement en une unité politique d'un ensemble de lignages apparentés en ligne patrilinéaire et constituant une partie ou la totalité d'un regroupement clanique semble être l'unité politique et territoriale originelle (Bensa, Rivierre, 1982 : 88). Dans ce cas, tous les lignages sont "originares" du lieu et disposent de leur patrimoine. L'inégalité dans le contrôle de l'espace est liée à la fonction (maître de la terre, maître des cultures) (Doumenge, 1981). Lorsque la chefferie est composée de lignages d'origines claniques différentes, se superposent les notions statutaires "d'originaire" et "d'étranger" appelées à varier avec le temps (les anciens "étrangers" devenant "des originaires", lorsque de nouveaux groupes sont intégrés – Bensa et Rivierre, 1983 : 6). Cet accueil peut s'accompagner d'un don de terre et de la constitution d'un patrimoine, ou d'une simple cession usufruitière.

De même que tout lignage contrôle sa terre, toute lignée ou famille étendue (unité résidentielle et domestique constitutive du lignage) contrôle la sienne. Dans un système politique marqué par l'acéphalie, il n'est pas de "chef" de lignage contrôlant la terre (Bensa, Rivierre, 1982 : 68). L'aîné de la branche aînée du lignage n'est alors qu'un *primus inter pares* et les cessions de terres requièrent l'assentiment de l'ensemble des aînés et des hommes mariés du lignage. Sur le même principe, c'est l'aîné de la famille élargie qui représente la terre indivise de son groupe familial.

(36) Cette analyse diffère de celle présentée par Doumenge, qui fait du "dynamisme agraire" le moteur de la société mélanésienne, et de l'accaparement foncier un but en soi (1975 : 59).



que la société précoloniale ne cultivait guère de plantes pérennes (37), et que l'offrande annuelle de prémices permettait de conserver la trace de la relation foncière, le développement du caféier qui immobilise le sol sur plusieurs dizaines d'années et devient source de rentrées monétaires, modifie la relation foncière. Les plantes pérennes donnent la possibilité aux lignages qui ont acquis des droits temporaires de tenter de transformer l'usufruit sur la plante cultivée, en droit sur le sol. Elles opèrent également des glissements au sein même du patrimoine lignager (38). La cohabitation forcée de lignages d'origines diverses et pourvus de droits fonciers différents s'ajoutant à l'accroissement démographique et à la présence de cultures commerciales, entraîne un morcellement des droits fonciers, la tendance à une cristallisation des droits à un niveau plus individualisé, et des tensions accrues pour la préservation ou la conquête de droits sur les terres. Ce glissement, qui ne constitue pas un passage à la propriété privée, contribue sans doute à ralentir la circulation des terres en fonction des besoins des parents lignagers ou claniques et des affins. Des stratégies d'occupation de terres par la plantation d'arbres se mettent en place, figeant ainsi les droits d'usage au profit d'un lignage ou d'une lignée. Aussi la plantation d'arbres, pinus ou caféiers, est-elle le lieu le plus fréquent des conflits fonciers, ces plantations pouvant être par ailleurs perçues comme des menaces sur les besoins lignagers en terres de culture. Les mécanismes sociaux non marchands qui régularisent l'accès aux terres en situation précoloniale sont alors conditionnés par la pression foncière et le développement des rapports marchands. Les conflits qui en résultent mettent fréquemment l'Opération Café face à des blocages ou à des stratégies d'ordre foncier.

*"Couper l'ancienne caférie pose tout un tas de problèmes à cause des voisins. Ma parcelle de nouveau café est sur des terres en friches, car il ne faut pas détruire le travail des vieux."*

*"Ceux qui ont beaucoup de terres peuvent planter du nouveau café. Moi je n'ai pas assez de terres, et mes caféries sont au milieu de celles des autres. Je ne peux pas couper les arbres, car où les mettre ?"*

*"Dans une de mes deux parts, c'est une presque île. Est-ce que le café pousserait là ? Et puis, il faudrait passer dans les champs des autres personnes. C'est pas la peine d'essayer. C'est non d'avance."*

*"Lui n'a pas pu faire de plantation, car un clan voisin s'est opposé au passage du bull. Le bull devait faire une voie d'accès à la caféière et le clan s'est opposé au passage, le jour de la venue du bull, coupe-coupe en main. Il y a eu discussions et recul du Service, après avoir perdu plusieurs heures de bull."*

*"Comme on est beaucoup, nous les ..., si je prends ce terrain qui est un peu plat, c'est le seul, et ça crée des difficultés entre nous, car moi j'ai pris le meilleur."*

*"Pour le nouveau café, dans un premier temps, j'ai essayé de convaincre le conseil des anciens. Ça n'a pas marché. En 1971, ils ont fait venir les pinus, les anciens n'ont pas voulu. Mon frère avait commandé les pinus, il a été obligé de renvoyer, les autres n'ont pas voulu. Il y a toujours des gens pour dire : c'est à moi. Il a essayé de planter en face, ils l'ont arrêté. Pour mon café, j'ai été obligé de passer en-dehors du conseil des anciens. Pour la route d'accès, ils sont venus voir, pour pas que j'esquinte les champs des gars. J'ai été voir les gens, et ils ont dit d'accord. Dans la réserve, on a du terrain plat, mais là-bas tout à fait dans le fond. J'ai essayé de relancer le café, j'ai été voir le chef et ses notables, et j'ai parlé, mais ils n'ont toujours rien dit. Beaucoup maintenant, quand ils voient la route et le champ, peut-être qu'ils vont penser à s'inscrire. Avec le Service, il faut au moins cinq hectares pour penser à faire une route là-bas. Mais il faut que les anciens acceptent de faire du café. On est obligés de passer par eux."*

(37) A l'exception des cocotiers.

(38) Au sein du lignage, la plantation en pinus peut être le support d'un détournement de l'usufruit au profit de certains groupes de descendance. Il ne semble cependant pas que la propriété privée puisse advenir par le simple développement de ce processus et sans autre forme de rupture (notamment des rapports de parenté).

La pression foncière et la nécessité de préserver les futurs besoins en terres du lignage développent parfois de violentes oppositions aux plantations de caféiers. L'exemple ci-dessous est le récit d'un conflit entre deux frères à propos d'une plantation de café sans ombrage. Le premier paragraphe est la version du cadet, célibataire ; le second est celui de l'aîné, marié et père de famille (39).

*"J'ai voulu faire du café dans une des parcelles claniques, et j'avais déjà fait venir les machines du Service de l'Agriculture. Seulement, quelques jours après, mon grand frère s'est opposé à ce projet. C'est alors qu'on s'est disputé, car pour moi, comme je suis célibataire, je pense qu'il est bon que je travaille pour nos enfants dans les années à venir (40). Pour lui, il faut conserver nos parcelles pour les besoins des cultures vivrières. Il a peut-être raison, car nous n'avons pas beaucoup de terres, et nous avons beaucoup d'enfants. Mais il se trouve que je m'intéresse à ce genre de culture, qui pourrait aussi nous procurer de l'argent. Mais je n'y peux rien. Notre dispute s'envenime à tel point que mon frère m'a porté un coup de sabre d'abattis, et que je porte encore maintenant la blessure. Je pense que je vais tout abandonner, car je pense que mon frère a raison. Il ne faut pas planter en café le peu de terre qui nous reste. Il n'y a pas que nous qui avons ces difficultés, il y a aussi d'autres clans qui sont dans le même cas que nous. Pour moi, je voudrais, si possible, avoir une parcelle de terre qui serait à moi seul, afin que je puisse faire ce que je veux dessus. Pour moi, je suis découragé, car il y a trop de disputes d'ordre foncier en tribu. Il faut que cela change d'une façon ou d'une autre dans les années à venir."*

*"Je ne suis pas opposé au café sans ombrage. Mais j'estime que les caféries plantées par les vieux ont pris assez de place dans nos terres. Nous sommes déjà plusieurs membres dans le clan et si on s'amuse à planter du café dans les parcelles à cultures, il est certain qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde. Il faut savoir que j'ai des enfants, d'autres cousins (41) en ont aussi, alors on comprend bien pourquoi je suis opposé au projet de café à mon frère. On nous demande de planter du café et du pinus. Je veux bien, car c'est peut-être pour le développement économique. Mais entre-temps, que mangerons-nous ? Où cultiverons-nous nos cultures ? Il faudrait prévoir des garanties à notre subsistance. Tout cela est sûrement bon pour nous dans l'avenir ; mais ce n'est pas tout de chercher à voir ce qui va se passer dans cet avenir incertain, il faut aussi s'occuper de notre vie actuelle. Les pinus, c'est bien beau, mais pendant quinze ou vingt ans, et pourquoi pas plus, je ne vais pas nourrir mes enfants avec les fruits de cet arbre. Nous sommes ici coincés entre les montagnes. Vers le fond de la rivière, il y a du bétail pour d'autres clans. Vous comprenez pourquoi je veux conserver nos parcelles à cultures."*

Un autre exemple de conflit oppose deux membres d'un même lignage mais de lignées différentes, à propos de la succession à une parcelle de café. L'un des deux protagonistes est le fils du défunt, l'autre un de ses parents lignagers. Si le fils ne nie pas l'éventualité des droits de son parent, son père étant mort sans l'éclairer à ce sujet, il n'en estime pas moins que la parcelle plantée par son père devrait lui revenir. Le parent quant à lui, argue de droits fonciers en faveur de son propre fils. Chacun restant sur ses positions, le conflit ne peut être tranché. Ce conflit trouve son origine dans le type de dévolution foncière qui prévaut dans le Nord de la Grande-Terre. En sus de leur appartenance lignagère ou clanique, les individus sont identifiés par des "petits noms" auxquels correspondent, pour les enfants mâles, des portions du territoire lignager désignées par ces mêmes noms. Ainsi, un individu détient-il le contrôle et les droits d'usage sur la parcelle qui porte son nom et qu'il peut céder pour un temps plus ou

(39) Le frère aîné est distingué dans la terminologie de parenté ; il a un statut supérieur (Lambert, 1900 : 113 ; Leenhardt, 1953 : 132).

(40) Dans la terminologie de parenté, un individu appelle fils et filles les enfants de ses frères.

(41) Membres du même lignage, "frères" dans la terminologie de parenté, et qui ont des droits fonciers sur la terre du lignage.

moins long à un tiers (42). La liste des noms de garçons et de filles relevant d'un lignage ou d'un clan donné appartient aux membres de ce groupe et les noms ne seraient attribués qu'après accord de l'ensemble du groupe lignager. Les garçons ne porteraient jamais le même nom que leur père, mais celui d'un ascendant agnatique en ligne directe ou collatérale ("grand-père" réel ou classificatoire). Dans ce système, un individu hérite d'une personne portant le même petit nom, et un fils ne peut pas hériter de son père. Une telle dévolution foncière entre alors en conflit avec l'extension du rapport marchand et des cultures pérennes.

Par ailleurs, les propos rapportés font une large part à la stratégie de revendication foncière et de retour des lignages sur leurs terres, développée par une tendance du mouvement indépendantiste. L'importance accordée à la terre dans les représentations issues de la formation précoloniale est le support d'une reconquête foncière et la dimension essentielle d'un mouvement qui base sa recherche du pouvoir politique sur l'identité culturelle.

*"Il y a des gens qui se laissent faire, mais il faut se défendre. Ici, la terre c'est toujours un problème. Par exemple, lorsque mon père a planté des pinus, il y a eu des histoires. Il y a des gens qui sont venus dire que les terres étaient à eux. Les gens bougent si vous plantez. Il y en a beaucoup qui se découragent et qui ne luttent pas, pour ne pas faire d'histoires. Moi, si je n'avais pas cette parcelle de nouveau café, j'aurais tenu là-bas sur la parcelle de mon père. Maintenant, on peut faire des arrangements avant de mourir, et c'est fréquent, mais ça fait des histoires. Moi, je suis un vrai ... (43), pas lui. L'histoire est allée trop loin, je ne veux pas revenir en arrière maintenant, et on va rompre avec lui, car il fait des histoires. Ainsi, pour les pinus, il aurait bien voulu en être, mais je l'ai bloqué.*

*"Parfois, des individus sont reçus, mais ils n'ont pas la propriété des terres, ils n'ont que le droit de cultiver. Lorsque l'accueillant meurt, ses fils peuvent décider de chasser celui que le père avait accueilli. Ça va si c'est des gens d'ici. Mais si c'est des gens d'à côté, ils se feront sortir du premier coup. Maintenant, c'est dur avec le pinus et le café, on voit que c'est des sous. Autrefois on disait : plante là, et c'était réglé. Mais maintenant, pinus, café, c'est difficile, c'est des sous, on le sait.*

*"Avec les bruits qui circulent maintenant, de politique et de retour aux terres, on pourrait dire par exemple que tel clan qui a reçu des terres de tel autre, doit retourner chez lui. C'est ça qui fait qu'il y a des gens qui se demandent s'ils vont rester ou être balancés. Par exemple, pour le café et le pinus, ça va que c'est un terrain à nous ; mais avec la politique, le FADIL et tout ça, si les autres ils disent : c'est à nous, alors ... Ça fait peur à beaucoup de gens ça, vu que ceux qui sont vraiment sur leurs terrains ... Mais pour ceux qui sont là par des arrangements qui ont été faits par les vieux avant, ils savent pas s'ils vont tenir ou si les autres vont les balancer. Et ça va s'ils ont de vrais terrains ailleurs ; mais s'ils n'ont rien ailleurs, c'est pire encore. Ça peut aller très loin. Si la terre a été donnée par quelque autre famille, où faut-il retourner pour trouver le vrai, vrai propriétaire d'avant ? On prendra les deux derniers, mais s'il faut trouver le vrai, vrai, on peut plus savoir. C'est au chef à trouver un arrangement, sans ça il n'y a plus de limites. J'ai vu sur les papiers ce que les autres ont fait. Ils disent qu'il faut retourner sur la terre et tout ça."*

## 2.2 Planter pour affirmer ses droits sur la terre

La cession de droits d'usage temporaires à des membres d'un autre clan avait

(42) Ce système foncier qui ne prévaut pas sur toute la Grande-Terre, semble être représentatif des systèmes du Nord-Calédonien (*zone ohot, waap*). Rocheteau (1968) le mentionne à propos des cocoteraies. Un système similaire a été décrit par Sopé (s.d., 20) pour certaines régions du Vanuatu.

(43) Le qualificatif "vrai" signifie que celui qui parle est un fils réel alors que son parent n'est qu'un fils adopté. Théoriquement identiques, les droits d'un fils adopté sont toujours susceptibles d'être contestés.

comme corollaire l'obligation pour les bénéficiaires d'offrir, à la récolte, les prémices à l'aîné du lignage qui avait cédé la terre. La relation foncière demeurerait de ce fait clairement établie. Cette situation change avec le caféier qui prolonge l'occupation de la terre sur plusieurs années et plusieurs générations sans qu'aucune reconnaissance annuelle renouvelée de la situation foncière intervienne. De ce fait, même quand une terre plantée en caféiers a été cédée en droit d'usage révocable, les successeurs de l'individu ayant cédé la terre peuvent avoir du mal à faire valoir leurs droits s'ils désirent la récupérer (44). L'arbre étant la marque de la mise en valeur, planter des caféiers ou tout autre plante pérenne comme le pinus ou le kaori, est une stratégie foncière visant à affirmer des droits menacés ou à s'en créer pour s'emparer d'une terre. L'Opération Café est fréquemment utilisée à cet effet.

*"Le Service est allé le prévenir un jour qu'il fallait qu'il entoure ses bêtes pour ne pas qu'elles puissent venir dans les parcelles de café. Mais, a-t-il dit, c'est pas sur la réserve, c'est sur ma location. Le petit-chef avait dit que toutes les terres étaient sur la réserve, mais ce n'était pas vrai. Lui, il avait demandé la terre aux autres avant, par la coutume, pour son bétail (45). Ils avaient refusé pour l'emmerder, car ils n'ont pas de bétail."*

Les terres de cet autre lignage sont également situées sur un terrain domanial. Un membre d'un autre lignage, désireux de se lancer dans l'élevage, rallie le conseil des anciens à ce projet auquel est associée la collectivité et obtient une location sur les terres. Pour empêcher toute extension ultérieure sur ses terres, le lignage se lance à son tour dans diverses activités économiques dont l'Opération Café. Sans doute peut-on imputer à une situation coutumière défavorable le fait que ce lignage ait été évincé d'une partie de ses terres.

*"Il avait gagné le conseil des anciens et leur avait fait signer un papier sans leur laisser le temps de réfléchir. Il nous a montré une carte avec les lots et a dit que ces lots étaient maintenant à lui, et qu'on n'avait plus qu'à partir. Nous, on a rien dit, mais on est resté. Ils ont mis du bétail. Mais tu sais, nous on a des médicaments (46), et quand tu les poses, tu peux élever du bétail, prendre la terre, construire une maison, rien ne vient. On est allé et on a mis le médicament. Et le bétail ne vient pas, et les autres tournent en rond, et nous on attend. Maintenant, on veut occuper les terres, comme ça ils ne pourront plus nous déloger. On a replanté le vieux coco que le grand-père avait planté pour ne pas qu'on puisse nous dire : qu'est-ce qu'il a fait ton grand-père ? Car nous on sait pas ce qu'il a fait le grand-père (47). Ils ne pourront pas nous chasser, car ils devraient nous dédommager, et ils ne le pourront pas." (48).*

(44) Doumenge (1975 : 202) cite un exemple de litige foncier de cet ordre, où les caféiers ont dû être arrachés.

(45) En dehors des droits obtenus de l'Administration, l'autorisation coutumière des propriétaires traditionnels est indispensable pour éviter les conflits. Elle est scellée par un présent constitué d'étoffe, de "monnaie mélanésienne", d'argent.

(46) Le terme médicament désigne les plantes transmises par les ancêtres pour protéger les membres et les biens du lignage.

(47) La terminologie de parenté ne remontant pas au-delà du grand-père, il peut s'agir ici du grand-père ou de tout autre ascendant.

(48) Un autre individu a obtenu des droits de location sur la terre du lignage, mais avant de faire appel au Service des Domaines, il a fait un don coutumier aux représentants du lignage : "Lui, c'est pas pareil. Il a fait la coutume avec nous ; il a donné le morceau d'étoffe et la monnaie indigène, il a donné les 500 francs. Et après seulement, il a écrit au Service des Domaines. Alors que l'autre, il a fait l'inverse. Il a écrit au Service des Domaines d'abord, n'a pas fait la coutume, et veut nous chasser : tout ça c'est au Domaine, tu n'es rien ici. Il a eu les vieux du conseil en les embobinant, en leur faisant miroiter qu'il y aurait des arbres fruitiers, du bétail. Des types comme ça, ils sont allés à Nouméa, ils y sont restés ; ils n'ont pas été élevés à la tribu avec les vieux, ils ne connaissent rien à la coutume, et après ils parlent de coutume."

### 2.3 Conflits fonciers à implications politiques

Depuis 1868 et jusqu'en 1981, la législation ne reconnaissait dans les terres de réserve qu'une propriété tribale ne correspondant à aucune réalité sociale. Dès cette époque cependant, le système foncier des Mélanésiens apparaissait aux autorités administratives peu apte à favoriser le développement économique. S'il ne pouvait s'avérer opportun dans l'immédiat d'y toucher, la "constitution à terme de la propriété privée mélanésienne selon le droit français" (Saussol, 1979 : 405) demeurait l'objectif souhaitable. Cette visée ne cessera dès lors d'être plus ou moins présente. Vers 1955, une politique de transition à la propriété individuelle en marge des réserves commence à se mettre en place, et la fin de la décennie voit l'attribution des premières concessions aux Mélanésiens (Saussol, 1979 : 440). Ces dernières années, l'Administration mettant à profit l'idéologie du développement et ses ambiguïtés, a procédé à des restitutions de terres en lots individuels ou à des agrandissements de réserves, subordonnés à des obligations de mise en valeur. Conscientes des implications de certaines de ces interventions, des collectivités mélanésiennes ont pu s'opposer aux restitutions à titre individuel.

Les propos qui suivent sont l'illustration d'un conflit foncier créé par la distribution de terres en lots individuels à des Mélanésiens dépourvus de droits sur le sol, et alors même que les possesseurs traditionnels sont sur place. Les bénéficiaires de l'opération votaient pour la majorité conservatrice européenne détentrice de la municipalité, tandis que les seconds donnaient leurs voix aux indépendantistes. La mise en valeur du sol a été effectuée en caféiculture intensive, mais à terme, le sort de ces caféiers paraît lié à l'évolution politique du Territoire. Dans ce conflit, les oppositions politiques et religieuses entre des protestants, pour le maintien de la présence française, et des catholiques indépendantistes, sont mobilisées (49).

*"Dans le haut de la vallée, la chefferie a revendiqué, autour de 1970, les terres ancestrales. La terre a été redistribuée en 1971, mais l'Assemblée Territoriale a attribué les lots individuels aux gens, sur le territoire de la chefferie. Sachant que ce terrain leur est contesté, les gens font de la mise en valeur pérenne pour s'assurer la place, mais ne construisent pas de maisons. Ils plantent sur des terres d'alluvions, mais ils s'en fichent puisqu'ils ne sont pas chez eux. Ils sont allés apporter la coutume pour couper les racines. Le chef leur a dit : apportez votre coutume à ceux qui vous ont donné le terrain !" (50).*

*"Tu vois cette vallée, autrefois on ne cultivait pas tout. Aujourd'hui on peut travailler. Je suis contre ceux qui réclament la terre aux Blancs pour rien en faire. Les Blancs ont pris nos terres. Je suis d'accord pour qu'on les leur reprenne, puisqu'ils ont pris nos terres. Mais je ne suis pas d'accord pour qu'on les reprenne aux Canaques. D'ailleurs il y a un seul grand-chef pour les trois tribus. Mais c'est la politique, et les catholiques sont indépendantistes, nous pas. Les pays qui sont indépendants, y en a qui*

---

(49) Dès le début du siècle, le protestantisme a eu tendance à se présenter comme un mouvement radical et progressiste face à un catholicisme jugé laxiste et davantage préoccupé par les besoins de la Mission que par la promotion économique des fideles. A l'occasion, l'importance de la production de café des protestants mélanésiens était avancée en faveur de la supériorité du protestantisme. Après une période d'assoupissement, le progressisme du milieu protestant a connu un renouveau avec la scission qui, en 1958, a donné naissance à l'Eglise Evangélique Libre. Celle-ci a été créée dans une optique privilégiant résolument la promotion sociale du milieu mélanésien, en s'appuyant sur les cadres de l'AICLF et sur les jeunes moniteurs mélanésiens de l'enseignement privé. En l'absence de revendication nationaliste à cette époque, ce courant a cherché à tirer profit des possibilités de promotion offertes par l'ordre colonial. Ainsi s'explique en partie son alliance ultérieure avec les forces conservatrices, et l'insistance mise sur des formes de promotion telles que l'éducation et l'économie. L'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, qui était restée soumise aux Missions Evangéliques de Paris, ne s'est engagée dans le débat social et politique que beaucoup plus tard, dans un contexte où il apparaissait que le renouveau mélanésien devait passer par une libération politique.

(50) "Couper les racines" : coutume par laquelle une terre est définitivement cédée. La réponse du chef renvoie les solliciteurs à l'Administration européenne.

sont malheureux maintenant. Depuis la guerre, on a eu la liberté. On était tous protestants, et puis le Père est venu tourner la tête au grand-chef; depuis, on ne s'entend plus. Ils nous ont fait la guerre, les catholiques, et ils ont fait la guerre aux Blancs en 1917. Il y a assez de place ici pour tous. C'est pas la peine de prendre des terres pour rien en faire."

"Le chef n'est pas d'accord avec ceux de la tribu, à cause des terres. Mais sur les terres de réserve, qu'est-ce qu'on fout ? Qu'est-ce qu'il y a là-haut dans les montagnes ? Rien. En cas d'Indépendance, on les rendra."

### 3 Difficultés foncières et monétaires

Même si les situations diffèrent d'un village à l'autre, la pression foncière apparaît dans de nombreuses régions comme constitutive du milieu mélanésien et des conditions de sa reproduction. Le manque de terre oblige certains cultivateurs à couper leurs caféières et nombreux sont ceux qui hésitent à planter en caféiers. Certains jeunes, sur le point de s'installer, perçoivent défavorablement les vastes caféières plantées par les anciennes générations sur des terres à ignames. Avec la pression foncière, "le caféier condamne la terre". De fait, les cultivateurs se plaignent autant du manque de terre dans des régions où la caféiculture piétine comme à Canala, que dans celles où elle se développe de manière satisfaisante comme à Hienghène, ou à Ponérihouen. Les contraintes foncières qui pèsent sur certains cultivateurs et certaines communautés ne semblent toutefois pas de nature à compromettre l'Opération Café dans son ensemble. Si le manque de terre empêche des cultivateurs de créer de nouvelles caféières, d'autres mettent à profit leur situation de salariés ou leurs disponibilités foncières pour participer à l'Opération Café en recourant, au besoin, à une main-d'œuvre salariée (51). La caféiculture intensive permettant la réduction des superficies plantées en caféiers, son développement est autant conditionné par la pression foncière que par la faiblesse des rentrées monétaires.

"On est serrés et on ne peut pas se lancer dans des grandes parcelles qui soient rentables. Il y en a qui ont coupé le café pour faire des champs d'ignames et de taros, car il y a trop de jeunes maintenant. On ne peut pas occuper le terrain d'un autre clan. Ce qui nous manque ici, c'est la terre. On est beaucoup et on a chacun de petites parcelles. S'ils font une relance du café et qu'on a des grandes parcelles de terre, alors là oui, on pourra faire du café. Ça fait sept ans qu'il y a des revendications, mais ça n'a jamais abouti."

"Dans le clan, on manque de terres ; je ne peux pas faire de café. On a trouvé que les revendications de terres, c'est pas suffisant pour le clan. En répartissant le terrain, c'est insuffisant. Il doit y avoir une soixantaine d'hectares ; et dans la famille, rien que les hommes, on est une soixantaine, on n'a pas compté les femmes (52). Soixante en 1978. Les dernières naissances, on n'a pas compté. On ne peut pas faire de café."

"J'ai supprimé la caféière parce qu'on est nombreux, et qu'il n'y a pas de place. Alors, j'ai fait des parcelles pour que mes fils construisent des maisons. Si on plante le café, on condamne la terre."

(51) La main-d'œuvre est alors embauchée "au contrat", somme forfaitaire versée pour un travail donné. Les relations entre employeur et employé sont indissociables des relations de parenté et d'appartenance à une même collectivité villageoise. Le "contrat" et le "travail à la touque" pour le ramassage du café, sont les formes les plus répandues de rémunération du travail agricole.

(52) En Nouvelle-Calédonie, la transmission des droits fonciers se fait à l'intérieur du lignage et passe par les hommes. A Canala, d'où ces propos sont rapportés, des parcelles de café peuvent transiter entre hommes du lignage par l'intermédiaire d'une femme du lignage qui en a eu l'usufruit, et qu'elle abandonne à l'un de ses parents lignagers à son mariage. La parcelle reste ainsi au lignage.

*"Je peux planter du nouveau café, mais j'ai pitié de mes petits neveux. Quand ils auront trente ans, il faudra que je leur cède la terre. Ici c'est trop petit. Avec la réforme foncière, on a revendiqué des terres ; mais nous, on est beaucoup, je pourrais pas avoir un hectare. J'ai pas de terrain personnel, la propriété est familiale. Il faut des terrains privés pour faire le nouveau café. J'aimerais bien un endroit où aller sur la Côte Ouest." (53)*

*"Qu'est-ce qui rapporte comme le café en Nouvelle-Calédonie, quel produit on peut cultiver comme le café ? Y a pas. Ici on n'a que le café, puis l'élevage. Mais tout le monde ne peut pas faire l'élevage. C'est les grands propriétaires qui ont leur bétail, mais nous on peut pas faire dans les tribus comme ça. Regarde, ma petite parcelle. Là, c'est pour nous ; là-bas, c'est pour eux. Alors, on se partage des petites parcelles comme ça entre nous. Pourquoi ? C'est parce qu'il n'y a pas de place, c'est la réserve."*

*"Le nouveau café, c'est beaucoup de travail, si le mec ne veut pas travailler. Le mec qui veut travailler, c'est pas de travail. Y a beaucoup de gens, ils veulent planter, mais ils ont pas de terres. S'ils donnent les revendications de terres, y a beaucoup de mecs qui vont planter. Par exemple, dans la rivière, à Tendo, Tiendanite, les mecs ont eu des terres, et ils ont planté le café. Avant, il n'y avait que du bétail." (54)*

*"Mon grand-père, mon père, c'était bien pour eux parce qu'ils n'étaient pas nombreux. Mais maintenant, nous les ..., on est nombreux et on n'a pas assez de terres. Ici, je ne vois pas de gens qui aient beaucoup de terres. Moi, mes trois petits carrés de café, c'est pas assez pour nous. Des fois, je vais là-haut, dans la crête, il y a des sillons que j'ai faits moi-même. J'ai fait ça comme ça, parce qu'il n'y a plus de place dans la plaine. Les letchis, les vergers, on en a parlé (55). Mais tout ça c'est bon s'il y a de la place. Moi, j'ai besoin de faire autre chose, des letchis, par exemple, mais je ne peux pas. Mon fils aîné, il a des gosses maintenant et je lui ai dit que s'il reste ici, on pourra pas vivre avec toute la famille. Il est parti à Nouméa."*

*"Lorsque j'ai commencé à diriger ma tribu, j'ai vu qu'il fallait beaucoup aider les gens. Par exemple, le café c'est très utile. D'après ce que je vois, il n'y a personne en tribu qui ait un terrain de plus d'un hectare. Donc impossible de planter d'autres cultures. Presque toutes les terres de ma tribu sont stériles, on ne peut pas faire grand-chose. On plante un peu de café, mais c'est très dur de travailler le café. J'ai planté du nouveau café. La plupart de ceux qui vivent en tribu profitent de l'œuvre de leurs ancêtres pour en récolter le fruit. C'est-à-dire qu'ils n'ont presque rien planté de nouveau. Je ne pourrais pas vivre sans planter le café pour gagner un peu d'argent. C'est bien meilleur de voir l'argent qui provient de son travail. On trouve que le café est meilleur que les bananiers, les maniocs ... Chaque homme finira par ne faire qu'un quart d'hectare, tant les hommes sont plus nombreux que la surface de la terre. Beaucoup autrefois ont vendu leurs terres aux colons (56), mais comment pensent-ils pouvoir vivre maintenant ? Pendant la période d'attente du fruit, c'est-à-dire pendant trois ans, il faut trouver quelque chose pour les besoins de subsistance. On va au Chalandage, mais cela n'est pas suffisant pour améliorer le niveau de vie familiale, car on travaille d'une manière intermittente. Beaucoup veulent faire du café, c'est pourquoi, j'ai toujours parlé de l'agrandissement de la réserve. Enfin, c'est ce que je pense, car si les gens disposent chacun de bonnes surfaces, je suis sûr que cela leur donnera du courage. Quant au Service de l'Agriculture ou tout autre organisme similaire, s'ils veulent vraiment nous aider, il faut d'abord commencer par nous donner de la terre. On parle bien sûr du café, mais il y a également d'autres cultures à développer et pour lesquelles il faut envisager une éventuelle commercialisation. Mais là aussi, se pose le problème des terres. On peut faire des projets beaux et tentants, mais si on ne cherche pas à résoudre le problème de fond qui est celui de la terre, les beaux*

(53) Contrairement à la Côte Est, la Côte Ouest comporte de vastes étendues de plaine.

(54) Elevage pratiqué par une société d'élevage.

(55) Projets du Service de l'Agriculture.

(56) Référence aux débuts de la période coloniale.

*projets de développement économique en milieu mélanésien seront irrémédiablement voués à l'échec. C'est malheureux de dire cela aux pouvoirs publics, mais je crois que c'est cela la vérité. Je ne discute pas la technique des Services, je me réjouis même du résultat obtenu. S'il est possible d'avoir de la terre, je pense que je vais essayer de faire du café sur deux hectares. Mais le problème de la main-d'œuvre va se poser, car il est clair qu'on va payer ces gens qui travaillent et cela, pendant trois ans. La cueillette va devenir aisée, puisque je ferai des conditions avec ceux qui viennent m'aider."*

La faiblesse du revenu foncier monétaire moyen en milieu agricole mélanésien est indissociable de la pression foncière. C'est dans la mesure où ils ont peu de ressources financières et peu de terres qu'un certain nombre de cultivateurs affirment ne pas pouvoir sacrifier pendant trois années la production de 25 ares d'anciens caféiers complantés d'agrumes pour planter du café sans ombrage (57). Le peu d'extension de la commercialisation des produits agricoles les oblige de même à rechercher des rémunérations à l'extérieur du village, ce qui n'est pas toujours compatible avec les soins à porter au nouveau caféier. Faute de disponibilités monétaires, certains éprouvent des difficultés à se procurer de la main-d'œuvre lors des récoltes ou se trouvent maintenus dans des rapports commerciaux où leur production et leur force de travail sont cédées à des conditions désavantageuses. La pression foncière accentue l'importance des cultures dérobées. Selon les régions, les caféiers abritent des mandariniers, des bananiers, des taros ou diverses autres plantes. Aussi couper la caféière et ses arbres d'ombrage pour la remplacer par une caféière intensive qui ne donnera pas avant trois ans et dont les résultats paraissent incertains, relève-t-il d'un pari économique hasardeux, voire difficile à mener.

*"L'Opération Café, je suis pour. Je crois que c'est une bonne chose, mais elle a quinze ans de retard. Je compte au moins quatre ans avant que ça me rapporte. On ne pourra pas tellement s'occuper des cafés, car il faut bien manger, s'habiller ; avec ce café, on n'aura pas d'argent avant quatre ans. On est obligé de trouver quelque chose d'autre, on aura autre chose à penser qu'au café. C'est trop de travail, on ne sait pas où on va et, entre-temps, il faut manger."*

*"Le nouveau café, ça serait intéressant si on avait du terrain. S'il s'agit de couper le vieux café, pas d'accord. Dans la caféière, il y a toutes sortes de choses ; des agrumes, des ignames, du taro. Pendant trois, quatre ou plus, cinq ans, on n'aurait rien. Je préfère profiter des bananes, des oranges, des ignames. Dans la caférie de mon père, il y a de tout."*

*"Pour le nouveau café, il y a trop de travail, faut une habitude. Il y a beaucoup de choses qui rentrent. Ce qui gêne les gens, c'est le problème foncier. S'ils détruisent une vieille caférie, et qu'à l'intérieur il y a des bananiers, des cocotiers, si tu fais l'abattage là-dedans, tu supprimes la vie."*

*"J'ai été obligé de couper l'ancien café pour faire le nouveau, car il n'y a pas de place. Mais il n'y a pas grand-monde qui peut le faire. Ils disent qu'il est bien le café nouveau, car ils ont vu celui de Tom. Mais trois ans ..., on va faire quoi ? On va crever."*

*"On ne peut pas faire de nouveau café, c'est dû à des problèmes de terres. Dans la vallée où je suis, c'est à pic et je ne peux pas arracher le café ; pendant ce temps-là, il n'y aura rien. Le nouveau café, c'est intéressant, mais y a trop de difficultés si on doit arracher l'autre. Il y a des problèmes de terres. On peut même pas planter des ignames, c'est pas pour planter du café."*

(57) En 1956, Guiart, Tercinier (1956 : 65-67) faisaient la même constatation : "En voulant avoir sur le même terrain une récolte de café et une production de noix, l'on perd sur les deux tableaux [et il est] même possible que ce manque de terres puisse gêner ou empêcher certaines améliorations souhaitables. Il est délicat en effet de demander la suppression des cocotiers dans les caféries si les besoins en amandes de coco pour la consommation intérieure ne peuvent être couverts d'une autre façon."



#### 4 Le goulot de la main-d'œuvre

*“Oui, j’aime cultiver le café. Mais je ne le cultive pas, parce que je n’en ai pas la possibilité. Je pense quand même essayer, mais en cultivant un peu seulement. Les travailleurs salariés peuvent s’aider, en donnant des contrats aux courageux qui ne travaillent pas (58). Quant à moi, c’est impossible que je me fasse aider. J’ai déjà trouvé un terrain pour planter le café, mais ce n’est pas tellement bon, ni grand. Je serais capable de maintenir une grande plantation si quelqu’un me vient en aide. Car c’est très difficile de commencer une plantation, et en plus on utilise de la main-d’œuvre. Je pense vraiment qu’ils ont une grande aide, ceux qui engagent les non-diplômés pour s’occuper de leur terre. Mais ils peuvent les payer, puisque eux travaillent aux bureaux, ils sont salariés. Celui avec qui j’ai un contrat, me paye 20 000 francs et en plus il me donne le sucre, le riz ... Dans une année, il m’appelle trois fois. C’est bien, parce qu’il est salarié, il touche une grande somme. Ceux qui n’ont pas beaucoup d’argent, ils ne peuvent pas demander de l’aide. Alors, ils laissent mourir des grandes plantations de café ; c’est qu’ils ne peuvent rien faire pour maintenir ces cafés.”*

Les relations de travail non marchand sont fondées sur la patrilinéarité, l’alliance de mariage, ou l’appartenance à un même ensemble politique (“travail de la chefferie”) (59). La composition des groupes de travail varie selon la nature de l’activité et sa signification sociale. L’horticulture vivrière reste le principal support d’activités qui peuvent se limiter à l’individu ou à la famille nucléaire, s’élargir aux membres de la lignée ou aux parents patrilinéaires, impliquer des affins ou toute autre personne de passage.

Lorsque les activités n’ont pas un but collectif, le travail s’effectue sur la base de la réciprocité différée, sans autre contrepartie immédiate que celle du repas. Il peut également consister en une aide unilatérale fournie par des jeunes gens à des anciens auxquels ils sont liés par les liens patrilinéaires ou par ceux de l’affinité (60).

Les cultures vivrières (et notamment l’igname) qui s’insèrent dans le cadre d’une production presque entièrement auto-consommée et qui ne sont le support d’aucune accumulation, restent le lieu privilégié de la coopération. Ce modèle n’est toutefois plus intégralement opératoire au niveau de la caféiculture, dont le produit n’est pas le support privilégié des obligations de la parenté, et qui fait l’objet d’une appropriation plus individualisée et susceptible d’accumulation (61). L’éclatement des groupes domestiques élargis qui n’est pas indépendant de l’introduction des relations marchandes, voire de celle de la caféiculture, fait le plus souvent du caféiculteur un individu qui contrôle le produit de sa caféière, mais ne dispose par ailleurs que de la main-d’œuvre que lui fournit son groupe conjugal (Doumenge, 1982 : 195). Toutefois, à côté des unités domestiques centrées sur la famille conjugale, diverses modalités de la famille élargie précoloniale se maintiennent et les conditions de l’appropriation du

(58) Les non-salariés.

(59) La seconde partie traite plus en détail de la question des groupes de travail. A côté des différentes formes d’organisation de travail précolonial, il convient de noter l’existence de nouveaux groupes fondés sur des différences générationnelles (“groupes de jeunes”), sexuelles (“groupes de femmes”), ou sur des appartenances religieuses ou sportives.

(60) Cette aide ne s’assimile pas aux prestations obligatoires des cadets à leurs aînés telles que les organisent certaines formations sociales africaines. Elles relèvent davantage d’obligations réciproques créées par les liens de parenté et par la valorisation des générations antérieures.

(61) Les produits de l’horticulture sont périssables et non accumulables. Ils circulent entre les individus et les groupes et ne sont la source d’aucune forme de pouvoir autre que celle déjà donnée par les statuts des individus selon la place occupée au sein des groupes de descendance. Ce point différencie les systèmes à chefferies calédoniens des systèmes à big-men de Papouasie ou des Salomon qui organisent la différence statutaire à partir de l’aptitude à capter et à contrôler la production du plus grand nombre d’individus.

produit y sont différentes (62). La production précoloniale qui, au-delà des nécessités techniques, avait pour fonction de renforcer les liens sociaux unissant les différents groupes, glisse avec la caféiculture vers des conduites plus individuelles. Une certaine forme de dissolution des anciennes relations de travail, fréquemment notée lorsque des organisations précoloniales viennent à être soumises aux rapports capitalistes et marchands (Suarez, 1979), est ainsi perceptible. L'entraide pour la caféiculture, plus incertaine parce que non codifiée et susceptible d'être le support d'une relation inégalitaire, se joue alors dans le cadre de groupes de parenté plus restreints. De ce fait, le salariat apparaît comme le seul moyen d'obtenir de la main-d'œuvre. Toutefois la forme précoloniale se perpétue et les rapports non marchands orientent la relation salariale. Un caféiculteur ayant besoin de main-d'œuvre sollicite plutôt sa parenté. Lorsque le caféiculteur dispose de numéraire, il arrive qu'il paie cette main-d'œuvre au-dessus du taux en vigueur.

La récolte qui s'étale de mars à juin pour l'Arabica, et de juillet à décembre pour le Robusta, est la phase la plus exigeante en force de travail. Avec le café sous ombrage, les grains qui ne mûrissent pas tous en même temps, nécessitent plusieurs passages. La caféiculture intensive produit au contraire des cerises qui arrivent à maturité en même temps. Le manque de main-d'œuvre qui a entraîné l'abandon de la caféiculture en milieu européen, est également sensible en milieu villageois. Là encore, les difficultés d'accès à la main-d'œuvre lors de la récolte se manifestent différemment suivant les individus et l'importance régionale du salariat. Les cultivateurs disposant de rentrées monétaires disent pouvoir se procurer des cueilleurs tandis que les autres se contentent d'une main-d'œuvre le plus souvent réduite au groupe domestique. Etant largement déterminé par le contexte salarial, le discours sur la main-d'œuvre diverge.

*"Avec le café, on commence à rentrer dans le travail des Blancs pour faire payer la touque. Notre coutume à nous, c'est toujours les ignames."*

*"Les jeunes d'aujourd'hui veulent être rémunérés, alors que les trente-quarante ans ont l'esprit de collectivité. Si le jeune a besoin d'argent pour s'installer, c'est une bonne chose ; autrement, non."*

*"Personne ne vient donner la main aujourd'hui, alors que les vieux n'avaient que ça."*

*"Il faut que les gens, maintenant, ils aient un peu d'argent. Alors, la coutume c'est pas très bien. Les gosses, ils ont besoin de pain, ils ont besoin de beurre, je ne peux pas donner un taro d'eau au commerçant pour avoir le beurre."*

*"La main-d'œuvre, c'est bien quand on veut finir un travail rapidement. Mais moi, je n'ai jamais demandé, parce que j'ai honte de dire aux gens de venir me donner la main. Ceux de là-bas sont comme moi. Ceux d'ici, les protestants, ils se donnent la main facilement. C'est ça qui est bien chez les protestants. Chez les catholiques, chacun travaille pour soi. Ce n'est plus comme au temps des vieux." (63).*

*"Nous, on vit avec le café dans la tribu. Nous, les protestants, on s'est groupé et on ramasse le café à un autre (64). Quand on a terminé, on va chez les autres. Ici, il y a les protestants et les catholiques. Ceux qui ramassent mes cafés, je les paie. On calcule le nombre de touques ; on paie à la touque, mais c'est bénévole, et on met ça dans la caisse du temple, une caisse pour monter notre temple. On trouve toujours des jeunes pour ramasser ; il n'y a pas de pertes. Ici, tous les jeunes, ils viennent ramasser le café ; même à Tendo, ils viennent. On fait un peu la coutume, s'il y a des familles à Tendo, je les paie et ils viennent. Ils restent avec nous."*

(62) Dans les familles élargies, le produit de la caféiculture est fréquemment géré au bénéfice de l'ensemble familial. Toutefois, la différence avec la famille conjugale n'est pas aussi tranchée qu'elle pourrait apparaître : même dans ce cas de figure, les produits de la récolte peuvent être soumis à des demandes de parents qui, bien que n'ayant pas participé aux autres travaux, peuvent cueillir pour leur compte.

(63) Les Mélanésien se répartissent à égalité entre les religions catholique et protestante (Kohler, 1981).

(64) Groupe de travail du temple ; le prix de la touque est fixé par celui qui bénéficie de la cueillette, en fonction de ses possibilités.

*"Le café, c'est pas intéressant pour les gens maintenant. Combien la touque ? Tu vas donner combien ? Aouah ! Si je donne 200 francs la touque, je vais faire quoi avec les 90 francs qui restent. Le reste est perdu. Si je fais une caférie d'un hectare, où je vais trouver la main-d'œuvre lorsqu'il sera mûr ? De la main-d'œuvre oui, il y en a, mais je vais payer avec quoi ? Partager 290 francs pour la main-d'œuvre, pour moi, pour le nettoyage, dans l'année ? Le café en touque ne paie pas la main-d'œuvre. Le travail d'entreprise paie beaucoup mieux ; 1 600 francs par jour en entreprise, alors que l'on ne ramasse que quatre touques d'Arabica par jour ! Dernièrement, j'ai dit à ma femme : on va essayer de trouver deux ou trois filles pour ramasser, car on est fatigués. Mais payer avec quoi ? Les jeunes, ils ont déjà fréquenté quelque travail par là, ils ont bien calculé aussi ; maintenant, ils courent après 200 francs de l'heure. Y a pas moyen. Aussi, on va juste ramasser pour nous et laisser la moitié tomber."* (65).

*"Si on paie bien et qu'on donne bien à manger, on trouve des gens pour ramasser. Tout le monde ne trouve pas, car c'est les sous qui commandent."*

*"Ici, c'est un peu dur de trouver de la main-d'œuvre pour travailler, parce que chacun a son café. Si, on peut trouver, mais ils vont faire une semaine et puis ça y est, ils retournent à leur café. Seulement, on a besoin de café, car ici à Hienghène, c'est la seule ressource."*

*"Il est difficile de trouver de la main-d'œuvre. Les gens ont tous du café et préfèrent travailler pour eux-mêmes. Il faut donc les payer. Mais si on ne paie pas, personne ne vient."*

## **5 Relations sociales et objectifs de l'Opération Café**

*"L'agriculture vivrière, c'est cinq, dix ares ; on ne peut pas s'occuper de vingt-cinq ares quand les mimosas prennent dedans. Le Mélanésien, c'est pas du jour au lendemain qu'il changera sa vie."*

*"Autrefois, ils avaient ça comme seule occupation, cultiver c'est tout: pas de problèmes de scolarisation, de travail. Aujourd'hui avec l'évolution, il y a trop de travail."*

Le projet initial de relance prévoyait trois hectares de café par caféiculteur. Conçues en fonction du seul impératif politique de l'augmentation des revenus des Mélanésiens du secteur rural et de leur mise à parité avec les revenus des autres ethnies, ces normes ne prenaient en compte aucun des éléments – disponibilités foncières, obligations sociales, circulation des produits, rapport au travail – qui organisent la vie mélanésienne. Les normes initiales, largement surestimées n'ont cependant jamais abouti à l'ouverture d'aussi vastes superficies par caféiculteur. La superficie minimale étant le quart d'hectare (66), la parcelle moyenne d'un caféiculteur mélanésien s'établissait en cours d'opération entre 0,40 et 0,50 hectare, avec des possibilités de surévaluation. Dans un contexte horticole où la superficie moyenne mise en culture chaque année pour un couple s'établit autour de 300 à 500 m<sup>2</sup> (Doumenge, 1982 : 294), les normes de la culture caféicole intensive sont en complet décalage avec le milieu, indépendamment de toutes contraintes foncières ou financières (67). Toutefois, en dehors des problèmes d'ordre foncier, la place assignée aux différentes activités (qu'elles soient de production ou non) interfère avec

(65) Canala, sud de la Côte Est, proximité de Nouméa et zone minière.

(66) Superficie minimale retenue pour l'utilisation du bulldozer.

(67) Les superficies consacrées à la caféiculture sous ombrage sont supérieures à celles consacrées aux cultures, puisqu'elles représentent une moyenne de 1 ha par caféiculteur (Doumenge, 1981). La caféiculture intensive nécessite toutefois une dépense de travail qui ne peut se comparer à celle mise en œuvre pour le café sous ombrage.

l'introduction de techniques nouvelles et l'augmentation de la production en milieu agricole. L'intensification du travail tendrait alors à modifier la répartition des activités nécessaires à la reproduction de la formation précoloniale, ainsi que la part des travaux de production dans l'ensemble des activités sociales (68).

Dans les anciennes caféières, les Mélanésiens ne s'astreignent généralement qu'à un ou deux entretiens annuels. Contrairement aux caféiculteurs européens, ils optent pour une forte densité d'ombrage de manière à empêcher le développement des herbes, quitte à renoncer à la pleine fructification des caféiers. De ce fait, la caféiculture reçoit un investissement en travail réduit, qui l'apparente à une activité de cueillette. Quels que soient les soins apportés aux caféières, lesquels varient selon les individus, la caféiculture passe toujours après les cultures vivrières autour desquelles gravite la reproduction sociale. Contrairement à la caféiculture, les pratiques horticoles relèvent de techniques élaborées. Peu habitués à consacrer plus de quelques jours par an aux caféières et disposant, de par le type de culture pratiqué, d'une certaine latitude dans leurs interventions, un grand nombre de cultivateurs paraissent de prime abord rebutés par la caféiculture intensive qui nécessite une présence beaucoup plus importante et de la régularité dans les interventions. Aussi les nouvelles formes de travail qui tendent à être imposées par la caféiculture intensive – mais qui n'étaient pas imposées par la caféiculture sous ombrage – apparaissent-elles comme le point focal des transformations. Le décalage constitué par cette intensification transparaît dans la controverse qui s'est développée autour de la plante de couverture destinée à empêcher la croissance des herbes adventices. La maîtrise de cette plante qui constitue une menace permanente pour les jeunes plants, nécessite des interventions régulières, et représente la majeure partie du temps de travail requis. Pour échapper à cette contrainte, de nombreux caféiculteurs suppriment la plante de couverture, estimant que le contrôle des mauvaises herbes est un moindre mal et qu'il leur laisse une plus grande liberté d'intervention, conforme aux habitudes de travail et aux nécessités sociales et économiques qui leur sont propres. Dans l'ensemble, les opinions sur le temps de travail nécessaire à la caféiculture intensive varient et les contraintes techniques peuvent être perçues de manières différentes, voire contradictoires, que les cultivateurs s'y soumettent ou non. Certains se contentent du minimum et trouvent encore que c'est trop de travail, d'autres affirment l'inverse.

*"C'est trop de brousse tout le temps ; il faut travailler, alors qu'autrefois on ne le faisait qu'une fois par an pour débrousser. Le café IFCC nécessite du travail, l'herbe pousse. Mais je pense essayer. A Grondou, ça ne marche pas, les gens sont fatigués de débrousser tous les mois."*

*"Pour moi, il y a des avantages avec le nouveau café. sûr, car ils produisent beaucoup, puis il paraît que c'est de meilleure qualité. Ses inconvénients, c'est l'entretien. Ça demande beaucoup de travail aux gens pour le débroussage. C'est dur par exemple pour un gars qui a un hectare, c'est dur un hectare pour une seule personne, c'est trop dur ; un demi-hectare, ça permet de travailler librement. D'après moi, il n'y a pas trop d'inconvénients à la nouvelle culture du café si les gens sont conscients de ce qu'ils font. Le café qu'a l'IFCC, tous les jours il y a des gens qui sont là à l'entretenir, et c'est pas pareil que pour les gens qui travaillent pour eux-mêmes, parce que dans la tribu on n'a pas que le café à faire, il y a la coutume."*

*"Dans l'ensemble, c'est assez bien, quand on voit comment les plantes grandissent. On s'est basé sur la petite parcelle qui est à côté du chef. D'après les rendements que le*

(68) Tous les travaux ne tiennent pas la même place dans la reproduction matérielle, idéologique, ou sociale (dans sa dimension de reproduction de la place des différents groupes sociaux) d'une formation sociale. Ainsi, chez les Gouro de Côte d'Ivoire, Meillassoux (1964 : 121) souligne que dans l'ensemble des productions agricoles, c'est la culture du riz qui tient la place la plus importante en ce qu'elle conditionne la reproduction de la relation aîné/cadet et celle du contrôle des femmes. En Nouvelle-Calédonie, c'est l'igname qui tient la place centrale dans la reproduction sociale, mais son rôle tient entièrement au domaine des représentations et cette culture n'est le lieu d'aucun contrôle d'une catégorie sociale par une autre.

*propriétaire avait eus, il a dit que ça donnait bien. Ce qui me pose un problème, le gros travail, c'est pour le débroussage. Dans l'ensemble, c'est seulement le débroussage qui est assez difficile. Ça va pour les anciennes caféries, l'herbe pousse moins. Dans les nouvelles, ça pousse très vite. Autrement, c'est pas trop de problèmes. Il y a aussi la cueillette, faut perdre beaucoup de temps. Des fois, ils mettent un mois pour la petite parcelle à côté du chef. Il faut être habitué pour vite cueillir."*

*"Ça fait deux ans que j'ai le nouveau café. C'est façon de dire. Mais si tu veux qu'il rapporte, faut respecter les cycles proposés par les techniciens. Y a du travail là-dedans. On a l'expérience de Jean-Marie. Il a bossé au début ; et pour finir, sa parcelle est rentable pour ce qu'il a fait. Alors ça donne des idées aux gens de la tribu, aux gens qui bossent. Et si c'est plus rentable, il n'y a pas de raisons de garder l'autre."*

*"Les vieux cafés, on en a l'expérience, ça fait quarante ans qu'ils donnent. Il y a plus de travail dans les nouveaux cafés, car il y a pas d'ombrage. La croissance du nouveau café, c'est long. Il faut travailler constamment dessus. Je sais pas, avec un motoculteur, ça irait. Mais si c'est pas mécanisé, alors le gars il en a ras le bol, parce qu'avec l'herbe, à peine arrivé à l'autre bout de la parcelle, il se retourne et elle est encore à un mètre de hauteur derrière lui."*

*"L'organisation de l'IFCC est bonne, les défauts viennent de nous : avec nos autres occupations, nous laissons notre café un peu en brousse. Les nouvelles caféries demandent beaucoup de travail. Pour avoir l'engrais, il faut que la caféière soit propre, pour entretenir vite, il faut beaucoup de mains. Si le débroussage n'est pas fait, on débrousse autour du pied de café pour mettre l'engrais, en attendant d'avoir le temps pour faire le tout. Le café risque d'être concurrencé par tous les autres travaux qu'on est amené à faire, parce qu'il exige des soins constants."*

*"Avec Jacques, ce qu'il y a de bien, c'est qu'il a le respect (69). Il arrive ; il va pas commencer à parler tout de suite du travail, il va pas pousser les gens à travailler, travailler ... Lui, il connaît, il sait que les gens ont des choses à faire. Ce n'est pas comme ceux qui disent que les gens en tribu ils ne font rien (70). Il laisse faire, et puis quand vient le moment, il dit : tu sais, tu devrais faire ça."*

*"Moi, j'ai beaucoup de mal à trouver les planteurs (71). Parfois, comme à partir de demain, jeudi, ce n'est pas la peine que je compte voir les gens avant mardi prochain, à cause du mariage. Des fois, je vais voir un gars pour lui dire de faire une chose, il me dit : je peux pas, car il y a la coutume. Mais moi je vais à la coutume pour voir, et il n'est pas là. Dans la tribu, on est un peu libre, on aime être libre, même pour les affaires coutumières. Des fois, il y a des gens qui sont importants et on les attend ; ils ne viennent pas ... Et ce n'est pas parce qu'il y a un problème."*

Les activités agricoles ne constituent pas, dans l'existence quotidienne du Mélanésien, un secteur distinct du reste de ses occupations. Le travail agricole, "le travail de l'igname", relève de l'ensemble des activités qui intègre au même titre les occupations commandées par la parenté et par toute l'organisation sociale – telles que "le travail de la coutume", "le travail de la chefferie", "le travail de l'Eglise". Il est symptomatique que ces différentes activités soient toutes désignées par le même terme de "travail". Au-delà de la notion de besogne ou de labeur, le terme implique un réseau d'obligations sociales et véhicule une forte charge affective. Sans être comparable au "travail de l'igname" par son importance au plan de la subsistance et de la valeur sociale, "le travail du café" peut relever du même univers que les autres sortes de travail qui constituent la vie du Mélanésien ; c'est le cas des anciennes caféières qui ont été insérées dans l'environnement matériel et culturel. Face à ces représentations

(69) La notion de respect est une dimension importante des relations sociales et des positionnements statutaires. Une de ses manifestations semble être le souci (dans certaines circonstances) de "se faire petit" et de minimiser les produits que l'on offre (Lambert, 1900 : 106).

(70) Allusion à une idée communément reçue en milieu européen.

(71) Le locuteur est un agent de terrain.

intégrées, l'innovation est une irruption qui entraîne une réorganisation au plan de l'idéologie comme au plan des comportements dès lors qu'il lui faut se couler dans les structures existantes. Pour changer de technique ou adopter une technique nouvelle, il faut, à terme, changer de vie. Mais pour changer de vie, il faut d'une manière ou d'une autre s'y trouver contraint ; et même sous l'effet de contraintes, le processus peut demander du temps. S'il n'apparaît pas possible pour le Mélanésien de transposer directement dans son milieu la caféiculture pratiquée à l'IFCC, il ne l'impute pas à son faible niveau technologique, ni à un manque de main-d'œuvre capable et motivée : les expérimentations de l'IFCC relèvent d'un univers technique fondamentalement différent. Comparées aux sociétés capitalistes fondées sur une technologie et une division du travail très poussées, les structures précoloniales sont particulièrement sensibles aux interventions extérieures. Opter pour la caféiculture intensive ne se réduit donc pas à un simple changement dans les techniques culturales. C'est prendre le risque de bouleverser l'ordre social, en changeant l'agencement qui existe entre les différentes activités de l'existence individuelle et sociale, et en modifiant du même coup la hiérarchie des valeurs qui les unit. Dans la mesure où la surveillance de la plante de couverture prive le Mélanésien de sa liberté coutumière, elle le prive de sa manière d'être. Dans la vie traditionnelle, rien ne saurait être plus important que les obligations sociales qui s'expriment à travers les fêtes coutumières. Subordonner ces obligations à la production agricole, c'est changer de vie.

*"C'est quelqu'un de l'Agriculture qui est venu pour demander si parmi nous, il y en a un qui veut faire un essai pour essayer (72). C'est une bonne chose ; mais pour nous c'est pas bon, parce qu'on est trop occupé ; mais ça c'est un bon travail pour quelqu'un qui n'a pas autre chose à faire que le café, pour essayer d'assurer tout ce qui a été dit. Il a été fait un essai, mais il n'a pas bien réussi. Ils ont fait l'essai de couper le café, l'ancienne caféerie. On n'a pas réussi, car on n'a pas l'habitude. Ils sont venus demander : est-ce qu'on peut avoir un coin par là, pour faire un essai pour montrer à tout le monde ? On a essayé, mais on a pas bien réussi, car c'est pas rien ce boulot, et on a beaucoup d'autres occupations. Des fois, il faut aller d'un côté, il fallait faire comme des médicaments (73), ou bien planter l'herbe. Peut-être c'est pas d'accord avec la terre (74), travailler comme ça, pas d'ombrage et puis couper le café. Ils nous ont demandé d'entretenir, de tirer l'herbe pour nettoyer. C'est pas beaucoup de travail, mais il faut être là tous les jours. Mais il y a pas moyen pour nous, car on est comme ça, aujourd'hui une chose, demain autre chose. Mais s'il y a quelqu'un qui reste là tous les jours, là on peut bien réussir à avoir du café. Les autres ont vu mais ils ne pensent pas le faire, car ils ont vu que là aussi c'est du travail. Y a pas moyen pour nous, on est toujours à droite, à gauche."*

*"En ce qui concerne l'Opération Café, je crois qu'il faut mettre en parallèle tous les travaux qui découlent de la nouvelle opération de plantation du café, avec la vie du Mélanésien lui-même. Parce qu'il faut bien se dire qu'à l'IFCC, on fait venir les gens pour regarder le travail qui a été effectué par le Service depuis qu'il s'est établi à Ponérihouen. Ça c'est un fait ; mais je crois qu'on a quand même oublié de dire aux gens que le travail qu'ils ont pu constater, c'est le travail de l'IFCC, ce sont des travaux qui sont effectués par du personnel qui travaille du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour eux. Je parle en tant que Mélanésien. Vous savez comment on est, nous les Mélanésiens. Par exemple, il y a une naissance, il y a un deuil, il y a un mort, il y a une fête religieuse ; les gens, au lieu d'être comme l'Européen qui lui le fait tout à fait*

(72) Il s'agit ici d'essais de recépage tentés par le Service de l'Agriculture et qui ont échoué. Une plante de couverture est également utilisée.

(73) Médicament : terme utilisé pour désigner l'usage des plantes à des fins de guérison ou à des fins maléfiques, en liaison avec le monde du surnaturel et des ancêtres. Le cultivateur l'emploie ici pour désigner une opération technique.

(74) Dans la bouche d'un cultivateur âgé, l'expression n'est pas technique ; elle renvoie à la terre en tant que puissance liée aux ancêtres.

simplement, nous Mélanésiens il nous faut au moins deux ou trois jours, quatre jours, cinq jours, alors que pour moi l'Opération Café trouvera sa réussite à partir du moment où on entretient tout, où on est tout le temps après cette culture du café. C'est une différence entre les nouvelles et les anciennes caféières, ça. Parce qu'il faut dire une chose, c'est que les anciennes caféières, il y a moins de travail, parce qu'il y a de l'ombrage. Et la pousse d'herbe, elle est pas trop conséquente. Tandis que les nouvelles caféières, elles n'ont pas d'ombrage.

"Pour moi, je pense que quand il faut demander au Mélanésien de faire quelque chose, le Mélanésien est bon enfant, mais on lui demande des tas de trucs. A partir du moment où on lui dit qu'il y a de l'argent à gagner, il le fait. Seulement, il faut lui parler, il faut qu'il prenne conscience que, après l'aide qui sera apportée par l'IFCC ou le Service de l'Agriculture, il y aura un temps où on lui laissera tout ça. Nous, on a déjà du mal à travailler les caféières des vieux. Je vais avoir cinquante ans ; ces caféières-là, quand je suis né, elles étaient déjà en rapport et elles continuent de rapporter. Les méthodes nouvelles, bien sûr, elles ont été expérimentées ; mais ce qu'il y a, c'est qu'il faut qu'elles soient à la portée de tout le monde, et pour cela, il faut d'abord bien expliquer aux gens comment ça se passera dans cinq ans, dans dix ans, la caféière, s'il faut continuer à l'entretenir, si vous continuez à acheter de l'engrais, si vous devez faire ceci, cela ... C'est pourquoi moi, je dis que faire un demi-hectare de caféier, ça sera suffisant.

"Pour moi, il faut mettre en parallèle la vie du Mélanésien avec la production du café. A l'heure actuelle, on fait de la production de café avec les anciennes caféières, ça nous pose pas trop de problèmes parce que nous, avec notre vie mélanésienne qui est tout à fait une vie particulière, qu'on ne peut pas comparer avec une autre vie, parce que c'est une société tout à fait autre, eh bien, on arrive quand même à faire cinq, dix, quinze sacs dans l'année si ça rapporte bien (75). Pour moi, en travaillant à la SLN, c'est une façon comme une autre de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille, aux besoins de la tribu. Vous savez que quand on a de l'argent, c'est jamais pour nous personnellement, il y a toujours un truc qui vient, une famille qui a un besoin. Cette année-ci, je suis obligé de dire à ma femme et à mon gosse de rester à la tribu ici, et moi sur mine, pour qu'ils puissent travailler un peu plus à la tribu, tout en aménageant la maison et l'agriculture vivrière, et faire un peu de café. Parce que je sais que quand je suis au travail, je ne peux pas ramener les deux bouts. Forcément, car quand je suis au centre minier, toute la famille y est, il y a personne ici. Le café du temps des vieux, c'était très bien du temps des vieux, car il y a toute une famille. Ça posait pas trop de problèmes en ce temps-là, les filles restaient à la maison ; tandis qu'à l'heure actuelle, les grandes filles, elles sont plus dans la région. Vous ne voyez plus les grandes filles ; elles sont où, les grandes filles ? Elles ne sont plus ici, elles sont à Nouméa. Alors qu'avant, elles étaient la main-d'œuvre. La main-d'œuvre est facile, la main-d'œuvre c'est la femme mélanésienne ; tandis qu'à l'heure actuelle, c'est des problèmes qui se posent. Comme disait Pierre ce matin, il est obligé de prendre des congés pour ramasser le café, parce qu'il n'y a plus personne pour ramasser. C'est très contraignant si vous voulez, mais c'est quand même fâcheux pour nous qui travaillons. Pour Pierre, ça pose pas trop de problèmes, car il travaille aux Travaux Publics, il part le matin et il rentre le soir. Mais moi, soit je pars d'ici le lundi, soit le dimanche soir ; je rentre soit le vendredi après-midi, si je suis du premier quart, ou je rentre le samedi matin, quand je suis du deuxième quart. Alors ça pose quand même un problème."

Le déroulement de l'Opération Café permet d'aborder certains traits de la formation sociale non marchande et de ses transformations dans le contexte global de subordination aux rapports capitalistes. Cette subordination est d'abord marquée par le phénomène historique de la dépossession foncière établie au tournant du siècle et dont les conséquences actuelles sont celles d'une forte pression foncière qui régit

(75) Sacs de 40 kg.

partiellement (c'est-à-dire dans leur distribution) les plantations de nouveaux caféiers. Cette subordination est également marquée par les difficultés financières et de main-d'œuvre que connaissent nombre de caféiculteurs mélanésiens et qui illustrent tout à la fois la ponction de main-d'œuvre effectuée par les secteurs secondaire et tertiaire sur le milieu villageois et l'établissement des relations monétaires dans la vie quotidienne villageoise, quand bien même celles-ci, rapportées à ce qu'elles sont dans les autres ethnies et chez les Mélanésiens urbanisés, restent globalement faibles.

Mais au-delà de ces phénomènes qui conditionnent pour leur part son déroulement, l'opération de développement met en évidence des transformations plus profondes de la formation précoloniale : un enjeu culturel au niveau de l'accès à l'information (dont le contenu et les modalités ne sont plus ceux de la situation précoloniale), et au niveau de l'appropriation de nouvelles techniques agricoles qui seront à terme nécessitées par l'accroissement des besoins ; en second lieu, un glissement – qui n'est cependant pas une rupture – au niveau de l'accès foncier, induit à la fois par une sédentarisation et une mise en valeur marchande des terres ; et en troisième lieu, une redéfinition du travail de production et de sa place dans l'ensemble des activités sociales. Ces phénomènes, enclenchés par la mise en réserve et l'interdiction de circuler, comme par la suppression des guerres, ont entraîné un appauvrissement du contenu cérémoniel ainsi qu'un recul de la production vivrière qui lui était liée. Ils marquent la transformation d'un travail non marchand orienté par la production vivrière et cérémonielle en un travail producteur de marchandises.





## L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE

L'approche des systèmes économiques est une dimension de l'anthropologie presque aussi ancienne que la discipline elle-même. A la suite des travaux comparatistes des historiens du droit de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'analyse anthropologique des systèmes économiques émerge au début des années vingt (1), dans le contexte des débats sur le contenu de l'activité économique qui divisent les économistes (Godelier, 1977 : 51-56). L'anthropologie économique se constitue en approche distincte qui prend place à côté des analyses sur la parenté, les mythes et les phénomènes religieux, et s'impose peu à peu en tant que dimension essentielle de l'analyse sociale. Firth, lors de la réédition de "Primitive Polynesian Economy" (2) précise ainsi sa démarche : "Après avoir publié une analyse de la structure sociale, en particulier de la structure de parenté [dans "We, The Tikopia", London, 1936], j'ai analysé la structure économique de la société parce qu'il y avait tant de relations sociales qui devenaient plus manifestes quand on analysait leur contenu économique. En effet, la structure sociale, et en particulier la structure politique, dépendait clairement des relations économiques spécifiques qui naissaient du système de contrôle des ressources. Et à ces relations étaient liées, à leur tour, les activités et institutions religieuses de la société." (cité par Godelier, 1977 : 54-55.)

Ce qui peut passer pour un consensus sur l'importance des relations sociales s'organisant autour de la production et de la distribution des ressources, ne réduit pas pour autant les divergences d'analyse entre les trois courants qui régissent l'anthropologie économique. Pour les "formalistes", toutes les "variétés de comportement humain [...] consistent à combiner le mieux possible des moyens déterminés et rares pour atteindre des fins spécifiques" (Godelier, 1977 : 58). L'activité économique

---

(1) Godelier (1977 : 51), rappelle qu'en 1902 déjà, Malinowski avait écrit un article d'anthropologie économique. Les débuts de l'anthropologie économique ne datent toutefois que de 1922 et de son article sur l'économie des Trobriandais.

(2) "Primitive Polynesian Economy" (1939) est, avec "The Argonauts of the Western Pacific" (Malinowski, 1922) et "Les Nuers" (Evans Pritchard, 1940), une des œuvres les plus importantes des débuts de l'anthropologie économique.

devient ainsi la recherche d'une "maximisation du profit des individus ou des groupes sociaux qui s'affrontent dans la concurrence, au sein d'une société réduite à un marché (de biens, de pouvoir, de valeurs, etc.)" (Godelier, 1977 : 59). Les catégories de l'économie marchande peuvent alors rendre compte de l'ensemble des comportements humains, quelles que soient les sociétés considérées. Les "substantivistes" diffèrent sur ce point et "se refusent à appliquer à l'analyse de tous les systèmes économiques [des] catégories théoriques empiriques dont ils restreignent l'usage à la seule analyse des économies marchandes" (Godelier, 1977 : 62-63). Le troisième courant, issu des catégories de l'analyse marxiste, s'oppose aux "formalistes" dont il juge l'approche erronée et aux "substantivistes" dont il estime l'orientation insuffisante. Pour ce courant en effet, un "principe méthodologique apparaît qui est de partir de l'analyse de la production et non de la circulation des biens si l'on veut comparer la logique réelle d'un système économique" (Godelier, 1977 : 64). A partir des catégories de "mode de production" et de "formation économique et sociale" élaborée par Marx, il se donne pour objet l'analyse de "la combinaison, susceptible de se reproduire, des forces productives et des rapports sociaux de productions spécifiques qui déterminent la structure et la forme du procès de production et de circulation des biens matériels au sein d'une société historiquement déterminée" (Godelier, 1977 : 57).

Alors que les trois courants se proposent de rendre compte de l'ensemble des sociétés, les "formalistes" pensent y parvenir à l'aide des catégories issues de l'économie marchande, tandis que "substantivistes" et "marxistes" postulent la spécificité par rapport au système capitaliste des systèmes non capitalistes. Les premiers cependant restreignent leur approche à une utilisation des catégories empiriques de la circulation (réciprocité, redistribution, marché), alors que les seconds, partant de l'analyse de la production, tentent de dépasser les catégories empiriques et de mettre à jour les rapports sociaux (relations, rapports entre groupes sociaux), constitutifs des modes de production. Le courant marxiste englobe alors dans sa problématique l'ensemble des "conditions politiques et idéologiques de la reproduction de [la] société" (Godelier, 1977 : 133), dans une perspective qui déborde et abolit une conception de l'économie limitée à la production et à la circulation (3). La relecture des données anthropologiques sur la Nouvelle-Calédonie se situera dans le cadre de cette dernière analyse.

## **1 Les données d'anthropologie économique en Nouvelle-Calédonie**

Le Père Lambert (4) est le premier à entreprendre, à partir de 1856, une description approfondie de la société mélanésienne. Intéressé, de par ses visées religieuses, aux activités rituelles et magiques, il fournit un témoignage irremplaçable sur de nombreuses pratiques aujourd'hui disparues ; ses descriptions des objets et techniques utilisés, de même que certaines descriptions des activités de production, ses recensements des supports matériels de la vie sociale, sont exhaustifs. Lambert décrit ainsi tour à tour l'habitat, les différents types de cases et leur utilisation, les poteries et les objets de la vie domestique, les modes de cuisson, les vêtements et parures, les étoffes de tapa, les objets de prestige et la "monnaie", les outils et l'armement, le masque, les pierres et objets propitiatoires, les amulettes, les pirogues, ainsi que leurs utilisations. Les activités et les produits de la culture, de la cueillette, de la chasse et de la pêche sont également abordés.

La société que décrit Lambert se présente comme une société où la circulation et les échanges de produits vivriers et d'objets divers sur le modèle don/contre-don

(3) Godelier (1977 : 34) : "Nous sommes ainsi parvenus en un lieu [...] où il n'est plus possible de fermer sur soi, de constituer en un domaine autonome, fétichisé, l'analyse des rapports et des systèmes économiques."

(4) "Mœurs et superstitions des néo-calédoniens".

tiennent une place prépondérante. Ces dons réciproques de produits identiques (en ce qui concerne les produits vivriers), se déroulent entre groupes liés par des relations de parenté utérine, ou, lorsqu'il s'agit de chefferies, par des relations d'alliance. Ils sont inséparables des nombreux discours qui les accompagnent. Deux types de réceptions et de dons de produits accompagnés de discours peuvent avoir lieu, selon que ne sont concernés que deux unités patrilineaires en relation d'oncle maternel à neveu ou selon qu'elles concernent des chefferies dans leur ensemble. Même dans ce dernier cas, les relations entre hôtes et invités sont le plus souvent codifiées sur le modèle de l'alliance de mariage. Ces réceptions scandent les épisodes de la vie des individus ou des groupes d'âge de la chefferie : naissance, port de l'étui pénien (5), subincision (6), mariage, deuil. Au niveau des chefferies, elles donnent lieu à d'intenses préparations (7) et à des constructions de cases de prestige, destinées à accueillir les nombreux invités. Leur durée est de plusieurs jours au cours desquels alternent dons, discours et danses. Toute visite à des parents, à des amis, d'un chef à un autre, tout retour d'un chef après une absence, toute demande particulière de service (8), toute invitation, s'accompagnent d'un don et de discours. La générosité dans l'offre des produits vivriers est de rigueur : "Leur hospitalité paraît sincère et empressée quand des visiteurs amis [...] arrivent au village. Le chef ou l'homme influent donne ses ordres avec tact [...] et, un moment après, on voit apparaître une suite d'individus portant ignames, taros, bananes, cannes à sucre et poisson [...]. Tout cela est offert avec une bonne parole. Ces sortes de visiteurs ont presque toujours sous la main quelques présents qu'ils offrent en retour. Ceux qui les reçoivent partagent avec eux comme ils ont partagé les charges de la réception. Cette manière d'agir est profondément imprimée dans le coutumier." (1900 : 74.)

Au nombre des objets valorisés qui circulent entre les individus et les groupes et qui accompagnent demandes, remerciements, visites et cérémonies coutumières, Lambert relève un certain nombre d'objets "précieux" tels les "perles-monnaie", les nattes, les manteaux, les ceintures, les étoffes d'écorce (1900 : 106), les bracelets de coquillage (1900 : 124, 146), les casse-têtes de parade (en jade), les colliers de jade, les ganses en poils de roussette, les coquillages (1900 : 124-125), le couteau fait avec les valves de l'huître perlière "de grande taille, irisée sur les bords (et) assez large" (1900 : 169). Certains de ces objets ne sont destinés qu'aux échanges entre chefs (1900 : 169).

Si l'équivalence du don et du contre-don lors des échanges entre groupes est le plus souvent recherchée (1900 : 116, 118), il est des occasions où l'équivalence ne peut se faire lors de cette seule transaction. Lors des naissances par exemple "le lot des parents maternels [...] doit toujours être le plus considérable. Dans une fête dont nous avons été les témoins, la famille de la mère avait donné un seul paquet de perles-monnaie, la famille du père en rendit quatre ; et le reste fut en proportion" (1900 : 106). Les cérémonies de coutume apparaissent comme un des temps forts de la vie sociale, où se joue le prestige de la chefferie et se confortent ses alliances.

Au niveau de l'organisation sociale, les descriptions de Lambert montrent une société à chefferie où le chef, bien qu'investi d'autorité dans la préparation des fêtes (1900 : 108), des guerres, ou au niveau foncier (1900 : 85), ne possède pas pour autant un pouvoir absolu, puisqu'il peut être désigné, dépossédé ou tué par son peuple (1900 : 7-9) et qu'il est assisté d'un conseil d'anciens (1900 : 80). Ces anciens, aînés des "familles souches" (lignages et clans) composant la chefferie, jouissent d'un certain prestige vis-à-vis de leur groupe de descendance (1900 : 82-111), lequel partage leurs fonctions dans la chefferie. L'ensemble des pratiques propitiatoires qui président au déroulement de la vie sociale est réparti entre les groupes de descendance.

(5) A l'âge de sept ou huit ans (1900 : 105-106).

(6) Entre quinze et dix-huit ans (1900 : 107).

(7) "Le chef fait connaître à tous ses volontés. Il défend de toucher aux cocotiers et aux plantations, pour qu'il y ait abondance à la grande réunion qui doit avoir lieu dans tant de lunes (mois)." (1900 : 108.)

(8) Guerre, construction de pirogue, levée d'un maléfice, etc.

Maurice Leenhardt arrive en Nouvelle-Calédonie au début du siècle. Sa contribution (9), qui reprend sur de nombreux points celle de Lambert et l'élargit dans certains domaines, porte sur un recensement et une description des travaux de culture, de cueillette, d'artisanat, accompagné d'un descriptif des matériaux travaillés et des techniques mises en œuvre (travail du balassor, de la pierre, des coquillages, etc.). Leenhardt fournit une description exhaustive de la division sexuelle du travail (1953 : 52). Certaines de ses notations situent les limites technologiques d'un système économique ne reposant que sur l'outillage lithique et le travail des végétaux et minéraux. Ainsi la coupe du poteau central nécessite-t-elle "un patient travail de deux ou trois saisons, avec la hache de pierre et le tison de feu" (1953 : 23) ; de même, le transport de ces troncs sur plusieurs kilomètres représentait-il un travail nécessitant une importante coopération : "On a disposé un chemin dans la forêt, préparé des fascines pour le glissement, des lianes énormes pour la traction. La foule du menu peuple tire." (1953 : 23).

Le second apport de Leenhardt tient au recensement systématique qu'il fait des pratiques rituelles et des lieux de culte liés aux travaux des champs ou aux invocations aux ancêtres. Dans ces descriptions, Leenhardt montre à son tour que la dimension rituelle est omniprésente quelles que soient les activités, et qu'elle ordonne l'ensemble des travaux des champs. Rituels et représentations convergent vers la personne du chef pour décider du calendrier agricole et des rythmes qui présideront aux travaux pour l'ensemble des membres de la chefferie (1953 : 149-150). Après Malinowski pour l'archipel des Trobriands, l'indissociabilité des pratiques rituelles et des rythmes agricoles dans certains types de sociétés est de nouveau mise en lumière.

Bien qu'il existe des spécialistes, tels le sculpteur ou un personnage aussi respecté que le chef, personne n'est dispensé des travaux de culture ou retiré de la production (1953 : 149-150). S'il est perceptible qu'une part du travail des membres de la chefferie revient aux champs du chef (1953 : 149), ou à son habitat (1953 : 29), la société n'apparaît pas comme organisant une division travailleur/non-travailleur. Tous les individus apparaissent aptes, dans le cadre de la division sexuelle du travail, à satisfaire leurs besoins par la production vivrière et artisanale et par l'échange (1953 : 53). Même les individus préposés aux fonctions rituelles n'ont pas l'exclusivité de ces pratiques.

Un des apports les plus importants se situe dans le recensement des objets circulant entre les groupes, dans la description des mécanismes d'échange, notamment au niveau des rapports entre paternels et maternels. La description des objets de prestige circulant entre les groupes reprend celle de Lambert : étoffes de balassor, écheveaux de poils de roussette, bracelets de coquillage, monnaie mélanésienne, haches de jade et colliers de serpentine sont remisés dans une petite case construite à cet effet. Ils servent de support à une vaste circulation entre les groupes : "Belles ignames de trente-six kilos, grands balassors, cônes serrés de tapas, riches parures, puissantes magies et heureuses esthétiques, circulent." (1953 : 96.) (10) Outre les échanges avec les montagnards pour l'obtention des mâts et des poteaux de case (1953 : 19, 23), la circulation et les échanges de produits vivriers et d'objets artisanaux sont de trois sortes :

– Le troc : pratiqué lors des échanges périodiques des produits vivriers venant de différentes zones écologiques : "Ce contact régulier entre montagnards et riverains est l'occasion de contacts particuliers entre individus désirant des objets qui ne se trouvent pas chez eux, comme par exemple la marmite de terre, qui vient du Nord" (1953 :

(9) "La fête du pilou en Nouvelle-Calédonie" (1922) ; "Notes d'ethnologie néo-calédonienne" (1930) ; "Gens de la Grande-Terre" (1953).

(10) Jade et serpentine font l'objet d'un circuit distinct et orienté, qui part du centre et du nord de la Grande-Terre pour atteindre l'île des Pins, passer aux Loyauté puis au nord de la Grande-Terre avant de redescendre : "C'est le mouvement normal des échanges qui ramène un objet de valeur à son point de départ après quelques générations." (1953 : 95.) Ces objets qui ne circulent qu'entre chefs, ne concernent que les chefferies des îles et de bord de mer.

93)(11) ; ou lors des réunions cérémonielles avec les utérins (1953 : 94), par échange direct ou par "danse assise" (12) : "[Le vipoa est un] commerce installé dans une allée [...], ce sont les gens du village qui mettent à l'étalage contre un bois horizontal tout ce qu'ils désirent échanger (étoffes d'écorce, poils de roussette, bracelets, nattes, manteaux à pailles longues, etc). Celui qui convoite l'un de ces objets va le prendre, en suppute la surface et apporte autre chose de dimension approximative. Seuls les outils sont échangés contre de la monnaie. Le vendeur qui n'est pas satisfait de l'échange proposé se garde de le prendre. Il reste sans mot dire, le visage boudeur. L'acheteur comprend, augmente la valeur de sa pièce d'échange et le marché est accompli." (1922 : 260.)

- La circulation des vivres et objets précieux par dons et contre-dons lors des rencontres avec les utérins. L'équivalence lors de chaque transaction est, ou n'est pas, recherchée. Contrairement au troc précédemment mentionné, les produits qui circulent ne font pas l'objet d'une demande et sont le plus souvent identiques ; ils ne sont pas marchandés.

- Un échange de nature marchande qui se place lors des cérémonies avec les utérins : "Mais les objets de prix, hache de jade, balassor, aigrettes, ne se troquent pas [...], on les acquiert en offrant des longueurs et des qualités diverses de monnaie calédonienne. C'est le seul acte que nous connaissions dans l'Ile ayant l'aspect d'un véritable achat." (1953 : 94.) L'obtention des outils peut également relever de cette catégorie (1922 : 260)(13).

A côté des relations de troc, la circulation des produits entre paternels et utérins lors des réunions cérémonielles ou des visites, est la forme principale de la circulation. De ce point de vue, la description donnée par Leenhardt (1922) d'une de ces réunions et des dons et contre-dons qui s'instaurent entre les lignages, est sans équivalent dans la littérature ethnologique sur la Nouvelle-Calédonie. La circulation y apparaît ouverte, sans contre-partie immédiate, et l'équilibre des échanges peut être approximatif : "Ce passage du discours révèle une sage précaution. Il y a très peu de fêtes qui soient exactement rendues parce qu'il suffit de la mort de celui qui est capable de l'entreprendre pour en empêcher la réalisation. Les susceptibilités de ceux qui pourraient trouver leurs efforts anciens oubliés sont écartées par cette phrase prudente." (1922 : 236.) Certains objets cédés lors de la fête font par contre l'objet d'un échange différé, puisqu'ils sont comptabilisés pour être rendus lors d'une occasion semblable : "Cet acte achevé, des gens désignés du groupe maternel arrachent les mâts "corps de danse" que les maîtres du groupe paternel avaient plantés. Ils se partagent entre eux les objets, banderoles, ignames, taros, qui y étaient suspendus, tandis que l'un d'eux, par des nœuds sur une cordelette, note chaque chose reçue, afin qu'au pilou qu'ils donneront une fois chez eux, ils puissent offrir en retour les mêmes objets dans les mêmes conditions. Ces cordelettes sont ainsi conservées des années." (1922 : 255-256.)

(11) Doumenge (1975 : 64) décrit les échanges de produits vivriers de ce type entre trois zones écologiques : bord de mer, plaine, montagne.

(12) Lambert (1900 : 157) décrit cette forme de troc qu'il appelle "danse intéressée" : "Ce jeu a beaucoup d'attraits pour eux et ils s'y livrent fréquemment et avec passion." Pour Lambert, cette danse vise à la répartition des produits de l'artisanat (étoffes d'écorce, cordons de poils de roussette, nattes, etc.) entre les intéressés. L'équivalence est recherchée.

(13) Selon Godelier (1977 : 262), certaines sociétés de Mélanésie connaissent, en situation précoloniale, des formes limitées de circulation marchande, notamment pour l'acquisition, à l'extérieur, "d'objets précieux [qui] prenaient provisoirement la forme de marchandises troquées à des taux fixes ou fluctuant assez peu. A l'intérieur de chaque société, ils circulaient le plus souvent non plus comme des marchandises, mais comme un objet à donner ou à redistribuer dans le procès même de la vie sociale des rapports de parenté, de production et du pouvoir". Certains objets s'échangeant dans le cadre des relations marchandes contre différents autres pouvaient faire office de monnaie. C'est dans cette perspective que Godelier (ibid.) analyse ensuite la monnaie de sel des Baruya de Nouvelle-Guinée. Aussi importants soient-ils pour la reproduction sociale, ces échanges marchands restent toujours étroitement limités et ne concernent que les relations de ces sociétés avec l'extérieur (Polanyi, Arensberg, 1975). Les structures sociales n'admettent pas la transformation généralisée de la terre et du travail en marchandises (Godelier, 1977 : 164) : la caractérisation de ces sociétés en tant que formations non marchandes en découle.

La spécialisation de certains villages dans la fabrication de produits (poteries, nattes, monnaies, etc.) a également été notée par Maurice Leenhardt.

Doumenge (14) a systématisé les recherches sur les transformations de l'horticulture vivrière inaugurées par Barrau, Guiart (1956), Guiart, Tercinier (1956), Guiart, Robert (1960), et qui marquaient le début des travaux quantitatifs en Nouvelle-Calédonie. Par ses recherches et sa démarche totalisante, il a largement contribué à une description d'ensemble des activités horticoles. Reprenant les données de ses prédécesseurs, notamment celles de Barrau, Doumenge mène une description exhaustive de la vie agraire et de son calendrier, des différents travaux et des techniques horticoles. Il décrit les billons et la place occupée par les variétés d'ignames, ainsi que la culture du taro et celle des autres plantes vivrières. Il étudie les rotations, quantifie les productions et la part de chaque produit vivrier dans la production totale. Ses cartographies foncières et ses calculs de superficies vivrières par famille conjugale fournissent des données le plus souvent originales (15). Il assoie sur un certain nombre d'exemples une typologie des terroirs en trois éco-systèmes, de littoral (exploitations des ressources maritimes), de vallée (culture de l'igname), et de chaîne (culture du taro). Ses études sur la caféiculture mélanésienne mettent en relief le lien existant entre culture commerciale et statut social précolonial. Il est le premier à fournir un éventail assez large des règles régissant l'accès foncier.

Par ses quantifications de produits, ses mesures de surfaces et ses recensements de rentrées monétaires, Doumenge se rattache directement aux travaux de la fin des années cinquante. Il s'en distingue toutefois par une approche plus globale du passage d'une société horticole à des activités marchandes et industrielles, et par l'étude de l'insertion des Mélanésiens dans la société néo-calédonienne. L'apport de Doumenge réside dans l'étendue et la variété des terroirs villageois considérés, de même que dans des suivis de plusieurs années qui mènent en parallèle l'étude des techniques et terroirs horticoles de la Grande-Terre et des Iles. Doumenge s'est également penché sur les temps de travaux relatifs à l'igname, pour lesquels il fournit une estimation : "Au total, le cycle de l'igname ne nécessitait pas plus de 35 journées de travail par an par adulte à nourrir" (1982 : 86). Son approche des groupes de travail centrés sur le couple, et des "formes d'entraide [qui] semblent se limiter à la famille lignagère [...]" (1982 : 264), renvoie à une limite générale en Nouvelle-Calédonie des connaissances en ce domaine.

La présente étude fournit des données sur un certain nombre de points n'ayant jusqu'ici fait l'objet d'aucune recherche : les différentes activités et le temps qui leur est consacré, les groupes de travail et l'entraide, la circulation des produits entre les groupes domestiques, en dehors des activités cérémonielles. Au-delà de ces apports, l'approche permet de cerner le système de production et les rapports sociaux qui l'organisent et sur lesquels il n'existe aucune étude à ce jour.

---

(14) "Paysans mélanésiens en pays canala" (1975) ; "Du terroir ... à la ville" (1982).

(15) Les cartographies foncières ont été inaugurées par Guiart, Tercinier (1956).

# L'ORGANISATION SOCIALE

## 1 Systèmes sociaux précoloniaux

Les systèmes sociaux de la Grande-Terre (1) reposent sur l'organisation de groupes de descendance patrilinéaire et lignagère, regroupés en fonction d'une filiation commune (ou pseudo-commune) par rapport à un ancêtre mythique (Guiart, 1981) au sein de clans patrilinéaires (2). Lignages et clans qui constituent les seuls groupes de filiation désignés dans les diverses langues, sont nommés. Les groupes de filiation inférieurs, la lignée et les familles élargies, ne sont pas nommés mais désignés par leur site d'habitat (3). Le groupe de descendance patrilinéaire de trois générations (famille élargie) est l'unité domestique et résidentielle de base (Bensa, Rivierre, 1982 : 34), localisée sur un site d'habitat distinct et désignée soit par un nom d'ancêtre, soit par un toponyme. Ce groupe dispose de ses cultures et de son propre accès foncier. La profondeur généalogique est en moyenne de trois générations (Bensa, Rivierre, 1982 : 86). Le mariage et la résidence sont patrilocaux, les chefs et certains aînés de lignage pratiquant la polygamie (Lambert, 1900 : 95).

La scission et la fusion des groupes, indépendamment de toute référence à des

---

(1) Sur de nombreux points, cette description pourrait s'appliquer aux îles Loyauté. Néanmoins, les différences entre les systèmes des îles et ceux de la Grande-Terre sont suffisamment marquées pour qu'ils justifient une analyse séparée.

(2) La description de l'organisation lignagère et clanique des Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie n'a été connue que fort récemment par les travaux de Bensa (1981) qui écrit : "L'entité qui intègre, sous un même nom [...] et selon un modèle spatial de l'unifiliation, tous les tertres-lignages se considérant comme agnats, définit pour Ego les limites de la consanguinité ; elle est donc assimilable à un clan. La zone considérée comprend quelques 7 000 personnes ; on a pu y recenser 16 clans auxquels correspondent environ 500 tertres-lignages ..." Jusqu'à ces travaux, et à l'exception d'une notation de Lambert (1900 : 264) et d'écrits de Métais (1976), l'organisation lignagère et clanique était perçue de manière confuse, le lignage étant, à la suite des travaux de Leenhardt, assimilé à un clan.

(3) La lignée est un groupe de filiation, alors que la famille élargie est une unité résidentielle (formée à partir d'un groupe de filiation). De ce fait, les deux termes peuvent ou non coïncider.



positions généalogiques structurellement définies (4), est une des caractéristiques du système de filiation. Par ce mécanisme, le système social réorganise les groupes locaux de parenté et donne lieu à des reformulations de références lignagères, claniques et politiques. L'éclatement des relations est tel qu'"au niveau des généalogies véritables, on voit les lignées, les familles, les individus circuler [...]. Ces entités changent de tertres-lignages (5) au sein de leur contenant-de-chefs (6), changent de contenants-de-chefs à l'intérieur du clan ou passent d'un clan à l'autre" (Bensa, Rivierre, 1982 : 79). Cette fluidité des appartenances lignagères, résidentielles et politiques s'ordonne au niveau de l'ensemble social selon les normes qui régissent les relations de parenté, les références à l'espace, la hiérarchie des relations statutaires lignagères, et l'organisation politique. L'intensité des mouvements des individus et des groupes, fruit des disputes, de la guerre, des séparations de lignages et des migrations, sert ainsi de base à une constante réorganisation. Originaires d'un point précis de l'espace (qu'ils peuvent cependant choisir de modifier : Bensa, 1981), les lignages se déplacent (Lambert, 1900 : 7 ; Guiart, 1981 ; Doumenge, 1975 : 69 ; Bensa, 1981), constituant ainsi des itinéraires mémorisés au cours desquels ils ont créé de nouvelles chefferies ou se sont intégrés à d'anciennes.

Fortement marquée par la patrilinéarité au niveau des règles de filiation, de résidence, de transmission foncière, de culte ancestral et de pratiques rituelles (Leenhardt, 1953), l'organisation sociale repose tout autant sur l'alliance de mariage et les relations avec les utérins (Leenhardt, 1953). Le lignage pratiquant une politique matrimoniale commune et n'échangeant des femmes qu'avec un nombre défini de lignages, dans le cadre d'une exogamie lignagère et clanique, les alliés par mariage sont des utérins réciproques, à la fois frères de mère et fils de sœurs (7), dont les obligations structurent les relations politiques entre lignages de clans différents et entre chefferies. Les utérins sont ceux avec lesquels on peut résider (Lambert, 1900 : 11) et qui accueillent sur leurs terres l'individu qui s'est brouillé avec ses parents patrilinéaires (Guiart, 1981), ou les fugitifs d'une guerre malheureuse. Les fils de sœurs, issus des femmes du lignage, sont aussi ceux qui se transforment le plus facilement en agnats par l'adoption (8), voire en successeurs si le lignage vient à disparaître (9).

L'unité politique de base est la chefferie (Bensa, Rivierre, 1982 : 71), regroupement de plusieurs lignages du clan ou de lignages d'appartenances claniques différentes, autour du lignage et du clan prééminent dont le nom sert à désigner le territoire et l'ensemble du groupe. La chefferie est alors conçue comme un ensemble de lignages, de fonctions et de statuts différents, convergeant vers le lignage des chefs, et dont les relations sont formalisées sur le modèle de la parenté : un "chef" est le "fils aîné" des ressortissants de la chefferie, "pères et grand-pères" (Bensa, Rivierre, 1982 : 75). A l'intérieur de la chefferie, les relations entre lignages d'un même clan sont codifiées selon l'ordre de fondation des tertres auxquels ils se rattachent (Bensa, 1981) (10), en lignage aîné, puîné, cadet, parfois signifiés dans le nom lignager lui-

(4) Cette caractéristique des systèmes de parenté mélanésiens les distingue des systèmes homologues de parenté africains, dans lesquels les scissions ne peuvent intervenir qu'à des niveaux donnés des structures généalogiques (Barnes, 1962).

(5) Le terme de "tertre-lignage" est employé par Bensa, Rivierre (1982 : 58) dans le sens de lignage.

(6) "Contenant-de-chefs" : terme par lequel les Cémuhi désignent chacune des chefferies du clan : "Chacun des trente-deux tertres est inséré dans une des quatre unités d'allégeance [...] que compte [...] le clan Gôïéta ainsi pourvu de quatre tertres-lignages chefs [...]" (Bensa, 1981.)

(7) Le nom et les terres de la mère est le dispensateur de la vie et du sang du fils de la sœur (Leenhardt, 1953). Comme dans de nombreuses sociétés d'Océanie, ce rapport frère de mère/fils de sœur est sacralisé.

(8) Cf. les généalogies et les adoptions de la page 167.

(9) Le nom et les terres d'un lignage qui s'éteint sont le plus fréquemment repris par des parents claniques, notamment par ceux du lignage qui lui est associé. Lorsqu'un lignage venait à disparaître, le chef était garant des terres jusqu'à leur cession à de nouveaux arrivants (Leenhardt, 1953 : 151). Il est des exemples de lignages éteints dont les terres sont passées à leurs neveux utérins, situation qui paraît avoir été rare autrefois (Bensa, Rivierre, 1982 : 82).

(10) La hiérarchie statutaire des lignages selon l'ordre d'apparition des tertres ordonne également l'ensemble des lignages du clan, répartis entre les différentes chefferies (Bensa, 1981).

même (11). Le lignage et les lignées remplissent alors une ou plusieurs fonctions constitutives de la chefferie, et dont les attributions se distribuent sur le modèle des positions lignagères internes au clan ou au regroupement politique, lorsqu'il réunit des clans d'origines différentes. A l'intérieur d'un regroupement politique, un lignage aîné pourra ainsi fournir les "chefs" et les "guerriers" (12), les lignages puînés faire office de "porte-parole du chef" ou de "médiateurs" (Doumenge, 1975 : 45), les lignages cadets de "maîtres des rituels", de "maîtres du sol" ou de "maîtres des cultures" (Leenhardt, 1953 : 60) (13). Tout un ensemble de fonctions nécessaires à la bonne marche de la chefferie est ainsi distribué entre les groupes de descendance patrilinéaire (qu'ils soient de même clan ou de clans différents) à l'intérieur, et éventuellement à l'extérieur de la chefferie. Les relations entre lignages apparaissent comme la convergence autour de la chefferie des fonctions et pouvoirs possédés par les groupes de descendance patrilinéaire et dont l'association est nécessaire au contrôle des éléments (14) et à la vie sociale. La fluidité du système et le déplacement des groupes de descendance ajoutent une notion discriminante supplémentaire : "[...] une place prépondérante est accordée à qui peut se prétendre "fondateur", ancien du pays, alors que le nouveau venu, "l'étranger", occupe une position précaire ou dépendante" (Bensa, Rivierre, 1983 : 6). L'arrivée de nouveaux lignages, leur intégration éventuelle en tant que "chefs" oblige à des réajustements de fonctions et de statuts (15).

L'accueil des étrangers et leur positionnement à la tête de la chefferie par ceux qui les reçoivent (16), situent la nature du pouvoir. Le chef, installé dans cette fonction (Bensa, Rivierre, 1982 : 75), n'est que le représentant de la chefferie et des anciens du pays : "[Il] ne dispose pas seul de l'autorité dont il porte au plus haut tout le prestige. Il partage celle-ci avec un conseil d'anciens, formé de ses frères et de quelques vieux sages qu'il convoque" (Leenhardt, 1953 : 150) (17). Le chef peut ainsi n'avoir dans une large mesure qu'un rôle de représentation, le pouvoir de décision restant aux mains de ceux qui l'ont accueilli et reçu en tant que chef (18). L'autonomie des groupes lignagers vis-à-vis de la chefferie est importante. A l'intérieur du groupe lignager ne se détache aucun individu n'ayant autorité sur les autres : "Le tertre-lignage [...] n'a pas de leader distinct. Toutes les affaires d'ordre foncier, matrimonial ou cérémoniel le concernant sont débattues et tranchées par les vieux [...] (les hommes mariés et pères de famille et leurs ascendants), globalement opposés aux jeunes (les célibataires moins âgés)." (Bensa, Rivierre, 1982 : 68.) L'aîné du lignage est toutefois l'objet des marques de respect dues au frère aîné (Lambert, 1900 : 82).

Les rapports entre les individus et les groupes sont régis par trois ensembles de

(11) Doumenge, 1975 : 45-46.

(12) L'ensemble des hommes de la chefferie participe, lorsque cela est nécessaire, au combat.

(13) "Deux cadets remplissent les fonctions de prêtres. L'un est le Maître des cultures sèches, l'igname. Il utilise l'autel du clan, le ka moaro. L'autre est le Maître des cultures humides, taro, canne à sucre, bananier, etc. Son autel est sur le tertre de la case ou tout auprès. Un même homme d'ailleurs peut cumuler les deux charges." (Leenhardt, 1953 : 60.)

(14) "[...] maîtres d'un des facteurs constituant l'univers : le mille-pattes, le bananier pwèdii [...], la brise de mer qui annonce la montée de l'igname, ou la baleine dont le passage annuel est lié à celui de la brise de mer favorisant la pousse de la plante, etc. La liste de toutes les "appartenances" des clans [...] établit de ce fait l'inventaire des statuts sociaux [...] si l'on sait vis-à-vis de qui chacun agit, s'il le fait à son initiative, ou s'il doit être sollicité par un "chef" dont c'est là la fonction." (Guiart, 1981.)

(15) Ce renforcement de la chefferie par l'accueil de nouveaux arrivants est aussi propre à la déstabiliser : "[...] la rencontre de plusieurs groupes et l'ajustement de leurs statuts sociaux au sein d'un ensemble politique stable se solde souvent par des échecs" (Bensa, Rivierre, 1983 : 9.)

(16) Phénomène qui se retrouve également à Fidji.

(17) Lambert (1900 : 80) ; Doumenge (1975 : 56).

(18) Guiart (1972 : 1139) ; Bensa, Rivierre (1982 : 75) pour la Grande-Terre et Guiart (1972 : 1143) pour les îles Loyauté. La position de fils aîné (ou de "chef") est ainsi une position statutaire investie de signes extérieurs de respect et non pas une position de pouvoir. Ce phénomène qui rend impropre l'utilisation de la notion de "sujet" (Bensa, Rivierre, 1982 : 110), ne s'oppose cependant pas à la caractérisation des systèmes sociaux de Nouvelle-Calédonie en tant que chefferies (Compte-rendu des journées scientifiques de Yaoundé, 1982).

références : ceux de la parenté patrilinéaire et de la primogéniture qui structurent les relations internes au lignage comme celles des lignages à l'intérieur du clan et de chacune des chefferies claniques (Bensa, Rivierre, 1982 : 70), ceux de la résidence qui structurent l'organisation territoriale des chefferies, et ceux qui orientent les relations entre alliés par mariage, tous ensembles donneurs et preneurs de femmes. Ce sont ces trois ensembles de relations qui organisent le rang, le statut et les fonctions des individus et des groupes de parenté.

La prime apparition, l'ainesse biologique, est le fondement du statut supérieur des aînés par rapport aux cadets : "L'aîné a une autorité de grand caractère, ses cadets ne touchent pas aux vivres qu'il s'est procuré, ils ne passent pas derrière son dos, ils ne peuvent regarder sa femme [...]. Un cadet ne peut lui résister et doit garder un esprit de discipline totale." (Leenhardt, 1953 : 132.) C'est sur ce modèle généalogique que se fondent les relations de rang entre lignages d'un même clan, à l'intérieur de chacune des chefferies du clan comme dans l'ensemble clanique. Chaque lignage de chef est ainsi considéré comme aîné par rapport aux autres lignages, globalement assimilés à des cadets, et chacun des lignages du clan prend rang dans un ensemble ordonné selon l'émergence des tertres de référence (Bensa, Rivierre, 1982 : 70). Le statut supérieur dû au frère aîné est ainsi étendu au chef et à son lignage et, dans les relations d'alliance, au frère de la mère (Leenhardt, 1953 : 149) (19).

La résidence et la chefferie fournissent une seconde série de références principalement orientées par la distinction entre premiers occupants possesseurs initiaux de la terre et arrivants ultérieurs. À l'intérieur de la chefferie, ce statut semble commander les pouvoirs de décision les plus importants. C'est aussi au niveau de l'ensemble résidentiel et politique que se répartissent les fonctions des différents lignages et les droits fonciers. Les appartenances agnatiques et les allégeances politiques n'étant pas immuables et ne se recouvrant pas exactement, les individus et les groupes qui transfèrent leur appartenance agnatique ou politique n'en préservent pas moins leurs anciennes références et leurs allégeances : cadet dans une chefferie, un lignage peut être chef dans une autre (Bensa, Rivierre, 1982 : 83). Les différents positionnements auxquels un groupe lignager peut se référer sont ainsi commandés par son rang à l'intérieur de la parenté clanique, coiffée par le lignage-chef et le chef de clan (20), et par les rangs et fonctions qu'il a successivement assumés dans les chefferies auxquelles il a appartenu au cours de ses déplacements et qui relèvent ou non de son groupe clanique.

Les réunions cérémonielles qui sont périodiquement organisées par les chefferies pour le port de l'étui pénien ou la subincision (Leenhardt, 1953), ainsi que pour commémorer la mort des chefs, sont des temps forts de la reproduction sociale et du renforcement du prestige et des alliances de la chefferie. Ces cérémonies qui s'étendent sur une durée de vingt jours (Leenhardt, 1922) nécessitent une préparation de plusieurs années. Elles finissent par rassembler des membres de chefferies différentes dont les antagonismes peuvent être plus ou moins latents. Aussi sont-elles soulignées par les premiers observateurs comme étant particulièrement périlleuses :

"La construction de ces cases ["de grand concours" (21)] a pour but moins de loger les invités que de les recevoir avec dignité : on veut captiver leurs regards, forcer leur admiration et grandir de plus en plus le renom de la tribu. Ces cases, de même forme que les autres, se distinguent par des proportions, en tout sens, plus majestueuses, elles atteignent quelquefois une hauteur considérable." (Lambert, 1900 : 124.) "Outre certaines fêtes publiques, l'on en fait encore une autre en l'honneur des

(19) Le statut de frère de mère peut, sous certains aspects, commander un pouvoir politique (Bensa, Rivierre, 1982 : 96).

(20) Le chef de clan n'a autorité que sur les membres de la chefferie résidentielle dont il est le chef. Les lignages épars du clan peuvent cependant le consulter pour les stratégies matrimoniales ou pour le soutenir en cas de conflit (Bensa, Rivierre, 1982 : 68).

(21) Terme employé par Lambert pour souligner l'aspect ostentatoire et compétitif de ces fêtes.

très grands chefs, et c'est sans contredit la plus solennelle. Elle est appelée Nian, mot qui pourrait se traduire par Congrès. Le Nian peut avoir lieu dans le courant de l'année, mais le plus ordinairement, il est renvoyé à la deuxième, à la troisième et même jusqu'à la dixième année après la mort du grand chef, à cause des préparatifs qu'il demande. [...] Comme le Nian est une fête extraordinaire, ce qui s'y fait doit sortir des habitudes." (Lambert, 1900 : 245.) "C'est un appel général adressé à toutes les tribus environnantes pour se rendre à la fête et y apporter leurs richesses. Dès lors, chacun des villages qui doivent faire les honneurs de la réception, choisit son jour pour offrir ses présents. Viennent ensuite les tribus voisines qui doivent aussi se mettre à contribution pour le Nian. Enfin arrive en dernier lieu la tribu qui reçoit les hommages et les richesses. Cette tribu est celle d'où est originaire la mère du grand chef défunt [...]. Aussi la tribu qui doit avoir les honneurs du Nian a soin de s'informer exactement du nombre des peuplades réunies pour la fête. Elle invite elle-même un nombre égal de tribus amies, pour être à même de s'assurer la victoire en cas de conflit. Nous pourrions apprécier, dans la suite, l'opportunité de cette mesure." (Lambert, 1900 : 246.) "[La fin des cérémonies est] en effet l'instant critique ; un rien, [...] peut devenir l'occasion d'une débâcle complète et le signal d'une guerre terrible." (Lambert, 1900 : 249.)

Les discours et distributions de vivres et de biens de prestige qui constituent l'essentiel de ces cérémonies, sont l'occasion de réaffirmer les positions respectives des groupes : "Le besoin de glorifier son propre groupe et ses plus fermes alliés, la tentation permanente de tenir un rang supérieur [...], amènent l'orateur à moduler sans cesse son récit selon l'occasion et les membres assemblés pour l'écouter." (Doumenge, 1982 : 55.) La guerre joue un rôle important dans l'acquisition et la conservation du prestige des chefferies (Guiart, 1972 : 1146-1147 ; Bensa, Rivierre, 1982 : 112). Aussi lignages et chefferies s'insèrent-ils dans des alliances qui les unissent par le mariage à d'autres lignages et chefferies. Des alliances plus vastes englobent plusieurs chefferies globalement opposées aux alliances adverses (Lambert, 1900 : 173 pour l'opposition dualiste non matrimoniale du Nord ; Bensa, Rivierre, 1982 : 469 pour les alliances Côte Est-Loyauté).

## 2 Données générales sur l'horticulture mélanésienne

Les descriptions de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie opposent habituellement deux secteurs de production, globalement définis l'un comme "moderne", l'autre comme "traditionnel". Ces deux catégories empiriques renvoient au clivage général entre une agriculture tournée vers la production marchande et une agriculture dont l'objectif principal reste l'autoconsommation et la satisfaction de besoins sociaux irréductibles à la circulation marchande. L'agriculture tournée vers le marché est celle des Européens, en particulier de ceux localisés sur les plaines de la Côte Ouest, et des anciens métayers javanais.

L'agriculture non marchande reste celle des villages mélanésiens dont les implantations les plus importantes se situent sur la Côte Est et dans les îles (22). Lorsqu'elle est implicitement comparée aux normes de l'agriculture mécanisée, la faiblesse des superficies mises en culture chaque année est une des principales caractéristiques de l'horticulture mélanésienne. Dans une étude déjà ancienne, Barrau montre que l'espace vivrier mis en culture dans quatre villages différemment situés,

(22) Le secteur mélanésien est souvent qualifié de secteur "d'autoconsommation", terme qui permet tout comme ceux de "moderne" et de "traditionnel" de confondre la formation non marchande mélanésienne avec les petits propriétaires parcellaires européens de certaines régions qui vivent largement en autarcie.

varie entre 9 et 11 ha, pour des populations comprises entre 140 et 180 personnes, ce qui donne une moyenne de 0,08 ha par adulte (23). Ces données sont proches de celles disponibles pour d'autres régions de Mélanésie (24). Plus de vingt années après les études de Barrau, les superficies consacrées aux cultures vivrières restent faibles. D'après les recherches menées par Doumenge en 1979 sur neuf terroirs villageois de la Grande-Terre, les superficies cultivées sont comprises entre 0,85 et 3,8 ha, pour des populations variant entre 65 et 240 individus (25). En définissant "l'exploitation horticole" comme l'association des jardins cultivés "par une même cellule familiale", Doumenge (1982 : 291) aboutit à la répartition suivante des superficies cultivées par les cellules familiales (26) : 40 % mesurent moins de 250 m<sup>2</sup>, 33 % ont entre 250 et 499 m<sup>2</sup>, 20 % entre 500 et 999 m<sup>2</sup>, et 7 % sont comprises entre 1 000 et 1 999 m<sup>2</sup>. Il signale également, d'un village à l'autre, des variations importantes des superficies moyennes mises en culture.

**Tableau 4** – Superficies cultivées en produits vivriers dans neuf terroirs de la Grande-Terre, année 1977. D'après Doumenge (1982 : 294).

|              | Superficie totale (m <sup>2</sup> ) | Nombre d'exploitations | Superf. moyenne par exploitation |
|--------------|-------------------------------------|------------------------|----------------------------------|
| Goro         | 8 508                               | 24                     | 355                              |
| Amon Kasiori | 37 999                              | 40                     | 950                              |
| Ouérou Pimé  | 13 427                              | 41                     | 327                              |
| Embouchure   | 16 278                              | 51                     | 319                              |
| Tchamba      | 23 837                              | 44                     | 542                              |
| Ouaté        | 10 506                              | 32                     | 328                              |
| Atéou        | 10 072                              | 27                     | 373                              |
| Tiendanite   | 15 509                              | 26                     | 597                              |
| St Gabriel   | 16 866                              | 19                     | 888                              |
| <b>Total</b> | <b>153 002</b>                      | <b>304</b>             | <b>503</b>                       |

Le morcellement des parcelles est un autre trait du système agricole, et Doumenge note que si la disparité de taille entre unités de mise en valeur vivrière est grande, "le nombre de jardins par exploitation reste stable, supérieur en moyenne à deux" (1982 : 293). La taille moyenne d'un jardin vivrier oscillerait entre 118 et 342 m<sup>2</sup> sur la Grande-Terre et, en incluant les îles, elle se situerait entre 118 et 1 149 m<sup>2</sup> (1982 : 273).

(23) Barrau (1956 : 136) ; cet auteur prenait lui-même pour point de départ de son étude les travaux de Gourou (1948) menés au Cameroun, dans un même contexte tropical et pour un "complexe végétal identique".

(24) Brookfield, Brown (1963 : 114-115), comparant les résultats de leurs propres recherches sur les Chimbu de Nouvelle-Guinée à ceux de Barrau, reprennent ses conclusions et avancent un chiffre inférieur à 0,2 acres (0,08 ha) par individu en ce qui concerne les cultures vivrières destinées à l'alimentation humaine (la nourriture destinée aux cochons étant comptée à part).

(25) Aux Îles Loyauté, et notamment à Lifou, les superficies mises en culture sont plus importantes (Doumenge, 1982 : 293).

(26) Cellule familiale conjugale.

La répartition des plantes cultivées varie selon les terroirs. Dans neuf terroirs de la Grande-Terre, l'igname représente entre 40 et 69 % des productions (l'emportant ainsi largement sur les autres plantes), le manioc peut atteindre jusqu'à 30 % des productions, avec un minimum de 5 %, et les taros, patates et bananes, s'élever au quart de la production.

**Tableau 5** - Evaluation des productions issues de l'espace horticole de neuf terroirs témoins de la Grande-Terre (à partir des surfaces moyennes cultivées annuellement durant la période 1975-1978). Pourcentages - D'après Doumenge (1982 : 289).

|              | Igname | Taro<br><i>Colocasia</i> | Taro<br><i>Xanthosoma</i> | Manioc | Patate | Banane |
|--------------|--------|--------------------------|---------------------------|--------|--------|--------|
| Goro         | 68,9   | 1,2                      | 0,3                       | 9,3    | 14,7   | 5,6    |
| Amon-Kasiori | 47,9   | 0,6                      | 24,3                      | 4,8    | 3,9    | 18,4   |
| Ouérrou-Pimé | 58,0   | 1,1                      | 5,6                       | 16,0   | 0,4    | 18,8   |
| Embouchure   | 40,2   | 4,7                      | 9,2                       | 25,6   | 4,7    | 15,6   |
| Tchamba      | 43,3   | 5,6                      | 2,2                       | 29,9   | 3,1    | 16,0   |
| Ouaté        | 42,2   | 4,2                      | 7,1                       | 14,5   | 4,6    | 27,3   |
| Atéou        | 57,1   | 2,7                      | 9,2                       | 5,0    | 4,4    | 21,5   |
| Tiendanite   | 63,3   | 0,7                      | 0,1                       | 9,1    | 18,0   | 4,7    |
| St Gabriel   | 57,0   | 3,0                      | 1,4                       | 7,9    | 24,3   | 6,4    |



# L'EMPLOI DU TEMPS

## 1 Présentation de l'échantillon

### 1.1 Composition de l'échantillon selon le sexe, l'âge, et la situation matrimoniale

Les vingt-huit individus qui composent l'échantillon se répartissent de manière à peu près égale entre les catégories définies par le sexe et la situation matrimoniale, sauf les femmes célibataires, sous-représentées. La moyenne d'âge des femmes, tout comme celle des hommes, est de 32 ans. Dans le cadre de la répartition selon les situations matrimoniales, une veuve et un couple non marié ont été assimilés à des individus mariés. A l'inverse, une jeune femme divorcée, sans enfants, et vivant avec ses parents, a été comptabilisée en tant que célibataire.

Le nombre d'individus dont les activités ont été suivies a fluctué au cours de la période d'observation. Les données brutes correspondent à un total de 6 094 journées, soit 3 469 jours pour les hommes (1 721 pour les célibataires et 1 748 pour les hommes mariés), et 2 625 jours pour les femmes (744 pour les célibataires et 1 881 pour les femmes mariées) (1).

**Tableau 6** – Echantillon selon le sexe, l'âge, et la situation matrimoniale.

|              | Hommes   |          | Femmes   |          | Total     |
|--------------|----------|----------|----------|----------|-----------|
|              | Célibat. | Mariés   | Célibat. | Mariées  |           |
| 15-19        | 2        | –        | 4        | –        | 6         |
| 20-24        | 4        | 1        | 1        | 1        | 7         |
| 25-34        | 1        | 2        | 1        | 2        | 6         |
| 35-44        | –        | 1        | –        | 3        | 4         |
| 45-54        | –        | 2        | –        | –        | 2         |
| 55-64        | –        | –        | –        | 2        | 2         |
| 65           | –        | 1        | –        | –        | 1         |
| <b>Total</b> | <b>7</b> | <b>7</b> | <b>6</b> | <b>8</b> | <b>28</b> |

(1) Pour résorber les distorsions liées à la fluctuation, en cours d'enquête, du nombre de personnes soumises au relevé, les données brutes ont été analysées pour chaque jour de l'année, et ramenées à des temps moyens par individu pour chacune des quatre catégories définies par les critères du sexe et de la situation matrimoniale.



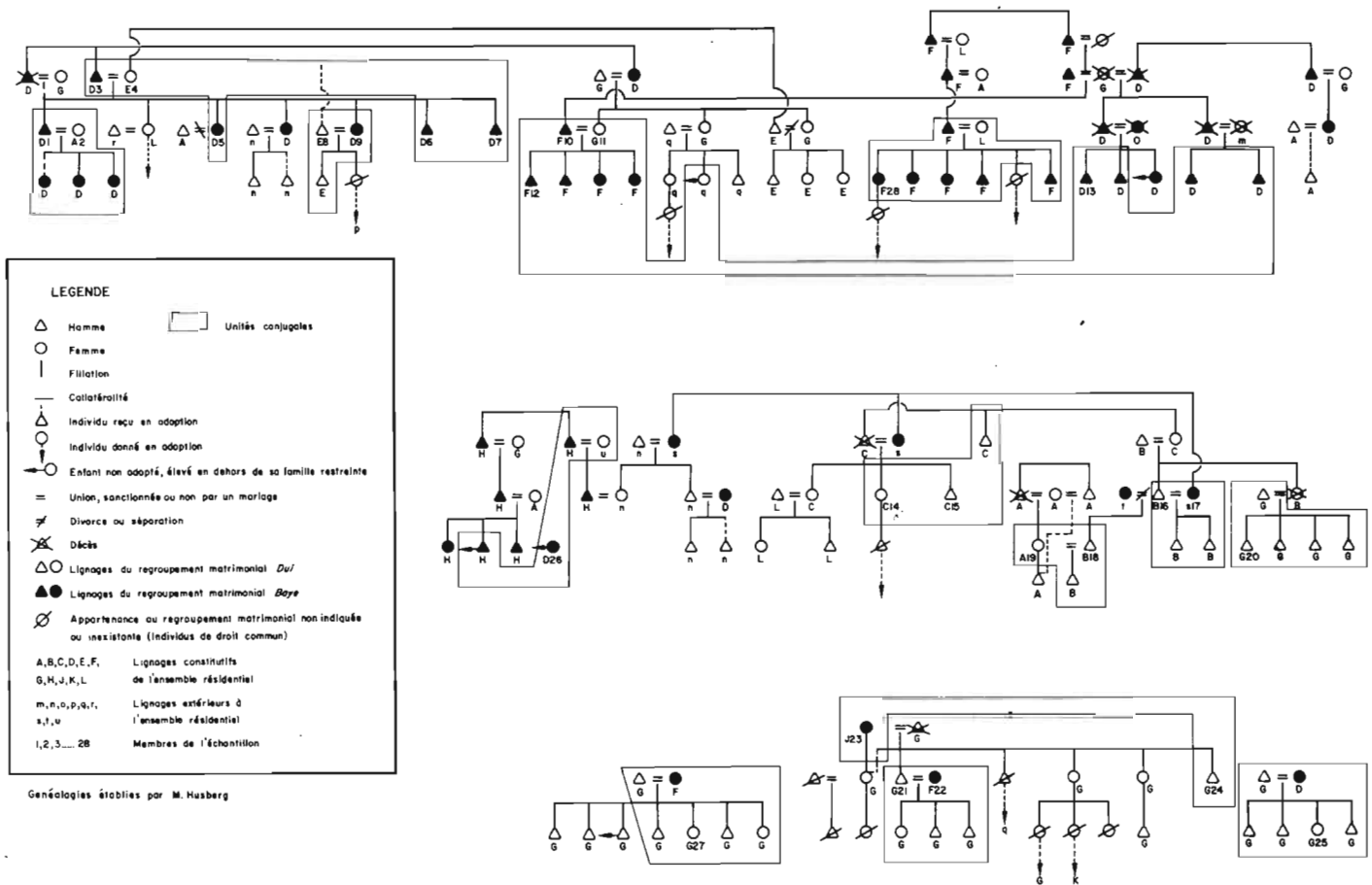


Figure 15 - Généalogies et répartition selon les unités conjugales des membres de l'échantillon.

## 1.2 Composition de l'échantillon selon les liens de parenté et les unités conjugales

Dans les systèmes non marchands, les rapports sociaux n'aboutissent pas, comme dans les systèmes sociaux capitalistes ou socialistes développés, à la constitution de champs sociaux distincts. S'il est possible en système capitaliste de distinguer un champ économique, un champ religieux ou politique, ou encore un champ de la parenté, ces distinctions ne s'appliquent que pour les nécessités de l'analyse aux sociétés non marchandes. Dans ces formations sociales, les relations relevant de manière formelle de l'économie ne peuvent être disjointes de celles relevant du rituel ou des rapports de parenté, lesquels constituent le cadre général dans lequel s'organise la production, les échanges économiques, et l'ensemble des relations sociales. L'établissement des généalogies (et des "adoptions") est par conséquent indispensable à la compréhension du système social (2).

A la différence de ce qui prévaut dans les autres régions de la Grande-Terre et aux îles, les lignages et les clans de l'aire linguistique païci sont regroupés en un système dualiste qui régit les relations matrimoniales. Tout individu relevant de par son appartenance lignagère et clanique du regroupement des "Dui" doit épouser un individu relevant des "Bai", et réciproquement. Ces échanges se pratiquant en fonction des alliances matrimoniales en cours, chaque lignage ne dispose, dans le regroupement opposé, que d'un certain nombre de lignages dans lesquels il prendra et auxquels il cédera des épouses (Bensa, Rivierre, 1982 : 114). Le mariage préférentiel est celui qui se conclut avec la cousine bilatérale réelle ou classificatoire (3).

A l'intérieur des regroupements claniques des Mélanésiens de la Grande-Terre, les lignages sont ordonnés et associés deux à deux sur le modèle aîné/cadet (4). Ces appariements de lignages conditionnent une des modalités d'accès à la terre : lorsqu'un des deux lignages s'éteint, le lignage survivant reprend les terres et le nom du lignage éteint, que certains de ses membres feront renaître (5).

L'association deux à deux des onze lignages présentés dans la généalogie s'établit comme suit :

Lignages L et A, E et G, C et B pour le regroupement Dui ;

Lignages D et H, J et K, F et un lignage non représenté au village pour le regroupement Bai.

Les généalogies de l'échantillon, qui ne représentent qu'une partie du village, illustrent un des types de mariages pratiqué par les Mélanésiens de Nouvelle-

---

(2) La circulation des individus à l'intérieur des lignages et entre les lignages n'est qu'un aspect parmi d'autres d'une circulation de produits vivriers, de femmes, et de terres, entre les groupes sociaux. Alors qu'en français le terme indiquant le transfert d'un individu d'un groupe de parenté à un autre, relève du vocabulaire de la parenté ("adoption"), en païci ce terme relève de la circulation ("nâ épo, pa épo" : donner, prendre un enfant).

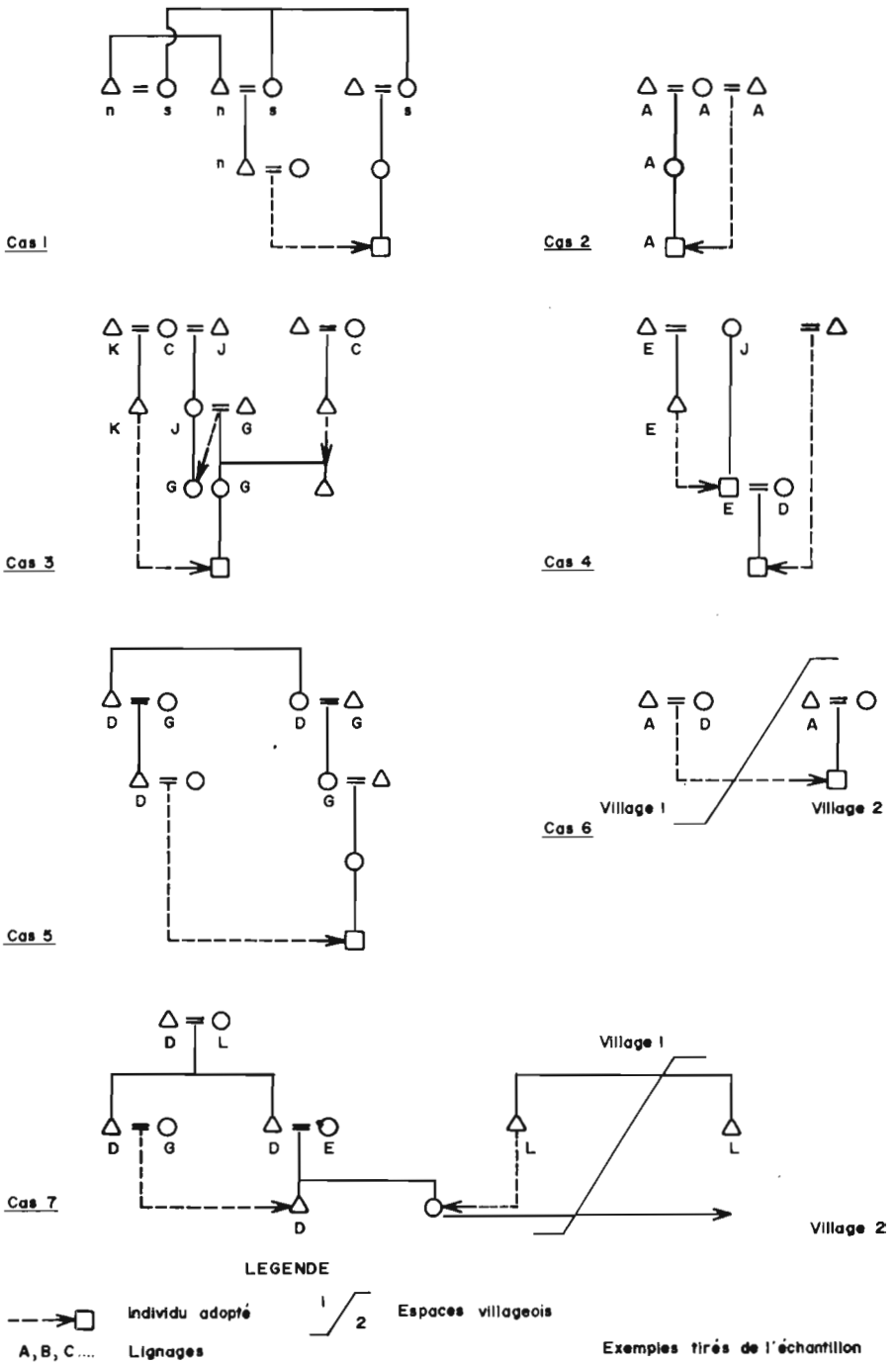
(3) Les généalogies répartissent les individus de l'échantillon en fonction d'unités conjugales qui ne doivent pas être assimilées à des unités domestiques ou à des unités de production.

(4) Cette information est à rapprocher de celle de Bensa, Rivierre (1982 : 83) qui concluent à l'existence de "listes presque fermées de topopatronymes".

(5) Pour se faire une idée de la façon dont les lignages sont associés on pourra se reporter aux listes déclamées lors des cérémonies de coutume et citées par Doumenge (1974 : 77-78) pour la région de Canala. Voir également Bensa, Rivierre (1982 : 69) pour un exemple cémuhî. L'association et la fusion de deux unités en une seule est un trait du système de classification qui prévaut en Nouvelle-Calédonie. Leenhardt (1930 : 59), Haudricourt, Ozanne-Rivierre (1982 : 144-145), le signalent avec l'utilisation des duels de parenté (grand-père/petit-fils, oncle/neveu utérin, etc.). Dans certaines régions, les ignames sont présentées deux par deux lors des coutumes, une igname "chef" accompagnée d'une igname "sujet", de même que certains lignages "sujets" suivent leur chef dans ses déplacements.

L'ordre dans lequel les deux lignages sont associés n'est pas toujours garant de la relation qui s'établit entre eux, l'aîné pouvant être dissimulé derrière le cadet.

**Figure 16** - Les adoptions.



Calédonie (6). Chaque lignage, ou groupe de lignages, entre dans des relations d'échange de femmes avec un certain nombre de lignages de la moitié matrimoniale opposée. Les échanges de femmes entre lignages s'équilibrent durant la même génération ou dans des générations ultérieures. Les dons d'enfants interviennent dans le rétablissement de l'équilibre. Il apparaît ainsi que les lignages D et H entretiennent des alliances préférentielles avec les lignages E et G, et L et A (la mère de D3, non portée sur la généalogie, est du lignage L) ; de même le lignage F échange-t-il avec les lignages L et A, et le lignage G. Par ailleurs, des ruptures d'interdits matrimoniaux apparaissent avec des mariages internes au regroupement matrimonial (7). Lorsque cela est possible, la rupture d'interdit est justifiée par la double appartenance de l'un des deux futurs époux : parce qu'il a été adopté ou parce qu'il n'a pas été reconnu par son père, l'individu concerné n'est pas "un vrai Dui" ou "pas un vrai Bai". De ce fait, la rupture ne serait pas aussi grave. La multiplication des enfants conçus hors mariage se donne également comme transformation des pratiques matrimoniales. Les enfants issus de ces unions sont conservés par le lignage de la mère, avec ou sans adoption, ou circulent selon les canaux des échanges entre lignages. L'adoption qui est un exemple des échanges renouvelés entre les lignages, suit la circulation des femmes, un enfant pouvant être rendu contre une femme prise à la génération précédente. Il est de pratique courante qu'un individu fasse don d'un de ses enfants, garçon ou fille, au frère de son épouse. La circulation des individus s'instaure également entre parents patrilinéaires, et le père adoptif est le plus souvent un oncle paternel réel ou classificatoire, et donc un des "pères" de l'enfant selon la terminologie classificatoire. Entre frères réels et parents patrilinéaires, le don d'un enfant effectué par un cadet à son aîné marque une relation de respect (statut supérieur de l'aîné), renforçant la ligne aînée, et permet une redistribution des individus (définis selon leur généalogie réelle) en fonction des droits fonciers et des sites d'habitat disponibles (généalogie sociale) (8).

Les positions généalogiques des individus selon le rapport aîné-cadet impliquant des enjeux statutaires qui rejailliront sur les lignées à venir, deux enfants de même génération peuvent être adoptés selon des modalités différentes, l'un en tant que "fils", l'autre en tant que "petit-fils", et indépendamment de leurs positions généalogiques réelles. Un grand-père peut adopter un de ses "petits-fils" en tant que "fils".

## 2 Caractéristiques globales de l'emploi du temps

### 2.1 Activités en milieu villageois et hors milieu villageois

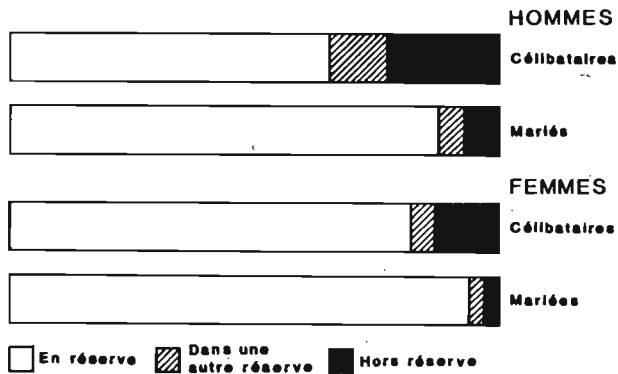
Les activités qui n'ont pu être relevées lors des séjours dans un autre village, ont été comptabilisées en tant que déplacements dont la signification relève davantage des relations de parenté que de la participation aux activités de production. Les activités des individus en déplacement dans le village ont été restituées en traitant chaque jour d'absence comme correspondant à la distribution moyenne de l'emploi du temps des individus présents, compte tenu du sexe et de la situation matrimoniale. Pour l'ensemble de l'échantillon, les déplacements hors village représentent 17 % du temps saisi ; les hommes s'absentent plus souvent que les femmes, les célibataires plus que les hommes mariés.

(6) Dans la littérature ethnologique, le mariage, chez les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, est fréquemment présenté comme un échange de femmes entre deux lignages, la fille remplaçant sa mère en épousant le fils du frère de sa mère (Leenhardt, 1930 : 72-73 ; Métais, 1976 : 35). Les travaux de Bensa, Rivierre (1982) et les présentes généalogies montrent que le mariage se fait sur une base sensiblement différente, non pas entre deux mais entre plusieurs lignages, et que l'épouse potentielle est une cousine classificatoire. Il convient également de rappeler que le mariage présenté ici est celui de la région paici, qui est la seule région où soit pratiqué le dualisme matrimonial et où le mariage est autorisé, voire valorisé, dès la première génération (fille de frère de mère). D'autres régions pratiquent l'interdit matrimonial jusqu'à la seconde génération (dans le Nord notamment, cf. Leenhardt, 1930 : 72), ou jusqu'à la troisième génération.

(7) La parenté peut s'opposer à un mariage interne au regroupement matrimonial, censé avoir des conséquences néfastes, même lorsque le couple a des enfants (communication personnelle M. Husberg).

(8) Pour un exemple d'adoption de fils aîné de frère cadet par un frère aîné de père, cf. la généalogie du lignage D.

**Figure 17** - Les activités en réserve et hors réserve selon le sexe et la situation matrimoniale.



Les hommes célibataires passent 34 % de leur temps hors de la réserve, soit 12 % dans une autre réserve et 22 % hors réserve. Pour les femmes célibataires, les pourcentages sont inférieurs de moitié : les absences représentent 18 % du temps total, soit 5 % dans une autre réserve et 13 % hors réserve. Pour les individus mariés, le temps d'absence est de 12 % chez les hommes et de moitié moins chez les femmes, avec une différence au niveau de la répartition du temps passé dans une autre réserve et hors réserve. Tandis que les hommes sont plus souvent hors réserve (7 %) que dans une autre réserve (5 %), les femmes tendraient vers la situation inverse avec un peu plus de 3 % dans une autre réserve et moins de 3 % hors réserve.

**Tableau 7** - Activités en réserve et hors réserve selon le sexe et la situation matrimoniale, toutes modalités de travail confondues. Temps en heures, rapporté à un individu par catégorie (9).

|                | Réserve     | Autre réserve | Hors réserve |           | Total       |
|----------------|-------------|---------------|--------------|-----------|-------------|
|                |             |               | Divers       | Maladie*  |             |
| <b>Hommes</b>  |             |               |              |           |             |
| Célibat.       | 2361        | 425           | 810          | 2         | 3598        |
| Mariés         | 3252        | 174           | 242          | 18        | 3686        |
| <i>Moyenne</i> | <i>2806</i> | <i>300</i>    | <i>526</i>   | <i>10</i> | <i>3642</i> |
| <b>Femmes</b>  |             |               |              |           |             |
| Célibat.       | 2886        | 161           | 417          | 42        | 3506        |
| Mariées        | 3448        | 114           | 71           | 32        | 3665        |
| <i>Moyenne</i> | <i>3167</i> | <i>138</i>    | <i>244</i>   | <i>37</i> | <i>3586</i> |

\* Cette rubrique comprend les visites aux malades.

(9) Les indications de durée présentées dans les tableaux de cette étude sont données en heures. Hormis celles contenues dans les tableaux 7 à 9, qui concernent les heures de travail de l'échantillon dans son ensemble (en réserve), elles se rapportent toutes à un individu par catégorie.

Les relevés portant en moyenne sur une dizaine d'heures par jour, l'enquête aurait dû saisir un nombre à peu près équivalent d'heures pour les quatre catégories d'individus (autour de 3 650). Les variations enregistrées - au maximum 4 %, pour les femmes célibataires - proviennent de ce que certaines journées ont comporté des observations excédant dix heures, tandis qu'on ne dispose d'aucun relevé utilisable pour quelques autres dates (pour les célibataires).

Par rapport aux chiffres issus du premier traitement (Kohler, Pillon : 1983), ceux présentés dans cet ouvrage ont bénéficié de quelques corrections (mineures), à la faveur d'une nouvelle exploitation des données - modification de deux rubriques et uniformisation des modalités d'arrondissement des fractions d'heures.



Plantation de taros  
sur billon



Plantation d'ignames



Buttage de l'igname



*Clichés M. Husberg*

**Billon d'ignames en demi-lune**



**Manioc et taro**



**Rames à ignames**

## 2.2 Les principales catégories d'activités en milieu villageois

Les principales activités sont constituées par les tâches de production, les obligations domestiques et les activités sociales. La production mobilise 40 % du temps consacré à ces occupations, l'habitat et les travaux domestiques le tiers, et les activités sociales le quart. Les hommes mariés fournissent 36 % du temps de production, les femmes mariées 23 %, les célibataires masculins 22 % et les femmes célibataires 19 % (10). Les activités liées à l'habitat et aux travaux domestiques sont plutôt l'affaire des femmes, qui y participent à raison de 33 et de 26 %, les célibataires assurant la plus grosse part. La participation masculine est de l'ordre de 20 % pour les deux catégories. Les activités sociales mobilisent autant les hommes mariés que les femmes célibataires ou mariées, les proportions s'établissant respectivement à 29, 27 et 26 %. Seuls les hommes célibataires, dont la part s'élève à 19 %, sont moins représentés. La pratique des sports mobilise les célibataires des deux sexes, alors que les femmes mariées sont les plus occupées par les soins de santé (grossesses, maladies, soins à malades et visites aux malades).

Figure 19 - Les principales catégories d'activités en réserve selon le sexe et la situation matrimoniale.

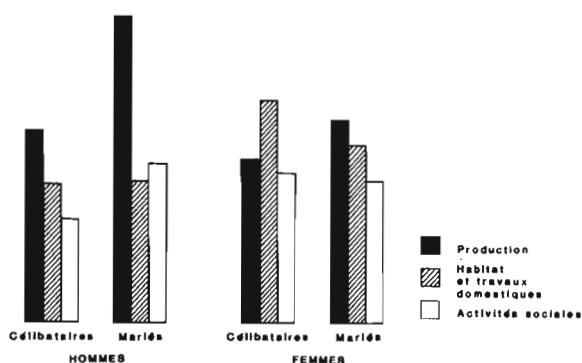


Tableau 8 - Principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale.\*

|                       | Hommes      |             |             | Femmes      |             |             |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                       | Célibat.    | Mariés      | Moyenne     | Célibat.    | Mariées     | Moyenne     |
| Production**          | 537         | 863         | 700         | 460         | 570         | 515         |
| Habitat et trav. dom. | 390         | 400         | 395         | 630         | 508         | 569         |
| Activités sociales    | 291         | 449         | 370         | 416         | 408         | 412         |
| Maladie**             | 28          | 91          | 60          | 65          | 325         | 195         |
| Sports et Loisirs     | 144         | 65          | 105         | 107         | 28          | 68          |
| Repos et non précisé  | 971         | 1384        | 1177        | 1208        | 1609        | 1408        |
| <b>Total</b>          | <b>2361</b> | <b>3252</b> | <b>2807</b> | <b>2886</b> | <b>3448</b> | <b>3167</b> |

\* Dans ce tableau, et dans les suivants de ce chapitre, il n'est pas tenu compte des modalités diverses que peut revêtir le travail en réserve.

\*\* Cette rubrique comprend - à raison de 6 heures et deux fois 21 heures, respectivement pour les célibataires et les mariés de sexe masculin, et pour les femmes célibataires - des occupations résultant de sollicitations extérieures à la réserve (et non reprises dans les tableaux suivants), telles que construction de ponts, installation de buses, aménagement de rivières, et tâches diverses en rapport avec l'Administration.

(10) "Il n'est pas vrai de dire que les travaux les plus durs sont dévolus à la femme calédonienne. Aux hommes seuls, et encore à la portion la plus robuste, il appartient de donner le vigoureux coup de bras qui apporte la fertilité et la richesse ; la femme se contente d'entretenir la propreté au milieu des plantations. Dans les autres travaux, l'homme a d'ailleurs la plus large part." (Lambert, 1900 : 221.)

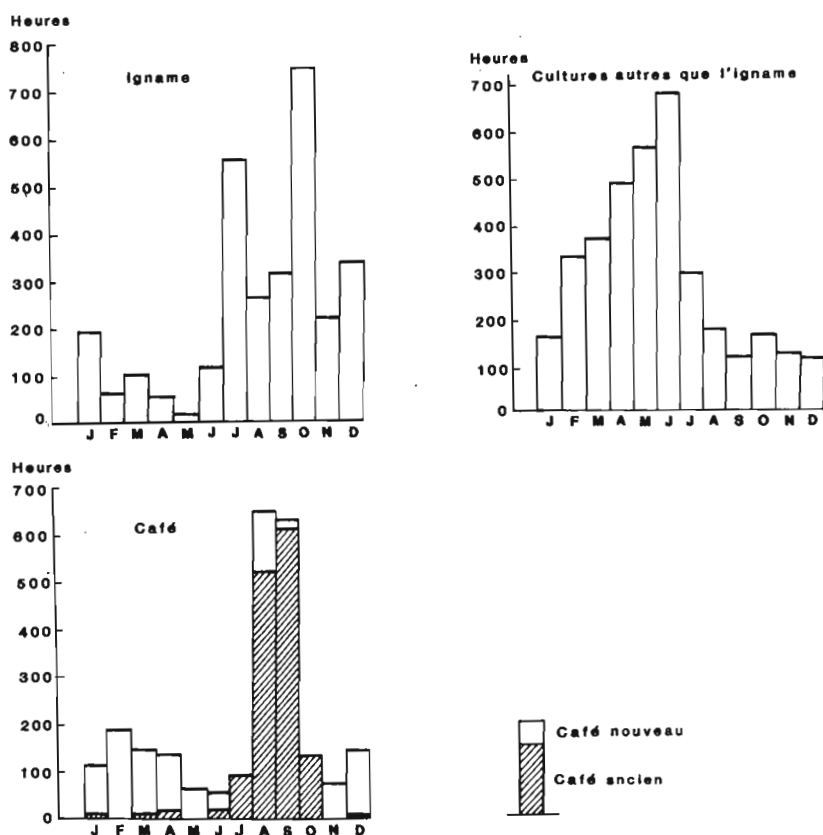


### 3 Calendrier et importance comparée des diverses activités agricoles (11)

#### 3.1 La culture de l'igname

L'ensemble des travaux requis par la culture de l'igname mobilise 29 % du temps de production. Les opérations relatives à cette culture ont été regroupées en trois catégories. La première, désignée par les termes de préparation et labour, comprend le défrichage, le brûlage, le défonçage du sol, le billonnage et la préparation des trous à ignames. La seconde concerne la plantation. La dernière catégorie regroupe les travaux d'entretien et de récolte, et inclut les opérations qui viennent après la plantation, tels la pose des tuteurs et les désherbages (12).

Figure 20 - Calendrier agricole.



(11) Ce calendrier ne porte que sur une année et un échantillon réduit. Il est par conséquent soumis à des aléas de nature individuelle, sociale ou climatique.

En Mélanésie, la production agricole connaît des intensifications périodiques en fonction d'objectifs sociaux précis (Bell, 1953 : 34 ; Guiart, 1969). De ce point de vue, l'année ne constitue pas une période suffisante pour la mesure des activités agricoles.

(12) Pour des descriptions plus précises des diverses phases de la culture de l'igname, on se reportera à Leenhardt (1930 : 132), Barrau (1956 : 52-53), Doumenge (1982 : 264-265).

Les opérations de préparation et de labour ont débuté en juillet et se sont poursuivies jusqu'en décembre (13). La plantation s'est étalée dans le temps en fonction des variétés (14). Les ignames de prémices ont été mises en terre dès le mois de juillet ; mais la véritable période de plantation, commencée fin septembre, a surtout occupé le mois d'octobre. La pose des tuteurs est intervenue en novembre. Par la suite, l'entretien s'est limité à quelques travaux de désherbage (15). La récolte des prémices a eu lieu en mars et c'est en juin-juillet que les cultivateurs ont été de nouveau occupés par la récolte de l'igname (16). La culture de l'igname a ainsi été menée avec plus ou moins d'intensité durant la majeure partie de l'année, à l'exception de la période d'avril à juin. La baisse d'activité en août et septembre coïncide avec la récolte du café.

**Tableau 9** - Temps de travail consacré à l'igname en réserve par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations.

|                       | Heures       | %          |
|-----------------------|--------------|------------|
| Préparation et labour | 1 921        | 65         |
| Plantation            | 312          | 11         |
| Entretien et récolte  | 701          | 24         |
| <b>Total</b>          | <b>2 934</b> | <b>100</b> |

### 3.2 Les cultures vivrières autres que l'igname

Ces cultures passent après l'igname qui détermine le calendrier agricole et les aménagements du terroir (Doumenge, 1982 : 270) (17).

Le temps qui leur est consacré représente 34 % des activités de production. Elles sont pratiquées soit comme cultures d'accompagnement sur le billon principal comportant les ignames de l'année, et après que celles-ci aient été plantées (Doumenge, 1982 : 270), soit la seconde année, à l'exclusion des ignames. Si l'igname suit un cycle agricole immuable, il n'en va pas de même des autres plantes qui peuvent être mises en terre à différentes périodes. Les principales plantes cultivées sont le manioc, le taro, la banane, la canne à sucre.

### 3.3 La caféiculture

Sur la Grande-Terre, la caféiculture est la principale culture commerciale, le coprah étant surtout localisé aux îles et au nord de la Grande-Terre. Elle occupe 60 à 80 % de la surface agricole utile, contre 6 à 10 % pour les cultures vivrières (Doumenge, 1981). A l'échelle du Territoire, chaque caféiculteur cultive en moyenne près de 1 ha de caféiers répartis sur plusieurs parcelles (Doumenge, 1982 : 304), mais cette moyenne recouvre de grandes disparités. 23 % du temps de production est consacré à la caféiculture.

(13) Ces données s'écartent sensiblement de celles fournies par Leenhardt (1930 : 132) et Doumenge (1982 : 264-265), qui donnent le mois d'octobre pour la fin des travaux.

(14) Bourret (1973 : 26).

(15) Bien que le désherbage ait une influence sur la croissance du tubercule (Sahlins, 1973 : 40), cette opération est plus ou moins délaissée par certains cultivateurs (Doumenge, 1982 : 265).

(16) Barrau (1956 : 54) indique la période de février à juillet pour la récolte. Doumenge donne cette même période, en indiquant toutefois que "la récolte proprement dite s'étale d'avril à juin" (Doumenge, 1982 : 265).

(17) L'année est perçue en fonction de la culture de l'igname (Métais, 1968 : 244 ; Doumenge, 1974 : 50). Bell (1953 : 141) fait une remarque similaire à propos des Tanga de Nouvelle-Irlande.

**Tableau 10** – Temps de travail consacré à la caféiculture ancienne et nouvelle en réserve par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations.

|                     | Heures       | %          |
|---------------------|--------------|------------|
| <b>Café ancien</b>  |              |            |
| Entretien           | 105          | 7          |
| Récolte             | 1 264        | 91         |
| Vente               | 23           | 2          |
| <b>Total</b>        | <b>1 392</b> | <b>100</b> |
| <b>Café nouveau</b> | <b>1 004</b> |            |

La variété de café cultivée est le Robusta, dont l'entretien et la récolte sont pour l'essentiel regroupés dans le temps. Les premiers travaux d'entretien se situent en mars-avril, mais la période la plus importante, qui va de juin à septembre, coïncide en partie avec la récolte. A superficie égale, le café ancien nécessite moins de temps de travail que le café nouveau. La comparaison entre les deux types de cultures ne peut cependant être menée terme à terme, puisque le café nouveau exige davantage de travail les trois premières années et que les opérations de plantation majorent les temps de travail. Les superficies plantées en café nouveau étant très en deçà de celles qui portent le café ancien (18), le temps d'entretien requis par le nouveau café apparaît largement supérieur à celui consacré au café ancien. Contrairement à la culture du café ancien, la culture du café nouveau s'étend sur l'ensemble de l'année, quelle que soit la période de plantation.

### 3.4 Les activités de production secondaires

Sous cette rubrique sont regroupées des activités telles que la plantation de pinus, l'élevage de gros et de petit bétail, la pose de clôtures, la chasse et la pêche. Ces activités représentent 14 % du temps de production. La pêche et la chasse viennent largement en tête, tandis que l'élevage tient une place modeste.

**Tableau 11** – Activités de production secondaires en réserve pour l'ensemble de l'échantillon.

|               | Heures       | %          |
|---------------|--------------|------------|
| Chasse, pêche | 799          | 55         |
| Elevage       | 257          | 18         |
| Pinus         | 206          | 14         |
| Divers*       | 184          | 13         |
| <b>Total</b>  | <b>1 446</b> | <b>100</b> |

\* Installation et réparation de clôtures, aménagement de pistes, etc. Ne sont pas comptées les activités réalisées en réserve, pour le compte d'individus ou d'organismes extérieurs à la réserve.

Les tâches réalisées en réserve pour le compte d'individus ou d'organismes extérieurs à la réserve (pour un colon ou l'Administration par exemple) représentent 1 179 heures, soit 10 % du temps de production en réserve.

(18) L'échantillon comprenait alors quatre promoteurs disposant de 2,5 ha de café nouveau. Ces superficies ont diminué durant l'enquête, du fait de l'abandon d'une parcelle par un membre de l'échantillon.

## 4 Les activités agricoles en fonction du sexe et de la situation matrimoniale (19)

### 4.1 Division des tâches pour la culture de l'igname

La culture de l'igname met en place une coopération des sexes en partie liée à des considérations symboliques (20). La part des hommes apparaît supérieure à celle des femmes, la différence provenant pour l'essentiel de la phase de défrichage, de défonçage du sol et de préparation des billons. Par la suite, la division des tâches tendrait à se rééquilibrer, mais la prépondérance du travail masculin demeure (21).

**Tableau 12** – Division sexuelle du travail dans la culture de l'igname (22).

|                       | Hommes     |       |        | Femmes     |       |        |
|-----------------------|------------|-------|--------|------------|-------|--------|
|                       | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour |
| Préparation et labour | 166        | 27,4  | 6,1    | 57         | 9,8   | 5,8    |
| Plantation            | 21         | 3,1   | 6,8    | 18         | 3,0   | 6,0    |
| Entretien et récolte  | 51         | 10,3  | 4,9    | 34         | 9,5   | 3,6    |
| <b>Total</b>          | <b>238</b> |       |        | <b>109</b> |       |        |

Si les célibataires sont presque aussi présents que les hommes mariés lors de la phase initiale des travaux, leur part diminue dans les phases ultérieures (23). L'âge des individus peut également intervenir : les hommes âgés semblent fournir plus de travail pour la culture de l'igname que les autres.

(19) Après Leenhardt (1953 : 52), Métais (1972 : 1117) donne la division sexuelle du travail suivante :

“Tâches masculines :

Abattage des arbres et transport. Erection de la maison. Défonçage de la terre. Chasse à la fronde, au lacet, au bâton, guerre. Grande pêche en mer au filet, à la sagaie, à l'arc parfois. Construction de la pirogue simple ou double. Fabrication de haches de pierres, haches-ostensoirs, herminettes, forets à percer le jade, battoirs en bois à cannelures destinés à faire les étoffes. Travail du coquillage : bracelets, colliers, cordelette-monnaie. Travail de la fibre : lianes, cordages. Sculpture sur bois, masques tabous (œuvres de quelques artistes). Vie sociale, diplomatie, alliances de guerre, mariages, échanges. Religion, magie, sorcellerie, médecine, danses diverses. Monnaie. Education technique de l'enfant.

“Tâches féminines :

Transport du petit bois pour le feu. Port des charges dans les déplacements, et de l'enfant. Transport des herbes pour la couverture du toit. Possibilité de défonçage, ratissage avec la main. Transport des produits jusqu'à la case. Entraide dans la petite pêche (crabes, etc.). Danses pendant les grandes pêches. Tressage de la fibre, fabrication des paniers en feuilles de cocotier, des assiettes en “jonc” du pays ou en feuilles de cocotiers ; nattes, manteaux de paille. Poterie. Cuisine. Education de l'enfant jusqu'à l'initiation (de 8 à 10 ans). Participation à la vie sociale, mais non à la vie politique ; pas de personnalité juridique ; beaucoup de femmes sont des conseillères de leur mari. Ce rôle n'a pas été assez mis en relief, elles ne sont pas prêtresses, quoique des aieules aient dû agir comme prêtresses du totem. Sorcellerie. “Médecine” pour les enfants (les femmes, parfois les hommes). Divination. Tatouage. etc.”

(20) Sur la symbolique relative à l'igname : “Il peut paraître surprenant que les ignames, plantes mâles en principe, aient des représentants femelles. Il serait plus exact de dire : ignames des hommes/ignames des femmes, c'est-à-dire : ignames cultivées par les hommes/ignames cultivées par les femmes.” Bourret (1973 : 89) ; ou encore Doumenge (1982 : 164).

(21) L'écart entre le travail des hommes et celui des femmes dans la culture de l'igname provient également du fait que certains célibataires masculins de l'échantillon se cantonnent dans cette culture.

(22) Pour des raisons pratiques, la durée des déplacements n'a pas été décomptée. Le déplacement fait d'ailleurs partie intégrante du temps consacré à la production. Certains jardins sont relativement éloignés des lieux de résidence (jusqu'à 5 ou 6 km).

Dans ce tableau et dans ceux qui suivent, les jours ne sont pas totalisés, pour éviter les double-comptes (deux activités différentes pouvant intervenir dans la même journée).

(23) La division sexuelle du travail qui prévaut en Nouvelle-Calédonie pour la culture de l'igname pourrait être comparée à celle que l'on rencontre dans d'autres régions de Mélanésie. Sahlins (1963 : 60) signale par exemple que sur l'île de Moala, seuls les hommes s'occupent de l'igname et des jardins, alors que dans d'autres parties de Fidji, hommes et femmes participent à cette activité. A Tanga (Nouvelle-Irlande), la récolte des ignames est une activité purement féminine (Bell, 1953 : 169).

**Tableau 13** – Division du travail dans la culture de l'igname selon le sexe et la situation matrimoniale.

| A. Hommes             | Célibat.   |      |        | Mariés     |      |        |
|-----------------------|------------|------|--------|------------|------|--------|
|                       | Heures     | Jour | H/Jour | Heures     | Jour | H/Jour |
| Préparation et labour | 152        | 25,6 | 5,9    | 180        | 29,3 | 6,1    |
| Plantation            | 9          | 1,5  | 6,0    | 32         | 4,6  | 6,9    |
| Entretien et récolte  | 27         | 5,9  | 4,5    | 74         | 14,8 | 5,0    |
| <b>Total</b>          | <b>188</b> |      |        | <b>286</b> |      |        |

| B. Femmes             |            |      |        |            |      |        |
|-----------------------|------------|------|--------|------------|------|--------|
|                       | Heures     | Jour | H/Jour | Heures     | Jour | H/Jour |
| Préparation et labour | 55         | 9,0  | 6,1    | 59         | 10,6 | 5,6    |
| Plantation            | 30         | 5,0  | 6,0    | 6          | 1,0  | 6,0    |
| Entretien et récolte  | 32         | 10,8 | 2,9    | 36         | 8,1  | 4,4    |
| <b>Total</b>          | <b>117</b> |      |        | <b>101</b> |      |        |

#### 4.2 Division des tâches pour les autres cultures vivrières

La participation des hommes et des femmes aux cultures secondaires varie du simple au double, les femmes allant plus souvent que les hommes chercher la nourriture dans les jardins. Les activités de récolte pour la préparation des repas se rattachent ainsi aux occupations domestiques qui relèvent du sexe féminin.

**Tableau 14** – Division du travail dans les activités vivrières autres que la culture de l'igname, selon le sexe et la situation matrimoniale.

|                | Heures     | Jours       | H/Jours    |
|----------------|------------|-------------|------------|
| <b>Hommes</b>  |            |             |            |
| Célibat.       | 46         | 11,5        | 4,0        |
| Mariés         | 248        | 41,8        | 5,9        |
| <i>Moyenne</i> | <i>147</i> | <i>26,7</i> | <i>5,0</i> |
| <b>Femmes</b>  |            |             |            |
| Célibat.       | 220        | 81,1        | 2,7        |
| Mariées        | 351        | 83,1        | 4,2        |
| <i>Moyenne</i> | <i>285</i> | <i>82,1</i> | <i>3,5</i> |

La part des femmes célibataires, inférieure à celle de leurs aînées, en reste cependant proche (24). Par contre, la part des hommes célibataires est largement inférieure à celle des autres catégories : il semblerait que les jeunes gens ne considèrent comme obligatoire que la culture du champ d'ignames.

#### 4.3 Division des tâches pour la caféiculture

Pour la caféiculture, comme pour la culture de l'igname, le travail des hommes reste prépondérant.

(24) La composition du groupe domestique joue un rôle dans la répartition des tâches entre femmes mariées et femmes célibataires, les adolescentes pouvant libérer leurs mères des travaux agricoles au profit des soins apportés à de jeunes frères et sœurs.

**Tableau 15** – Division du travail dans la caféiculture ancienne, selon le sexe et la situation matrimoniale.

| A. Hommes    | Célibat.  |       |        | Mariés    |       |         | Moyenne   |       |        |
|--------------|-----------|-------|--------|-----------|-------|---------|-----------|-------|--------|
|              | Heures    | Jours | H/Jour | Heures    | Jours | H/Jours | Heures    | Jours | H/Jour |
| Entretien    | 5         | 1,0   | 5,0    | 15        | 3,8   | 3,9     | 10        | 2,4   | 4,2    |
| Récolte      | 84        | 14,0  | 6,0    | 73        | 13,1  | 5,6     | 78        | 13,5  | 5,8    |
| Vente        | 2         | 1,9   | 1,0    | 1         | 0,7   | 1,4     | 2         | 1,3   | 1,5    |
| <b>Total</b> | <b>91</b> |       |        | <b>89</b> |       |         | <b>90</b> |       |        |

| B. Femmes    |           |       |        |           |       |         |           |       |        |
|--------------|-----------|-------|--------|-----------|-------|---------|-----------|-------|--------|
|              | Heures    | Jours | H/Jour | Heures    | Jours | H/Jours | Heures    | Jours | H/Jour |
| Entretien    | 6         | 1,3   | 4,6    | 1         | 0,4   | 2,5     | 3         | 0,8   | 3,7    |
| Récolte      | 51        | 9,3   | 5,5    | 72        | 17,3  | 4,2     | 61        | 13,3  | 4,6    |
| Vente        | 1         | 1,0   | 1,0    | 1         | 1,2   | 0,8     | 1         | 1,1   | 0,9    |
| <b>Total</b> | <b>58</b> |       |        | <b>74</b> |       |         | <b>65</b> |       |        |

**Tableau 16** – Division du travail dans la caféiculture nouvelle, selon le sexe et la situation matrimoniale.

|                | Plantation et entretien |       |             |
|----------------|-------------------------|-------|-------------|
|                | Heures                  | Jours | Heures/Jour |
| <b>Hommes</b>  |                         |       |             |
| Célibataires   | 79                      | 15,3  | 5,2         |
| Mariés         | 77                      | 15,1  | 5,1         |
| <i>Moyenne</i> | 78                      | 15,2  | 5,1         |
| <b>Femmes</b>  |                         |       |             |
| Célibataires   | 11                      | 2,0   | 5,5         |
| Mariées        | 41                      | 9,7   | 4,2         |
| <i>Moyenne</i> | 26                      | 5,8   | 4,8         |

Les hommes célibataires travaillent moins que les individus mariés à l'entretien du café ancien, mais se montrent particulièrement actifs pour la récolte. Ce comportement est sans doute motivé par les rentrées monétaires, le cueilleur bénéficiant souvent du produit de sa récolte (25). Dans les travaux d'entretien du café ancien, les femmes célibataires sont plus présentes que les femmes mariées : la tendance s'inverse pour la récolte. En ce qui concerne le café nouveau, seules les opérations de plantation et d'entretien ont pu être observées, et il apparaît que le travail est à dominante masculine.

La comparaison entre la caféiculture nouvelle et la caféiculture ancienne montre une intensification du travail des femmes dans l'entretien du nouveau café. Ce changement est à mettre en relation avec le surcroît de travail impliqué par le passage au café nouveau et avec la nature des travaux de plantation et d'entretien qui s'apparentent à celle des autres cultures. Si les hommes célibataires s'occupent davantage du nouveau café que les hommes mariés, à l'inverse de l'ancien café, cette différence paraît plus liée à l'âge qu'à la situation matrimoniale. Les femmes mariées sont plus présentes dans les nouvelles caféières que leurs cadettes célibataires (26).

(25) Lors des enquêtes, il est apparu que l'accès aux produits du travail caféicole (récolte et vente) ne coïncide pas forcément avec la participation aux activités de production (entretien), et ce même lorsque les individus concernés appartiennent à des unités domestiques différentes. La notion de travail apparaît comme secondaire par rapport à celle de parenté et de droit sur la terre.

(26) Des quatre catégories définies par le sexe et la situation matrimoniale, celle de la femme célibataire est la seule à ne pas bénéficier à terme, de par le système de dévolution foncière, des produits de la caféiculture nouvelle.

#### 4.4 Division des tâches pour les activités secondaires

L'ensemble de ces activités est à prépondérance masculine, certaines d'entre elles, élevage du gros bétail et chasse par exemple, étant exclusivement du ressort des hommes.

**Tableau 17** – Division du travail dans les activités de production secondaires, selon le sexe et la situation matrimoniale.

| A. Hommes               | Célibat.   |       |        | Mariés     |       |        | Moyenne    |       |        |
|-------------------------|------------|-------|--------|------------|-------|--------|------------|-------|--------|
|                         | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour |
| Activ. agr. secondaires | 32         | 5,1   | 6,3    | 43         | 7,5   | 5,7    | 37         | 6,3   | 5,9    |
| Elevage                 | 32         | 5,8   | 5,5    | 20         | 5,4   | 3,7    | 26         | 5,6   | 4,6    |
| Chasse et pêche         | 63         | 8,4   | 7,5    | 79         | 9,0   | 8,8    | 71         | 8,7   | 8,2    |
| <b>Total</b>            | <b>127</b> |       |        | <b>142</b> |       |        | <b>134</b> |       |        |
| B. Femmes               |            |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Act. agr. secondaires   | 8          | 1     | 8,0    | -          | -     | -      | 4          | 0,5   | 8,0    |
| Elevage                 | 2          | 1,7   | 1,2    | 1          | 0,3   | 3,3    | 1          | 1,0   | 1,0    |
| Chasse et Pêche         | 23         | 7,5   | 3,1    | 2          | 1,0   | 2,8    | 12         | 4,2   | 2,8    |
| <b>Total</b>            | <b>33</b>  |       |        | <b>3</b>   |       |        | <b>17</b>  |       |        |

Dans ces activités, la prise en compte de la situation matrimoniale n'amplifie guère les différences observées entre hommes et femmes. La participation des célibataires aux activités d'élevage est plus importante que celle des hommes mariés ; le phénomène s'inverse dans les activités de chasse. La pêche semble plus le fait des femmes célibataires que des femmes mariées.

## 5 Les activités non agricoles

### 5.1 Activités liées à l'habitat et à la vie domestique

La construction et la réparation des maisons constituent des activités presque aussi importantes que les travaux d'ordre domestique. Dans cette dernière catégorie, la cuisine, la vaisselle, et les soins aux enfants prennent le plus de temps. A l'exception de la réparation des maisons, l'ensemble des activités concernant l'habitat et la vie domestique relève principalement des femmes. Dans chacun de ces domaines, la part du travail féminin représente au moins le double de celle des hommes. La part des femmes dans les activités domestiques quotidiennes est quasiment exclusive.

La répartition des activités en fonction de la situation matrimoniale donne des résultats sensiblement différents de ceux obtenus dans les activités de production. Globalement, célibataires et hommes mariés se partagent les tâches. Mais les premiers l'emportent dans la construction et la réparation de l'habitat, tandis que la part des seconds est plus importante dans les activités liées à la vie domestique. Chez les femmes, la répartition des tâches correspond à celle observée chez les hommes : une division apparaît entre les activités d'intérieur (activités domestiques) et les activités extérieures (habitat, bois sec). Dans le premier cas, le travail des épouses est prépondérant ; dans le second, c'est celui des célibataires.

**Tableau 18** – Division du travail dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon le sexe et la situation matrimoniale.

| A. Hommes                               | Célibataires |       |        | Mariés     |       |        | Moyenne    |       |        |
|---|--------------|-------|--------|------------|-------|--------|------------|-------|--------|
|   | Heures       | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour |
| <b>Habitat</b>                          |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Construction et réparation              | 326          | 45,0  | 7,2    | 317        | 48,1  | 6,6    | 321        | 46,6  | 6,9    |
| Entretien                               | 15           | 3,2   | 4,7    | 22         | 6,6   | 3,3    | 19         | 4,9   | 3,9    |
| <b>Activités domestiques</b>            |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Cuisine, vaisselle<br>soins aux enfants | 14           | 5,9   | 2,4    | 24         | 9,2   | 2,6    | 19         | 7,6   | 2,5    |
| Occupations<br>artisanales              | 6            | 1,1   | 5,5    | 9          | 2,4   | 3,8    | 8          | 1,8   | 4,4    |
| Ramassage de bois                       | 29           | 12,5  | 2,3    | 28         | 12,6  | 2,2    | 28         | 12,5  | 2,2    |
| <b>Total</b>                            | <b>390</b>   |       |        | <b>400</b> |       |        | <b>395</b> |       |        |
| <b>B. Femmes</b>                        |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| <b>Habitat</b>                          |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Construction et réparation              | 100          | 18,5  | 5,4    | 16         | 3,3   | 4,8    | 58         | 10,9  | 5,3    |
| Entretien                               | 61           | 15,8  | 3,9    | 40         | 9,3   | 4,3    | 50         | 12,5  | 4,0    |
| <b>Activités domestiques</b>            |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Cuisine, vaisselle<br>soins aux enfants | 370          | 109,9 | 3,4    | 380        | 108,6 | 3,5    | 375        | 109,2 | 3,4    |
| Occupations<br>artisanales              | 12           | 2,8   | 4,3    | 26         | 5,0   | 5,2    | 19         | 3,9   | 4,9    |
| Ramassage de bois                       | 87           | 43,7  | 2,0    | 46         | 25,8  | 1,8    | 67         | 34,8  | 1,9    |
| <b>Total</b>                            | <b>630</b>   |       |        | <b>508</b> |       |        | <b>569</b> |       |        |

## 5.2 Activités sociales, sports, loisirs, santé

On sait que les célibataires quittent davantage le village que les individus mariés, et les hommes plus que les femmes ; mais la répartition des activités durant les absences n'est que partiellement connue – dans la proportion de 63 et 61 % pour les hommes et les femmes mariées, et dans celle de 26 et de 18 % pour les célibataires masculins et féminins. Alors que les absences des individus mariés sont souvent identifiables, celles des célibataires, qui correspondent à des habitudes de mobilité liées à l'âge, le sont moins. Parmi les absences identifiées, la vie sociale occupe une place prépondérante chez les individus mariés ; respectivement 59 et 63 % pour les hommes et les femmes, alors qu'elle n'occupe que 6 et 9 % du temps des célibataires de sexe masculin et féminin. Chez ces derniers, les activités de sport et de loisir dominant – ils représentent 92 % du temps des hommes et 43 % de celui des femmes. Les femmes célibataires, et à un moindre degré les hommes mariés, ont passé le plus de temps en visites aux malades hors du milieu villageois.

**Tableau 19** - Activités hors réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé, selon le sexe et la situation matrimoniale.

|                          | Hommes     |            | Femmes    |            |
|--------------------------|------------|------------|-----------|------------|
|                          | Célibat.   | Mariés     | Célibat.  | Mariées    |
| Vie sociale et politique | 9          | 87         | 8         | 73         |
| Sports et loisirs        | 129        | 38         | 37        | 10         |
| Maladie                  | 2          | 2          | 10        | 18         |
| Visites malades          |            | 20         | 32        | 14         |
| <b>Total</b>             | <b>140</b> | <b>147</b> | <b>87</b> | <b>115</b> |



**Tableau 20** – Activités en réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé, selon le sexe et la situation matrimoniale.

| A. Hommes                | Célibataires |       |        | Mariés     |       |        | Moyenne    |       |        |
|--------------------------|--------------|-------|--------|------------|-------|--------|------------|-------|--------|
|                          | Heures       | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour |
| Vie sociale et politique | 262          | 31,2  | 8,4    | 410        | 54,6  | 7,5    | 336        | 42,9  | 7,8    |
| Activités religieuses    | 29           | 15,2  | 1,9    | 39         | 17,4  | 2,2    | 34         | 16,3  | 2,1    |
| Sports et Loisirs        | 144          | 49,2  | 2,9    | 65         | 23,5  | 2,8    | 104        | 36,4  | 2,8    |
| Maladie                  | 15           | 1,4   | 10,1   | 39         | 4,1   | 9,5    | 27         | 2,7   | 10,0   |
| Visites à malades        | 13           | 1,3   | 10,0   | 52         | 5,9   | 8,8    | 33         | 3,6   | 9,2    |
| <b>Total</b>             | <b>463</b>   |       |        | <b>605</b> |       |        | <b>534</b> |       |        |
| <b>B. Femmes</b>         |              |       |        |            |       |        |            |       |        |
| Vie sociale et politique | 381          | 48,3  | 7,9    | 364        | 45,8  | 7,9    | 373        | 47,1  | 7,9    |
| Activités religieuses    | 35           | 20,8  | 1,7    | 44         | 23,8  | 1,8    | 39         | 22,3  | 1,7    |
| Sports et Loisirs        | 107          | 47,5  | 2,3    | 28         | 9,3   | 3,0    | 68         | 28,4  | 2,4    |
| Maladie                  | 40           | 5,4   | 7,4    | 252        | 26,2  | 9,6    | 146        | 15,8  | 9,2    |
| Visites à malades        | 25           | 2,5   | 10,0   | 73         | 8,6   | 8,4    | 49         | 5,5   | 8,9    |
| <b>Total</b>             | <b>588</b>   |       |        | <b>761</b> |       |        | <b>675</b> |       |        |

Lors des réunions, coutumières ou non, et des activités sociales internes au village, les hommes célibataires sont les moins présents. Leur participation représente 18 % de ces activités, contre 29 % pour les hommes mariés, 27 % pour les femmes célibataires, et 26 % pour les femmes mariées. Le rôle majeur est dévolu aux hommes mariés qui assurent la direction des affaires villageoises, cette part pouvant être complétée par la participation à des activités cérémonielles extérieures (27).

Les pratiques religieuses mobilisent les femmes plus que les hommes, les individus mariés plus que les célibataires.

Les hommes célibataires contribuent pour 42 % aux distractions (sports, jeux, chants, danses, promenades, etc.), les hommes mariés pour 19 %, les femmes célibataires pour 31 % et les femmes mariées pour 8 %.

Les soins de santé s'élèvent à 4 % du temps des hommes célibataires, à 11 % pour les hommes mariés, à 12 % pour les femmes célibataires, et à 73 % pour les femmes mariées, cette prépondérance s'expliquant par les grossesses (28). Les visites à des tiers malades sont assurées à 8 % par les célibataires masculins, à 32 % par les hommes mariés, à 15 % par les femmes célibataires, et à 45 % par les femmes mariées. Cette activité est donc surtout liée à la situation matrimoniale.

(27) Comme le souligne Dupré (1982 : 204) à propos d'une société africaine, il peut être important de saisir la part respective des deux sexes dans les activités de production et dans celles de reproduction sociale ("coutume", vie sociale et politique), pour repérer une éventuelle appropriation du travail féminin par les hommes. Si cette appropriation joue un rôle central dans certaines formations sociales d'Afrique, tel n'est pas le cas en Nouvelle-Calédonie, tout au moins au niveau de la production vivrière. Weiner (1982) montre qu'en Océanie, l'utilisation par les hommes du travail artisanal féminin joue un rôle important dans la reproduction sociale.

(28) Trois femmes de l'échantillon ont été enceintes, ce qui correspond au taux moyen de grossesse des femmes mélanésiennes.

### 5.3 Activités cérémonielles coutumières

Dans le langage courant, le mot "coutume" désigne indistinctement toute relation sociale induite par la formation sociale dont relèvent les Mélanésiens, par opposition aux relations déterminées par le système social dominant. L'utilisation indifférenciée de ce terme confond les relations quotidiennes entre individus avec les relations de type cérémoniel impliquant des groupes. C'est à la seconde relation que la dénomination d'activité cérémonielle coutumière est appliquée ici.

La participation aux activités cérémonielles est déterminée par l'appartenance lignagère et clanique, aussi le temps consacré aux obligations sociales cérémonielles varie-t-il selon les individus. Ces variations sont plus sensibles lors des cérémonies coutumières dans un autre village, celles internes à la communauté villageoise tendant à impliquer l'ensemble du village au travers des liens de parenté.

**Tableau 21** – Activités cérémonielles et fêtes en réserve et hors réserve.

| A. Hommes        | Célibataires |       |        | Mariés     |       |        | Moyenne    |       |
|------------------|--------------|-------|--------|------------|-------|--------|------------|-------|
|                  | Heures       | Jours | H/Jour | Heures     | Jours | H/Jour | Heures     | Jours |
| Naissances       | 8            | 1     | 8      | 18         | 2     | 9      | 13         | 2     |
| Mariages         | 5            | 1     | 5      | 25         | 3     | 8,3    | 15         | 2     |
| Funérailles      | 137          | 20    | 6,9    | 229        | 28    | 8,2    | 183        | 24    |
| Fêtes            | 198          | 24    | 8,3    | 132        | 15    | 8,8    | 165        | 20    |
| <b>Total</b>     | <b>348</b>   |       |        | <b>404</b> |       |        | <b>376</b> |       |
| <b>B. Femmes</b> |              |       |        |            |       |        |            |       |
| Naissances       | 10           | 1     | 10     | 9          | 1     | 9      | 10         | 1     |
| Mariages         | 10           | 1     | 10     | 27         | 3     | 9      | 19         | 2     |
| Funérailles      | 288          | 33    | 8,7    | 184        | 21    | 8,8    | 236        | 27    |
| Fêtes            | 194          | 21    | 9,2    | 114        | 12    | 9,5    | 154        | 17    |
| <b>Total</b>     | <b>502</b>   |       |        | <b>334</b> |       |        | <b>419</b> |       |

L'ensemble des activités cérémonielles et des fêtes concerne près de 13 % des journées des individus des deux sexes et représente près de 10 % du temps disponible pour les hommes, et 11 % de celui des femmes (29). Les cérémonies de funérailles sont les plus importantes : elles occupent 88 % du temps passé en activités cérémonielles. Mariages et naissances fournissent respectivement 7 % et 5 % du temps consacré aux cérémonies (30).

La participation aux activités de coutume et de fête dans le cadre du village est relativement équilibrée (21 et 24 % pour les catégories masculines, 34 et 21 % pour les catégories féminines). La part des activités de préparation (récolte, préparation de la nourriture) est faible, inférieure à 9 % du temps total, et concerne surtout les femmes célibataires.

(29) La durée des journées étant arrêtée à dix heures.

(30) Ce village connaît peu de mariages depuis un certain nombre d'années.

**Tableau 22** – Activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale, et le secteur d'activité, en réserve.

|                       | Hommes     |            | Femmes     |            |
|-----------------------|------------|------------|------------|------------|
|                       | Célibat.   | Mariés     | Célibat.   | Mariées    |
| Production            | 8          | 16         | 4          | 3          |
| Habitat               |            |            |            |            |
| Activités domestiques | 13         | 7          | 52         | 19         |
| Activités sociales    | 261        | 309        | 411        | 263        |
| <b>Total</b>          | <b>282</b> | <b>332</b> | <b>467</b> | <b>285</b> |
| <i>Moyenne</i>        |            | <i>307</i> |            | <i>376</i> |

**Tableau 23** – Activités cérémonielles, selon le sexe, la situation matrimoniale et le secteur d'activité, dans une autre réserve.

|                       | Hommes    |           | Femmes    |           |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                       | Célibat.  | Mariés    | Célibat.  | Mariées   |
| Production            | -         | -         | -         | -         |
| Habitat               |           |           |           |           |
| Activités domestiques | -         | 4         | -         | -         |
| Activités sociales    | 66        | 68        | 35        | 49        |
| <b>Total</b>          | <b>66</b> | <b>72</b> | <b>35</b> | <b>49</b> |
| <i>Moyenne</i>        |           | <i>69</i> |           | <i>42</i> |

Les hommes sont davantage concernés que les femmes par les activités cérémonielles extérieures au village. La participation est à peu de chose près égale pour les hommes mariés et célibataires ; elle est en revanche faible pour les filles célibataires, comparée à celle des femmes mariées.

# GROUPES DOMESTIQUES ET ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL

## 1 Familles élargies, familles conjugales, unités domestiques et unités de production

Les rapports sociaux non marchands, qui ordonnent des champs plus ou moins vastes des relations sociales, tendent à être réorganisés sous l'impact du rapport capitaliste et de ses présupposés : à la diversité des agencements sociaux caractéristiques de la formation précoloniale s'ajoute la diversité des pratiques issues des rapports capitalistes et de leur inégal développement régional. Dans de nombreuses formations sociales précoloniales, l'unité domestique est l'unité de production et la cellule sociale de base. La compréhension de l'unité domestique précoloniale et de ses transformations est dès lors étroitement liée à celle des rapports de production et du système de production.

### 1.1 Les transformations de l'unité domestique et de l'unité de production précoloniales

En situation précoloniale, le groupe domestique se compose normalement d'une famille étendue (1), constituée à partir des descendants d'un même ancêtre, en ligne directe ou collatérale, et regroupant deux à trois générations. Ces familles peuvent comprendre un homme, son ou ses épouses et leurs enfants, et parmi ces derniers, des fils mariés ayant leurs propres enfants. D'autres, centrées sur les relations de collatéralité, rassemblent des frères, mariés ou non. La filiation patrilinéaire et la résidence patrivirilocale voulant que les filles mariées quittent la résidence de leur père pour habiter celle du père de leur époux, les filles qui font partie de l'unité résidentielle de leur père ou frère sont des célibataires ou des veuves (2). A ces noyaux peuvent s'agréger des collatéraux en ligne plus éloignée, un frère ou une sœur de père par exemple. Seuls les aléas de la démographie et le cours des générations assignent des compositions différentes à ces ensembles parentaux, identiques dans leur principe. La faible profondeur généalogique, et le peu d'extension en collatéralité, en font des groupes d'importance démographique réduite (3).

(1) Bensa, Rivierre (1982 : 86). L'unité domestique peut également se ramener à une famille conjugale.

(2) Les femmes mariées conservent leur appartenance lignagère et clanique d'origine. Lorsque leur insertion dans le village où elles sont mariées n'est pas bonne, les veuves reviennent vivre avec leur parenté agnatique (Métais, 1976 : 131).

(3) Guiart (1963 : 268), Métais (1976 : 97), Bensa, Rivierre (1982 : 53).

Sur le site résidentiel de la famille élargie, l'appartenance des individus aux différentes familles nucléaires ou polygames est marquée. Chaque homme possède sa propre case dans laquelle il loge avec ses fils et ses germains non mariés. Chacune des épouses possède sa case, située à proximité immédiate de celle de son mari, et dans laquelle dorment les filles et les jeunes enfants. Regroupement de familles nucléaires autour d'hommes unis entre eux par la filiation patrilinéaire, la famille élargie constitue un ensemble dont le site d'habitat se distingue de ceux des autres familles. Unité résidentielle de base (Bensa, Rivierre, 1982 : 34), la famille élargie forme un ensemble homogène vis-à-vis de l'extérieur, et peut être appréhendée tout à la fois en tant qu'unité domestique et unité de production. Réunie au sein d'un même espace (l'allée ou tertre) (4), son unité est matérialisée au niveau de l'habitat par l'utilisation d'un site et de constructions en commun, telles la case-cuisine ou la case d'accueil (Bensa, Rivierre, 1982 : 35). Placée sous l'autorité de l'aîné du groupe, "maître de l'allée", elle est connue sous le nom de la case habitée par ce dernier (Bensa, Rivierre, 1982 : 45), et dispose de ses propres lieux de culte aux ancêtres où l'un de ses membres est chargé d'officier (Leenhardt, 1937 : 40 ; Bensa, Rivierre, 1982 : 43 ; Doumenge, 1982 : 292). Ses fonctions en tant qu'unité domestique se manifestent notamment par la préparation et la consommation en commun des repas, chacun des sexes mangeant séparément. Lors des cérémonies coutumières, c'est en tant qu'unité socialement distincte des autres unités de même niveau structural que la famille élargie apporte sa contribution en ignames, taros ou monnaie mélanésienne. Au niveau de la production, l'unité du groupe familial est marquée par un accès particulier aux terres du lignage qui la différencie des autres lignées constituant le lignage, et par la reconnaissance de l'autorité de l'aîné pour ce qui est de l'utilisation des terres (Doumenge, 1974 : 60). Enfin, les différents noyaux conjugaux de la famille élargie coopèrent pour certains travaux des champs, voire pour le travail d'un champ commun destiné à fournir les ignames cérémonielles (Doumenge, 1982 : 292). Par le contrôle exercé sur la terre et l'utilisation des ressources (consommation), par les relations de coopération quotidiennes qui unissent ses membres, le groupe domestique constitué d'une famille élargie est à considérer comme l'unité de production de base, de préférence à la cellule conjugale, et ce malgré l'autonomie de cette dernière qui assure ses propres cultures (5). L'unité de production apparaît donc articulée à deux niveaux : celui de la famille élargie et celui des différents noyaux qui la composent.

L'extension du rapport capitaliste tend à transformer les unités domestiques qui prévalaient autrefois et à imposer la famille nucléaire (6). Perceptible dans différentes sociétés du Pacifique, cette évolution a été signalée à Fidji (Sahlins, 1962 : 98), au Vanuatu (Tonkinson, 1983 : 4), à Tonga (Tupouniua, 1977 : 14 ; Marcus, 1980 : 11), et de manière générale, en Polynésie (Danielson, 1972 : 1323). La question de la transformation de l'unité domestique précoloniale et de la caractérisation de l'unité familiale qui se met en place (famille élargie/famille nucléaire) devient centrale pour la compréhension des mécanismes sociaux induits par la colonisation. Faut-il conclure de la transformation du groupe social observée en Nouvelle-Calédonie (Métais, 1954 :

(4) Bensa, Rivierre (1982 : 34) décrivent ainsi le tertre ou pomwo (aire linguistique cèmuhî) : "Le pomwo est un groupe de cases disposées sur [...] une grande allée [...]. Cadre de toutes les activités domestiques et cérémonielles, cette unité résidentielle de base comprend, selon son importance, un nombre très variable de cases de plusieurs types. Le pomwo est le lieu de résidence d'un groupe domestique composé d'une ou plusieurs familles nucléaires, en principe apparentées agnatiquement."

(5) Même incluses dans des unités domestiques ou politiques plus larges, les familles conjugales, voire les individus qui les composent, cultivent le plus souvent leurs propres jardins. Cf. Sahlins (1962 : 26) pour Fidji ; Bell (1953 : 145) pour la Nouvelle-Irlande.

(6) La famille élargie de Nouvelle-Calédonie se rencontre ailleurs dans le Pacifique : elle est présente à Fidji (Sahlins, 1962 : 87) et chez les Maori de Nouvelle-Zélande (Firth, 1929 : 96). Dans les deux cas, elle remplit des fonctions économiques élargissant celles accomplies par la famille nucléaire (Sahlins, 1962 : 120 ; Firth, 1929 : 97).

Cette famille élargie patrilinéaire, ou à inflexion patrilinéaire, de plusieurs générations, est dans les trois cas cités (Nouvelle-Calédonie, Fidji, Nouvelle-Zélande) associée à une structure politique à chefferie.

1976) à la disparition de la famille élargie au profit de la famille nucléaire ? Et cette transformation suffit-elle à abolir les rapports de production antérieurs dans lesquels étaient prises les unités conjugales constitutives de l'unité domestique précoloniale ?

En Nouvelle-Calédonie, la caractérisation des unités domestiques et des unités de production est abordée d'une manière qui tend à accrédi-ter l'idée d'une généralisation de l'unité domestique réduite à la cellule conjugale. Ainsi, pour Doumenge (1982 : 192) : "La majorité des ménages mélanésiens résidant en tribu s'articule autour d'un couple marié. La cohabitation des ascendants est moins fréquente que le sentiment général le laisse croire. La maisonnée s'identifiant à la lignée de trois générations est généralement entrée dans le passé. Par contre, il n'est pas rare que grands-parents et petits-enfants cohabitent lorsqu'une jeune mère célibataire salariée confie sa progéniture à la garde de ses parents ou encore lorsque de vieilles gens adoptent un de leurs petits-fils ou petits-neveux. Rares sont les cas de deux couples vivant sous le même toit. On peut évidemment prendre épisodiquement les repas en commun, mais tout couple tient à posséder une case dans laquelle il lui est possible de s'isoler." L'auteur note bien quelques cas de cohabitation, mais il précise aussitôt que celle-ci n'implique pas d'organisation commune au niveau de la production : "La plupart des anciennes maisonnées juxtaposent plusieurs ménages et autant d'exploitations vivrières" (Doumenge, 1982 : 292.) Dans les travaux de Rocheteau (1964 : 12), ce sont également les cellules conjugales qui sont constituées en tant qu'instances autonomes au niveau du système de production. La famille est la "famille restreinte au sens occidental, composée du père, de la mère et des personnes à charge", l'unité budgétaire "coïncide le plus souvent avec l'exploitation agricole." (Souligné par nous.) Quelques pages plus loin, l'auteur conclut : "Ainsi telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'exploitation autochtone se définit comme une exploitation familiale, au sens européen du terme. Le chef de famille dispose librement de son revenu, sans aucune redevance sinon symbolique." (1964 : 24.)

Une telle approche de l'unité domestique et des unités de production pose problème. Elle suggère une extension généralisée de la famille nucléaire qui marginalise les autres formes de regroupements domestiques et évacue la question des relations entre unités domestiques. Elle entérine de ce fait le passage d'un type de regroupement familial à l'autre, en tant que processus social achevé (ou presque) – ce qui est en contradiction avec les situations concrètes. En même temps, le postulat de l'hégémonie de la famille nucléaire s'accompagne d'une généralisation du modèle capitaliste de l'unité conjugale en tant qu'unité économique, qui confond unité domestique et unité de production au sein du système social prévalant en milieu mélanésien. Mais, bien que le système de production capitaliste et les valeurs qu'il a pu introduire par ailleurs (7) multiplient les unités domestiques conjugales et fassent éclater les espaces résidentiels traditionnels (8), ces transformations ne s'accompagnent pas ipso facto d'une rupture des rapports sociaux qui constituaient les unités domestiques précoloniales en tant qu'unités de production.

## 1.2 Unités domestiques et unités de production contemporaines. Familles conjugales et familles élargies

Dans la formation sociale non marchande, la famille élargie était investie de fonctions qui en faisaient un des fondements de l'organisation sociale (9). En tant qu'unités résidentielle, elle occupait un espace séparé des autres groupes familiaux ; elle constituait une unité économique et sociale par l'entraide dans les travaux domestiques et dans les travaux de production, et par la consommation des

(7) Dans certains villages de Nouvelle-Calédonie, les jeunes hommes adultes encore célibataires sont invités à se construire un logement, alors qu'autrefois la construction de la case ne se faisait qu'après le mariage.

(8) Le regroupement en villages et la construction de maisons en matériaux solides ne permettent plus le réaménagement constant de l'espace en fonction des groupes domestiques.

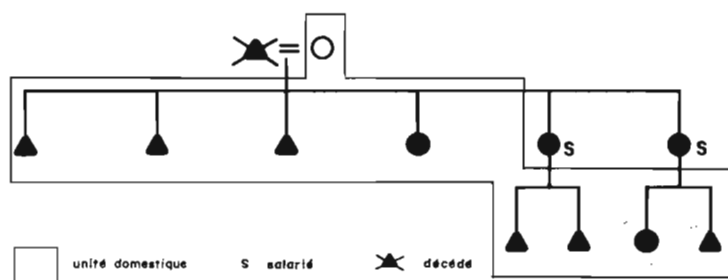
(9) Une autre cellule de base est, par exemple, l'unité politique que constitue le "contenant-de-chef" ou chefferie (Bensa, Rivierre, 1982 : 71).

produits (10). Dans les cérémonies coutumières, elle intervenait en tant que telle, avant de prendre sa place dans les ensembles plus vastes dont elle relevait (11). Par la résidence et la consommation, par la coopération et l'accès à la terre, la famille élargie précoloniale constituait tout à la fois une unité de production et une unité domestique immédiatement identifiable. Aujourd'hui, cette unité tend à se dissoudre et chacun des traits constitutifs peut désormais être isolé, ou se combiner de façon variable avec chacun des autres traits. C'est l'ensemble de ces combinaisons, rapportées à la résidence, à l'entraide, à la consommation ainsi qu'aux prérogatives foncières, qui rend compte des relations entretenues par les cellules conjugales. Et c'est à travers ces combinaisons dont les divers éléments étaient autrefois constitutifs de la famille élargie, que se forment les différents types contemporains d'unités domestiques et d'unités de production.

L'unité résidentielle n'est plus un critère de différenciation. Avec le fractionnement des unités domestiques, la proximité spatiale, ou l'éloignement relatif de deux unités apparentées en ligne patrilinéaire, ne préjugent pas des relations qu'elles entretiennent. L'unité économique entre les unités conjugales membres du groupe domestique élargi a également éclaté : la relation à la terre s'est diversifiée par la tendance à conférer davantage d'autonomie foncière aux familles conjugales, mais la présence des terres "non partagées" reste souvent la marque de familles élargies. De même, les diverses formes de coopération et d'entraide monétaire ne permettent pas toujours de déterminer le type de lien qui unit des unités conjugales distinctes.

Les données qui suivent ont été recueillies sur questionnaires, à l'occasion des recherches menées sur la caféiculture intensive, dans des localités villageoises réparties sur l'ensemble du Territoire. Elles montrent que les unités domestiques composées d'une famille élargie ou d'une famille composite (12) sont des données de la sociologie mélanésienne contemporaine en Nouvelle-Calédonie, qui ne sauraient être écartées au profit de la seule famille nucléaire. Elles indiquent également que, tout en ayant leur modèle dans la société précoloniale, les regroupements domestiques ne répondent plus aux mêmes impératifs sociologiques qu'autrefois. Elles introduisent à une interrogation sur le système de production en présentant des exemples d'unités domestiques distinctes, entretenant entre elles des relations relevant de la production.

Figures 22 - Familles élargies et unités domestiques ; exemples.



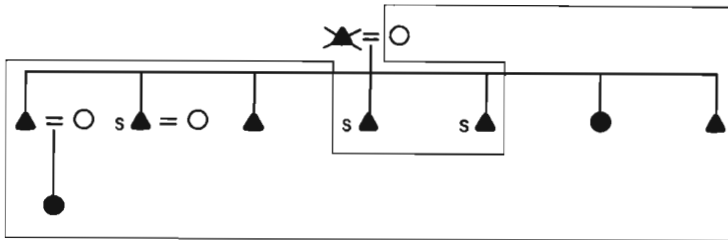
Cette famille élargie constitue une unité domestique (revenus du café en

(10) En dehors de l'entraide dans l'accomplissement des activités de production, la famille élargie permet l'accès à une plus grande variété de ressources. La consommation commune, de même que l'accès commun aux ressources, réalisent l'unité des cellules conjugales de la famille élargie en tant qu'unité de production (Sahlins, 1957).

(11) Lignée, lignage, clan, regroupement matrimonial, "contenant-de-chef", etc.

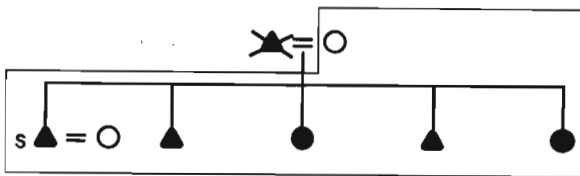
(12) Le terme est emprunté à Sahlins : "Independent nuclear core family" (1962 : 101). Il sert à caractériser une famille de type élargi constituée à partir d'un seul noyau nucléaire.

indivis) (13) qui se construit sur le modèle précolonial. Elle en diffère cependant par sa composition démographique qui comprend un nombre élevé d'adultes non mariés (dont deux sont salariés et vivent à l'extérieur), et par la présence à la troisième génération d'enfants tirant leur appartenance lignagère du côté maternel. Le veuvage à la première génération, ainsi que l'absence de mariages et d'enfants issus de mariages à la seconde génération, conditionnent ce type d'unité domestique.



Famille élargie composée de trois niveaux générationnels, formant une unité domestique. Les terres sont en indivis (14), la récolte du café se fait en commun, et les revenus qui en sont tirés restent à l'unité domestique. Certains germains salariés vivant à l'extérieur apportent une aide monétaire.

Le veuvage de la mère et la faiblesse des disponibilités foncières, vu le nombre de germains mâles, sont donnés comme étant la raison du "non partage" des terres et de la perpétuation de l'unité domestique élargie. Le jeune âge de certains des germains contribue au maintien d'une structure familiale large. Le départ de l'aîné des germains sera lié à l'augmentation de sa propre descendance.



Famille élargie composée de deux niveaux générationnels et formant une unité domestique. Les trois frères ont leurs propres cultures vivrières et sont aidés par leur

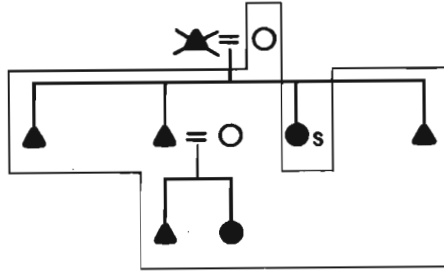
(13) La question de la consommation des produits est un des éléments primordiaux pour l'appréhension d'un regroupement familial en tant qu'unité domestique. Sahlins (1962 : 97), après avoir souligné qu'il n'était pas toujours aisé de distinguer au sein du village les familles élargies, ajoute que l'utilisation d'un four commun et la prise en commun des repas sont la marque des familles élargies. L'importance et la complexité d'une approche des unités domestiques ne s'étant dégagée que progressivement, la question du mode de consommation n'a pas été abordée dans le premier stade de l'enquête. Le fait que, dans le cas cité, les revenus de la caféiculture restent en commun, marque que cette famille constitue effectivement un regroupement domestique.

(14) Si les droits fonciers appartiennent au groupe lignager, la culture des terres, et l'usufruit qu'elle implique, reviennent aux individus. Le partage des terres à l'intérieur d'une famille élargie, qui dépend de la volonté de l'aîné, consiste à attribuer l'usufruit de certaines parcelles à tel ou tel fils. Cette attribution revêt surtout de l'importance pour les cultures pérennes de caféiers ; elle peut ne pas se faire pour les cultures vivrières.

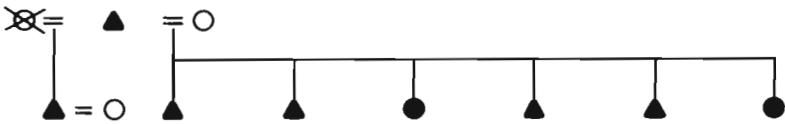


mère ou leurs sœurs. Les revenus de la caféiculture sont partagés entre tous.

Famille non originaire du lieu où elle vit, et ayant peu de disponibilités foncières (15).



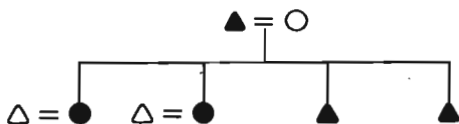
Famille élargie composée de trois niveaux générationnels avec espace résidentiel fragmenté. L'aîné des germains, âgé d'une quarantaine d'années, est célibataire et vit dans une maison voisine du lieu où habitent sa mère et ses frères. Cependant, tous mangent ensemble, la cuisine étant préparée par la mère, l'épouse du fils, ou la fille, lorsque cette dernière qui travaille à Nouméa revient au village. Les terres vivrières sont en indivis, chacun cultivant ses propres parcelles d'ignames et aidant les autres à l'occasion. Les parcelles de café et l'argent de la récolte sont appropriés individuellement. La sœur célibataire vivant à Nouméa possède sa propre parcelle de café, et la conservera tant qu'elle ne sera pas mariée. Cette terre reviendra à ses frères après son mariage.



L'unité résidentielle de cette famille n'a pas été relevée, mais il est vraisemblable que cet ensemble parental constitue deux unités domestiques distinctes, l'une centrée sur le père, l'autre sur l'aîné des germains (âgé de 39 ans).

Toute la famille travaille ensemble au café ancien. Les trois germains les plus âgés ramassent le café pour leur propre compte, le commercialisent eux-mêmes, et reversent une partie du produit de cette vente à leur père "pour les petits frères et sœurs". Une parcelle de café intensif est cultivée par l'aîné des germains, son épouse et son frère puîné. L'ancien café est ainsi considéré comme devant servir à tous, alors que le nouveau est approprié par les deux frères.

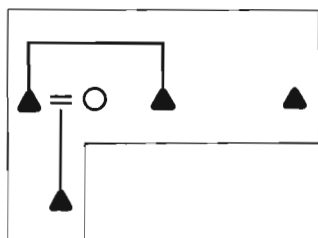
(15) Le mariage peut se doubler d'une cession temporaire ou définitive de terre, effectuée par le père de l'épouse. Les groupes familiaux peuvent ainsi obtenir de nouveaux droits foncières par le biais des liens d'alliance, et changer de résidence. Lorsque la cession de terre n'a pas été suffisamment importante, des problèmes foncières peuvent surgir dès la génération suivante.



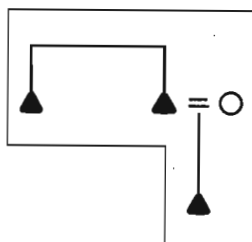
L'unité résidentielle de cette famille n'a pas été relevée. Il semblerait cependant que ces individus ne forment qu'une seule unité domestique, et constituent un cas peu courant de famille élargie, vu la règle de résidence.

Les époux de filles sont venus habiter sur la terre du père de leur épouse. Les trois ménages cultivent et récoltent en commun les mêmes parcelles de café appartenant à l'aîné. L'argent de la récolte est mis en commun et reste sous le contrôle de ce dernier ; mais lorsque l'ensemble familial travaille au contrat pour le compte d'un tiers, chaque membre conserve sa part. Les raisons qui font que les deux époux de filles vivent avec le père de leur épouse sont sans doute d'ordre foncier et monétaire. Dans le même village, un autre cas d'époux de fille venu s'installer chez le père de son épouse a été motivé par la quasi-absence de revenu monétaire, l'époux étant originaire d'un village de bord de mer dépourvu de caféiers.

Métais (1976 : 129) cite des exemples de résidence uxori locale pour la Nouvelle-Calédonie. Certaines pratiques résidentielles (résidence néo-locale avec l'urbanisation, résidence uxori locale, habitat chez des parents agnatiques ou par alliance en fonction du marché de l'emploi, etc.) et une certaine mobilité sont ainsi conditionnées par des données sociologiques nouvelles.

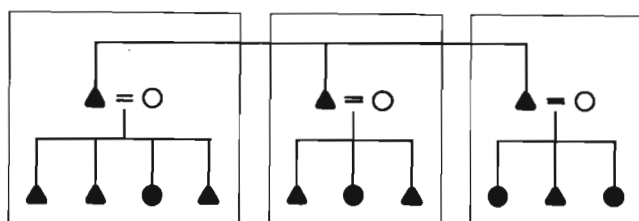


Famille centrée sur des collatéraux proches et un collatéral plus éloigné (frère classificatoire). Le frère cadet, mis au chômage, a quitté Nouméa pour revenir vivre au village – ce qui est courant pour les jeunes hommes célibataires. L'unité résidentielle et les repas communs font de ce groupement familial une unité domestique, vraisemblablement temporaire.



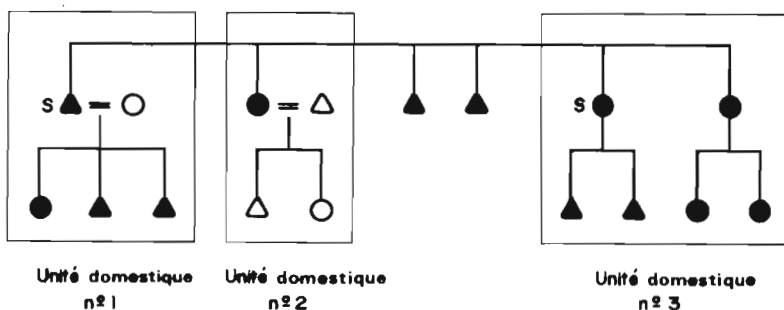
Même exemple que ci-dessus, l'âge des germains en faisant un regroupement plus stable. Travail et récolte du café en commun entre les deux frères, qui se partagent cependant les revenus de la caféiculture. Repas et activités domestiques communs.

**Figures 23** – Unités domestiques distinctes entretenant des rapports de production : exemples.



Trois germains constituent les noyaux de trois familles conjugales formant trois unités domestiques distinctes. Les terres, y compris les parcelles de café plantées par le père des trois germains, restent en indivis. Chacune des trois familles accède aux parcelles de café et conserve le produit de sa récolte. Les trois germains disent coopérer pour les travaux agricoles.

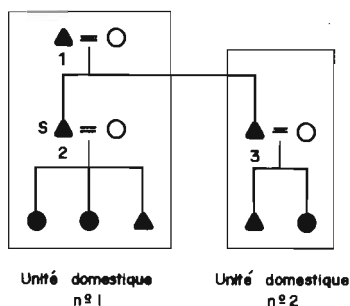
Ce lignage n'est pas originaire du village dans lequel il vit actuellement, et possède peu de terre par rapport à son importance démographique (notamment au nombre d'enfants de sexe masculin). Ces trois unités domestiques construisent leur coopération économique autour de liens de parenté constitutifs de la famille élargie précoloniale, mais cette coopération est due à la faiblesse de leurs disponibilités foncières et monétaires.



Le troisième groupe domestique se compose de deux sœurs célibataires et de leurs enfants en bas-âge. La terre, de même que la maison habitée par les deux sœurs, sont en indivis entre elles et leurs germains de sexe masculin (le schéma ci-dessus est simplifié au niveau des germains, qui sont plus nombreux). La terre cultivée par les deux sœurs est donc sous l'autorité de l'aîné des germains (premier groupe domestique), et sujette aux éventuelles demandes de tous les germains.

Dans les travaux agricoles, les deux sœurs peuvent compter sur l'aide de leurs germains et alliés, présents dans le voisinage, à savoir leur frère du premier groupe domestique (ainsi que son épouse et ses enfants), et leur sœur du deuxième groupe domestique.

La situation du troisième groupe domestique correspond tout à la fois à l'affirmation de la famille nucléaire et à un changement dans la place dévolue à la femme en système économique capitaliste (l'une des deux sœurs est salariée). L'indivision des terres tient à l'origine extérieure de ce lignage et au peu de terres qu'il possède en conséquence. C'est pour cette raison que la plupart des germains masculins ont dû rechercher des emplois salariés.



Deux unités domestiques, dont l'une formée d'une famille élargie et l'autre d'une famille conjugale. Le père et son fils aîné vivent sur le même site résidentiel, ce fils aidant son père financièrement. L'autre fils vit sur un site différent. Le père n'a pas partagé ses terres à café, aussi la culture et la récolte sont-elles effectuées en commun par les trois ménages, le produit de la récolte étant ensuite partagé. Les membres de la famille coopèrent aussi dans les activités vivrières.

### 1.3 Les transformations de la cellule domestique élargie précoloniale : comparaison avec un exemple fidjien

Les transformations du groupe familial constitutif de l'unité domestique étant importantes pour la compréhension des rapports de production relevant de l'organisation sociale non marchande, et pour l'étude des mécanismes du changement social, il est apparu utile de poursuivre l'analyse des données néo-calédoniennes en les confrontant avec un exemple fidjien (16). L'analyse menée par Sahlins (1962 : 95-96) sur les transformations de la famille élargie à Fidji montre que la dissolution du groupe familial précolonial se traduit plutôt par la multiplication des familles composites ("independent nuclear core family") centrées sur un noyau nucléaire, que par l'émergence de familles nucléaires proprement dites.

La famille étendue fidjienne se compose d'un homme, de son épouse, de ses fils et de ses filles célibataires, ainsi que de ses fils mariés, des épouses et des enfants de ceux-ci (famille patrilineaire et patrilocale). Le site résidentiel de cette famille étendue, distinct des autres sites au sein du village, se compose de plusieurs habitations, chacune d'elle occupée par une famille nucléaire. Les transformations de l'espace villageois et de l'unité domestique font que certains membres de la famille étendue vivent désormais éloignés des leurs, et que les unités domestiques nucléaires ou intermédiaires entre les deux types de regroupement familial se multiplient. Rien dans l'agencement de l'habitat au sein du village ne permet plus de distinguer l'emplacement d'une famille étendue de celui d'une famille nucléaire. Seule l'utilisation d'une cuisine commune indique la famille étendue, cette cuisine impliquant la mise en commun des ressources et de la main-d'œuvre. Au niveau de l'unité de parenté, Sahlins (1962 : 105) indique que le recul des familles élargies de type précolonial est marqué, mais que le développement des familles de type nucléaire strict est inférieur à celui des familles composites, formées d'un noyau familial nucléaire auquel viennent s'ajouter des adultes isolés. Les familles composites représentent le type domestique dominant, et certaines d'entre elles peuvent regrouper un nombre important d'individus. Bien que l'agrégation d'adultes isolés ait toujours été pratiquée, les regroupements qui constituent actuellement les familles de type composite répondent à d'autres déterminations sociologiques : femmes célibataires, sœurs du mari ou de l'épouse, mère célibataire. Pour Sahlins, ce type de regroupement familial traduit l'impact du

(16) Du point de vue des structures politiques (chefferies) comme de celui du type de famille élargie, les systèmes sociaux fidjiens sont comparables aux systèmes néo-calédoniens.

système monétaire sur la vie villageoise, lequel tend à la rupture des familles élargies traditionnelles par la mobilité des individus, la conception d'enfants hors mariage, et l'instabilité matrimoniale.

Cette analyse peut être appliquée aux transformations en cours en Nouvelle-Calédonie. Au-delà d'une alternative postulant la permanence ou la disparition des structures sociales non marchandes, elle permet d'aborder les modalités des transformations des anciennes structures et l'émergence des structures nouvelles. Sur la Grande-Terre, comme à Moala, l'extension des rapports capitalistes entraîne une disparition des familles élargies précoloniales et la modification de la composition des unités familiales par la mobilité des individus (salarariat hors village, urbanisation). Mais en l'absence d'étude précise, il est difficile d'avancer si l'instabilité matrimoniale est, en Nouvelle-Calédonie comme à Moala, un phénomène important en dehors des zones urbaines. Par contre, la conception d'enfants hors mariage et l'émigration féminine sont des vecteurs des transformations qui affectent l'unité familiale (17). Cette dernière semble induire le célibat prolongé des hommes dans certaines zones rurales.

Bien qu'elle ne corresponde plus à la famille élargie des temps précoloniaux, l'unité domestique mélanésienne ne peut pas être assimilée à l'unité conjugale auto-centrée, telle que la façonne le rapport capitaliste développé. Une typologie des unités domestiques actuelles fait apparaître plusieurs cas de figure : tantôt l'unité domestique est construite sur la présence de plusieurs couples, tantôt elle est du type "composite", tantôt elle se réduit au groupe conjugal. Ces différentes combinaisons forment un continuum entre la famille élargie précoloniale et l'unité conjugale qu'il pourrait être intéressant d'appréhender dans ses variations régionales. Mais l'analyse de la composition de l'unité domestique est de peu d'utilité si elle n'est pas rapportée au système de production. Il ne suffit pas que l'ancienne unité domestique élargie se scinde en ses différentes composantes conjugales, pour que les rapports de production non marchands disparaissent par le même mouvement. La séparation des unités conjugales dans l'espace, le plus souvent relative, n'entraîne pas par elle-même la rupture des liens de production, et les unités conjugales formées par les germains de sexe masculin ne sont pas toujours détachées de celles de leurs parents au niveau de l'accès à la terre, de la circulation de la force de travail, de la circulation des produits de la terre et de l'argent, de même qu'au niveau de l'autorité. L'unité domestique conjugale n'est pas toujours autonome au niveau de la production, et les relations qui s'établissent entre unités domestiques apparentées en ligne patrilinéaire peuvent être fort diverses.

---

(17) Si les causes de la rupture des familles élargies sont identiques à Fidji et en Nouvelle-Calédonie, les modalités de ces transformations peuvent varier. Alors que l'émigration était masculine à Fidji, elle touche les deux sexes en Nouvelle-Calédonie, avec une prépondérance de l'émigration féminine sur l'émigration masculine pour les gens de la Grande-Terre.

# LES RELATIONS DE TRAVAIL

Les formations sociales s'organisent à partir de rapports sociaux qui structurent l'ensemble de leur champ social. Contrairement aux sociétés construites autour du rapport social capitaliste, les sociétés organisées autour de rapports non marchands n'érigent pas le champ économique en instance dominante, et privilégient pour leur reproduction d'autres processus sociaux ne relevant pas directement de ce champ. D'où la nécessité d'une approche des sociétés non marchandes insérant le champ économique dans l'ensemble des autres relations sociales. En Nouvelle-Calédonie par exemple, le rituel, les cérémonies coutumières, les visites aux consanguins et aux alliés par mariage, ou les adoptions, concourent à la reproduction d'un ordre social articulé autour des rapports de parenté. L'importance des activités "sociales" (cérémonies, réunions) opposées aux activités de "production" en découle.

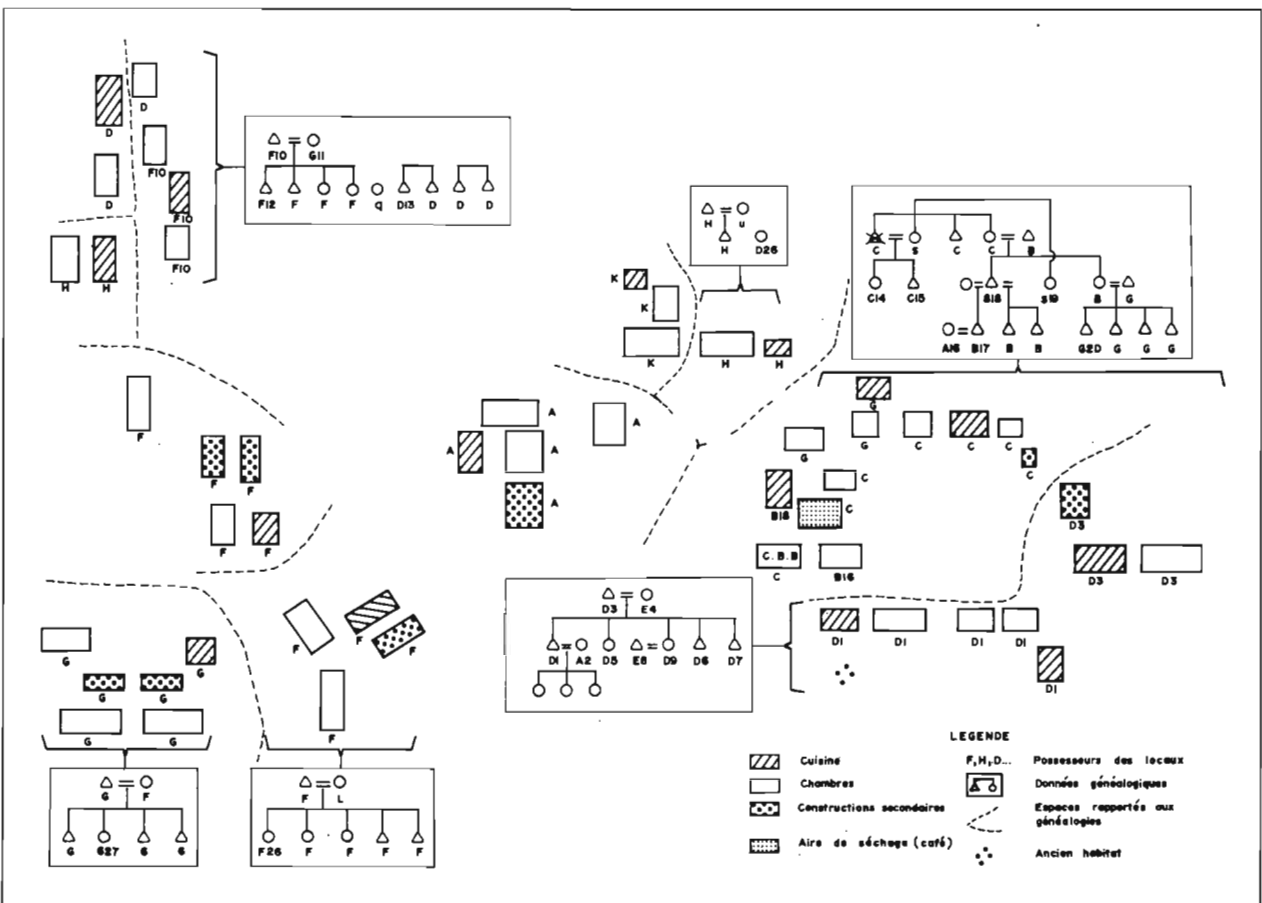
L'organisation du champ économique et des rapports sociaux qui le régissent se saisit à travers l'organisation de la force de travail (division des tâches, composition des groupes de travail, unités de production), l'accès aux moyens de production (contrôle de la terre, contrôle de la force de travail, contrôle des outils de production), la distribution des produits du travail, et les formes du contrôle politique. Le champ économique est alors constitué par l'ensemble des capacités de production (potentialités du milieu et technologie) et des rapports de production.

## **1. Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique**

### **1.1 Répartition globale du travail individuel et du travail en commun**

En comptabilisant les tâches réalisées en commun, les activités effectuées dans le cadre des groupes de travail, et les activités salariées exécutées à plusieurs, le travail en commun représente de 30 à 45 % de l'ensemble du temps de travail selon le sexe. Les femmes le pratiquent le moins – 29 et 32 % respectivement pour les femmes mariées et les célibataires –, alors qu'il représente 42 % du travail des hommes, pour les mariés comme pour les célibataires. Qu'il s'agisse de la production, des activités liées à

Figure 24 - L'espace villageois. Relevé partiel (par M. Husberg).



l'habitat ou à la vie domestique, le travail individuel l'emporte, quel que soit le sexe ou le statut matrimonial, sur le travail en commun (toutes modalités de mise en œuvre confondues). Celui-ci ne représente que 45 et 42 % de l'ensemble des activités de production pour les hommes célibataires et mariés, contre 43 et 36 % pour les catégories féminines correspondantes. Pour les activités concernant l'habitat et la vie domestique, la part du travail effectué en commun par les différentes catégories est de 39, 41, 24, 22 %. Dans l'ensemble, il apparaît que les activités de production bénéficient plus que les autres activités du travail en commun.

**Tableau 24** – Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique en réserve (activités quotidiennes, activités des groupes de travail, et salariat confondus).

| A. Hommes                   | Célibataires |            |              | Mariés     |            |              |
|-----------------------------|--------------|------------|--------------|------------|------------|--------------|
|                             | Indiv.       | Commun     | Ss. total    | Indiv.     | Commun     | Ss. total    |
| Production                  | 293          | 238        | 531          | 485        | 357        | 842          |
| Habitat, trav. domestiques  | 239          | 151        | 390          | 234        | 166        | 400          |
| <b>Total</b>                | <b>532</b>   | <b>389</b> | <b>921</b>   | <b>719</b> | <b>523</b> | <b>1 242</b> |
| B. Femmes                   |              |            |              |            |            |              |
| Production                  | 249          | 190        | 439          | 366        | 204        | 570          |
| Habitat, trav. domestiques* | 479          | 151        | 630          | 397        | 111        | 508          |
| <b>Total</b>                | <b>728</b>   | <b>341</b> | <b>1 069</b> | <b>763</b> | <b>315</b> | <b>1 078</b> |

\* Contrairement aux chiffres issus du premier traitement (Kohler, Pillon : 1983), ceux qui figurent dans ce tableau – et dans les suivants – prennent en compte les données relatives à la coupe des poteaux, des bamboux et de la paille pour l'habitat.

## 1.2 Travail individuel et travail en commun dans les activités quotidiennes – en dehors des groupes de travail et de la relation salariale

On cernera ici la part du travail individuel et du travail en commun dans les activités quotidiennes n'impliquant que des Mélanésiens, à l'exclusion des relations faisant l'objet d'une rémunération, et de l'entraide constituée par les groupes de travail. Ces distinctions empiriques ne doivent cependant pas masquer la double détermination des relations sociales appréhendées : la rémunération ne se ramène pas entièrement à un rapport salarial puisque la parenté y conserve souvent une place, et l'entraide fournie par les groupes de travail peut faire l'objet d'une rémunération.

Dans la plupart des activités de production, le travail individuel est plus fréquent que le travail effectué à plusieurs, quel que soit le sexe ou la situation matrimoniale. La part respective du travail individuel et du travail en commun varie toutefois selon les activités et les catégories.

Pour la culture de l'igname, les hommes célibataires effectuent 65 % du travail individuellement, les hommes mariés 72 % ; les femmes célibataires 63 % et les femmes mariées 50 %. La faible proportion du travail individuel chez les femmes mariées s'explique par le fait que le champ d'ignames est à forte connotation masculine et que les femmes y travaillent souvent en compagnie de leurs maris ou de leurs filles. Pour les cultures vivrières autres que l'igname, activités à prépondérance féminine, le



travail individuel représente 55 % du temps des célibataires de sexe masculin, 62 % du temps des célibataires de sexe féminin, et 78 % de celui des femmes mariées ; par contre, 58 % du temps consacré à ces activités par les hommes mariés l'ont été dans le cadre d'un travail en commun.

**Tableau 25** – Travail individuel et travail à plusieurs dans les activités de production en réserve\*, en dehors des groupes de travail, et de la relation salariale.

| A. Hommes        | Célibataires |            |            | Mariés     |            |            |
|------------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                  | Indiv.       | Commun     | Ss. total  | Indiv.     | Commun     | Ss. total  |
| Igname           | 111          | 60         | 171        | 201        | 78         | 279        |
| Vivrier autre    | 25           | 21         | 46         | 79         | 109        | 188        |
| Café ancien      | 61           | 15         | 76         | 48         | 31         | 79         |
| Café nouveau     | 58           | 11         | 69         | 60         | 15         | 75         |
| Élevage          | 10           | 22         | 32         | 17         | 3          | 20         |
| Chasse, pêche    | 19           | 30         | 49         | 52         | 27         | 79         |
| Prod. diverses   | 9            | 16         | 25         | 28         | 7          | 35         |
| <b>Total</b>     | <b>293</b>   | <b>175</b> | <b>468</b> | <b>485</b> | <b>270</b> | <b>755</b> |
| <b>B. Femmes</b> |              |            |            |            |            |            |
| Ignames          | 74           | 43         | 117        | 50         | 51         | 101        |
| Vivrier autre    | 134          | 82         | 216        | 245        | 66         | 311        |
| Café ancien      | 26           | 11         | 37         | 38         | 34         | 72         |
| Café nouveau     | 3            | 2          | 5          | 32         | 9          | 41         |
| Élevage          | 2            | –          | 2          | –          | 1          | 1          |
| Chasse, pêche    | 9            | 14         | 23         | 1          | 1          | 2          |
| Prod. diverses   | 1            | 3          | 4          | –          | –          | –          |
| <b>Total</b>     | <b>249</b>   | <b>155</b> | <b>404</b> | <b>366</b> | <b>162</b> | <b>528</b> |

\* A l'exclusion des activités réalisées en réserve pour le compte d'individus ou d'organismes hors réserve.

La caféiculture est également une activité individuelle. Pour l'exploitation du café ancien, les célibataires masculins effectuent 80 % de leur temps de travail individuellement et les célibataires de sexe féminin 71 %. Cette proportion n'est que de 61 % pour les hommes mariés, et de 53 % pour les femmes mariées. Le café nouveau donne lieu à une forte proportion de travail individuel pour toutes les catégories : pour les hommes, cette proportion est de 84 et 81 %, respectivement pour les célibataires et les hommes mariés. Pour les femmes mariées, elle est de 78 % ; la participation des femmes célibataires est trop faible pour être significative. Ces données indiquent la part prise par les femmes dans les activités de plantation et d'entretien des nouvelles caféries mises en place par les hommes mariés.

Les activités de production secondaires ressortissent du domaine masculin : en moyenne 118 heures pour les hommes, 17 pour les femmes. La répartition du travail en fonction de la situation matrimoniale fait apparaître une nette inversion de la tendance observée pour les autres activités : les hommes célibataires travaillent le plus souvent à plusieurs, alors que les hommes mariés travaillent plutôt individuellement.

Comme les activités de production, les activités quotidiennes liées à l'habitat et à la vie domestique sont plutôt effectuées individuellement, quel que soit le sexe et la situation matrimoniale.

**Tableau 26** – Travail individuel et travail à plusieurs dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, en réserve, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale.

| A. Hommes                            | Célibataires |            |            | Mariés     |           |            |
|--------------------------------------|--------------|------------|------------|------------|-----------|------------|
|                                      | Indiv.       | Commun     | Ss. total  | Indiv.     | Commun    | Ss. total  |
| <b>Habitat</b>                       |              |            |            |            |           |            |
| Construction et réparation           | 198          | 91         | 289        | 185        | 28        | 213        |
| Entretien                            | 4            | 5          | 9          | 5          | 7         | 12         |
| <b>Activités domestiques</b>         |              |            |            |            |           |            |
| Cuisine, vaisselle soins aux enfants | 10           | 3          | 13         | 15         | 9         | 24         |
| Activités artisanales                | 6            | –          | 6          | 8          | 1         | 9          |
| Ramassage de bois                    | 21           | 7          | 28         | 21         | 7         | 28         |
| <b>Total</b>                         | <b>239</b>   | <b>106</b> | <b>345</b> | <b>234</b> | <b>52</b> | <b>286</b> |
| B. Femmes                            |              |            |            |            |           |            |
| <b>Habitat</b>                       |              |            |            |            |           |            |
| Construction et réparation           | 36           | 12         | 48         | 9          | 7         | 16         |
| Entretien                            | 40           | 10         | 50         | 30         | 3         | 33         |
| <b>Activités domestiques</b>         |              |            |            |            |           |            |
| Cuisine, vaisselle soins aux enfants | 324          | 24         | 348        | 296        | 17        | 313        |
| Activités artisanales                | 12           | –          | 12         | 25         | 1         | 26         |
| Ramassage de bois                    | 67           | 16         | 83         | 37         | 9         | 46         |
| <b>Total</b>                         | <b>479</b>   | <b>62</b>  | <b>541</b> | <b>397</b> | <b>37</b> | <b>434</b> |

### 1.3 Travail en commun au sein de l'unité conjugale, avec ou sans participation extérieure

La ventilation des activités réalisées en commun, selon qu'elles n'ont mobilisé que des membres de l'unité conjugale ou qu'elles ont été effectuées avec la participation d'individus extérieurs, révèle des variations liées à la situation matrimoniale. Dans le domaine des activités de production, les célibataires effectuent la plupart du travail en commun avec des individus extérieurs à l'unité conjugale à laquelle ils appartiennent : cette part s'élève à 70 % pour les individus de sexe masculin, et à 68 % pour ceux de sexe féminin. L'unique exception concerne la culture du café nouveau par les hommes célibataires, pour laquelle la collaboration au sein de l'unité conjugale l'emporte. Le travail en commun fourni par les personnes mariées dans le cadre des activités de production, ne mobilise le plus souvent que des membres de l'unité conjugale : la part du travail effectuée avec des personnes extérieures ne représente que 33 % pour les hommes et 20 % pour les femmes. Seules les activités de chasse et de pêche font exception, en étant fréquemment effectuées avec des individus n'appartenant pas à l'unité conjugale.

Au niveau des activités liées à l'habitat et à la vie domestique, le travail en commun des célibataires de sexe masculin se répartit à peu près également entre celui effectué avec des membres de l'unité conjugale exclusivement et celui effectué avec la participation de tierces personnes. Pour les autres catégories d'individus, c'est la participation des personnes extérieures à l'unité conjugale qui est la plus fréquente, aussi bien pour les travaux requis par l'habitat que pour ceux relevant des tâches domestiques.

**Tableau 27** – Travail en commun dans le cadre des activités de production en réserve, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement ou avec la participation de tiers, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale.

| A. Hommes      | Célibataires |                              |                |            | Mariés     |                              |                |            |
|----------------|--------------|------------------------------|----------------|------------|------------|------------------------------|----------------|------------|
|                | Indiv.       | En commun*<br>Unité<br>conj. | Avec<br>autres | Ss. tot.   | Indiv.     | En commun*<br>Unité<br>conj. | Avec<br>autres | Ss. tot.   |
| Igname         | 111          | 24                           | 36             | 171        | 201        | 41                           | 37             | 279        |
| Vivrier autre  | 25           | 5                            | 16             | 46         | 79         | 98                           | 11             | 188        |
| Café ancien    | 61           | 2                            | 13             | 76         | 48         | 25                           | 6              | 79         |
| Café nouveau   | 58           | 9                            | 2              | 69         | 60         | 10                           | 5              | 75         |
| Elevage        | 10           | –                            | 22             | 32         | 17         | –                            | 3              | 20         |
| Chasse, pêche  | 19           | 3                            | 27             | 49         | 52         | 4                            | 23             | 79         |
| Prod. diverses | 9            | 10                           | 6              | 25         | 28         | 2                            | 5              | 35         |
| <b>Total</b>   | <b>293</b>   | <b>53</b>                    | <b>122</b>     | <b>468</b> | <b>485</b> | <b>180</b>                   | <b>90</b>      | <b>755</b> |
| B. Femmes      |              |                              |                |            |            |                              |                |            |
| Igname         | 74           | 7                            | 36             | 117        | 50         | 39                           | 12             | 101        |
| Vivrier autre  | 134          | 39                           | 43             | 216        | 245        | 55                           | 11             | 311        |
| Café ancien    | 26           | 1                            | 10             | 37         | 38         | 28                           | 6              | 72         |
| Café nouveau   | 3            | –                            | 2              | 5          | 32         | 7                            | 2              | 41         |
| Elevage        | 2            | –                            | –              | 2          | –          | 1                            | –              | 1          |
| Chasse, pêche  | 9            | 3                            | 11             | 23         | 1          | –                            | 1              | 2          |
| Prod. diverses | 1            | –                            | 3              | 4          | –          | –                            | –              | –          |
| <b>Total</b>   | <b>249</b>   | <b>50</b>                    | <b>105</b>     | <b>404</b> | <b>366</b> | <b>130</b>                   | <b>32</b>      | <b>528</b> |

\* Unité conjugale : travail effectué en commun avec un ou plusieurs membres de l'unité conjugale, sans aide extérieure.

Avec d'autres : travail effectué en commun avec un ou plusieurs individus extérieurs à l'unité conjugale (et le concours éventuel de membres de celle-ci).

**Tableau 28** – Travail en commun dans le cadre des activités liées à l'habitat et à la vie domestique en réserve, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement, ou avec la participation de tiers, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale.

| A. Hommes                             | Célibataires |                            |             |            | Mariés     |                            |             |            |
|---------------------------------------|--------------|----------------------------|-------------|------------|------------|----------------------------|-------------|------------|
|                                       | Indiv.       | En commun *<br>Unité conj. | Avec autres | Ss. tot.   | Indiv.     | En commun *<br>Unité conj. | Avec autres | Ss. tot.   |
| <b>Habitat</b>                        |              |                            |             |            |            |                            |             |            |
| Construction et réparation            | 198          | 51                         | 40          | 289        | 185        | 9                          | 19          | 213        |
| Entretien                             | 4            | 2                          | 3           | 9          | 5          | 4                          | 3           | 12         |
| <b>Activités domestiques</b>          |              |                            |             |            |            |                            |             |            |
| Cuisine, vaisselle, soins aux enfants | 10           | 1                          | 2           | 13         | 15         | 3                          | 6           | 24         |
| Occupations artisanales               | 6            | –                          | –           | 6          | 8          | –                          | 1           | 9          |
| Ramassage de bois                     | 21           | –                          | 7           | 28         | 21         | 5                          | 2           | 28         |
| <b>Total</b>                          | <b>239</b>   | <b>54</b>                  | <b>52</b>   | <b>345</b> | <b>234</b> | <b>21</b>                  | <b>31</b>   | <b>286</b> |
| B. Femmes                             |              |                            |             |            |            |                            |             |            |
| <b>Habitat</b>                        |              |                            |             |            |            |                            |             |            |
| Construction et réparation            | 36           | 9                          | 3           | 48         | 9          | –                          | 7           | 16         |
| Entretien                             | 40           | 4                          | 6           | 50         | 30         | –                          | 3           | 33         |
| <b>Activités domestiques</b>          |              |                            |             |            |            |                            |             |            |
| Cuisine, vaisselle, soins aux enfants | 324          | 5                          | 19          | 348        | 296        | 7                          | 10          | 313        |
| Occupations artisanales               | 12           | –                          | –           | 12         | 25         | 1                          | –           | 26         |
| Ramassage de bois                     | 67           | 6                          | 10          | 83         | 37         | 5                          | 4           | 46         |
| <b>Total</b>                          | <b>479</b>   | <b>24</b>                  | <b>38</b>   | <b>541</b> | <b>397</b> | <b>13</b>                  | <b>24</b>   | <b>434</b> |

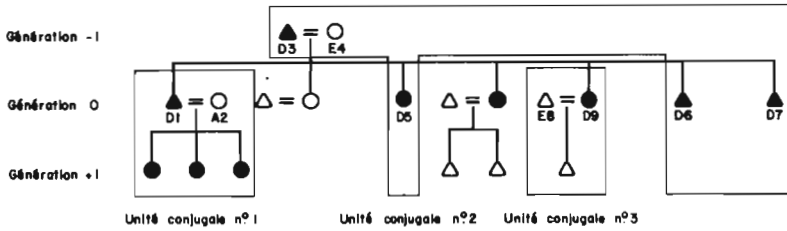
## 2 La circulation entre les unités domestiques

### 2.1 La méthode

L'éclatement de l'unité domestique élargie précoloniale entraîne une multiplication des relations dans lesquelles peuvent entrer ses composantes. Ce sont ces relations qui constituent la diversité des unités domestiques et des unités de production issues de la famille élargie précoloniale : l'unité domestique contemporaine en tant qu'unité de production et de consommation n'est pas une donnée immédiate de la sociologie du milieu mélanésien.

De même que l'on ne peut poser a priori l'autonomie contemporaine des composantes de l'ancienne famille élargie, on ne peut postuler le cloisonnement de l'ensemble des unités domestiques constitutives de l'agglomération villageoise, sous-jacent aux notions d'unité conjugale et "d'exploitation agricole". Cette double approche (relations internes à l'unité parentale constitutive de l'ancienne unité domestique précoloniale et relations avec les unités domestiques extérieures à l'unité parentale) sera menée au niveau de la production et de la circulation.

## 2.2 Présentation de l'ensemble parental de référence



Cet ensemble parental, dont tous les membres appartiennent à l'échantillon et pour lequel tous les renseignements collectés présentent sur l'ensemble de l'année la plus grande homogénéité (1), servira de support à l'analyse des relations entre unités domestiques proches dans l'ordre de la parenté. Les données tirées du reste de l'échantillon serviront de complément.

A l'exclusion de deux filles mariées, tous les descendants du couple de la première génération habitent un même espace villageois. L'ensemble parental ainsi délimité se compose de trois unités conjugales distinctes, deux d'entre elles formées de deux adultes et de leurs enfants, et la troisième comprenant cinq adultes (2). Ces trois unités conjugales ne constituent que deux unités domestiques. Le noyau principal de l'unité parentale s'organise autour des deux unités conjugales liées entre elles sur le modèle patrilinéaire imposé par les règles de filiation et de résidence. La troisième unité se rattache aux deux autres par l'alliance de mariage.

Au moment de l'enquête, cette dernière unité conjugale vivait depuis plusieurs années sur le site résidentiel de l'unité parentale, dans les locaux appartenant à l'ainé. Depuis, elle a construit sa demeure sur les terres du lignage E où doit préférentiellement résider le couple (3). La résidence uxorilocale a donc constitué une disposition transitoire prenant appui sur les échanges renouvelés de femmes entre les lignes D et E (4).

Par ailleurs ce couple a résidé neuf mois chez un proche parent patrilinéaire de l'époux, lequel était malade (5). Ce couple n'a guère été en relation avec les autres membres de l'ensemble parental, et il n'apparaît pas dans leurs activités. Sauf mention contraire, il ne sera pas pris en considération par la suite.

La première unité conjugale est centrée sur D 1. Elle possède ses propres locaux, et un accès aux terres vivrières et aux terres à café transmises par le père adoptif de D 1. Elle se range cependant, quant à l'autorité et à la représentation sociale, sous la direction de D 3 qui est l'ainé des membres du lignage vivant dans l'agglomération villageoise. La seconde unité domestique, centrée sur D 3, se compose de deux unités conjugales, qui prennent leurs repas ensemble.

La plupart des individus adultes de l'échantillon cultivent au moins leur propre champ d'ignames. Au moment de l'enquête, neuf parcelles d'ignames sont cultivées par les membres des deux premières unités conjugales.

(1) Les activités des individus 1 à 7 ont été couvertes sur l'ensemble de l'année, celle des individus 8 et 9 l'ont été sur dix mois.

(2) L'individu le plus jeune est âgé de dix-neuf ans.

(3) La construction ou l'amélioration de l'habitat constitue un objectif prioritaire ainsi que cela ressort des enquêtes menées sur questionnaire. La faiblesse des revenus fait souvent de la construction d'une maison en matériaux modernes une entreprise de longue durée.

(4) Cette généalogie comporte quatre mariages réalisant des échanges renouvelés de femmes entre les lignages. Entre la première génération et la seconde, le lignage D obtient une femme du lignage E, puis lui en restitue une. A la seconde génération, le lignage D obtient une femme du lignage A et lui en cède une (D 5 est mariée avec un membre du lignage A, cf. généalogie p. 104). Ces mariages illustrent le principe des routes matrimoniales du lignage D (Cf. Bensa, Rivierre, 1982 : 114).

(5) Liens de lignages appariés.

### 2.3 Circulation de la force de travail entre l'ensemble parental et les unités domestiques extérieures, dans les activités de production

Le tableau qui suit tente d'appréhender, au niveau des activités de production, la circulation de la force de travail entre l'unité parentale et les groupes domestiques extérieurs. La répartition des durées se fait selon les individus et les unités conjugales composant l'ensemble parental, et selon que le travail a été effectué au bénéfice ou non de l'ensemble parental. Les données ne concernent que les activités réalisées dans le cadre de relations d'entraide, c'est-à-dire celles n'ayant fait l'objet d'aucune rémunération (6). En sont exclues les activités réalisées dans le cadre de cérémonies ou dans celui de groupes de travail constitués.

**Tableau 29** - Circulation de la force de travail de l'unité parentale dans les activités de production en fonction des groupes bénéficiaires de l'activité – en réserve, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale.

| Unit. conjug. | Indiv.   | Igname |     |        | Vivrier autre |     |        | Café nouveau |     |        | Café ancien |     |        | Elevage |     |        | Activ. diverses* |     |        |    |
|---------------|----------|--------|-----|--------|---------------|-----|--------|--------------|-----|--------|-------------|-----|--------|---------|-----|--------|------------------|-----|--------|----|
|               |          | (1)    | (2) | S.tot. | (1)           | (2) | S.tot. | (1)          | (2) | S.tot. | (1)         | (2) | S.tot. | (1)     | (2) | S.tot. | (1)              | (2) | S.tot. |    |
| I             | D1       | 101    | 3   | 104    | 129           | 3   | 132    | 57           | -   | 57     | 94          | -   | 94     | -       | -   | -      | -                | -   | -      | -  |
|               | A2       | 43     | -   | 43     | 157           | -   | 157    | 14           | -   | 14     | 57          | 2   | 59     | -       | -   | -      | -                | -   | -      | -  |
|               | S. total | 144    | 3   | 147    | 286           | 3   | 289    | 71           | -   | 71     | 151         | 2   | 153    | -       | -   | -      | -                | -   | -      | -  |
| II            | D3       | 428    | 3   | 431    | 81            | -   | 81     | -            | -   | -      | 55          | -   | 55     | 42      | 7   | 49     | -                | 2   | 2      | -  |
|               | E4       | 67     | 3   | 70     | 259           | -   | 259    | -            | -   | -      | 78          | -   | 78     | -       | -   | -      | -                | 2   | -      | 2  |
|               | D5       | 40     | -   | 40     | 117           | -   | 117    | 5            | -   | 5      | 34          | 6   | 40     | -       | -   | -      | -                | -   | -      | -  |
|               | D6       | 228    | 3   | 231    | 37            | 6   | 43     | 15           | -   | 15     | 21          | -   | 21     | -       | 12  | 12     | 17               | -   | 17     | -  |
|               | D7       | 83     | 78  | 161    | 23            | -   | 23     | 32           | 6   | 38     | 28          | -   | 28     | -       | -   | -      | -                | 16  | -      | 16 |
|               | S. total | 846    | 87  | 933    | 517           | 6   | 523    | 52           | 6   | 58     | 216         | 6   | 222    | 42      | 19  | 61     | 35               | 2   | 37     | -  |

\* Pinus, préparation et installation de clôtures, ramassage de paille, etc.  
N'étant jamais effectuées au bénéfice d'une unité conjugale extérieure à l'ensemble parental, la chasse et la pêche ne sont pas mentionnées dans ce tableau.  
(1) Travail effectué au bénéfice de la famille conjugale ou de l'ensemble parental.  
(2) Travail effectué au bénéfice d'une unité conjugale extérieure à l'ensemble parental.

La part du travail cédée par les membres de l'ensemble parental à des unités conjugales extérieures dans le cadre des activités quotidiennes (7), est faible : 8,3 % pour les activités de l'igname, 1,1 % pour les activités vivrières autres que l'igname, 4,6 % pour le café nouveau, 2,1 % pour le café ancien, 5,4 % pour les activités diverses, et 31,1 % pour les activités d'élevage (ce dernier chiffre n'autorisant aucune conclusion, vu la faiblesse des heures comptabilisées) (8). Les tableaux suivants précisent la circulation de la force de travail au niveau des unités conjugales. Trois

(6) Les durées reproduites dans ce tableau sont des durées réelles. Au niveau des transferts de travail, elles ne rendent compte que des activités suivies par l'enquête, c'est-à-dire de celles des individus présents dans leur unité domestique d'appartenance. Certaines activités effectuées par des célibataires dans le cadre villageois, mais lors d'absences (parfois longues) hors de leur unité domestique, n'ont pas pu être comptabilisées. De manière générale, la part de l'entraide interne à l'ensemble parental est légèrement sous-estimée.

(7) Lorsque des individus quittent leur domicile pour venir en aide à un parent malade, il y a transfert de force de travail. Outre le couple ayant été absent durant neuf mois, une célibataire de l'ensemble parental s'est occupée d'un parent malade. Ces différents transferts de force de travail n'ont pas pu être pris en considération.

Il est à noter, de même, que le chiffre relativement élevé obtenu pour la culture de l'igname est dû à l'activité d'un célibataire masculin se partageant plus ou moins entre deux unités domestiques.

(8) La répartition de l'entraide dans les différentes activités renvoie à l'opposition entre igname (culture vivrière) et café, l'un constituant le pôle traditionnel d'entraide, l'autre le pôle limité à la parenté proche.

catégories ont été retenues : les catégories 1 et 2 représentent les deux unités conjugales de l'ensemble parental, la catégorie 3, celle des unités conjugales extérieures à l'ensemble parental. Il est alors possible d'approcher, dans le cadre des activités effectuées en groupe, l'origine domestique des travailleurs, et la part du travail accompli par des unités domestiques tierces au bénéfice de l'ensemble parental. Ces tableaux font ressortir l'existence d'une circulation du travail entre l'unité parentale et les unités domestiques qui lui sont extérieures tout en montrant que cette part est faible (9), et ce quelles que soient les activités prises en considération. Le maximum enregistré représente à peine plus de 3 % de la force de travail mobilisée par l'unité conjugale concernée, et il se rapporte à la culture de l'igname. L'entraide est plus importante entre unités domestiques de l'ensemble parental.

**Tableau 30** – Circulation de la force de travail en fonction de l'origine parentale des individus et des groupes bénéficiaires.

A. Culture de l'igname

|        | Ensemble parental bénéficiaire |     |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |    |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|-----|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|----|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I   | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I  | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | 50                             | 51  | 101    | 31  | 24  | -   | 55     | 3                                  | -  | 3      | -   | 3   | 6   | 9      |
| D2     | 31                             | 12  | 43     | 31  | -   | -   | 31     | -                                  | -  | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 81                             | 63  | 144    | 62  | 24  | -   | 86     | 3                                  | -  | 3      | -   | 3   | 6   | 9      |
| D3     | 19                             | 409 | 428    | 8   | 24  | 18  | 50     | 3                                  | -  | 3      | 3   | -   | 6   | 9      |
| E4     | 4                              | 63  | 67     | 8   | -   | -   | 8      | 3                                  | -  | 3      | 3   | -   | 6   | 9      |
| D5     | 6                              | 34  | 40     | 8   | -   | 2   | 10     | -                                  | -  | -      | -   | -   | -   | -      |
| D6     | 40                             | 188 | 228    | 32  | -   | 8   | 40     | -                                  | 3  | 3      | -   | -   | -   | -      |
| D7     | 45                             | 38  | 83     | 40  | -   | 5   | 45     | 40                                 | 38 | 78     | 23  | -   | 43  | 66     |
| S.tot. | 114                            | 732 | 846    | 96  | 24  | 33  | 153    | 46                                 | 41 | 87     | 29  | -   | 55  | 84     |

C : Activités effectuées à plusieurs I : Activités effectuées individuellement.

Apports de travail :

- (1) Heures effectuées par des membres de l'unité conjugale.
- (2) Heures effectuées par des membres de l'ensemble parental n'appartenant pas à l'unité conjugale.
- (3) Heures effectuées par des individus extérieurs à l'ensemble parental.

B. Autres cultures vivrières.

|        | Ensemble parental bénéficiaire |     |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |   |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|-----|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I   | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | 76                             | 53  | 129    | 63  | 10  | 4   | 77     | -                                  | 3 | 3      | -   | -   | -   | -      |
| D2     | 80                             | 77  | 157    | 63  | 7   | -   | 70     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 156                            | 130 | 286    | 126 | 17  | 4   | 147    | -                                  | - | 3      | -   | -   | -   | -      |
| D3     | 9                              | 72  | 81     | 9   | -   | -   | 9      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| E4     | 4                              | 255 | 259    | 4   | -   | -   | 4      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D5     | 25                             | 92  | 117    | 13  | 7   | 4   | 24     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D6     | 15                             | 22  | 37     | 15  | -   | -   | 15     | -                                  | 6 | 6      | -   | -   | -   | -      |
| D7     | 10                             | 13  | 23     | 4   | 10  | -   | 14     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 63                             | 454 | 517    | 45  | 17  | 4   | 66     | -                                  | - | 6      | -   | -   | -   | -      |

(9) Pour évaluer la part réelle du transfert de main-d'œuvre, avec ou sans contrepartie, ces chiffres devraient être réinsérés dans l'ensemble des activités de production effectuées dans le cadre des cérémonies de coutume et dans celui des activités effectuées par les groupes de travail au bénéfice de la collectivité villageoise.

### C. Café ancien

|        | Ensemble parental bénéficiaire |     |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |   |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|-----|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I   | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | 52                             | 42  | 94     | 37  | -   | -   | 37     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| A2     | 40                             | 17  | 57     | 37  | -   | 3   | 40     | -                                  | 2 | 2      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 92                             | 59  | 151    | 74  | -   | 3   | 77     | -                                  | 2 | 2      | -   | -   | -   | -      |
| D3     | 3                              | 52  | 55     | 3   | -   | -   | 3      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| E4     | 5                              | 73  | 78     | 5   | -   | -   | 5      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D5     | -                              | 34  | 34     | -   | -   | -   | -      | 6                                  | - | 6      | -   | -   | 6   | 6      |
| D6     | -                              | 21  | 21     | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D7     | 9                              | 19  | 28     | 8   | -   | -   | 8      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 17                             | 199 | 216    | 16  | -   | -   | 16     | 6                                  | - | 6      | -   | -   | 6   | 6      |

### D. Café nouveau

|        | Ensemble parental bénéficiaire |    |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |   |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|----|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I  | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | 25                             | 32 | 57     | 6   | 56  | -   | 62     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| A2     | 8                              | 6  | 14     | 6   | 24  | -   | 30     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 33                             | 38 | 71     | 12  | 80  | -   | 92     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D3     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| E4     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D5     | 5                              | -  | 5      | 10  | 10  | -   | 20     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D6     | 15                             | -  | 15     | 20  | 20  | -   | 40     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D7     | 25                             | 7  | 32     | 20  | 30  | -   | 50     | 6                                  | - | 6      | -   | -   | 6   | 6      |
| S.tot. | 45                             | 7  | 52     | 50  | 60  | -   | 110    | 6                                  | - | 6      | -   | -   | 6   | 6      |

### E. Elevage

|        | Ensemble parental bénéficiaire |    |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |   |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|----|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I  | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| A2     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D3     | -                              | 42 | 42     | -   | -   | -   | -      | 7                                  | - | 7      | 4   | -   | 10  | 14     |
| E4     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D5     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D6     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | 4                                  | 8 | 12     | -   | -   | 12  | 12     |
| D7     | -                              | -  | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | -                              | 42 | 42     | -   | -   | -   | -      | 11                                 | 8 | 19     | 4   | -   | 22  | 26     |



## F. Autres activités

|        | Ensemble parental bénéficiaire |   |        |     |     |     |        | Ensemble parental non bénéficiaire |   |        |     |     |     |        |
|--------|--------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|------------------------------------|---|--------|-----|-----|-----|--------|
|        | C                              | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. | C                                  | I | S.tot. | (1) | (2) | (3) | S.tot. |
| D1     | -                              | - | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| A2     | -                              | - | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | -                              | - | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D3     | -                              | - | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| E4     | 2                              | - | 2      | 2   | -   | -   | 2      | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D5     | -                              | - | -      | -   | -   | -   | -      | -                                  | 2 | 2      | -   | -   | -   | -      |
| D6     | 12                             | 5 | 17     | 12  | -   | -   | 12     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| D7     | 16                             | - | 16     | 16  | -   | -   | 16     | -                                  | - | -      | -   | -   | -   | -      |
| S.tot. | 30                             | 5 | 35     | 30  | -   | -   | 30     | -                                  | 2 | 2      | -   | -   | -   | -      |

### 2.4 Circulation du travail et des produits entre unités domestiques de l'ensemble parental ; circulation des produits entre unités domestiques villageoises

Jusqu'à présent, l'analyse des rapports entre unités domestiques distinctes privilégiait la circulation de la force de travail. Montrer que les unités domestiques constitutives de l'ancienne famille élargie ne se réduisent pas à une juxtaposition d'unités domestiques, mais entretiennent entre elles des rapports de production, nécessite de lier la circulation de la force de travail à celle des produits du travail.

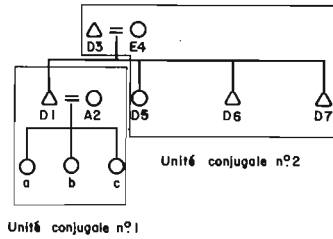
En 1981-82, les parcelles de l'ensemble parental plantées en ignames se répartissent de la manière suivante. L'unité conjugale n° 1 compte deux parcelles cultivées en commun par D1 et A2. La répartition des parcelles cultivées par les individus de l'unité domestique n° 2 est plus complexe. L'ainé de l'ensemble parental, D3, met trois parcelles en culture. Il cultive la première "pour lui", la seconde est cultivée "pour (b)", enfant de D1-A2 ; et la troisième "pour l'ainé des fils" qui vit avec lui (D6). E4, quant à elle, cultive deux parcelles : l'une "pour elle", l'autre pour le cadet des fils (D7). D6 cultive une parcelle en plus de celle cultivée par son père ; D7 n'a pas d'autres parcelles que celle cultivée par sa mère (10).

Bien que l'unité conjugale n° 2 soit conçue sur le modèle de l'autonomie des individus adultes, chacun d'entre eux cultivant sa ou ses parcelles, les produits sont consommés en commun. Au-delà de cette consommation qui fonde l'unité domestique, il est à noter que la proche parenté peut se servir dans l'une ou l'autre parcelle si besoin est.

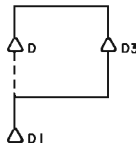
La parcelle cultivée par D3 "pour b", est celle qui comporte les ignames des variétés utilisées lors des échanges cérémoniels, et qui sont offertes au nom des deux unités domestiques. La culture et l'utilisation des produits de cette parcelle sont réalisées par les deux unités conjugales (11).

(10) Le discours des adultes met souvent l'accent sur l'entraînement au travail qu'il convient de donner aux adolescents : "J'ai planté du café pour mon fils", "j'ai fait un champ pour apprendre à mes fils à travailler ...". L'attribution d'une parcelle à chacun des deux fils (D6 et D7) à côté des parcelles cultivées par le père et la mère procède de cette démarche. "Travailler ensemble" signifie tout autant cultiver des parcelles qui sont côte à côte (dans un contexte horticole où les jardins sont fréquemment disséminés), que travailler sur une même parcelle. Travailler à proximité l'un de l'autre (ce qui peut impliquer le transfert temporaire de droits d'usage) est une relation sociale valorisée. Pour le café nouveau par exemple, des frères, des membres d'un même lignage, des beaux-frères, peuvent demander au Service de l'Agriculture l'ouverture d'une parcelle d'un seul tenant, et se la répartir ensuite.

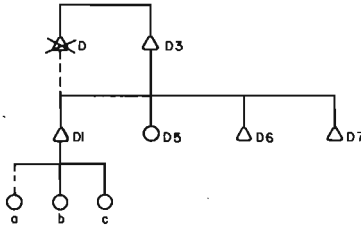
(11) Doumenge (1982 : 266) estime qu'un tiers de la production d'ignames est destinée à des fins cérémonielles.



Le billon aux ignames cérémonielles est cultivé au nom de l'enfant b, pour des raisons relevant de la symbolique : ces ignames sont cultivées par l'aîné ou par un cadet dans l'ordre de la parenté, soit réellement, soit à titre nominal (12). Sur trois générations, la succession à la culture de cette parcelle s'établit comme suit :



A la première génération, la lignée se compose de D et de D3, ainsi que de leurs épouses respectives. D est l'aîné de la lignée (et le départ d'une branche aînée) et cultive la parcelle. A la seconde génération, cette parcelle est cultivée par D "pour D1", aîné des cadets de D et de D3. La culture de la parcelle reste ainsi à la branche aînée de la lignée (celle de D1, aîné réel et sociologique de D6 et D7 par son adoption).



Au mariage de D1, la culture de cette parcelle (qui est effectuée par D3 après la mort de D) est faite "pour D7" (cadet des cadets). Lorsqu'à la troisième génération, D1 devient le père d'un enfant de sexe masculin, la culture se fait momentanément en son nom (aîné masculin des cadets de la troisième génération) (13). Après le décès de cet enfant, et en l'absence de tout enfant de sexe masculin, la culture revient nommément à la fillette b, aînée réelle des cadets de la troisième génération ("a" ayant été adoptée).

(12) Doumenge (1982 : 292) décrit la culture du billon à ignames cérémonielles en ces termes : "En Grande-Terre comme aux Loyauté, cet aménagement ne peut être que le fait d'un homme, soit le plus vieux du lignage, soit le plus jeune adulte non marié qui officie suivant les directives que lui donne l'aieul."

(13) La place de cet enfant, non situé dans la généalogie, est entre b et c. En l'absence de garçon dans la descendance de D1, tout enfant mâle issu de D6 ou de D7 prendrait la suite de b. Ce billon doit être ainsi cultivé soit par l'aîné de lignée (ou de famille élargie) soit par l'aîné des cadets de sexe masculin. Le fait que la culture de ce billon se fasse au nom d'un enfant de sexe féminin semble assez inhabituel.

Cette parcelle consacrée aux ignames de coutume, qui seront utilisées par la lignée (c'est-à-dire, par les deux unités domestiques réunies), est essentiellement cultivée par D3 (dont toutes les parcelles sont localisées au même endroit), parfois aidé de D1 (14). Il y a là une circulation du travail interne aux deux unités domestiques qui, au-delà du billon d'ignames cérémonielles, s'applique à l'ensemble de la production vivrière. Les offrandes cérémonielles n'étant pas limitées aux seules variétés d'ignames cultivées sur ce billon, les produits qui seront offerts au nom de la lignée (ignames, taros, etc.) sont tirés de n'importe lequel des champs des deux unités domestiques (15).

L'accès aux caféiers met en jeu des relations similaires qui ne font pas coïncider travail et accès aux fruits du travail, et qui instaurent une certaine circulation des produits à l'intérieur de l'ensemble parental. D1 a reçu des caféiers de son père adoptif ; D3 possède ses caféiers et en a donné une partie à son second fils (D6, aîné des fils non mariés). La récolte du café tend à s'effectuer de la manière suivante : D1 et son épouse A3 le ramassent dans leur caféière, D3 et E4 en font autant dans les leurs, mais E4 récolte également une partie du café de son frère parti vivre dans un village de la Côte Ouest. D6 ramasse le café sur sa parcelle. D5 et D7, qui n'ont pas de parcelle propre, récoltent sur les terres des uns et des autres, à savoir chez D1, D3 ou D6. Cependant, à la différence de sa sœur, D7 héritera des caféières que son père continue à cultiver pour le moment.

Les conditions de recueil des données n'ont pas permis de mener une analyse exhaustive de la circulation de la force de travail à l'intérieur de l'ensemble parental, en fonction d'un décompte précis des temps de travail sur chacune des parcelles et par individu. Il apparaît cependant que ces unités domestiques proches sont celles qui coopèrent le plus aisément. Ainsi l'unité conjugale qui possède du café nouveau a-t-elle bénéficié d'une aide non rétribuée représentant plus de la moitié du travail fourni dans le cadre de cette activité. La forme de collaboration qui l'emporte reste toutefois celle qui se développe au sein de l'unité conjugale.

De fortes disparités dans les activités des individus sont également perceptibles. D3 pour l'igname, son épouse E4 pour les cultures vivrières, fournissent ensemble 835 heures de travail, alors que D1 et son épouse A2 n'en fournissent que 430. La part de certains cultivateurs est donc de loin supérieure à celle des autres. L'absence d'accumulation et le peu d'importance de la commercialisation conduisent à une redistribution entre les unités domestiques, que ce soit dans les relations quotidiennes ou lors des cérémonies de coutume. Dans ce cas, la circulation peut passer d'un village à l'autre (16).

La circulation entre unités domestiques a été envisagée au niveau d'un relevé des échanges quotidiens de repas, de produits vivriers, de produits divers, et d'argent, sur une période de vingt-deux jours, allant de la mi-mars au début du mois d'avril. Cette circulation, établie à partir de D1, porte le plus souvent sur des liens de parenté réels. La parenté classificatoire est précisée.

(14) La culture de cette parcelle ne doit pas traîner en longueur, sous peine d'attirer le malheur sur la lignée.

(15) La culture, à l'intérieur de la lignée, d'un billon d'ignames cérémonielles par un cadet, est reproduite au niveau du lignage. Le lignage D comprenant trois lignées, chacune d'entre elles cultive son billon cérémoniel, mais seule l'une d'elles a pour fonction d'apporter, à son initiative, la première igname qui sera consommée grillée par les hommes du lignage. Après cet acte, hommes et femmes du lignage pourront se réunir pour consommer les premières ignames venant des différents billons, cette fois sous forme bouillie (Cf. Guiart, 1972 : 1138).

La constitution des lignées (principe généalogique) relève à la fois des généalogies et de la position des germains les uns par rapport aux autres (principe statutaire). Ainsi les trois lignées du lignage D forment-elles la descendance réelle ou par adoption de quatre hommes, et le produit de cinq mariages. Les demi-frères forment des lignées séparées, alors que les cousins patrilinéaires (fils de frères) sont assimilés à une même lignée (ce qui peut indiquer le rôle de la filiation par les femmes).

(16) Lors des cérémonies de deuil, par exemple, les ignames sont offertes aux oncles maternels du défunt, traditionnellement sans contrepartie. Il est fréquent que les oncles soient d'un autre village ; l'équilibre dans la circulation des produits entre "oncles" et "neveux" fluctue en fonction des décès, chaque lignage étant, suivant les circonstances, impliqué en tant qu'"oncles" (récipiendaires) ou en tant que "neveux" (dohataires). Il semblerait qu'en zone païci, l'évolution des pratiques sociales implique en tant qu'"oncles" et "neveux" des groupes plus larges qu'autrefois. Cette tendance a déjà été signalée pour Maré (Naisseline, 1952 : 43), elle peut avoir, de ce fait, une portée générale.

| Journée                       | Sens de l'échange | Nature de l'échange et bénéficiaire  | (1) | (2) |
|-------------------------------|-------------------|--|-----|-----|
| 1                             | donné             | <b>repas du matin</b> : épouse de frère d'épouse, sœur d'épouse, sœur, fille de frère d'épouse, père                                 | 2   | 3   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : sœur, fille de sœur d'épouse, père  | 2   | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : mère et fils de sœur  | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de bananes</b> : épouse de frère d'épouse   |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 pain</b> : fils de frère de mère  |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 litre de pétrole</b> : fille de frère de père (classificatoire)   |     | 1   |
| 2                             | donné             | <b>repas de midi</b> : sœur, fille de sœur d'épouse  | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : fille de sœur d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>1000 Frs</b> : fils de sœur de père d'épouse  |     | 1   |
| 3                             | donné             | <b>repas du matin</b> : fille de sœur d'épouse   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : fille de sœur d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : fille de sœur d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de "taro bourbon"</b> : frère d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de "taro bourbon"</b> : mère  | 1   |     |
|                               |                   | <b>3 ignames</b> : mère  | 1   |     |
| 4                             | donné             | <b>repas du matin</b> : fille de sœur d'épouse, père   | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : sœur, fille de sœur d'épouse  | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : fille de sœur, d'épouse   |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de "taro bourbon"</b> : fille de frère d'épouse   |     | 1   |
| 5                             | donné             | <b>repas du matin</b> : fille de sœur d'épouse   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : fille de sœur   |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de taro</b> : frère de père (classificatoire)   |     | 1   |
|                               | reçu              | pour coutume de naissance  |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : épouse chez père d'épouse ; chez père : ses filles  | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de manioc</b> : sœur d'épouse   |     | 1   |
| <b>1 sac d'ignames</b> : père | 1                 |  |     |     |
| 6                             | donné             | <b>1 sac de "taro bourbon"</b> ; 2 kg de riz   |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 kg de sucre, 1 kg de lentilles, 1 pain, 1000 Frs</b> : frère d'épouse   |     | 1   |
|                               | reçu              | <b>repas du matin</b> : une de ses filles chez frère de père (classificatoire)   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : ego, son épouse et leurs 3 filles chez frère d'épouse, une de ses filles chez frère de père (classificatoire) |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de manioc</b> : frère d'épouse  |     | 1   |
| 7                             | donné             | <b>repas du midi</b> : frère   | 1   |     |
|                               | reçu              | <b>repas de midi</b> : une fille chez frère d'épouse<br>une fille chez autre frère d'épouse  |     | 1   |
| 8                             | donné             | <b>repas de midi</b> : fille de sœur d'épouse, fils de sœur, fille de frère (classificatoire) d'épouse                               |     | 3   |
|                               | reçu              | <b>repas du soir</b> : frère<br><b>1 sac de "taro d'eau"</b> : mère  | 1   | 1   |
| 9                             | donné             | <b>repas du matin</b> : père, frère d'épouse   | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : fille de sœur d'épouse, frère d'épouse  |     | 2   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : frère   | 1   |     |
|                               | reçu              | <b>1 sac de manioc</b> : sœur<br><b>1 kg de riz</b> : sœur d'épouse  | 1   | 1   |
| 10                            | donné             | <b>repas du matin</b> : fille de sœur d'épouse   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : fille de sœur d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : fille de sœur d'épouse  |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de manioc</b> : frère d'épouse  |     | 1   |
| 11                            | donné             | <b>repas du matin</b> : fille de sœur d'épouse, frère  | 1   | 1   |
|                               |                   | <b>repas de midi</b> : père, fille de sœur d'épouse  | 1   | 1   |
|                               | reçu              | <b>1 sac de taro</b> : pour un lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : chez le lignage <i>Dui</i> pour coutume de deuil  |     | 1   |
| 12                            | donné             | <b>1 sac de nourriture</b> : au lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil  |     | 1   |
|                               | reçu              | <b>repas de midi</b> : chez le lignage <i>Dul</i> ayant une coutume de deuil   |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : chez le lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil   |     | 1   |
| 13                            | donné             | <b>repas du matin</b> : frère d'épouse   |     | 1   |
|                               | reçu              | <b>1 sac de nourriture</b> ; 1 700 Frs et des étoffes : au lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil                             |     | 1   |
|                               |                   | <b>repas du soir</b> : ego, épouse, et filles chez père lignage <i>Dul</i> ayant une coutume de deuil                                |     | 1   |
|                               |                   | <b>1 sac de nourriture</b> : mère  | 1   |     |

| Journée | Sens de l'échange | Nature de l'échange et bénéficiaire  | (1) | (2) |
|---------|-------------------|--|-----|-----|
| 14      | donné             | <b>repas du matin</b> : frère d'épouse, père   | 1   | 1   |
|         | reçu              | <b>repas de midi</b> : ego, épouse et filles chez le lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil   |     | 1   |
|         |                   | <b>repas du soir</b> : ego, épouse et filles chez le lignage <i>Dui</i> ayant une coutume de deuil   |     | 1   |
| 15      | reçu              | <b>1 000 Frs et des étoffes</b> : lors de la coutume de deuil  |     | 1   |
| 16      | donné             | <b>repas du matin</b> : frère d'épouse   |     | 1   |
|         | reçu              | <b>repas de midi</b> : père, fils de sœur<br><b>1 régime de bananes</b> : fils de frère (classificatoire) de père.   | 1   | 1   |
| 17      | donné             | <b>repas du matin</b> : frère d'épouse<br><b>1 sac de nourriture</b> ("taro bourbon", ignames, bananes) : ouvriers de chantier.                                      |     | 1   |
|         |                   |  |     | 1   |
| 18      | donné             | <b>repas du matin</b> : frère d'épouse<br><b>repas de midi</b> : épouse du frère classificatoire de père, épouse du frère d'épouse                                   |     | 1   |
|         | reçu              | <b>1 sac de manioc</b> : épouse de frère d'épouse<br><b>1 sac de nourriture</b> ("taro bourbon", manioc) : sœur d'épouse   |     | 2   |
| 19      | donné             | <b>repas du matin</b> : père<br><b>1 sac de nourriture</b> : père d'épouse<br><b>1 sac de nourriture</b> : mère  | 1   | 1   |
|         |                   | <b>3 ignames</b> : pour fête de Pâques   |     | 1   |
|         | reçu              | <b>repas de midi</b> : ego et épouse chez père d'épouse, filles chez père<br><b>repas du soir</b> : ego, épouse, fille chez fille de frère (classificatoire) de père | 1   | 1   |
| 20      | reçu              | toute la journée ego, épouse et filles dans un autre village pour fête de Pâques   |     | 3   |
| 21      | reçu              | toute la journée ego, épouse et filles dans un autre village pour fête de Pâques   |     | 3   |
| 22      | donné             | <b>repas du matin</b> : fils de sœur   |     | 1   |
|         | reçu              | <b>vlande</b> (gibier) : frère (classificatoire) d'épouse  |     | 1   |

(1) Nombre d'individus appartenant à l'ensemble parental.

(2) Nombre d'individus extérieurs à l'ensemble parental.

L'importance des échanges en dehors de tout contexte cérémoniel est notable : il n'est pas une seule journée qui ne donne lieu à une circulation de produits non compensée immédiatement. Sur les vingt-deux jours considérés, cinq ont occasionné des échanges s'inscrivant dans le cadre des cérémonies de deuil (journées 11 à 15), et dans celui de fêtes religieuses (journées 20 et 21). Mais il ne s'agit là que de temps forts dans un processus constant.

La nourriture, d'origine vivrière principalement, est ce qui circule le plus. En comptant chaque échange pour une unité, indépendamment du nombre d'individus concernés, la nature des produits ayant circulé s'établit comme suit : 92 % des échanges ont eu pour objet des nourritures (cuites dans les deux tiers des cas), et 8 %, de l'argent ou des marchandises.

Sur vingt-deux journées, quatorze ont impliqué au moins un échange avec un membre de l'unité parentale, vingt-et-une ont vu se réaliser au moins un échange avec un membre extérieur à l'ensemble parental. En ce qui concerne les nourritures crues, sept échanges ont été effectués avec des membres de l'ensemble parental, dix-huit avec des membres extérieurs. Ces chiffres s'établissent respectivement à dix-neuf et trente-sept pour les nourritures cuites. La circulation quotidienne des produits est importante, que ce soit entre les unités conjugales de l'ensemble parental ou entre celles-ci et les unités conjugales extérieures (17).

(17) Lors des cérémonies de deuil, "les oncles maternels" (lignage de l'oncle maternel) peuvent s'emparer de biens appartenant au lignage du mort (cf. pour Maré, Naisseline, 1952 : 44). En dehors de ce contexte cérémoniel, certains liens de parenté permettent aux visiteurs de s'approprier des biens appartenant à leurs hôtes. Cette pratique a cours entre cousins croisés, le cousin croisé matrilatéral (fils de frère de mère) bénéficiant du transfert, son cousin croisé patrilatéral (fils de sœur de père) ne prenant rien en retour.

En dehors des liens patrilinéaires, la circulation des produits est surtout orientée par les liens de l'alliance de mariage ego-centrée.

| Nature de l'échange            | Quotidien | Coutumes  | Fêtes    | Total     |
|--------------------------------|-----------|-----------|----------|-----------|
| Nourriture crues               | 20        | 4         | 1        | 25        |
| Nourritures cuites             | 44        | 6         | 6        | 56        |
| Nourritures commercialisées    | 3         | -         | -        | 3         |
| Sous-Total                     | 67        | 10        | 7        | 84        |
| Produits divers commercialisés | 1         | -         | -        | 1         |
| Etoffes                        | -         | 2         | -        | 2         |
| Argent                         | 2         | 2         | -        | 4         |
| <b>Total</b>                   | <b>70</b> | <b>14</b> | <b>7</b> | <b>91</b> |

## 2.5 Les accès secondaires à la terre en tant que circulation

La terre n'est pas uniquement le support de la production : elle est aussi la manifestation de liens sociaux. Le prêt ou le don de terres participent au même titre que l'entraide et la circulation des produits à la reproduction des liens sociaux et suivent plus particulièrement la circulation des femmes. Aussi le droit d'usage concédé à des individus extérieurs au lignage ne traduit-il pas nécessairement un besoin de terre de la part de celui qui en bénéficie.

Bien que le village de référence ne connaisse pas de pression foncière, la cession de droits temporaires de culture est largement pratiquée. D3 cultive ses trois parcelles d'ignames sur les terres de son lignage, mais E4 cultive sa parcelle et celle de son fils sur les terres de son demi-frère (lignage A). Si D5 travaille sur les terres de son père, D6 cultive sur celles d'un de ses grands-pères classificatoires, membre du lignage H (liens de lignage associés). Le couple formé par D1 et A2 entretient deux parcelles sur les terres du lignage A (terre de père d'épouse), alors que celui formé par E8 et D9 en possède deux sur les terres du lignage D (terre de père d'épouse), et une sur celles du lignage E.

En ce qui concerne les individus extérieurs à l'ensemble parental (cf. généalogie p. 104), F10 et son épouse G11 cultivent sur les terres du lignage G (terre de père d'épouse), alors que F12 et D13 cultivent sur les terres de leurs lignages respectifs. B16 et son épouse S17 travaillent sur les terres du lignage C (terres de frère de mère et liens de lignages associés), C15 et G20 sur leurs terres respectives. G21 et sa mère J23 ont leurs parcelles sur les terres du lignage G, alors que F22, épouse de G21, cultive sur les terres du lignage F, et que G24 cultive sur celles du lignage C (terre de frère de grand-mère).

L'accès aux terres à café suit la même logique (18) : E4 cultive et récolte une partie des caféiers de son frère (lignage E), absent du village ; une caféière du lignage D, donnée au lignage H (liens de lignages associés) est toujours utilisée par D3. Ces quelques exemples manifestent les possibilités fournies par l'alliance et les liens de lignages appariés pour obtenir des droits fonciers temporaires ou définitifs (19).

(18) Rappelons qu'au-delà des situations décrites, les exemples de cessions temporaires de terres à café sont courantes. Les brouilles fréquemment mentionnées dans les récits de tradition orale peuvent être à l'origine de départ pour un autre village, de rattachement à une autre unité domestique à l'intérieur du village, ou de la recherche d'autres terrains de culture. Il semblerait que la facilité des scissions entre frères distingue la Grande-Terre de certaines îles des Loyauté, et notamment de Lifou.

(19) L'importance des enjeux fonciers dans le cadre de la colonisation confère aux modalités d'accès à la terre (droits définitifs ou droits de culture temporaires) un intérêt et une signification qu'elles ne possèdent pas dans la rationalité de la formation sociale non marchande. Les transmissions définitives ou temporaires y sont fréquentes (Doumenge, 1974 : 92). La transmission foncière y est moins importante que le lien social qu'elle traduit ou qu'elle permet d'actualiser, et les notions juridiques ne réglementent pas cet accès : il n'est guère possible de refuser de la terre à un parent.

Les pratiques foncières décrites par Guiart (1972 : 1159), dans le cadre d'une société à titres (Iles Shepherd, Vanuatu), renvoient à celles observées dans le village étudié : "Moyennant quoi, d'année en année, on travaille pour une large part sur le terrain d'autrui, prêtant soi-même une partie de son bien, et la solidarité recherchée s'en trouve plutôt affermie."

## 2.6 La circulation des individus

Les liens de parenté permettent aux individus de circuler entre les unités domestiques. Cette circulation semble en général importante, surtout pour les adultes célibataires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du village. La diversité des possibilités d'accès à la terre, l'autonomie économique conférée par la culture individuelle de champs vivriers, la possibilité clairement établie de résider dans une maisonnée où l'on possède des liens de parenté, permettent aux individus de passer d'une unité domestique à l'autre, et même de participer de plusieurs unités domestiques. Pour l'ensemble parental étudié, les déplacements à l'intérieur du village se sont établis de la manière suivante : D5 a quitté temporairement son unité domestique pour aider un parent malade. D6 et D7 vivent une partie de l'année chez leur grand-père classificatoire (liens de lignages associés) sur les terres duquel D6 cultive. E8 et D9, faisant partie de l'unité domestique de D3, se sont installés plusieurs mois chez un parent malade (liens de lignages associés).

## 3 La communauté villageoise

Les communautés villageoises sont des regroupements induits par l'administration coloniale et les Eglises (20). Alors que la chefferie précoloniale réalisait, de manière plus ou moins fluctuante, l'intégration des lignages par le biais du politique et de ses représentations, les transformations des rapports sociaux ont provoqué une sédentarisation et une fixation des terroirs qui font émerger le village en tant que niveau d'intégration des lignages, parallèlement à la structure politique de la chefferie (21).

Expression de l'unité politique des lignages qui s'y rattachent, le chef manifeste par son prestige, celui de ses "sujets" (22). La culture de parcelles d'ignames pour la chefferie, ainsi que la construction de la case du chef (aujourd'hui de sa maison), sont des entreprises collectives exprimant la puissance du groupe (Bensa, Rivierre, 1982 : 37) (23). A côté du travail de la chefferie impliquant l'ensemble des villageois, de nouvelles formes de travail communautaire se sont développées. Les groupes de travail sont à présent une des caractéristiques de la vie mélanésienne, et leur participation aux activités de production peut ne pas être négligeable. Le travail de certains de ces groupes bénéficie à l'ensemble de la collectivité, au même titre que le travail de la chefferie. D'autres groupes de travail ont des objectifs en marge de ceux de la collectivité. Cependant, quelle que soit leur nature, le recrutement de ces différents groupes s'effectue sur une base villageoise qui traduit une pertinence nouvelle de la résidence villageoise en tant que facteur d'intégration (24). Divers groupes et associations sont représentés dans le village.

— "Le groupe de l'Eglise" (protestante), participe aux travaux requis par la vie matérielle de l'Eglise, et s'occupe de l'organisation des réunions ou des fêtes religieuses, dont certaines dépassent le cadre villageois. En vue de la préparation du Synode, ce groupe a entrepris la culture d'un champ d'ignames. C'est également lui qui a fourni la

(20) Guiart, 1972 : 1136. Il semblerait que des villages précoloniaux aient existé en bord de mer (Lambert, 1900 : 59,82).

(21) La mobilité sociale (Guiart, 1972 : 1131) est un des traits caractéristiques du système social. Si le regroupement politique (chefferie) se constitue sur une base territoriale, ce n'est pas la territorialité qui constitue le principe de regroupement des lignages, mais plutôt les rapports que ces lignages entretiennent entre eux (parenté, statut), et dont la chefferie est le lien. Dans les conditions sociologiques contemporaines marquées par la territorialisation des groupes, cette fonction particulière de la chefferie perd en importance.

(22) Le chef est au centre du système politique, et tous les lignages ont une fonction à accomplir au sein de la chefferie.

(23) La perpétuation de ce "travail de chefferie" est variable.

(24) En situation précoloniale, la résidence est un facteur d'intégration important des sociétés d'Océanie. La situation actuelle diffère du fait que l'aspect résidentiel est désormais suffisant et qu'il permet de recruter des groupes (associations, groupes de travail) sur cette seule base, indépendamment des statuts régis par la parenté et le politique.



Retour du champ



Ramassage du bois



Clichés M. Husberg





Récolte de l'igname et sélection des semences



Clichés M. Husberg

main-d'œuvre nécessaire à la réfection d'une salle de classe relevant de l'Enseignement Libre : les membres des deux Eglises protestantes avaient joint leurs efforts pour la circonstance (25).

Il est fréquent par ailleurs que les groupes d'Eglise participent à des travaux de culture (igname, café) pour subvenir aux besoins des pasteurs et contribuer à l'entretien ou à la construction des bâtiments de l'Eglise. Ils peuvent aider à la culture des parcelles des personnes âgées ou malades.

- "Le groupe des jeunes" travaille toute l'année à la préparation des fêtes de Noël et du jour de l'an, accumulant de l'argent en vue des achats de nourriture (26).

- "Le groupe des femmes" et "le groupe de l'équipe de football" ont des objectifs propres ne se rapportant pas à la collectivité villageoise. Ces groupes participent aux travaux de production ou fabriquent des objet d'artisanat (groupe de femmes), afin d'obtenir l'argent nécessaire à leurs déplacements. Les modalités de leur rémunération sont variables, en rapport avec les possibilités monétaires des bénéficiaires du travail.

**Tableau 31** – Activités effectuées en réserve dans le cadre des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale.

|                          | Hommes     |            |            | Femmes     |            |            |
|--------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                          | Célibat.   | Mariés     | Moyenne    | Célibat.   | Mariées    | Moyenne    |
| Igname                   | 17         | 7          | 12         | -          | -          | -          |
| Vivrier autre            | -          | 2          | 1          | 4          | -          | 2          |
| Café ancien              | 15         | 10         | 12         | 21         | 2          | 11         |
| Café nouveau             | 10         | 1          | 5          | 6          | -          | 3          |
| Elevage                  | -          | -          | -          | -          | -          | -          |
| Chasse, pêche            | 14         | -          | 7          | -          | -          | -          |
| Prod. diverses           | 7          | 8          | 8          | 4          | -          | 2          |
| Ss. total                | 63         | 28         | 45         | 35         | 2          | 18         |
| <b>Habitat</b>           |            |            |            |            |            |            |
| Construction, réparation | 37         | 104        | 70         | 52         | -          | 26         |
| Entretien                | 6          | 10         | 8          | 11         | 7          | 9          |
| Cuisine, vaisselle       | 1          | -          | -          | 22         | 67         | 44         |
| Ramassage de bois        | 1          | -          | 1          | 4          | -          | 2          |
| Ss. total                | 45         | 114        | 79         | 89         | 74         | 81         |
| Activités sociales       | 38         | 60         | 49         | 39         | 25         | 32         |
| Sport                    | 115        | 30         | 72         | 42         | 7          | 24         |
| Ss. total                | 153        | 90         | 121        | 81         | 32         | 56         |
| <b>Total</b>             | <b>261</b> | <b>232</b> | <b>245</b> | <b>205</b> | <b>108</b> | <b>155</b> |

Hommes et femmes participent aux activités de production menées dans le cadre des groupes de travail, mais la part des hommes est nettement plus importante que celle des femmes. Les célibataires des deux sexes sont plus présents que leurs aînés. Toutes sortes d'activités de production peuvent être effectuées par les groupes, mais le café reste l'activité mobilisant le plus grand nombre d'heures de travail.

En dehors des activités de production, c'est la construction et la réparation de l'habitat qui fournissent le plus grand nombre d'heures. La part des hommes mariés est trois fois plus importante que celle des célibataires ; la participation des filles célibataires atteint la moitié de celle des hommes mariés. La part des femmes redevient prépondérante pour les tâches domestiques.

(25) Depuis la scission de 1958, deux Eglises protestantes sont présentes en Nouvelle-Calédonie (Guiart, 1959).

(26) Ces fêtes peuvent durer une dizaine de jours ; elles concernent tout le village.

Les groupes de travail offrent parfois leurs services à l'extérieur de la réserve. Ce type d'activités représente 9 % du temps de travail fourni dans le cadre des groupes pour les célibataires, 11 % pour les hommes mariés, 12 % pour les femmes célibataires, et 3 % pour les femmes mariées. Il s'agit toujours d'activités de production agricole effectuées pour le compte d'un colon.

#### 4 Le travail salarié

**Tableau 32** – Travail salarié en dehors des groupes de travail selon le sexe et la situation matrimoniale du travailleur, et selon le bénéficiaire du travail.

| Bénéficiaire        | Hommes     |            |            | Femmes   |           |           |
|---------------------|------------|------------|------------|----------|-----------|-----------|
|                     | Célibat.   | Mariés     | Moyenne    | Célibat. | Mariées   | Moyenne   |
| Mélanésien*         | –          | 59         | 30         | –        | 40        | 20        |
| Colon               | 164        | 27         | 95         | –        | 9         | 5         |
| Entrepr. Administr. | 106        | 72         | 89         | –        | –         | –         |
| <b>Total</b>        | <b>270</b> | <b>158</b> | <b>214</b> | <b>–</b> | <b>49</b> | <b>25</b> |

\* Activités de production effectuées en réserve.

Dans le village étudié, le salariat entre Mélanésiens n'est guère pratiqué, alors qu'il peut l'être davantage dans d'autres villages de la Grande-Terre ou des îles (27). Aucun travail rémunéré au bénéfice d'un Mélanésien n'a été relevé pour les célibataires, qui forment par ailleurs la catégorie la plus intéressée par le travail salarié. A l'exception d'une heure utilisée pour le café nouveau, le travail salarié a été exclusivement consacré aux cultures vivrières autres que l'igname.

Le travail salarié effectué au bénéfice d'un colon est surtout le fait des hommes célibataires ; la part des hommes mariés est six fois moindre, et celle des femmes plus réduite encore.

Le travail rémunéré fourni pour le compte d'entreprises ou de services administratifs indique une part plus grande des célibataires masculins. Leur prépondérance sur les hommes mariés est toutefois plus faible, de par les mesures sociales dont bénéficient les hommes mariés (les embauches leur assurent l'accès aux prestations familiales).

(27). "Parfois [...] le particulier passe un "contrat" avec un groupe de jeunes [...]. Cette pratique est vivace dans les îles. En Grande-Terre, les formes d'entraide semblent se limiter à la famille lignagère et il est très rare de noter des rémunérations en espèces" (Doumenge, 1982 : 264).

# REFLEXION SUR LES PRESUPPOSES D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT

*"Incarnant la sagesse des catégories indigènes bourgeoises, l'économie formelle s'épanouit sous forme d'idéologie dans son pays d'origine et d'ethnocentrisme outre-mer." (Sahlins, 1972 : 34.)*

## 1 Ambiguïté de la notion de développement et démarche ethnocentrique

La notion de développement est généralement présentée comme essentiellement technique, neutre au regard des rapports sociaux : le développement ne se ramènerait qu'à un accroissement des capacités techniques et de la production, qu'il serait possible d'appréhender en dehors de tout contexte social. Tel n'est cependant pas le cas. Quel que soit le système social, la production ne saurait être séparée des rapports sociaux : socialement constituée, elle sert dans un même mouvement à la reproduction biologique et sociale des individus, comme à la reproduction de l'ensemble de l'organisation sociale. En même temps, le système social conditionne les possibilités de production et leur accroissement. La question des rapports sociaux est donc centrale dans le cadre de toute problématique de l'accroissement des capacités techniques et de la production. L'ignorer peut servir de support à deux positions opposées, qui balisent le champ de l'analyse des opérations de développement.

La première de ces positions consiste à parler de développement en passant sous silence la question des rapports de production et celle de la répartition des produits du travail : le développement bénéficierait également à tous les individus et serait de ce fait désirable en soi. Cette conception est celle que véhicule le discours dominant, qui concourt à la reproduction des rapports sociaux en place. C'est ce type de discours qui est le plus fréquemment utilisé à propos de l'Opération Café, aussi bien par les instances administratives que, pour des raisons différentes, par les techniciens. A l'inverse, ignorant que la production est socialement constituée et que les systèmes sociaux se situent de ce fait différemment par rapport aux possibilités de développement technologique et d'accroissement de la production, la seconde position postule, en termes transculturels, l'égalité abstraite de modèles sociaux isolés de tout contexte historique. L'accroissement des capacités relèverait d'un choix qu'il serait tout

aussi légitime de rejeter que d'entériner (1).

Les opérations de développement en milieu rural mélanésien, ainsi que nombre d'analyses portant sur la société mélanésienne, postulent implicitement une relation à la terre, au travail, et aux produits du travail, construites sur le modèle des rapports sociaux capitalistes. A l'image du paysan européen, le cultivateur mélanésien serait à la tête d'une "exploitation agricole". Cette assimilation se construit à partir d'une double extrapolation. La première consiste à avancer qu'il n'existe qu'une seule rationalité économique, et qu'il est possible de rendre compte des relations de type économique des différentes formations sociales par les concepts de l'économie capitaliste. Mais si toutes les formations sociales reposent sur des activités identifiables en tant qu'activités économiques, il n'est pas de rationalité économique qui les transcenderait, et ce sont les formations sociales qui déterminent la rationalité particulière et les formes que prend la production économique en leur sein. La seconde extrapolation porte à assimiler le Mélanésien à un "exploitant agricole", en s'appuyant sur les transformations subies par les rapports sociaux précoloniaux de par leur insertion dans une économie de marché. La recherche du salariat, la commercialisation de produits agricoles, les modifications survenues dans certaines sphères sociales (groupe domestique, relation à la terre, etc.), sont sollicitées pour servir de justification empirique à une analyse menée en termes d'économie marchande. Pourtant, les Mélanésiens se maintiennent dans de nombreuses relations qui relèvent des rapports sociaux précoloniaux. Seule l'analyse de ces rapports et celle de leur relation aux rapports capitalistes peuvent expliquer l'actuelle configuration des rapports sociaux dans ce milieu. Les données empiriques de la pratique sociale mélanésienne ne s'expliquent pas par les catégories des formations sociales capitalistes (2).

Ces approches ethnocentriques du milieu mélanésien s'imposent comme vision dominante, qui sous-tend analyses scientifiques et projets de développement.

## **2 Une conception erronée des rapports sociaux régissant les Mélanésiens : l'exploitation agricole**

Les études traitant du champ économique dans lequel s'insèrent les Mélanésiens ont généralement été menées d'un point de vue quantitatif (3). Doumenge est le seul chercheur à avoir tenté une analyse du système de production et, à ce titre, ses écrits peuvent servir de référence (4).

Dans l'ensemble, les faits sociaux présentés par Doumenge sont construits en

---

(1) Si la colonisation induit des propos dévalorisants à l'égard des colonisés, la décolonisation et la redistribution des positions qu'elle implique peuvent se traduire par la formulation d'un discours inversant les termes de l'ancien discours, mais restant ancré dans la même perspective transculturelle : l'histoire et ses rapports de force disparaissent alors (Augé, 1980).

(2) Contrairement à certains auteurs d'origine européenne, Nayacakalou est, de par son origine mélanésienne, plus enclin à relever l'existence de pratiques sociales non marchandes chez les Mélanésiens de Fidji et il souligne leur irréductibilité aux rapports sociaux capitalistes : "Il y a là des conflits entre deux rationalités. Du point de vue des normes sociales [précoloniales], l'on doit rendre plus que l'on a reçu. D'un point de vue économique [actuel], il vaudrait mieux n'en rien faire [...]. Tout cela rend difficile pour un Fidjien l'adaptation à une économie de type occidental, les normes sociales étant davantage valorisées." (Nayacakalou, 1978 : 114. Traduit de l'anglais). Les termes de cette contradiction sont les mêmes en Nouvelle-Calédonie : "En ce qui concerne la notion d'économie, pour l'Européen, cela se résume dans l'efficacité et la rentabilité d'entreprise avec une maîtrise de la valeur de l'argent qui le poussera à en amasser et à être considéré dans la société. Tandis que pour le Kanak, la valeur de l'argent n'est pas aussi poussée car l'essentiel pour lui, c'est de partager. Cela est lié à son mode de vie et aux valeurs auxquelles il tient car plus il donne, plus il est considéré." (SELEC, Compte-rendu des journées de réflexion du SELEC-CRMEC des 21-22-23 décembre 1981, p. 2, cité dans Kohler, Pillon, 1982 : 83.)

(3) Parmi les recherches abordant le champ économique du milieu mélanésien, il convient de citer Barrau, Guiart (1956), Guiart, Tercinier (1956), Belouma (1959), Guiart, Robert (1960), Rocheteau (1964, 1968), Doumenge (1974, 1982).

(4) Deux écrits de Doumenge ont été plus particulièrement utilisés ici : "Paysans Mélanésiens en pays Canala" (1974) et "Du terroir ... à la ville" (1982).

fonction d'une analyse menée avec les présupposés de l'économie capitaliste. La rationalité de l'organisation sociale non marchande n'est pas perçue et l'absence de cette référence permet, en s'appuyant sur les transformations induites par les rapports marchands, d'utiliser les données de la sociologie des Mélanésiens (qu'elles soient précoloniales ou non) pour leur donner une analogie formelle avec les catégories de l'économie capitaliste. En conséquence, c'est l'ensemble du processus de transformation des rapports sociaux précoloniaux par le rapport capitaliste qui ne peut être saisi. Parce qu'il cultive, le Mélanésien est considéré comme un "paysan" (5), à la tête d'une "exploitation agricole", voire d'une "plantation", et "chef d'exploitation", il est secondé par des "aides agricoles". A quelques exceptions près, "l'exploitation" est centrée sur la famille conjugale, au niveau de la production et de la consommation. Le cultivateur mélanésien étant "propriétaire" ou "co-propriétaire" de ses terres, le rapport à la production se fait sur le mode du "faire valoir direct", voire du "métayage" ou du "régime mixte" (faire-valoir direct et métayage):

*"La plupart des anciennes maisonnées juxtaposent plusieurs ménages et autant d'exploitations vivrières. Le travail comme le fruit des récoltes reste généralement très individualisé." (1982 : 292.) (6)*

*"Les Mélanésiens différencient très bien les notions de propriété et d'exploitation. Généralement c'est dans le cadre de la famille restreinte que s'organise l'exploitation. A part quelques travaux de défrichage qui se font collectivement, la mise en valeur est individuelle : le propriétaire est en principe l'exploitant. Il y a quelques cas de faire-valoir indirects, ils sont rares." (1974 : 124.)*

*"La population agricole regroupe l'ensemble des autochtones qui résident en tribus et effectuent, à temps partiel ou total, une mise en valeur culturale. Elle comporte des chefs d'exploitation, généralement chefs de ménage et des aides agricoles." (1982 : 193.)*

*"Les cas de métayers et l'existence d'un mode d'exploitation mixte [...] : moyennant le don de la quasi totalité de la récolte au métayer, le propriétaire est assuré du soin de ses caféiers [...]. Mais l'individu qui se place comme métayer est déjà exploitant direct. Ainsi se crée un mode d'exploitation mixte, associant faire-valoir direct et indirect." (1974 : 124.)*

*"De nos jours, comme par le passé, le droit de propriété du clan se manifeste surtout à l'usage de la réserve de terre. Par contre, la lignée a perdu beaucoup de ses prérogatives sur les périmètres de cultures : la mise en valeur est essentiellement le fait des individus. Chaque chef de ménage possède les mêmes parcelles toute sa vie durant. Et si les terrains vivriers restent propriété familiale, les caféiers font quasiment l'objet d'une appropriation personnelle." (1974 : 112.)*

---

(5) Du point de vue de l'analyse sociologique, le fait de cultiver la terre n'est pas, à lui seul, le facteur constitutif des "paysanneries". Les paysanneries sont le produit de rapports sociaux caractérisés par la ponction d'une partie de la production agricole au profit de couches sociales détachées du travail direct de production, et généralement extérieures au milieu paysan. La société mélanésienne précoloniale ne connaissait pas de "paysans". Dans la mesure où les rapports sociaux précoloniaux structurent aujourd'hui encore de façon notable le milieu rural mélanésien et freinent la production d'un surplus qui concourrait à la reproduction de l'ensemble de la formation sociale calédonienne, il ne paraît pas juste d'appliquer sans plus ample précision, le terme de "paysan" au Mélanésien rural pris dans la formation sociale actuelle.

(6) L'ancienne "maisonnée" correspond à la famille élargie précoloniale que Doumenge caractérise en tant qu'unité domestique : "Dans les temps pré-européens la cohabitation de trois, voire quatre générations, était la règle. Ce groupe local [...] constituait une lignée. C'était l'unité de la vie domestique dirigée par le plus ancien." (Doumenge, 1982 : 60.)

*"[...] la caféiculture fait émerger dans l'esprit mélanésien un sentiment de 'propriété' personnelle (...). A la limite, il peut la transmettre à n'importe quel autre ressortissant autochtone." (1974 : 113.)*

*"Lorsqu'on rencontre plusieurs planteurs dans un même clan et que les caféières sont établies sur la terre des ancêtres, la règle est celle de la 'co-propriété' [...]. Il peut céder temporairement son droit de récolte à un tiers, sa famille ne pourra s'y opposer. Mais il ne pourra aliéner le fond sans l'assentiment de ses parents." (1974 : 113.)*

*"La caféiculture marque une rupture dans les rapports naturels qui unissent traditionnellement hommes et terres [...]. Le sentiment prévaut chez la plupart des planteurs d'une 'propriété' caféière et d'un usufruit vivrier." (1974 : 113.)*

La mise en évidence de la rationalité propre à la formation sociale non marchande passe par l'analyse de certains secteurs du champ social : l'unité domestique (qui renvoie à l'identification des unités de production), l'organisation de la production, la circulation des produits du travail (illustration d'une circulation dont la production ne saurait être détachée) (7), et l'accès au foncier. Dans aucun de ces secteurs, les rapports sociaux ne se confondent avec ceux qui organisent l'exploitation agricole (8).

L'analyse des confusions entraînées par l'application des catégories de l'économie capitaliste aux données sociales mélanésiennes ressort de l'utilisation du concept de métayage :

*"Moyennant le don de la quasi totalité de la récolte au métayer, le propriétaire est assuré du soin de ses caféières (...). Mais l'individu qui se place comme métayer est déjà exploitant direct. Ainsi se crée un mode d'exploitation mixte, associant faire-valoir direct et indirect." (1974 : 124.)*

Dans un autre ouvrage, l'auteur fait une remarque dont les implications pour le contenu de son analyse lui échappent :

*"En fait, le terme de métayage est bien souvent impropre puisque celui qui exécute les travaux dans la caféière garde la totalité du produit de la récolte." (1982 : 308.)*

En effet, tout cultivateur sollicité par un de ses parents lui abandonne, lorsqu'il est en mesure de le faire, la culture et la récolte d'une parcelle, sans contrepartie directe. Cette cession, qui se présente le plus fréquemment en liaison avec le salariat et l'urbanisation, n'est pas un acte de métayage par lequel le premier individu s'approprierait une partie du travail du second : elle correspond à la circulation organisée par des rapports de production qui sont aussi des rapports de parenté. La production n'est pas accumulée, mais redistribuée selon les canaux de la parenté, au profit d'un parent agnatique (frère, sœur, père) ou par alliance (frère d'épouse, époux

---

(7) Pour Rocheteau (1964 : 24), "[...] telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'exploitation autochtone se définit comme une exploitation familiale au sens européen du terme. Le chef de famille dispose librement de son revenu sans aucune redevance sinon symbolique." Limitée à la production, c'est toute l'analyse de la circulation qui est évacuée. L'importance de cette circulation, étrangère à toute idée d'appropriation individuelle, peut être exemplifiée par la circulation monétaire qui préside aux cérémonies de mariage à Lifou (îles Loyauté). Manifestation de prestige, l'argent apporté par les différents lignages compris dans la parenté agnatique et par alliance du marié pour être donné aux parents des lignages agnatiques et par alliance de la mariée, peut s'élever à plusieurs millions de francs CFP.

(8) L'exploitation agricole est une unité de production opérant dans le cadre d'une économie marchande. Elle se structure à partir d'un espace délimité, irréductible aux espaces voisins, et sur lequel l'exploitant possède des droits exclusifs de culture à plus ou moins long terme, droits sanctionnés par un rapport juridique (propriété, location, fermage, métayage, etc.). La main-d'œuvre est d'origine familiale ou salariale. La composition de l'exploitation agricole peut varier selon les années : au niveau des superficies mises en culture (contraction ou expansion des superficies louées, par exemple) comme à celui de la main-d'œuvre salariale utilisée. L'exploitant agricole produit en fonction du marché, de manière à rentabiliser son capital.

de sœur, etc.) (9). Les données présentées par l'auteur confirment d'ailleurs cette analyse (10). L'utilisation d'une terminologie propre à appréhender un système marchand (faire-valoir direct, métayage) (11) est aussi le sous-produit d'une perception de l'accès à la terre en termes juridiques.

Dans de nombreuses régions d'Océanie, la relation des groupes sociaux à la terre est traduite en termes mystiques. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, le lignage s'identifie-t-il à l'ancêtre et à la terre qu'il a défrichée. Lorsque plusieurs clans sont présents sur un même territoire, les représentants du clan défricheur font l'objet d'un respect particulier (12). Seule l'appartenance lignagère confère les droits fonciers primaires (13). Ce n'est donc que d'un point de vue conceptuel que l'accès à la terre, qui ne relève pas d'une démarche juridique mais de règles indissociables des rapports de parenté et d'alliance, peut être pensé en termes de droit, et à condition d'éviter tout

(9) Deux exemples de terrain, parmi d'autres, peuvent illustrer ce type de relation.

- Salarié, il assure l'entretien de ses caféières en donnant le travail à faire au contrat. La récolte est effectuée par son épouse et l'une de ses belles-sœurs classificatoires, chacune d'elles conservant le produit de sa récolte : "Ça permet aux autres de vivre. Si je vois quelqu'un qui est là et qui n'a pas de ressources, je lui dis : si tu es embêté, tu n'as qu'à venir. Le salarié, lui, il assure l'entretien."

- Cet ensemble parental (ménages du père et du fils formant une unité résidentielle) possède trois parcelles de café, mais ne cultive que les deux plus proches de son lieu de résidence. La parcelle la plus éloignée est récoltée par un "vieux" qui "l'a demandée pour boire [le café]". Ce parent appartient au lignage "d'où est sorti" le père, soit le lignage des oncles maternels de ce dernier. Le père donne par ailleurs du café à des parents qui sont dans une région non productive.

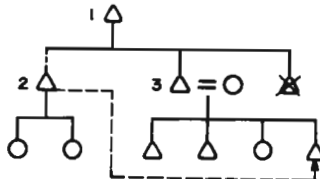
Panoff (1970 : 78-79) produit à propos des Iles Australes, la même analyse : "Il faut noter d'abord que le métayage et le fermage sont inconnus à Hauti. Ce n'est pas dire que le propriétaire cultive toujours lui-même ses terres. Quand il est âgé, il en abandonne souvent la mise en valeur à un parent d'une jeune génération. Il est rare que ce dernier s'oblige alors à des contre-prestations régulières. S'il lui arrive de rendre de menus services au propriétaire, il n'y a là rien de plus que l'illustration de la solidarité familiale qui se manifeste en bien d'autres occasions."

(10) Doumenge (1982 : 307) présente les résultats cumulés des communes de Canala, Koné, Ponérihouen, Hienghène, en indiquant d'une part le "mode de faire-valoir" et d'autre part la personne effectuant la récolte. En considérant les chiffres portés dans la colonne "caféière et résidence (du planteur) sur le finage des paternels", les faire-valoir impliquant un "métayage" sont au nombre de 349 (sur 1 732 cas recensés, dont 100 indéterminés). S'agissant des personnes effectuant ces récoltes, seuls 29 cas ne ressortissent pas à la parenté immédiate (fils, frère, père, épouse, fille, sœur, mère) des possesseurs de la caféière.

(11) Le faire-valoir direct n'existe que dans la mesure où la société est dotée d'un champ proprement juridique, qui définit la propriété individuelle et rend possible le faire-valoir indirect par le truchement du rapport de propriété. Il existe des métayers mélanésiens au sens propre du terme, mais en dehors de l'espace juridique de droit particulier. Le Mélanésien cultive alors en métayage la caféière d'un colon, contre une redevance s'élevant au tiers de la récolte.

(12) Guiart (1972 : 1138) décrit ainsi la relation du lignage à la terre : "Le prestige [des 'maîtres de la terre'] repose sur l'ancienneté de leur installation dans le pays [...]. Eux seuls sont supposés en relation permanente avec les présences invisibles qui entourent les humains, présences liées au sol et pour cela même responsables de sa fécondité. Bénéficiant de relations quasi-divines, le maître du sol est l'objet d'une crainte révérencielle."

(13) Les droits fonciers des adoptés ne valent que dans la mesure où leur identification au lignage d'adoption est consolidée (Doumenge, 1974 : 126). La qualité de membre du lignage peut être contestée après la mort du père adoptif, y compris par des membres d'autres lignées, notamment dans le cadre de stratégies foncières. L'affermissement des droits fonciers passe alors par le renforcement de l'identité lignagère. L'exemple suivant en fournit une illustration.



L'adoption de (2) est contestée par les membres d'une autre lignée, alors que (1) est décédé. (3) prend le parti de son frère adoptif en lui transférant une parcelle de café dont (2) avait la charge temporaire, afin de "reconnaître qu'il est frère aîné", et il lui donne un de ses fils cadets. (2) n'ayant que des filles, la terre reviendra au fils cadet de (3), et ainsi se trouvent consolidés tout à la fois l'identité et les droits fonciers de (2) et les droits fonciers de l'ensemble de cette lignée contre ceux qui prétendent aux terres.



juridisme (14).

A l'intérieur du lignage ou de la fraction de lignage représentée localement, des distinctions sont faites quant à l'accès aux terres, telle portion revenant plus particulièrement à telle lignée, telle famille élargie, voire tel individu ; mais cet accès privilégié n'est qu'un droit d'usage, la terre et les individus se redistribuant à l'intérieur du lignage (15). Les règles codifiant l'accès à la terre – notamment les toponymes qui sont aussi des noms claniques (Bensa, Rivierre, 1982 : 61) –, sont inséparables des relations de parenté, et du rapport politique local (Guiart, 1972 : 1137 et Bensa, Rivierre, 1982 : 93-98). L'obtention de droits fonciers est fonction de liens sociaux (identité clanique, alliance matrimoniale, recherche d'un nouveau statut) pris tout à la fois dans des références claniques et foncières (listes de toponymes, éventuelle cohabitation antérieure). L'analyse en termes de propriété et de co-propriété (Doumenge, 1974 : 124) procède donc d'une démarche juridique qui ne rend guère compte des rapports en cause et peut prêter à confusion. Par exemple, bien que la culture de plantes pérennes à des fins commerciales induise des distorsions entre la nature et l'utilisation des droits fonciers précoloniaux et les pratiques sociales marchandes, il n'est pas juste de parler de "propriété" (individuelle) des terres, la transmission continuant à s'effectuer selon les canaux de la parenté lignagère (16). La plantation de caféiers, que le manque de place peut amener à couper par la suite (et la terre redevient terre de cultures vivrières), n'a pas modifié la règle de la transmission lignagère, ni celle du droit de tout individu mâle du lignage d'accéder aux terrains lignagers. Mais la distorsion entre transmission précoloniale et circulation monétaire induit des stratégies nouvelles, certains individus tentant de se réserver l'usufruit des terres au détriment des autres, par le biais de plantations pérennes (17).

(14) Cf. Panoff (1970 : 203) : "La langue futunienne ne possède pas de mot pour exprimer la notion de propriété ou de propriétaire [...]. Le seul vocable qui puisse être utilisé en la circonstance est 'pule'. 'Pule', on l'a vu en étudiant les fonctions d'autorité, désigne la faculté de commander, aux choses autant qu'aux êtres. Appliqué à la terre, le mot représente une approximation satisfaisante de l'expression française 'droits fonciers', à la condition expresse de ne pas préciser davantage cette dernière. Sans doute est-il légitime d'admettre provisoirement pareille équivalence mais il faut bien mesurer tout ce qu'elle implique de confusion entre des notions que les habitudes occidentales ont distingué rigoureusement une fois pour toutes."

Le répertoire des règles relatives à la tenure foncière (Doumenge, 1974 : 111-113) ne rend pas compte à lui seul des modalités de l'accès aux terres, indissociables des règles de parenté et des stratégies mises en œuvre par les groupes, s'il ne leur est pas subordonné. Chapelle (1978 : 87) écrit ainsi à propos de Fidji : "Le trait le plus évident et le plus important du système de tenure foncier traditionnel est la flexibilité. A chaque "norme" correspondent des exceptions. A chaque droit peuvent être apposés des restrictions et des droits secondaires. La conservation des droits était surtout liée à l'utilisation des terres et à la filiation des individus ou bien encore au versement d'un tribut. Mais la nature des droits obtenus pouvait varier avec le cours du temps, dépendant en cela de l'effort plus ou moins approprié qui était déployé pour les maintenir."

(15) Ce n'est pas le lignage en tant que tel qui est investi des droits fonciers, mais les représentants locaux du lignage, lorsque celui-ci est dispersé (Guiart, 1972 : 1131). Cette caractéristique est congruente avec l'autonomie des groupes locaux de parenté (lignages, fractions de lignage, etc.). Même si à l'intérieur des terres lignagères, des limites sont assignées aux lignées, aux familles élargies, voire aux individus, l'ensemble des représentants locaux du lignage conserve le contrôle des terres (donations) et leur usage. Aucun parent lignager ne saurait être dépossédé de ses droits de culture. De ce fait, les limites entre lignées d'un même lignage peuvent varier, le principe étant de doter de terre les membres du lignage présents.

(16) La circulation des individus à l'intérieur des lignages et entre les clans fait que le juridisme de la démarche adoptée par Doumenge n'est jamais aussi apparent que dans la formulation suivante : "Actuellement lorsqu'il ne reste plus qu'une lignée pour représenter un clan, les droits de propriété du clan et de la lignée se recouvrent. Par contre, le domaine d'un clan ne peut devenir propriété individuelle lorsque le groupe clanique ne comprend plus qu'un membre. Un homme, même seul, reste l'image d'un groupe latent dont on prévoit la "renaissance"." (1974 : 112). Le nombre d'individus concernés ne change en rien la nature des droits en cause et le fait que la lignée ne puisse "renaître", tout comme le lignage (terme ici plus approprié que celui de clan), relève des structures de parenté et non pas du foncier.

(17) La culture de plantes pérennes et l'utilisation prolongée du sol qu'elle entraîne laissent la possibilité de transformer les droits sur l'arbre en droits sur la terre (et ce d'autant plus facilement que la plantation d'arbres sert de justificatif aux droits fonciers). L'exemple ci-dessous illustre par quel mécanisme des frères cadets auraient pu se voir retirer l'usage de terres plantées en pinus. Le père et ses trois fils aînés se sont constitués en GIE (Groupement d'Intérêt Economique) pour planter des pinus. A la mort du père, l'autorité revient à l'aîné des frères. Ceux qui participent au GIE auraient la possibilité d'écarter leurs frères cadets et leur descendance ultérieure du partage des pinus et des droits sur la parcelle. Mais l'aîné tient à ce que l'ensemble de ses cadets ait les mêmes droits : "Car plus tard, ils pourraient toujours nous dire que s'ils avaient été assez grands, ils auraient travaillé avec nous."

### 3 Le projet de relance de la caféiculture

L'installation sur le Territoire de l'Institut Français du Café et du Cacao en 1968, et la mise en place des travaux de recherche sur les variétés à haut rendement constitue un début de relance, limité à la Côte Est. Un rapport de l'IFCC présenté en commission de l'Assemblée Territoriale dans le cadre du VI<sup>e</sup> Plan, définit ainsi les objectifs du projet :

*"Le nombre des tribus intéressées par la caféiculture est de 96, représentant une population supérieure à 9 000 habitants. Les Européens sont représentés par environ 300 foyers, soit plus de 1 500 habitants. Compte tenu des ressources du pays, des possibilités de l'élevage, du rapport d'autres cultures que le café, des salaires des travailleurs expatriés, il est indéniable que tout cela ne suffit pas à faire vivre plus de 10 000 habitants. La culture du caféier reste encore l'élément le plus important, celui qui peut donner à cette région de la Côte Est un apport d'argent permettant à beaucoup de foyers de subvenir à leurs besoins.*

*"La caféiculture de type extensif sera transformée en un type intensif. Les quelque 2 700 hectares de caféiers de la Côte Est seront progressivement réduits, seuls 800 à 1 000 hectares de plantations nouvelles [...] permettront de produire plus que les 2 700 hectares actuels. Une centaine de cultivateurs avertis suffiront à assurer l'exploitation de 1 000 hectares de caféiers. (Souligné par nous.)*

*"Comme nous l'indiquons plus haut, il sera intéressant de profiter des opérations de recépage ou de replantation pour introduire l'emploi du tracteur, des engrais, des moyens modernes de lutte contre les parasites et les mauvaises herbes, tout moyen réduisant les frais d'une main-d'œuvre trop chère pour cette culture.*

*"La modernisation de la caféiculture doit donner à un planteur la possibilité de conduire seul sur 10 hectares tous travaux d'entretien. Seule la récolte exigera de la main-d'œuvre saisonnière, en moyenne 50 journées à l'hectare." (Souligné par nous.) (18)*

Ce premier rapport, qui envisage une culture intensive et mécanisée d'une dizaine d'hectares par caféiculteur, et qui est explicitement construit sur le modèle de l'exploitation agricole (19), réalise un tel décalage avec les pratiques culturelles et les systèmes de tenure foncière mélanésiens qu'il n'a aucune portée pratique. Mais le rapport qui, dix ans plus tard, présente les objectifs de l'Opération Café, fait preuve d'une meilleure appréhension du contexte (20).

*"L'objectif de replantation à atteindre est de 1 000 hectares sur 10 années permettant la relance de la caféiculture en Nouvelle-Calédonie. 1 500 familles, à 90 % mélanésiennes, sont concernées. L'exploitation modèle est de type familial d'une surface équivalente à 3 hectares/famille. Les importantes charges de main-d'œuvre ont en effet conduit à l'abandon de la perspective de l'exploitation individuelle. Cet espace minimum de culture permet d'assurer à la famille (père + mère + enfants) un revenu maximum obtenu sur une petite surface à haut rendement [...].*

*"Avec 1 500 kg de café vert marchand comme hypothèse de production, une exploitation-type procurerait à une famille mélanésienne :*

|  |                      |
|--|----------------------|
| <i>1 500 kg × 3 hectares</i>                 | <i>4 500 kg.</i>     |
| <i>4 500 kg × 150 (équivalent du prix de</i> |                      |
| <i>vente au kg du café vert marchand</i>     | <i>675 000 F.</i>    |
| <i>Soit 675 000 F : 12</i>                   | <i>56 250 F/mois</i> |

(18) Territoire de la Nouvelle-Calédonie, VI<sup>e</sup> Plan, Institut Français du Café et du Cacao. Rapport d'activité 1969-70.

(19) Dans cette première conception de l'opération, le caféiculteur est seul pour mener à bien la culture de dix hectares. A cet égard, le second rapport induit un changement de perspective en prônant une "exploitation [...] de type familial".

(20) Nouvelle-Calédonie et Dépendances, Direction du Commerce et des Prix (1979).

*"Le nouveau revenu familial serait ainsi multiplié par 8 puisqu'actuellement il est de 6 900 F/mois pour 85 % des producteurs mélanésiens (21). [...]"*

*"[Si le Mélanésien est] aujourd'hui motivé, le sera-t-il demain en cas de reprise de l'activité minière. Laissera-t-il volontiers sa plantation de café pour participer au chargement d'un minéralier ? L'enjeu est de taille car le paysan jouera peut-être l'avenir de sa plantation, car selon les nouvelles techniques culturales, si les conditions ne sont pas respectées, la plantation dépérit et le rendement avec ! [...]"*

*"La sélection des candidats à l'Opération Café est donc nécessaire pour éviter d'aboutir à une impasse. [...] A l'expérience, ce sont les gens entre 45 et 50 ans qui seraient plus aptes à ce genre d'opération. Au temps du "Boum", ils sont en général restés attachés à leur plantation, les jeunes au contraire sont partis sur les mines en abandonnant les caféières."*

*"Les femmes sont, dans le même sens, une main-d'œuvre docile, et peu mobile en fonction de la conjoncture. Assignées aux travaux domestiques, peu enclines à chercher l'aventure hors de la tribu, elles forment une constante dans la main-d'œuvre tribale. Femmes et anciens, voilà donc deux composantes de la force de travail ayant une valeur sûre pour l'Opération Café, dont la propension à quitter leur activité agricole serait inélastique par rapport aux variations de la demande extérieure de travail (22)."*

*"L'Opération Café doit donc être ramenée à ses réelles dimensions, c'est-à-dire qu'il faut la considérer comme une composante de l'activité économique, avec une marge de manœuvre suffisante pour amortir les effets négatifs que ne manqueront pas de lui occasionner une reprise de la mine [...]. S'il est toujours possible de modifier des comportements ou des habitudes acquises, peut-on prévoir les réactions face à une reprise minière pour pouvoir justifier la fiabilité d'un projet de près d'un milliard de Francs." (23).*

Dans cette approche, la mécanisation accélérée est délaissée au profit de la main-d'œuvre familiale ; l'attrait du travail salarié temporaire et de l'activité minière est envisagé dans ses conséquences sur la caféiculture. La sélection de candidats, le fait que les trois premières années de travail ne fournisse pas de rentrées monétaires, sont autant de questions qui sont abordées (24). Cependant, l'objectif de trois hectares sur lequel repose le revenu moyen qu'il convient d'accorder à un caféiculteur pour que cette activité puisse devenir compétitive par rapport aux autres sources de revenus est encore inadéquat : les disponibilités foncières, tout comme le système de tenure et les habitudes de travail, ne permettent guère d'atteindre cette norme.

Pour les années 1978 à 1984, la superficie moyenne plantée en café nouveau serait comprise entre 0,40 et 0,50 hectare seulement, et il y a tout lieu de penser que cette estimation est surévaluée. Or même avec des superficies aussi réduites, de six fois inférieures à la norme prévue par le projet de relance, un grand nombre de caféiculteurs trouve le travail nécessaire à la culture du café intensif trop important, et les normes édictées par les services techniques contraignantes. Il en résulte que les revenus de la caféiculture ne sont guère en rapport avec ce qui avait été prévu, et que cette culture n'offre pas les possibilités nouvelles que le plan ambitionne pour fixer la population rurale.

(21) Les frais d'exploitation (engrais, récolte) ne sont pas décomptés.

(22) L'émigration féminine est en fait supérieure à l'émigration masculine, sur la Grande-Terre.

(23) Rappelons que les objectifs de ce projet ont été doublés par la suite.

(24) Le rapport envisage tout à la fois de faire payer les plants aux caféiculteurs et de les rémunérer durant les trois premières années (Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 1979 : 6).

## 4 Un système de production non marchand

Chez les Mélanésien(ne)s de Nouvelle-Calédonie, l'organisation de la production et des relations sociales s'effectue selon les principes propres à de nombreuses formations sociales non marchandes, à division sociale du travail peu poussée, dans lesquelles les rapports de parenté fonctionnent en tant que rapports de production (Godelier, 1982 : 349). Dans ces formations, le groupe domestique est l'unité de production de base, contrairement à ce qui peut être observé dans les formations capitalistes ou socialistes où la cellule familiale est dissociée de l'unité de production (25). Les groupes domestiques ont alors souvent pour caractéristiques d'être situés de manière identique dans le cadre de la division du travail, et de posséder une large autonomie en ce qui concerne la production vivrière et artisanale (26). L'intégration des groupes domestiques entre eux (Firth, 1939 : 87) s'effectue selon des modalités variables (27), mais relevant le plus souvent du politique et du religieux. L'exercice du pouvoir est sanctionné par le surnaturel (28). Ces différents traits sont caractéristiques de ce que Sahlins (1976) et Meillassoux (1975) nomment le "mode de production domestique".

Meillassoux (1975 : 58-59), définit ainsi le mode de production domestique :

*"La communauté domestique est la cellule de base d'un mode de production constitué par un ensemble de ces communautés organisées entre elles pour la production économique et sociale et la reproduction du rapport de production spécifiquement domestique [...]. Le niveau des forces productives auquel correspond le développement de la communauté domestique peut être donné comme étant dominé par les traits suivants :*

1 - *Connaissance des techniques agricoles et artisanales permettant la pratique d'une agriculture de production assez élevée [...].*

2 - *Utilisation de la terre comme moyen de travail [...].*

3 - *Utilisation de l'énergie humaine comme source énergétique dominante dans le travail agricole et artisanal.*

4 - *Usage des moyens de production agricole individuels n'exigeant, pour être eux-mêmes produits, qu'un investissement en travail individuel [...]."*

*"L'accès à la terre est [...] subordonné à l'existence ou à la création de rapports sociaux préalables - filiation ou affinité [...]" (ibid., 1975 : 61.)*

En situation précoloniale, l'organisation de la production et de la consommation s'effectue au niveau de la famille élargie. Composée de noyaux conjugaux distincts, l'organisation de la production y est conçue sur le modèle de la juxtaposition des différents jardins attribués aux individus adultes (29), les membres du couple pouvant

(25) Les formations sociales capitalistes peuvent faire coïncider, de manière périphérique, cellules familiales et unités de production, dans les petites exploitations familiales agricoles par exemple. Mais le rapport social dominant, caractérisé par le salariat, sépare, au niveau des producteurs, cellules familiales et unités de production.

(26) L'autonomie des unités domestiques n'implique pas que la société vive en autarcie, ni qu'elle puisse assurer sa reproduction physique ou sociale sans accéder à des matières ou à des productions issues de l'extérieur (Sing Uberoi, 1962 ; Godelier, 1982 ; Oram, 1982 ; Meillassoux, 1975 : 64).

(27) Les formations sociales de Mélanésie se structurent autour des principes politiques des systèmes à "big-man" ou à "great-man" (Godelier, 1982), des systèmes à grades, à titres, ou à chefferie. Guiart (1972 : 1153) organise les voies d'accès au pouvoir selon trois modalités : la transmission héréditaire des statuts, les statuts électifs, les statuts à fondement économique.

(28) "En fait, le pouvoir des chefs repose sur la croyance en leur pouvoir surnaturel, lequel leur vient de l'esprit ou de l'ancêtre avec lequel ils sont en relation." (Codrington, 1981 : 46).

(29) Les enfants sont initiés très tôt aux techniques de culture, et possèdent leur propre jardin : "Tout mâle de la lignée doit posséder en propre un jardin. Les enfants dès leur plus jeune âge en sont pourvus ou du moins, ils occupent une parcelle miniature. Pour les plus jeunes, c'est le père qui accomplit tous les travaux, de la plantation à la récolte ; mais dès que l'adolescent atteint l'âge de 12-13 ans, il s'occupe lui-même de son jardin. Car en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté comme dans tous les archipels mélanésien(ne)s, un homme qui n'aurait pas de jardin d'ignames serait un paria. La dotation dès le plus jeune âge d'un lopin de terre à un enfant est une marque de bonne éducation tant il est vrai que produire et offrir sa nourriture est une marque de supériorité." (Doumenge, 1982 : 292.)

éventuellement cultiver des jardins distincts (30). Les femmes non mariées ou veuves ont leurs propres jardins. Le rôle de l'unité domestique élargie, en tant qu'unité de production, se réalise lors des travaux de préparation du sol, nécessitant une main-d'œuvre supérieure à celle fournie par le couple, et prend par la suite des formes variables dans l'entraide quotidienne. L'essentiel du travail s'effectue toutefois à l'échelle de l'individu, ou du couple, l'homme et la femme menant alors le plus souvent leurs travaux en parallèle (31). La famille élargie se présente de ce fait comme une unité reposant, pour la production nécessaire à la consommation et aux cérémonies coutumières, sur une coopération simple des individus et des couples qui la composent. Unité d'entraide privilégiée (32), elle n'en reste pas moins centrée sur ses composantes individuelles et conjugales. L'aîné ne paraît pas jouer de rôle prééminent dans la direction quotidienne de la production (33). L'unité de la famille élargie se constitue tout autant au niveau social (identité, participation aux coutumes) et au niveau de la consommation, qu'à celui de la production. De manière générale, l'autonomie des individus et les liens de parenté ego-centrés ou classificatoires, permettent des combinaisons multiples dans la composition des groupes de travail. La segmentation dans l'organisation de la production renvoie à la segmentation de l'organisation sociale.

Tout autant que l'organisation de la production, la circulation des produits permet d'appréhender les rapports sociaux. Cette circulation diffère radicalement de celle qui prévaut dans le cadre d'une économie de marché. Le partage de nourriture crue ou cuite est un acte socialement valorisant, et il n'est pas de visite à des parents qui ne s'accompagne d'un don de nourriture, alors même que les produits offerts peuvent être abondants dans les jardins ou sur les arbres de celui qui les reçoit. Une telle circulation – au-delà de l'acte valorisé et du gain social qu'il implique – permet d'équilibrer les besoins en nourriture des groupements résidentiels en assurant des transferts de production des unités domestiques disposant de surplus vers celles qui sont déficitaires. Comme le montre Sahlins pour Fidji, la production des différentes unités domestiques à l'intérieur d'un groupe local peut varier dans des proportions importantes, sans que cela aboutisse pour autant à une accumulation.

(30) L'échantillon comprend un couple dans lequel l'homme et la femme ont des jardins distincts. D'après Bourret (1973 : 88-91), le phénomène serait fréquent, aussi bien aux îles que sur la Grande-Terre : "Cependant les jardins des hommes, [...] plantés et entretenus de façon collective, sont situés à une assez grande distance des habitations (à peu près 5 km = 1 heure de marche). Les femmes n'y vont pas [...] [Les jardins des femmes] sont plantés à petite distance des habitations (1/4 h à 1/2 de marche) et servent à l'alimentation quotidienne." Cet exemple semble toutefois ne s'appliquer qu'au jardin destiné aux ignames cérémonielles, uniquement cultivé par les hommes. Doumenge (1982 : 292) fait une remarque de portée plus générale, bien qu'il la limite (à tort, semble-t-il) aux pratiques ayant cours dans les îles : "Aux Îles Loyauté, en l'absence de billon, l'homme et la femme peuvent entreprendre la plantation d'ignames indépendamment l'un de l'autre [...]"

(31) A propos des Orokaiva de Nouvelle-Guinée, Waddel et Krinks (1968 : 114) notent que "les membres des familles élargies se rendent fréquemment ensemble dans leurs jardins respectifs, qui sont le plus souvent voisins, pour y accomplir séparément des tâches similaires" et "la plupart des activités [de culture] sont effectuées individuellement, mari et femme travaillant au même jardin, mais menant souvent leurs travaux séparément" (1968 : 157. Traduit de l'anglais.)

(32) L'analyse des emplois du temps montre que la famille élargie – ou ses anciennes composantes – constitue la sphère immédiate de coopération. Bensa, Rivierre (1982 : 67) font une remarque qui va dans le même sens : "Les membres d'une même famille [élargie] coopèrent dans les tâches quotidiennes en observant une division sexuelle du travail et de l'espace habité."

(33) Doumenge (1974 : 61) donne un certain rôle de direction à l'aîné de la famille élargie dans la répartition des zones de culture : "Si le clan [lignage] délègue une partie de ses droits agraires à chacune de ses lignées pour que celles-ci décident librement de la mise en valeur, la lignée [famille élargie], quant à elle, ne laisse à ses membres qu'une jouissance temporaire annuellement renouvelée sur le sol nécessaire à leur subsistance. [...] Chaque année, le chef de lignée [famille élargie] impartit à chaque ménage une parcelle de tarodièrre et un billon d'igname en rapport avec les besoins nécessaires à sa subsistance [...]"

Cette organisation de la production, où l'individu et le couple sont autonomes, se rattache davantage aux modèles néo-guinéens et mélanésiens qu'à ceux des modèles polynésiens, plus hiérarchisés, dans lesquels le chef de famille élargie organise la production (Sahlins, 1958 : 11).

*“Les différences de production au sein du village sont plus accusées que les différences de rendement d’un village à l’autre. Du moins aucun village moala ne semble souffrir de la faim, alors qu’il est évident que certains chefs de famille ne produisent pas assez de nourriture pour couvrir leurs besoins de subsistance. Par ailleurs, aucun village [...] ne dispose de surplus importants alors que certaines familles produisent beaucoup plus de nourriture qu’elles n’en peuvent consommer... Ces différences souvent considérables d’une famille à l’autre se rencontrent dans tous les villages et atteignent virtuellement aussi bien les nourritures de base que les nourritures secondaires ou d’appoint.”* (Sahlins, 1962 : 59, cité dans Sahlins, 1972 : 112.)

Cette analyse peut être reprise pour la Nouvelle-Calédonie, en ce qu’elle souligne la spécificité de la circulation par rapport aux sphères de la production et de l’entraide dans la réalisation des rapports de production (34). Les données chiffrées de l’enquête laissent apparaître des disparités parfois importantes dans les durées consacrées aux activités de production par les différents individus ; et bien qu’elle ne fût saisie que sur une courte période, la circulation des produits et de l’argent (35) entre unités domestiques atteste d’une circulation généralisée. Des études antérieures ont abouti aux mêmes conclusions. Guiart et Robert, faisant un inventaire quantifié des ressources d’un ensemble de communautés villageoises, affirment à plusieurs reprises que les déficits dans la production d’un village sont équilibrés par la production d’autres villages :

*“Les liens traditionnels permettent aux villages les moins favorisés de recevoir un complément de vivres des villages de l’intérieur plus au large. Il s’agit là d’échanges multiples au niveau familial et individuel, échanges où le tabac et les étoffes jouent un rôle important de contrepartie aux fournitures de légumes racines.”* (Guiart, Robert, 1961 : 74) (36).

Bourret (1973 : 33) fait état du même phénomène dans le contexte des rapports ville-campagne :

*“Parallèlement aux circuits de vente officiels existe une très importante circulation privée des productions vivrières : noix de coco, taros, bananes, légumes divers, patates douces et ignames, expédiés par les membres des familles restées sur place à ceux qui travaillent à la ville. Cette circulation entre dans le système traditionnel d’échange, les citadins devant en retour argent et produits manufacturés divers, vêtements, transistors, lampes...”* (37)

Alors que dans la formation sociale non marchande décrite, les individus ré-épartissent leur production entre les différentes unités domestiques composant l’ensemble social, en économie de marché, le produit de la vente des surplus revient à l’unité domestique :

*“[Les paysans dont] les maisonnées [sont] douées d’une plus grande capacité de travail n’augmentent pas automatiquement leur production en faveur des plus*

(34) A propos des Orokaiva, Waddell et Krinks (1968 : 114) font la remarque suivante : “Seuls 9 % du temps total sont consacrés à des relations d’entraide au profit d’autres unités domestiques. Néanmoins, la distribution journalière de nourriture tient une telle place dans la vie des Orokaiva qu’elle va à l’encontre de l’idée d’individualisme qui pourrait être retirée de l’organisation de la production. L’aspect communautaire des relations sociales se marque davantage par la circulation que par le travail en commun”.

(35) Le discours produit sur l’argent est souvent dévalorisant (Métais, 1972 ; Kohler, Pillon, 1982), l’accumulation présentant par ailleurs des risques pour celui qui prétend en avoir le seul bénéficiaire (Kohler, 1981 : 25-27).

(36) Sur la Grande-Terre, la tradition veut que les demandes faites aux parents et alliés soient précédées d’un discours accompagné du don de tabac, d’étoffe, et de menue monnaie. Ces présents n’ont qu’une valeur symbolique et ne constituent aucunement un équivalent monétaire.

(37) Ces échanges n’obéissent pas à la rationalité économique dominante. D’un point de vue marchand, ils s’établissent au détriment des citadins : les Lifou, qui forment le principal contingent d’urbanisés, versent des sommes importantes dans les circuits coutumiers pour alimenter les coutumes de mariage, les constructions de temples, de chefferies, etc.

*démunies [...] Bien au contraire : loin d'inciter à produire pour autrui, une certaine autonomie dans le domaine de la propriété renforce l'attachement de chaque maisonnée à ses propres intérêts.*" (Sahlins, 1972 : 136-137.)

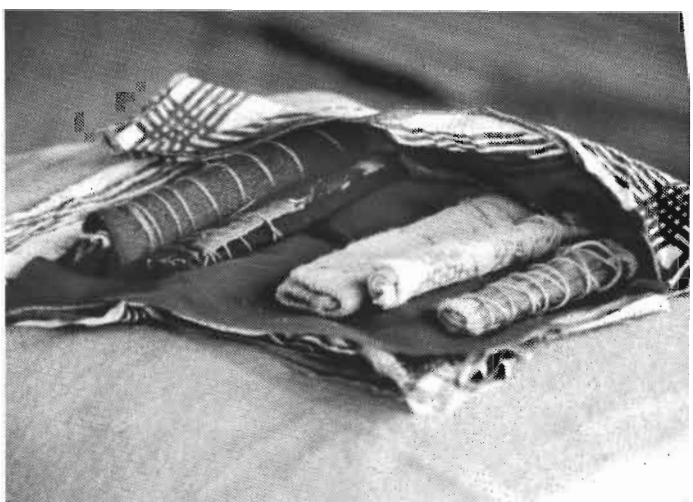
Les rapports sociaux organisent la circulation des produits, de la main-d'œuvre, des femmes, des individus, des noms, des terres et des droits de culture, entre les individus et les lignages et en fonction des relations de parenté. Ni la production, ni le don ne sont orientés par la valeur d'échange, individus et groupes se contentant d'une équivalence à terme. La production n'est jamais considérée comme une fin en soi (bien que la culture de l'igname, et de belles ignames, soit valorisée), mais en tant que support des relations que les groupes entretiennent entre eux. Si le don confère le prestige, le système social à chefferie n'organise pas la compétition sociale au travers d'une accumulation économique sans cesse redistribuée tel que le fait le système à "big-man". La production y est le support et non le moyen d'une consolidation du prestige et des relations sociales ; la circulation du système à chefferie se différencie de la circulation du système à "big-man", où dons et contre-dons sont strictement comptabilisés et individualisés (38).

---

(38) "L'envoi ou l'accueil d'une épouse s'inscrit toujours dans un ensemble de prestations réciproques : terrains, boutures, enfants, hommes, objets divers, services, etc., circulant entre alliés. Dans ces échanges formalisés ou non, la réciprocité est recherchée ; on se soucie toutefois davantage d'une équivalence globale des biens et des personnes données, rendues ou prêtées que d'une réciprocité terme à terme. Par exemple une femme peut être cédée en échange d'une autorisation de cultiver sur une parcelle de l'allié, un enfant adopté en retour d'une épouse donnée. De part et d'autre, on s'efforce d'atteindre un certain équilibre dans les relations. L'alliance de mariage proprement dite n'est pas isolable de l'appréciation globale des échanges réciproques en cours." (Bensa, Rivierre, 1982 : 114.)

Le don de produits vivriers n'implique pas nécessairement un contre-don équivalent ou supérieur, l'équilibre se créant au gré des différentes positions assurées tour à tour par les individus et les groupes sociaux au cours des cérémonies auxquelles ils participent. Dans le système à "big-man", la circulation est différente : elle est compétitive et le compte des prestations et contre-prestations obligatoirement majorées est strictement tenu, un individu sachant à qui il a donné et qui doit lui rendre : "Quatre cochons lui furent offerts [...]. Durant le discours de présentation, on annonça à haute voix les noms des quatre propriétaires, tandis que le [big-man] rayait sans rien dire quatre débiteurs sur son livre de compte mental. On pouvait presque suivre le cours de ses pensées, essayant de trouver quatre personnes à qui il devait des cochons et qui pourraient se satisfaire de ces quatre-là [...]. A lui tout seul, il doit posséder une centaine de cochons et doit en devoir tout autant. Et ce n'est pas l'un des aspects les moins étonnants de cette culture que de voir qu'aucune de ces transactions n'est jamais oubliée." (Bell, 1953 : 69, traduit de l'anglais.)

**Monnaie calédonienne  
dans son étui**



**Tas d'étoffes et de  
vivres pour cérémonie  
coutumière**



**Ignames de coutume**



Rassemblement du lignage  
et de ses offrandes



Présentation des  
offrandes coutumières



En attendant...

## CONCLUSION

L'analyse de la formation mélanésienne précoloniale et de ses transformations met en évidence le passage d'une formation non marchande à une double configuration de rapports sociaux, non marchands et capitalistes, ainsi que la subordination (largement exemplifiée à l'échelle internationale) des premiers aux seconds. Cette approche, qui relève à la fois du champ anthropologique et de l'histoire de la décolonisation, permet de dépasser le formalisme des analyses sur le changement social et l'acculturation menées en termes psychologisants, ou les approches surestimant l'autonomie de la formation précoloniale dans l'ensemble calédonien et international. En tant qu'ethnie, les Mélanésiens ne peuvent plus être envisagés en dehors des rapports salariaux et commerciaux, ni indépendamment de l'urbanisation. La présente étude du milieu rural y trouve ses limites, balisées dès le départ ; les analyses formelles et culturalistes menées en termes de "société mélanésienne" (intemporelle) s'y dissolvent avec leur objet.

L'analyse de la formation sociale des Mélanésiens et de ses transformations a été envisagée au travers d'une opération de développement qui fait partie intégrante du processus de subordination et de dissolution/recomposition des rapports précoloniaux, l'aspect "technique" et neutre au regard des rapports sociaux dont se pare volontiers le développement étant rejeté dès le début. L'Opération Café telle qu'elle se met en place en 1978, au moment de la phase de vulgarisation des techniques nouvelles, apparaît ainsi davantage portée par ses visées politiques que par toute autre considération. L'intervention du Secrétariat d'Etat conditionne à la fois sa dimension et son déroulement. Prise dans le contexte de la contestation anticoloniale, si l'Opération Café ne suscite pas toujours des oppositions affirmées, elle ne saurait, dans son déroulement actuel, en dehors de toute concertation, faire l'objet d'un consensus auquel elle ne vise pas. Dès lors, des intérêts politiques et sociaux divergents sont-ils porteurs de projets alternatifs de développement qui sont, tout comme elle, la traduction, dans le domaine de la production, des conflits qui parcourent la société calédonienne autour de la remise en cause du rapport colonial. Au plan technique, l'Opération Café connaît des réussites, mais l'ampleur des échecs reste patente. Les insuffisances initiales de personnel, l'importance des superficies à planter dans des

délais raccourcis, la difficile coordination des phases de production de plants, de défrichage, et de plantation aux conditions optimales, ont largement contribué aux échecs que des erreurs techniques plus inattendues (choix des Arabicas) sont venues renforcer.

Au-delà des difficultés d'adaptation à une culture intensive, l'attitude des cultivateurs mélanésiens vis-à-vis du café reste conditionnée par les revenus. L'Opération Café visant à donner au secteur rural mélanésien la parité avec les revenus des autres ethnies, fixait la superficie minimum à trois hectares. Dans le contexte de pénurie foncière qui caractérise la situation faite aux Mélanésiens de la Grande-Terre depuis la fin du siècle dernier, et dans le cadre des rapports sociaux en place, cette visée était encore largement surévaluée. La superficie moyenne s'établissant actuellement aux alentours du demi-hectare (et plutôt au-dessous qu'en-dessus), l'action économique et politique qui a façonné toute l'opération peut être, sur ce point, considérée comme un échec (et ce indépendamment du succès de certaines plantations). N'étant toujours pas concurrentielle par rapport aux salaires, la caféiculture intensive ne devrait guère pouvoir enrayer le déclin caféicole.

L'Opération Café a toujours été conçue comme une action ponctuelle pour un accroissement de la production agricole. Mais les impératifs politiques ont contribué à l'enfermer dans le carcan d'un projet technocratique, imposant la priorité des objectifs planifiés. En réduisant les ambitions du programme à la création et à l'entretien de nouvelles caféières sans ombrage, il apparaît que l'opération réussit sur la Côte Est, où le matériel végétal et les méthodes culturales sont techniquement au point, et où le niveau des possibilités de travail rémunéré est le plus bas ; et qu'elle marque le pas ou échoue dans le Nord et sur la Côte Ouest, où les problèmes agronomiques de la caféiculture ne sont pas résolus de manière satisfaisante, et où s'offrent des emplois mieux payés ou moins astreignants. De ce fait, un renouveau des activités minières pourrait se révéler fatal aux caféières sans ombrage. Dans la conjoncture actuelle, différents indices montrent que l'Opération Café tend à marquer le pas. Certaines erreurs techniques ont été si manifestes qu'elles ont dû être prises en compte (du moins comme facteurs ponctuels). Mais d'une façon générale, c'est l'insuffisance de motivation des caféiculteurs qui est mise en avant, et qui est présentée comme d'autant plus inexplicable que les crédits engagés ont été importants. Ce manque de motivation, conçu en termes de psychologie individuelle extrapolée au milieu social, est périodiquement produit à l'occasion de l'insuccès des programmes de développement. Censé rendre compte des échecs en les imputant aux populations, tout en justifiant le bien-fondé des projets techniques, ce discours ne fournit aucun élément d'explication, car il se développe à partir de présupposés étrangers au milieu dont les particularités structurelles et idéologiques sont ignorées. L'analyse de l'Opération Café met en évidence que les données de base concernant le système social mélanésien ont été méconnues. Il ne s'agit pas là d'une ignorance fortuite, mais d'une méconnaissance qui renvoie à une certaine conception du développement : créditée a priori d'une rationalité universelle, la formation sociale capitaliste est envisagée en tant que norme. Les formations sociales non marchandes ne seraient que des formes non développées des formations marchandes. Insérées dans une perspective évolutionniste, leur logique les appellerait à actualiser leurs potentialités en évoluant "naturellement" vers la formation capitaliste qui serait leur forme achevée. Les formations sociales non marchandes ne sont pas prises en compte en tant que telles ; et pour expliquer les difficultés du changement social, il ne reste que le recours à la notion vague de "mentalité", qualifiée de traditionnelle lorsqu'elle s'exprime par des résistances. Refuser cette position revient à souligner la dimension essentiellement politique du développement. Le changement social est, en pratique, commandé par l'ensemble des pressions mises en œuvre par les diverses instances sociales, locales et internationales, au plan économique, social et politique, comme au plan culturel. De ce fait, le développement s'inscrit dans un contexte marqué par de multiples antagonismes.

A côté des conditions monétaires, déterminantes pour l'avenir de la caféiculture, et des aspects relevant plus particulièrement du politique, l'Opération Café est

conditionnée par les caractéristiques propres à la formation sociale non marchande, dans le cadre du rapport colonial. L'histoire de la colonisation est à l'origine de la forte pression foncière que connaissent nombre de villages, ainsi qu'à celle de l'insertion particulière des Mélanésiens dans l'ensemble calédonien, qui se traduit par une extrême faiblesse du revenu monétaire du secteur agricole mélanésien, par une dépossession culturelle, et par des positions désavantageuses dans les domaines scolaire, professionnel, d'information et de pratique linguistique. Plus d'un siècle après la prise de possession, le décalage social et technologique qui présidait aux rapports initiaux entre formation précoloniale et formation capitaliste reste toujours fortement marqué.

L'Opération Café permet également d'aborder les transformations de la formation non marchande par l'analyse du système de production. La description et l'analyse du système de production montrent que, sur une base rétrécie par rapport à la situation précoloniale (perte de territoire et fixation territoriale des groupes de parenté, disparition des guerres et moindre ampleur des activités cérémonielles, etc.), la formation non marchande assure sa reproduction. Les liens de parenté y fonctionnent en tant que rapports régissant la production, la circulation et la répartition des produits vivriers, la composition des groupes de travail et l'entraide, ainsi que l'accès au foncier. L'appropriation des produits du travail pourrait y être pensée comme étant moins le fruit de la participation au travail (ce qu'elle est globalement), que le résultat de l'appartenance parentale. Les rapports de parenté conditionnent les répartitions qui sont repérées ailleurs en termes de droit ou de rapports économiques. Il n'apparaît ainsi pas de rupture décisive par rapport aux conditions de la reproduction du système social précolonial. Le secteur agricole n'est toujours pas le lieu d'une différenciation sociale ; l'extension des rapports salariaux, prise dans les rapports de parenté, y trouve en partie ses limites. La production de nouvelles élites se fait en dehors du milieu rural, dans les domaines de l'enseignement, de la religion, des pratiques politiques et du salariat. Toutefois, dans la mesure où la reproduction sociale s'établit autour des trois axes de la parenté, de la circulation (des produits notamment), et de l'accès au foncier, certaines distorsions par rapport aux conditions sociologiques précoloniales sont identifiables au sein du système de production. L'unité domestique en tant qu'unité de production, le travail de production dans l'ensemble des activités de reproduction sociale, l'accès foncier, la circulation monétaire, apparaissent comme des lieux où l'impact des conditions sociologiques induites par l'économie de marché est le plus perceptible. La famille élargie précoloniale tend – peut-être plus particulièrement dans les régions de caféiculture – à se recomposer autour de familles composites et de cellules conjugales ; la circulation monétaire – en référence à un marché et à des marchandises – ne coïncide plus avec la circulation ouverte des produits vivriers et de l'artisanat précoloniaux. La transformation du travail en tant que marchandise et en tant que producteur de marchandise, et l'intensification qui tend à en être la conséquence, entrent en concurrence avec la répartition entre les différentes activités instaurées par l'ordre précolonial. Le travail horticole précolonial, aux rendements élevés et dont l'attribution était d'assurer l'autosubsistance vivrière et la participation ostentatoire aux échanges cérémoniels, permettait aux individus de se libérer pour l'ensemble des autres tâches essentielles à la reproduction sociale (habitat, guerre, prises de décisions, etc.), dont les cérémonies de coutume et les visites aux utérins et alliés par mariage représentaient une part importante. Bien que leur durée s'étende encore sur plusieurs jours, les cérémonies coutumières actuelles ne semblent guère rivaliser avec celles décrites au début du siècle et qui, pour les plus importantes, s'étendaient sur vingt jours. La caféiculture sans ombrage et les méthodes intensives qu'elle propose n'en montrent pas moins que l'ajustement entre travail productif et ensemble des autres activités nécessaires à la reproduction sociale est en cause : le rejet de la plante de couverture notamment, en est l'expression. Au travers de cette intensification, c'est la transformation du travail précolonial, orienté par des besoins spécifiques en travail producteur de marchandises, qui tend à s'instaurer. Le processus

de sédentarisation (1) mis en place par la colonisation au travers de ses délimitations foncières et de sa législation d'une part, mais aussi au travers de la modification des données sociales précoloniales – telle la suppression des guerres (la guerre en tant qu'élément de compétition sociale, en tant que redistribution des groupes de parenté à l'intérieur des chefferies) et telle l'introduction de plantes pérennes – induit une tendance à la préservation ou à la captation de droits d'usage, fixés par la présence de plantes pérennes, au profit de certains groupes de descendance, en décalage par rapport à la circulation et l'accès au foncier qui prévalaient entre paternels et alliés par mariage en situation précoloniale. Par la caféiculture, le contrôle des terres tend à s'individualiser, sans que pour autant le lignage ait perdu ses prérogatives. Bien que les règles d'usufruit et de transmission lignagère n'aient pas été modifiées dans leur forme, la sédentarisation et les rapports marchands tendent à donner une "valeur" à la terre qui n'était, en situation précoloniale, que le support de rapports de parenté et de rapports politiques. L'accès au foncier précolonial, essentiellement d'ordre social, peut de ce fait tendre vers un accès de droit, sans qu'il y ait pour autant une évolution vers un régime de propriété privée. Ces transformations sont sensiblement accentuées par la pression foncière, telle qu'elle est héritée de l'histoire coloniale. Sédentarisation, accroissement démographique, accumulation et développement des techniques – rapportés à la situation précoloniale –, concrétisent la subordination des rapports non marchands. Le village ne peut plus être pensé sans la ville, l'agriculture sans les secteurs secondaire et tertiaire. Le contenu exact des transformations du milieu rural relève par contre des enjeux sociaux, notamment au niveau des redistributions foncières, la pression foncière et l'inégale répartition des terres entre les ethnies limitant les possibilités de développement du milieu rural mélanésien. D'une manière globale, les transformations du milieu sont liées à l'évolution politique des rapports entre les différentes composantes du Territoire (2).

Le déroulement de l'Opération Café et le choix de la caféiculture en tant que support d'une opération de développement montrent les limites d'une conception du développement subordonnée aux intérêts politiques d'une fraction de la population, où l'intervention financière massive et l'action économique sont censées mettre un terme à une marginalité qui, dans ses dimensions actuelles, apparaît historiquement et politiquement constituée.

---

(1) H. Brunshwig (1976 : 64) évoque ainsi, à propos de l'Afrique Noire, "l'extrême et constante mobilité des populations noires jusqu'à la colonisation"; "Rares sont les ethnies qui se proclament autochtones ; presque toutes sont venues d'ailleurs [...] Le résultat le plus frappant de la colonisation, de la mise en dépendance, ne serait-il pas d'y avoir mis fin, d'avoir imposé aux populations leur actuelle stabilité dans des cadres nouveaux ?"

(2) C'est ce que souligne J. Connell (s.d.) : "Néanmoins le développement futur de la Nouvelle-Calédonie est presque entièrement lié au futur de l'actuelle tendance à une plus grande autonomie et à l'indépendance ; les développements de cette tendance détermineront la structure socio-économique [...] Il est hors de doute qu'un gouvernement mélanésien mettrait l'accent sur des domaines où l'administration française s'implique présentement de plus en plus, notamment la résorption des inégalités sociales, la réforme foncière, la création d'emplois et plus particulièrement des orientations davantage tournées vers le développement rural. La Nouvelle-Calédonie tendrait alors de plus en plus à rapprocher sa structure économique et sociale de celle des pays mélanésiens voisins, au lieu de s'éloigner de plus en plus comme elle le fait à l'heure actuelle de leurs orientations agricoles les plus évidentes." (Traduit de l'anglais.)

# ANNEXES

## I - INTERVENTIONS POLITIQUES

Le récit qui suit décrit l'échec d'une intervention contre l'Opération Café, dans un village de la Côte Ouest. Bien que limitée dans son extension, cette politique a parfois réussi à prévaloir (1). Ce texte illustre le type de représentations qui peut s'opposer à une perception proprement politique des rapports sociaux. Il marque l'impact de la mise en réserve et du mélange de lignages qui, en situation précoloniale, auraient vécu sur des terres et dans des regroupements politiques (chefferies) distincts. La crainte de voir les autres s'élever et le statut dévalorisant d'étrangers à la terre sont perceptibles.

*"Derrière la chaîne centrale, il fait trop chaud ; le café donne bien, mais pas tous les ans. Certaines années, il charge à bloc ; et l'année d'après, il n'y a plus rien. Et il ne donne bien qu'au début, pendant onze ans. Ce n'est pas comme sur la Côte Est, où l'humidité est bonne pour le café. Ça, c'est pour l'ancien café (2).*

*"Pour le nouveau café, on ne voit pas encore, où on ne connaît pas encore le problème. Il y en a beaucoup qui, ayant voyagé sur la Côte Est, demandent des tracements pour l'année prochaine. Au début, ils ont refusé à cause de la propagande contre le FADIL, et le café. Ils ont toujours mélangé le travail avec la politique. Quand le bulldozer est venu, il y a eu un rassemblement politique. Le PALIKA a dit que le profit du travail est pour les Blancs, et non pas pour les Mélanésiens. Je suis à Lifou, à une réunion de recyclage de l'Eglise ; Adrien est à Nouméa ; Etienne et Luc sont là, mais n'ont pas la force de lutter contre les autres et de bien expliquer : le bull du GANO est reparti travailler dans les autres tribus. A la suite de cela, il y a eu une assemblée à la tribu ; le bull est demandé de nouveau. Il ne faut pas mélanger le travail et la politique. Le travail, c'est pour la nourriture, c'est pour la famille.*

---

(1) Cette contestation politique a été évoquée "pour mémoire" par plusieurs des participants aux "Journées de l'Opération Café" qui rassemblèrent, en novembre 1981, les instances administratives, politiques, techniques, coopératives et commerciales, concernées par la relance de la caféiculture : "En effet, sous le couvert d'actions 'politiques', une certaine minorité répand des informations erronées et va parfois jusqu'à exercer des pressions pour dissuader les agriculteurs de tribu à s'engager dans l'Opération Café notamment." (Journées de l'Opération Café, p. 6) Et encore : "[...] d'autre part, il est à regretter des blocages complets dans certaines tribus pour causes politiques uniquement." (ibid. p. 47.)

(2) La Côte Ouest et la Côte Est sont séparées par une chaîne centrale ; la Côte Ouest est la côte sous le vent.

*"Les noms de réserve, ça a été fabriqué par les Blancs ; avant, c'était la tribu partout. Tu connais, quand on cherche le bétail sauvage : on va le chercher là où il est bien, et on le pousse là où on a fait une barrière pour l'enfermer. On a mélangé toutes les tribus, alors il y a des querelles, ceux qui ne peuvent pas faire de café parce qu'ils n'ont pas de terres, ou n'ont que de mauvaises terres, sont contre ceux qui veulent faire le café ; ils ont peur de voir les autres s'enrichir. Ce sont des étrangers."*

## II - CRITIQUE DE L'OPERATION CAFE

Le texte suivant a été établi par la Maison Familiale Rurale (MFR) de Canala. Il critique l'Opération Café quant à l'irréalisme de ses objectifs (les 3 ha) et souligne le décalage entre les nouvelles façons culturales et certains traits de la vie sociale mélanésienne (notamment la recherche du salariat). Il présente une autre conception, dans le prolongement de la situation présente, conférant davantage d'autonomie au producteur et allant dans le sens du développement vivrier et alimentaire. La nécessité de se démarquer des actuels circuits de commercialisation est également soulignée. Par dessus tout, l'Opération Café est perçue comme une manœuvre destinée à contrer les revendications foncières.

### Critiques et suggestions sur l'Opération Café

#### L'Opération Café et le problème des terres

*A première vue, on a l'impression que l'Opération Café est le morceau d'os qu'on jette au chien, pour l'empêcher de grogner. Bien que les Mélanésiens semblent s'y intéresser sur la Côte Est, il me paraît indispensable de régler en premier lieu le problème des terres. Pour créer une parcelle de 3 ha en milieu mélanésien, ce n'est pas toujours facile. Seuls les grands propriétaires terriens peuvent créer des parcelles de 1 ha maximum et les "sans terre" sont automatiquement exclus de l'opération. Le colon européen peut être soit agriculteur, soit éleveur ; actuellement des colons disposant de 120 ha de terre pour 30 bêtes de bétail s'amuse à s'inscrire à l'Opération Café pour une parcelle d'1 ha, ne serait-ce que pour contrer les revendications. Enfin, l'Opération Café ne doit pas constituer un gouffre où on jette de l'argent sans trop savoir pour quoi, "MINI BOUM AGRICOLE". Si les expériences de la Côte d'Ivoire ont été concluantes, il ne faut pas oublier que les problèmes humains ne sont peut-être pas les mêmes qu'en Calédonie.*

#### Les comparaisons des deux méthodes

*Pour la nouvelle méthode, les chiffres alignés par l'IFCC tentent le Mélanésien à se lancer dans l'affaire sans chercher à approfondir l'étude des avantages et les inconvénients.*

*D'après les calculs IFCC, 1 ha nouvelle méthode rapporterait : 225 000 francs par an. D'après enquête faite à Canala [...], 1,5 ha de café Arabica ancienne méthode, cultures associées : bananes et agrumes, donnent en moyenne les chiffres suivants :*

- CAFE : 400 kg par an à 150 francs le kg.
- BANANES : 80 kg par semaine de janvier à décembre à 30 francs le kg.
- AGRUMES : 200 kg par semaine pendant 5 mois à 30 francs le kg.

*Il convient donc de noter que l'on arrive sensiblement aux mêmes chiffres par an pour un hectare. Si la nouvelle méthode facilite la rapidité de la cueillette et la circulation dans la parcelle, en revanche, elle nécessite une présence constante sur le terrain et des soins particuliers, engrais, etc.*

*Là aussi, il peut y avoir un danger dans le dosage des engrais. Le cas s'est déjà produit à Canala où un mauvais dosage d'engrais a entraîné la destruction de 4 000 plants. Un autre danger peut aussi apparaître à l'avenir avec une rupture de stock d'engrais, le cas des aliments pour volaille s'est déjà présenté à Nouméa. Un autre point important : le Mélanésien a toujours tendance à chercher un emploi, même s'il a trois ha de café. La question posée est de savoir si, à partir du moment où sa parcelle commence à rapporter, [quelle que] soit la superficie, il faut le considérer comme un ouvrier agricole à salaire régulier n'ayant plus droit au chômage.*

*L'ancienne méthode par contre est parfaitement compatible avec les traditions et coutumes mélanésiennes ; si la circulation et le ramassage y est difficile, en revanche il y a économie du terrain. Il serait souhaitable d'étudier la rénovation des vieilles plantations sans détruire les arbres fruitiers, et développer la nouvelle méthode sur les terrains à niaoulis qui seront redistribués aux jeunes Mélanésiens sans terre.*

## **Le circuit commercial du café**

*Quand on regarde le circuit, on s'aperçoit qu'entre le producteur et le consommateur il y a le profiteur et c'est celui qui gagne de l'argent sans se préoccuper des problèmes du producteur. Les Groupements ou Coopératives Agricoles sont les seuls organismes pouvant garantir une bonne distribution des bénéfices, mais à condition qu'il y ait une bonne gestion par les producteurs mêmes. Le Service de Développement est tout désigné pour former des gérants mélanésiens qualifiés. Pour éliminer tout à fait le profiteur, il serait souhaitable que tous les Groupements s'unissent pour créer leur propre usine de transformation.*

## **Information**

*Le système économique mélanésien existe mais la notion de profit n'y figure pas. C'est pour cette raison que les Mélanésiens ne s'intéressent pas au commerce ou activités à rapport. Si on cherche à les faire participer à l'économie du pays, il leur faut une bonne information. Actuellement, pour le café, l'information se fait entre Mélanésiens de bouche à oreille, et chacun va voir le responsable pour s'inscrire. Or, ce qu'il faudrait faire, c'est des réunions de sensibilisation. Ensuite des réunions d'information plus détaillées. A la M.F.R., nous avons un thème tous les ans sur le café sans ombrage pour les élèves. Et nous sommes prêts à organiser des sessions pour adultes.*

## **En conclusion**

*L'Opération Café ne doit pas s'imaginer dans un bureau avec un stylo bic, et ne doit pas servir non plus à noyer le problème des terres. Si toutes les parcelles de la région de Canala ne dépassent pas 1,5 ha, c'est qu'il y a une raison. Pour créer une parcelle de 3 ha, il faut une exploitation clanique et non familiale. Le budget de l'Opération Café ne doit pas servir pour faire n'importe quoi par le Mélanésien avec une assistance qui ne peut qu'accentuer une mauvaise mentalité d'où manque d'initiative. Quand on apporte de l'espoir aux gens et que l'on respecte leurs traditions, notre aide est un partage fraternel et non une assistance qui détruit l'initiative locale et par là même la civilisation d'un peuple.*

\* \*

## **III - DIFFICULTES DE L'OPERATION CAFE : PEPINIERES, RETARDS DE PLANTATION, PLUVIOMETRIE, FORMATION, INFORMATION**

Les propos qui suivent proviennent de chefs de secteur européens. Ils décrivent les nombreuses difficultés (retard dans les plantations, perte de plants sur pépinière et non paiement des pépiniéristes) auxquels ils sont confrontés. Ces difficultés qui affectent plus particulièrement les zones à Arabica, sont redoublées par les attaques de rouille.

*"On a eu des problèmes. Les pépinières avaient été installées là où il n'y a pas d'eau. Là-bas, le village manque d'eau. La Municipalité remplit les citernes pour les habitants et n'a pas voulu transporter d'eau pour l'Opération Café. En plus, la rivière est salée à cet endroit. Donc, on a fait une pépinière là où il n'y avait pas d'eau. C'est une faute du Service.*

*"Le pépiniériste précédent bossait. Quand il est mort, on a voulu donner la pépinière à son fils, puis au frère qui ne s'en occupait pas. Tout le temps que la pépinière est restée chez eux, il y a eu des pertes, et on a dû repartir à zéro. En fait, on est pas vraiment sûrs des pépiniéristes ; il y a des types qui sont plus ou moins motivés, il y a des types qui, lorsqu'ils touchent une première tranche d'argent, arrêtent. Un type, s'il a des pertes en pépinière, on peut pas payer la deuxième tranche tant qu'elles ne sont pas remplacées. Le type, c'est vrai que quand il signe un contrat de pépinière, on lui explique bien. Mais si tu vas voir un pépiniériste et que tu lui demandes à quoi correspond chaque paiement, il est incapable de le dire. Nous, on fait des rapports, on incite les types à travailler, et au moment où ils doivent toucher l'argent, ça ne tombe pas. Il y en a qui ont attendu quatre mois pour un paiement. Ils ont cessé le travail. Il y a un pépiniériste qui m'a dit : on est d'accord pour reprendre le boulot, mais faut payer à l'avance, car on a plus confiance en vous. Et moi, je suis obligé de m'engager auprès d'eux.*



*"Il y a un autre problème, c'est la pluviométrie. Il y a des micro-climats très différents et ça, il aurait fallu en tenir compte. Il faudrait planter en saison des pluies : janvier, février, mars, avril. Il faut préparer les parcelles en décembre, et commencer à planter en janvier, février, qu'il y ait de l'eau pour que le système racinaire se développe. Mais je peux regarder dans mon agenda : SEDERCAL est venu au mois de mai où il aurait fallu que tout soit planté, et on a planté trop tard. Il faudrait que dans chaque circonscription, on puisse faire la reprise des parcelles en décembre, pour pouvoir planter en janvier, février, mars. Cette année, on a planté en mai-juin, et une fois que le tracteur est passé, il y a tout un tas de choses à faire."*

*"Il y a une chose qui est certaine, c'est que le Mélanésien, il ne faut pas le bousculer, il faut qu'il prenne son temps. Les derniers caféiers ont été plantés fin juin, cette année. Ça, c'est inadmissible. Les trois-quarts du temps, on a planté au mois de juin, et ça c'est une faute qui vient de l'organisation du travail. Si on loupe ce laps de temps, c'est fini ; les plants on ne peut pas les garder en pépinière et nous, faut qu'on respecte notre programme."*

*"Si le tracteur ne vient pas reprendre les parcelles ce mois-ci, il sera trop tard ; après, on ne pourra plus planter. Les pépiniéristes devront conserver les plants, mais comme ils ne sont pas payés pour ça, ils peuvent refuser. Le pépiniériste d'ici, sa deuxième tranche n'a toujours pas été payée. Si les plants ne sont pas plantés et qu'il doive les garder, il a dit qu'il ne le ferait pas s'il n'est pas payé."*

Les délais raccourcis de l'Opération Café face à l'ampleur de ses objectifs ont imposé le recrutement, parfois précaire, d'un personnel non qualifié dont la formation a été réduite. Tous les propos qui suivent sont d'agents de terrain mélanésiens.

*"On est allés passer un genre de test et on nous a pris à l'essai trois mois. Après les trois mois, on nous a embauchés. La formation, c'est rien du tout. J'apprends au fur et à mesure que je travaille, autrement il n'y a rien. Jusqu'à maintenant, ça ne me cause pas de difficultés, car il y a un technicien et c'est son boulot. Pour mesurer le terrain, c'est rien à faire ; mais quand il s'agit de parler de maladies ou qu'il y a une difficulté pour histoire de terrain, c'est son boulot."*

*"C'est moi qui prends les inscriptions. Si les gens viennent, c'est qu'ils savent. Je prends leur nom. Ils posent toujours les questions pour savoir si, une fois qu'ils abandonnent, ils auront quelque chose à payer ; ou si le travail du bull, ils vont le rembourser. Mais c'est tout ce qu'ils demandent. Jusqu'à présent, ils ne posent pas de questions sur les nouvelles techniques. C'est surtout le travail que ça donne qui les embête, car ils ne peuvent pas faire leurs cultures. Je pousse pas les gens, on peut pas gagner de l'argent à faire travailler les gens pour rien sur leurs parcelles. On me reproche un peu ce que je gagne ... Reprocher, c'est pas tout à fait le mot, mais ils s'amuse avec ça. Ils ont été déçus le premier coup, et ils voient le boulot qu'il y a à faire. Ici, c'est sec et il n'y a pas de bonne terre ; c'est de la glaise en dessous."*

*"La rouille, c'est une maladie que les planteurs connaissent pas. Nous, les agents de terrain, on fait ça parce que le Service nous a dit de faire. Mais on sait rien, on n'est pas plus avantagés que les planteurs. A force de faire, on connaît un peu, mais c'est tout. On est au même niveau que les planteurs. On nous a embauchés parce qu'il faut des agents de terrain, mais on n'est pas plus avantagés que les planteurs. Les planteurs nous posent rarement des questions, ils nous prennent pour des outils. Mais de toute façon, on sait rien. Le café en 1979, c'était une maladie, c'est pourquoi ils ont embauché des agents de terrain. Les gens nous disent qu'ils veulent planter. On leur explique pas ; il suffit qu'ils nous disent qu'ils veulent et nous on les inscrits."*

*"Les gars, on ne peut pas leur ôter de la tête qu'il ne faut rien planter d'autre (1). J'ai beau leur dire, ils n'en font qu'à leur tête. Alors, je suis un peu obligé de laisser faire, de rien dire à un moment pour reprendre à un autre. Et de laisser faire quelques petites choses. Si y en a un qui me propose une parcelle, des fois je suis obligé d'accepter, même si la terre n'est pas tout à fait bonne ; car il va me dire : tu as accepté avec un tel, pourquoi pas pour moi ? Et quand ils abandonnent, les gens ne veulent pas déclarer, par crainte de l'Administration."*

De leur côté, les chefs de secteur soulignent les difficultés que rencontre l'assimilation de l'information et le peu de portée du discours de vulgarisation non étayé d'exemples concrets de réussite.

(1) Les caféiculteurs ont parfois tendance à vouloir complanter le nouveau café.

*"Au départ, j'ai fait ce qui a été fait un peu partout, je pense. On a fait des réunions d'information par tribu, par village, à la mairie. Au début, lors de la première mise en place, celle avec le FADIL (2), je suis allé voir les personnes que je savais déjà plus ou moins intéressées. Ensuite, après avoir planté ces parcelles, j'ai fait de l'information systématique. Je suis passé par toutes les tribus. Malheureusement, souvent il m'arrivait, même en envoyant une lettre et en les prévenant, de n'avoir que le chef et quatre ou cinq personnes. On n'a pas souvent beaucoup de monde dans ces réunions d'information, mais ça permet quand même de faire passer le mot, d'inciter les gens, de les éveiller."*

*"On a fait une réunion fin 1979. Pour trois tribus, il n'y avait que quinze personnes. C'est seulement un an plus tard qu'ils ont demandé à faire du café, quand ils ont vu les pépinières et le reste. En ce qui concerne l'information sur l'Opération Café, on est un peu coincés. On a beau parler, leur dire que ça va rapporter ceci, cela : ça ne sert à rien, il faut leur montrer sur le terrain. C'est pour ça que, depuis longtemps, j'essayais de les envoyer à Ponérihouen, à l'IFCC. J'ai pu le faire cette année. Ça les a intéressés. Mais ce sont des gens qui veulent faire du café, alors qu'ils n'ont pas l'esprit paysan, qu'ils n'ont pas le doigté. Quant aux jeunes, ils veulent rien foutre. Ils n'ont pas l'habitude du travail."*

*"Au niveau de l'information, je pense que tout n'a pas été fait. Il aurait fallu que les types voient que le travail se faisait sur trois ans, et que le boulot était dur. Il aurait fallu qu'ils s'engagent. En fait, les types ils sont à la tribu, c'est des types qui n'ont pas de boulot. Et même si le type passe cinquante heures sur sa parcelle, c'est pas ça qui va le faire réfléchir s'il veut arrêter. Ils n'ont pas de notions économiques, ils n'ont pas de notion de temps. Les gens, on leur fait mettre de l'engrais. C'est nouveau pour eux. Je crois qu'au niveau de l'information, c'est pas ça. Ça vient du fait, je crois, qu'on a voulu aller vite. On a eu de l'argent, et on n'a pas pris toutes les précautions. On a foncé tête baissée. Le fait de faire entrer les bulls, de planter au soleil, de planter de biais, de mettre de l'engrais, c'est nouveau pour eux. Il faut bien leur expliquer à quoi ils s'engagent. S'il y a tant d'abandons, c'est sans doute à cause de ça. Et puis, ça se discute, mais le fait que les agents de terrain soient de la tribu, ils ont le contact, mais ils sont moins convaincants. Il y a le fait coutumier qui est derrière. Eux ne sont pas suffisamment influents. Ils sont cependant conscients que ça marche mal ici"*

\* \*

#### **IV - HABITUDES DE TRAVAIL, ENGRAIS, SUPERFICIES**

Pour peu que les techniques nouvelles ne soient pas au point, ou que l'environnement économique soit défavorable, il se manifeste une inertie face aux changements dans les habitudes de travail. Si les Mélanésiens ont l'habitude de désherber leurs jardins, ils ne pratiquent pas la fumure, et l'utilisation d'engrais chimiques est une nouveauté. D'où la tendance de certains cultivateurs à s'y soustraire ou à ne pas s'y soumettre avec la régularité nécessaire.

*"Ces choses-là, c'est trop nouveau, il y a le bull, il y a l'engrais, il y a tout ça, on peut pas comprendre. C'est-à-dire si, on comprend ; mais pas sur six mois, un an ... Il faut voir d'abord."*

*"Le seul qui a suivi l'engrais jusqu'au bout, c'est celui de là-bas. Autrement, les autres, ils ne sont pas réguliers. Ils mettent un coup, et après ils partent à leurs champs, ils ne sont pas réguliers. Il y en a qui trouvent que c'est trop de boulot. Des fois, ils mettent le premier engrais et après, c'est fini. Ils laissent l'herbe grandir, et lorsqu'ils voient qu'il faut débrousser et remettre l'engrais, ils abandonnent, ils préfèrent retourner à leurs anciennes caféries sous ombrage. Lui là, je vois qu'il travaille. Quand on lui dit une chose, il travaille ; mais il y en a d'autres, ils foutent rien. Il y a un peu de ça aussi. L'autre par exemple, il a fait un petit truc de trois mètres et il a abandonné. Les sacs d'engrais sont toujours sur sa parcelle. C'est trop tard maintenant, il faut que ce soit fait avant le mois de juin. J'étais pourtant là-haut, je lui ai donné la main, et ils n'a pas continué à mettre l'engrais. Ça vient du choix des planteurs. Un type qui travaille, on peut lui faire confiance. Au début, on a mal choisi les types ; et peut-être aussi le terrain. La plupart, c'est pourtant des travailleurs. Je vois le chef, ça faisait trop pour lui. Peut-être était-il trop vieux ; mais son fils aurait pu lui donner la main. Ça vient surtout des parents. Tu laisses trainer tes gosses, tu travailles et tu nourris tes gosses, et quand tu es trop vieux, ils ne travaillent plus pour toi. C'est du laisser-aller."*

Agent de terrain mélanésien.

(2) En 1978, les promoteurs débroussaient leurs parcelles eux-mêmes et étaient indemnisés par le FADIL.

*"Le nouveau café, pour moi, peut-être que c'est pas rentable, parce que ça ne convient pas à la nature du sol. Ici ça pousse très mal à Canala, et peut-être qu'ils mettent trop d'engrais au départ, ou qu'ils n'en mettent pas assez. Les gens savent pas se servir de l'engrais. Premièrement, il faut analyser le sol. Il faut voir les agents techniques de l'Agriculture. Ici, ils n'ont pas analysé le sol. S'ils mettent de l'engrais et qu'il n'y a pas d'analyse du sol, ils ne peuvent pas bien doser les engrais. Je discute avec des gens, mais comme ils ont vu que le café ça vient pas bien ici, alors ça les intéresse pas. C'est étudié à l'étude sur le papier. Ici, ils se servent de l'engrais, mais à savoir si cet engrais-là, c'est ce qu'il faut réellement pour le café ?"*

*"J'ai dû faire des réductions à cause du manque de sérieux des producteurs. Les planteurs ne plantaient pas assez vite, on était en juin, juillet. Par ailleurs, mes prédécesseurs avaient donné trop de terrain. Les surfaces n'y étaient pas, et les planteurs n'étaient pas conscients du travail à faire. C'est pourquoi j'ai fait les réductions. Au début, on a dû demander aux gars de trouver des planteurs de café et ils ont été dire : vous voulez combien, un hectare ?"*

Chef de secteur européen.

*"Je pense qu'en milieu mélanésien, il ne faut pas faire de parcelles trop importantes. Je crois que pour une famille seule, il ne faut pas faire de parcelles de plus d'un quart d'hectare. Car c'est quand même un boulot astreignant. Il y a des types qui se sont lancés dans des parcelles de trois quarts d'hectare. C'est trop. Quand on a inscrit les types, on n'a pas assez regardé s'ils avaient la main-d'œuvre. Et il y a des types qui n'étaient pas assez motivés. Je crois que ce qu'il faut, c'est que les gens vivent avec. C'est quand même quelque chose de nouveau, ils n'ont pas cette notion d'exploitation et ne sont pas conscients du revenu qu'ils pourraient en tirer."*

Chef de secteur européen.

## V - CONFLIT FONCIER

Une plantation de café sans ombrage a été effectuée sur des terres obtenues de l'Administration en agrandissement de réserve. Après la plantation, les terres ont été réclamées au conseil des anciens de la localité par les propriétaires traditionnels qui sont sur une autre réserve. En accord avec les droits coutumiers, les terres ont été rendues à ces derniers. Dans cet exemple, la stratégie de récupération des terres a consisté à ne pas s'opposer à une revendication par une autre collectivité disposant d'appuis administratifs. Une fois les terres obtenues de l'Administration, le lignage propriétaire a pu se retourner contre les bénéficiaires de l'agrandissement, et l'emporter sur le plan coutumier où ses droits étaient les plus forts.

*"On avait partagé le terrain entre les clans de la tribu. Et là où il n'y avait pas de café, on avait planté des pinus. On avait demandé un endroit plat, car ici il n'y a que des cailloux. On pensait que ça n'arriverait pas avec les autres, parce que les gens avaient été à l'école. Lorsqu'il a fallu rendre les terres, j'étais très en colère, et j'ai eu l'idée que même les gens de ma tribu étaient contre moi, car je veux trop m'élever. On a planté beaucoup de pinus, ils ont foutu le feu, il n'en reste pas ... Est-ce la jalousie ? Quand il y en a un qui travaille de trop, ça y est, on essaie de l'arrêter. Le travail dans la réserve, c'est pas bon. J'ai pris le coup de barre avec le café. Le travail en collectivité, c'est pas bon. Il y a toujours des charlots. Chez les Européens, ça va, mais chez les Canaques ... On a essayé la collectivité sur les pinus et sur l'agrandissement, mais les mecs ne venaient pas. Si on nous rend des terres, je préfère retourner chez moi. Nous ne sommes pas un clan d'ici, et même si on ne me fait pas de problèmes, je préfère rentrer pour ne pas que mon fils ou mon petit-fils soient embêtés, qu'on leur fasse des réflexions."*

# GLOSSAIRE

- AICLF** : Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français.
- AFFINS, AFFINITE** : "Alliance établie par le mariage entre un époux et les parents de son conjoint." (1)
- AGNATS, AGNATION** : "Parenté consanguine en ligne paternelle et masculine." (1)
- AVUNCULAT** : "Autorité que, dans certaines sociétés, l'homme exerce sur les fils de sa sœur." (1)
- BILATERAL, BILINEAIRE** : "Relatif aux systèmes mixtes de principes patrilinéaires et matrilinéaires." (1)
- CLAN** : "Ce terme désigne généralement un groupe unilinéaire et exogame de parents. S'il est patrilinéaire, le clan comprend un ascendant mâle, ses enfants des deux sexes et les enfants des descendants masculins qui, eux aussi, descendent des mâles. Le clan matrilinéaire est formé d'un ascendant féminin, de ses enfants des deux sexes et des descendants féminins en ligne maternelle." (1)
- CLASSIFICATOIRE** : "Un terme classificatoire renvoie à plusieurs personnes relevant de deux catégories de parents ou davantage, telles que celles-ci se définissent par la génération, le sexe et le rapport généalogique. Ainsi [dans les systèmes de parenté européen], 'grand-père' signifie à la fois le père du père et le père de la mère ; 'tante' désigne les sœurs des deux parents ainsi que les femmes des oncles paternels et maternels [...]" (Murdock, 1972 : 110.)
- EXOAMIE** : "Régime matrimonial qui prohibe le mariage entre personnes du même groupe social." (1)
- FADIL** : Fonds d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Iles (devenu ODIL en 1983).
- FI** : Front Indépendantiste.
- FIDES** : Fonds d'Intervention et de Développement Economique et Social.
- FNSC** : Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne.
- FULK** : Front Uni de Libération Kanak.
- GANO** : Groupement Agricole du Nord-Ouest.
- GAPCE** : Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est.
- GPI** : Groupement des Producteurs de l'Intérieur et des Iles.
- IFCC** : Institut Français du Café et du Cacao.
- LIGNAGE** : "Groupe de parenté qui est généralement une subdivision [du clan] et dont les membres se considèrent comme descendant unilinéairement d'un ancêtre commun." (1)
- LKS** : Libération Kanak Socialiste.
- MATRILINEAIRE, MATRILINEARITE** : "Organisation de famille, de clan, [...], ou de lignage où la descendance est comptée en ligne maternelle." (1)
- NEOLOCALITE** : "Quand un couple de jeunes mariés élit son domicile sans tenir compte de l'emplacement des demeures des beaux-parents, et parfois même à une distance considérable de l'une et de l'autre, [...], on peut parler de règle de résidence néolocale." (Murdock, 1972 : 35.)
- ODIL** : Office de Développement de l'Intérieur et des Iles.
- PALIKA** : Parti de Libération Kanak.
- PATRILINEAIRE, PATRILINEARITE** : "Organisation de famille, de clan, [...], de lignage, telle que la descendance y est considérée exclusivement en ligne paternelle." (1)
- PATRILOCALITE** : "Régime matrimonial dans lequel l'épouse vient résider avec la famille du mari, à l'endroit où celui-ci résidait avant le mariage." (1)
- RPCR** : Rassemblement pour la Calédonie dans la République.

SEDERCAL : Société d'Équipement et de Développement Rural de Nouvelle-Calédonie.

SICNC : Société Immobilière de Crédit de Nouvelle-Calédonie.

SYSTEME A MOITIES, SYSTEME DUALISTE : "La moitié gouverne le mariage, qui est strictement exogame." (Murdock, 1972 : 85.)

UC : Union Calédonienne.

UNILINEAIRE, UNILINEARITE : "Organisation de famille, de clan, [...] ou de lignage, où la descendance et la parenté sont comptées en une seule ligne, paternelle ou maternelle exclusivement." (1)

UPM : Union Progressiste Mélanésienne.

---

(1) WILLEMS, 1961.

# BIBLIOGRAPHIE

## RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DU CAFE - 1977 : Rapports de gestion et compte administratifs. Campagne 1976. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 52 p., *multigr.*
- DIRECTION DU COMMERCE ET DES PRIX - 1979 : Rapport sur le café en Nouvelle-Calédonie. Nouméa, 18 p., *multigr.*
- DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE, CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DU CAFE - 1985 : L'opération café. "L'année charnière", 1<sup>er</sup> mai 1983 - 30 avril 1984. Nouméa, 65 p., *multigr.*
- DIRECTION TERRITORIALE DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
- Les comptes économiques de 1980. Notes et documents n° 19, 79 p.
  - 1984 a : Comptes Economiques de 1981-1982. Notes et Documents n° 26, Nouméa, 74 p.
  - 1984 b : Bulletin de conjoncture, n° 4, Nouméa, 66 p.
- INSTITUT FRANÇAIS DU CAFE ET DU CACAO : Rapport d'activité pour les années 1969-70, 1972-73, 1974, 1975, 1977, 1978, 1979. Ponérihouen, *multigr.*
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES - 1976 : Résultats du recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie. 23 avril 1976. 2 vol., Nouméa, 183 p. et 78 p., tabl., *multigr.*
- SECRETARIAT D'ETAT AUX DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER - 1978 : Un Plan de Développement Economique et Social à Long Terme pour la Nouvelle-Calédonie : le Projet de la France en Nouvelle-Calédonie. Nouméa, 313 p., *multigr.*
- SERVICE DE L'AGRICULTURE - 1966 : Rapport sur la culture du caféier Arabica. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 36 p., *multigr.*
- 1980 : Rapport annuel 1979. Nouvelle-Calédonie et Dépendances. 49 p., *multigr.*
  - 1981 : Etat des réalisations et des prévisions de l'Opération Café. Programme de plantation des tranches 1979, 1980, 1981, 1982. Ponérihouen, *ms.*
  - 1981 : Bilan de l'Opération à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 1981. Poindimié, 11 p., *multigr.*
  - 1981 : Journées Opération Café : 26 et 27 novembre 1981. Poindimié, 106 p., *multigr.*
  - 1983 : Avenir de l'Opération Café. Préparation de la deuxième tranche d'emprunt. Comptes rendus des réunions des 14, 22, 29 septembre et 13 octobre 1983, *multigr.*
- SERVICE TERRITORIAL DE LA STATISTIQUE
- 1982 : Enquête socio-économique 1980-81. Vol. 3, Les ressources. Nouméa, 111 p.
- SERVICE DES MINES ET DE L'ENERGIE - 1981 : Rapport annuel. Nouméa, 121 p., *multigr.*
- 1982 : Rapport annuel. Nouméa, 138 p., *multigr.*
- TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE - s.d. : VI<sup>e</sup> plan, 1971 à 1975. Section Economie Rurale. Caféculture : Opération Café Côte Est. Institut Français du Café et du Cacao, 9 p., *multigr.*

## OUVRAGES

- ALLEN (M.R.) - 1969 : Report on Aoba. Port-Vila, Caroline Leaney ed., 246 p., *multigr.*
- AMIN (S.) - 1971 : L'Afrique de l'Ouest bloquée.  
L'économie politique de la colonisation 1880-1970. Les Editions de Minuit, 322 p.  
- 1976 : L'accumulation à l'échelle mondiale. Paris, U.G.E. Coll. 10/18, t. 1, 502 p.
- AMIN (S.), ARRIGHI (G.), GUNDE FRANK (A.), WALLERSTEIN (I.) - 1982 : La crise, quelle crise ? Dynamique de la crise mondiale. Paris, Maspéro, 239 p.
- ANTHEAUME (B.) - 1981 a : "Les productions du secteur rural." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 39, Paris, ORSTOM.  
- 1981 b : "Extraction minière et métallurgique depuis les origines." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 41, Paris, ORSTOM.
- AUBERTIN (C.), CABANNES (R.) et alii - 1982 : "Histoire de développer ..." Revue Tiers Monde, n° 90, avril-juin, pp. 297-344.
- AUGE (M.) - 1968 : "Statut, pouvoir et richesse : relations lignagères, relations de dépendance et rapports de production dans la société alladian." Centre de Recherches Africaines, colloque du Groupe de Recherches en Anthropologie et Sociologie Politique des 29 et 30 mars 1968, 33 p., *multigr.*  
- 1979 : Symbole, fonction, histoire, les interrogations de l'anthropologie. Paris, Hachette, 216 p.
- BALANDIER (G.) - 1951 : "La situation coloniale : approche théorique." Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. X-XI, pp. 44-79.  
- 1963 : Sociologie actuelle de l'Afrique Noire. Paris, Presses Universitaires de France, 510 p.  
- 1967 : Anthropologie politique. Paris, Presses Universitaires de France, 240 p.  
- 1981 : Sens et puissance. Paris, Presses Universitaires de France, 334 p.
- BARNES (J.A.) - 1962 : "African models in the New Guinea Highlands." Man, vol. 62, pp. 5-9.
- BARRAU (J.) - 1955 : L'agriculture vivrière mélanésienne. Nouméa, Commission du Pacifique Sud, 205 p., *multigr.*  
- 1971 : "La culture itinérante, longtemps mal comprise et encore mal nommée." Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée, vol. XVIII, n° 1-2-3, pp. 100-103.
- BARRAU (J.), GUIART (J.) - 1956 : L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie ; précédé de : L'organisation sociale et coutumière de la population autochtone. Nouméa, Commission du Pacifique Sud, Document Technique n° 87, 153 p.
- BEAGLEHOLE (E.), BEAGLEHOLE (P.) - 1941 : Pangai village in Tonga. Wellington, The Polynesian Society Memoir, vol. 18, 145 p.
- BEAUD (M.) - 1981 : Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours. Paris, Seuil, coll. "Points", 357 p.
- BELLS (F.L.S.) - 1953 : Primitive Melanesian Economy. An analysis of the economic system of the Tanga of New Ireland. Sydney, 251 p.
- BELONCLE (G.) - 1982 : La question paysanne en Afrique Noire. Paris, Khartala, 110 p.
- BELOUMA (G.) - 1959 : "Problèmes économiques et sociaux autochtones à Gouaro, Nouvelle-Calédonie." Etudes Mélanésiennes, vol. 12-13, pp. 20-31.
- BENSA (A.) - 1981 : "Clans autochtones, situation pré-coloniale." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 18, Paris, ORSTOM.
- BENSA (A.), RIVIERRE (J.C.) - 1982 : Les chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie. Paris, SELAF, 586 p.  
- 1983 : Histoires canaques. Paris, Edicel, Conseil International de la Langue Française, coll. "Fleuve et flamme", 159 p.
- BERTHOUD (G.), KILANI (M.) - 1982 : "Adaptation et résistance. Essai de relecture des cultes du cargo." Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. LXXIII, pp. 267-292.
- BLOCH (M.) - 1968 : La société féodale. Paris, Albin Michel, 702 p.

- BOCCAS (B.), SEIVERT (B.), PELLEGRIN (F.), KOHLER (F.)  
 - 1981 : La rouille orangée du caféier d'Arabie en Nouvelle-Calédonie. Nouméa, ORSTOM. 32 p., *multigr.*
- BONNEMAISON (J.) - 1972 : "Système de grades et différences régionales en Aoba. Nouvelles-Hébrides". Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. IX, n° 1, pp. 87-108.  
 - 1973 : Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides. Exemple des îles d'Aoba et de Maewo. Nouméa, ORSTOM, 108 p.  
 - 1977 : Système de migration et croissance urbaine à Port-Vila et Luganville (Nouvelles-Hébrides). Paris, ORSTOM, Travaux et documents n° 60, 97 p.  
 - 1979 : "Les voyages et l'enracinement : formes de fixation et de mobilité dans les sociétés traditionnelles des Nouvelles-Hébrides." L'Espace Géographique, n° 4, pp. 303-318.  
 - 1981 : "Voyage autour du territoire". L'Espace Géographique, n° 4, pp. 249-262.  
 - 1983 : "L'arbre et la pirogue." Communication au XV<sup>e</sup> Congrès des Sciences du Pacifique à Dunedin. Honolulu, East-West Center, 42 p.
- BOURDIEU (P.) - 1979 : La distinction. Critique sociale du jugement. Paris, Les Editions de Minuit, 670 p.  
 - 1980 a : Le sens pratique. Paris, Les Editions de Minuit, 475 p.  
 - 1980 b : Questions de sociologie. Paris, Les Editions de Minuit, 268 p.
- BOURRET (D.) - 1973 : Etude ethnobotanique des dioscoracées alimentaires - ignames - de Nouvelle-Calédonie. Paris, Faculté des Sciences de Paris, 135 p., *multigr.*
- BROOKFIELD (H.C.), BROWN (P.) - 1963 : Struggle for land. Agriculture and group territories among the Chimbu of the New Guinea Highlands. Melbourne, Oxford University Press, 193 p.
- BROU (B.) - 1973 : Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Les temps modernes (1774-1925). Nouméa, Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 4, 321 p.
- BROWN (P.) - 1972 : The Chimbu. A study of change in the New Guinea Highlands. London, Routledge and Keagan Paul, 151 p.
- BRUNET (R.) - 1981 : "Géographie et 'dimension culturelle'." L'Espace Géographique, n° 4, 66, pp. 295-298.
- BRUNSCHWIG (H.) - 1976 : "Une autre conception de l'histoire ?" Cahiers d'Etudes Africaines, vol. XVI, 1-2, n° 61-62, pp. 59-65.
- BURRIDGE (K.O.) - 1972 : The Melanesian manager. 22 p., *ms.*
- CAPELL (A.), LESTER (R.H.) - 1941 : "Local divisions and movements in Fiji." Oceania, vol. XI, n° 4, pp. 313-341.
- CEDETIM - 1980 : L'impérialisme français. Paris, Maspéro, "Petite collection Maspéro", 237 p.
- CHAPELLE (T.) - 1978 : "Customary land tenure in Fiji : old truths and middle-aged myths." Journal of the Polynesian Society, vol. 87, n° 2, pp. 71-88.
- CHAUVEAU (J.P.) - 1976 : "Note sur les échanges dans le Baule précolonial." Cahiers d'Etudes Africaines, 63-64, vol. XV, 3-4, pp. 567-602.  
 - 1983 : "Evolution des politiques d'intervention en milieu rural en Côte-d'Ivoire." LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES. Paris, ORSTOM, Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM : 46-53.
- CHEVALIER (A.) - 1949 : Le café. Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je ?", 124 p.
- CLASTRES (P.) - 1974 : La société contre l'Etat. Paris. Les Editions de Minuit, 186 p.
- COCHRANE (G.) - 1970 : Big men and cargo cults. Oxford, Clarendon Press, 183 p.
- CODERE (H.) - 1966 : Fighting with property : a study of Kwakiutl potlaching and warfare. London, University of Washington Press, 135 p.
- CODRINGTON (R.H.) - 1981 : The Melanesians. Studies in their anthropology and folklore. Oxford, Clarendon Press, réédition de 1969, 419 p.



- COMPTE RENDU DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DE YAOUNDE  
 - 1982 : Natures et formes du pouvoir dans les sociétés dites acéphales. Exemple camerounais. Paris, ORSTOM, Travaux et Documents n° 142, 171 p.
- CONNELL (J.) - s.d. : Migration, employment and development in the South Pacific. Country report n° 10. New Caledonia. South Pacific Commission, International Labour Organisation, 48 p., *multigr.*
- COOK (S.) - 1966 : "The obsolete 'anti-market' mentality : a critique of the substantive approach to economic anthropology." *American Anthropologist*, vol. 8, n° 1.
- COPPET (D. de) - 1968 : "Pour une étude des échanges cérémoniels en Mélanésie." *L'Homme*, t. VIII, n° 4, pp. 45-57.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.) - 1976 : "L'histoire vivante." *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XVI, 1-2, 61-62, pp. 67-73.
- CRESWELL (R.) - 1975 : "La parenté." *ELEMENTS d'ETHNOLOGIE*. Paris, Creswell R. (éd.), Armand Colin, coll. : "U", vol. 2, pp. 132-174.
- CROCOMBE (R.G.) - 1964 : "Communal cash cropping among the Orokaiva." *New Guinea Research Unit, Bulletin n° 4*, 52 p.
- CROCOMBE (R.G.), CROCOMBE (M.) - 1968 : *The works of Ta'unga. Records of a Polynesian traveller in the South seas, 1883-1896*. Canberra, Australian National University Press, 164 p.
- DANIELSSON (B.) - 1972 : "La Polynésie." *ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE, Ethnologie Régionale I. Afrique-Océanie*, Paris, Gallimard, pp. 1236-1329.
- DEACON (A.B.) - 1934 : *Malekula : a vanishing people in the New Hebrides*, London, Routledge and Sons, 789 p.
- DIOP (A.B.) - 1981 : *La société Wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris, Khartala, 355 p.
- DOBB (M.), SWEEZY (P.M.) - 1977 : *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition*. Paris, Maspéro, "Petite collection Maspéro", vol. I, 240 p.
- DOUGLAS (B.) - 1972 : *A history of culture contact in North-East New Caledonia, 1774-1870*. Canberra, Australian National University, 446 p.  
 - 1979 : "Rank, power, authority : a reassessment of traditional leadership in South Pacific Societies." *Journal of Pacific History*, vol. 14, n° 1-2, pp. 2-27.
- DOUMENGE (J.P.) - 1973 : *Caféiculture dans les tribus mélanésiennes de la Côte Est de Nouvelle-Calédonie*. Bordeaux, Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale, C.N.R.S., pp. 151-237.  
 - 1975 : *Paysans mélanésien en pays Canala, Nouvelle-Calédonie*. Bordeaux, Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale, C.N.R.S., 220 p.  
 - 1981 : "Terroirs mélanésien." *ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE*, Planche 34, Paris, ORSTOM.  
 - 1982 : *Du terroir ... à la ville. Les Mélanésien et leur espace en Nouvelle-Calédonie*. Bordeaux, Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale, C.N.R.S., 488 p.
- DOUSSET-LEENHARDT (R.) - 1978 : *Colonialisme et contradictions en Nouvelle-Calédonie (1878-1978)*. Paris, L'Harmattan, 206 p.
- DOZON (J.P.) - 1983 : "Evolution récente des doctrines sur les opérations de développement." *LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES*, Paris, ORSTOM, Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM : 42-45.
- DUMONT (L.) - 1966 : *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*. Paris, Gallimard, 449 p.  
 - 1971 : *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*. Paris, Mouton, 139 p.
- DUPON (J.F.) - 1981 : "Domaine minier, mines et métallurgie. Situation contemporaine." *ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE*, Planche 42, Paris, ORSTOM.
- DUPRE (G.) - 1982 : *Un ordre et sa destruction*, Paris, ORSTOM, coll. "Mémoires", n° 93, 446 p.

- DUPRE (G.), REY (P.P.) - 1969 : "Réflexion sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges." *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XLVI, pp. 133-162.
- DURKHEIM (E.) - 1937 : *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, réédition de 1981, PUF, 149 p.
- ELA (J.M.) - 1981 : *L'Afrique des villages*. Paris, Khartala, 228 p.
- ELIOU (M.) - 1979 : "Erosion et permanence de l'identité culturelle." *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXVI, pp. 79-90.
- ENGELS (F.) - 1974 : *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. Paris, Editions Sociales, 394 p.
- EPSTEIN (A.L.) - 1969 : *Matupit. Land, politics and change among the Tolai of New Britain*. Berkeley and Los Angeles, University of Californian Press, 335 p.
- ETAT ET BOURGEOISIE EN COTE-D'IVOIRE - 1982 : *Etudes réunies et présentées par Faure (Y.-A.) et Medar (J.-F.)*. Paris, Khartala, 270 p.
- FIRTH (R.) - 1929 : *Primitive economics of the New Zealand Maori*. London, George and Routledge and Sons, 505 p.  
 - 1965 : *Primitive polynesian economy*. London, Routledge and Keagan Paul, 385 p.  
 - 1959 : *Social change in Tikopia*. London, George Allen and Unwind, 360 p.  
 - 1963 : *We, the Tikopia*. Boston, Beacon Press, 488 p.
- FRANCE (P.) - 1969 : *The charter of the land. Custom and colonization in Fiji*. Melbourne, Oxford University Press, 229 p.
- GALE (F.) - 1983 : "Mobility, kin and economic survival amongst urban aborigines." Communication présentée au XV<sup>e</sup> Congrès des Sciences du Pacifique, Dunedin, Honolulu, East-West Center, 11 p.
- GIRARD (F.) - 1972 : "La Nouvelle-Guinée." *ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE, Ethnologie régionale 1. Afrique-Océanie*. Paris, Gallimard, pp. 1063-1099.
- GLAUMONT (M.) - 1897 : "La culture de l'igname et du taro en Nouvelle-Calédonie. Travaux gigantesques des indigènes." Réédition, *Etudes Mélanésiennes*, n° 7, sept. 1953, pp. 25-34.
- GODELIER (M.) - 1964 : *Economie politique et anthropologie économique (à propos des Siane de Nouvelle-Guinée)*. *L'Homme*, t. IV, n° 3, pp. 118-132.  
 - 1974 : *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*. La Haye, Mouton, 374 p.  
 - 1975 : "L'économie". *ELEMENTS D'ETHNOLOGIE*. Paris, Creswell R. (édi.), Armand Colin, coll. "U", vol. 2, 66, pp. 80-131.  
 - 1977 : *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*. Paris, Maspéro, "Petite Collection Maspéro", vol. I et II, 240 p. et 310 p.  
 - 1980 : "Hiérarchies sociales chez les Baruya de Nouvelle-Guinée." *Journal de la Société des Océanistes*, vol. XXXVI, n° 69, pp. 239-259.  
 - 1982 : *La production des Grands Hommes*. Fayard, 370 p.
- GOODY (J.) - 1979 : *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Les Editions de Minuit, 274 p.
- GOSSELIN (G.) - 1948 : *Les pays tropicaux*. Paris, Presses Universitaires de France, réédition de 1966, 271 p.
- GUIART (J.) - 1951 : *L'organisation sociale et politique du Nord Malekula*. Nouméa, ORSTOM, 126 p.  
 - 1956 : *Un siècle et demi de contacts culturels à Tanna, Nouvelles-Hébrides*. Paris, Société des Océanistes n° 5, Musée de l'Homme, 426 p.  
 - 1957 : "Les modalités de l'organisation dualiste et le système matrimonial en Nouvelle-Calédonie." *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. XXII, 4<sup>e</sup> année, nouvelle série n° 5, pp. 21-39.  
 - 1959 : *Destin d'une église et d'un peuple. Nouvelle-Calédonie 1900-1959*. Paris, Mouvement du Christianisme Social, 87 p.  
 - 1960 : "Un problème foncier exemplaire en Nouvelle-Calédonie : la vallée de Tchamba." *Le Monde Non-Chrétien*, n° 55-56, pp. 182-196.  
 - 1962 : *Structures de la chefferie en Mélanésie du Sud*. Paris, Institut d'Ethnologie, 688 p.

- 1969 : "Programmation et agriculture en Mélanésie." Paris, L'Homme, t. IX, n° 3, pp. 107-112.
  - 1972 a : "La société ancienne des îles Loyalty et de la Grande-Terre." *ENCYCLOPE-DIE DE LA PLEIADE*, Ethnologie régionale 1, Afrique-Océanie. Paris, Gallimard, pp. 1130-1149.
  - 1972 b : "Les Nouvelles-Hébrides." *ENCYCLOPE-DIE DE LA PLEIADE*, Ethnologie régionale 1, Afrique-Océanie. Paris, Gallimard, pp. 1151-1173.
  - 1981 : "Clans autochtones, situation pré-coloniale." *ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE*, Planche 18, Paris, ORSTOM.
- GUIART (J.), ROBERT (F.) - 1960 : *Autour de la transversale Koné-Tiwaka. Les données de l'économie agraire mélanésienne dans le Centre Nord de la Nouvelle-Calédonie.* Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 130 p., *multigr.*
- GUIART (J.), TERCINIER (G.) - 1956 : *Inventaire des ressources de trois réserves autochtones en Nouvelle-Calédonie.* Nouméa, ORSTOM, 83 p.
- GUNDER-FRANK (A.) - 1972 : *Le développement du sous-développement.* Paris, Maspéro, 399 p.
- GRUPE ANTHROPOLOGIE HISTORIQUE - 1984 : *Compte rendu de la réunion du 27 janvier 1984 à l'ORSTOM : "La colonisation, rupture ou parenthèse ?"* Paris, ORSTOM, 5 p., *multigr.*
- HANDY (E.C.), HANDY (E.G.) - 1972 : *Native planters in old Hawaii.* Honolulu, Bernice P. Bishop Museum, Bulletin n° 233, 641 p.
- HAUDRICOURT (A.G.) - 1964 : "Nature et culture dans la civilisation de l'igname." *L'Homme*, vol. IV, pp. 105-113.
- HAUDRICOURT (A.G.), OZANNE-RIVIERRE (F.) - 1982 : *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie).* Paris, SELAF, 285 p.
- HOCART (A.M.) - 1929 : *Lau islands, Fiji.* Honolulu, Bernice P. Bishop Museum, Bulletin n° 62, 241 p.
- 1915 : "Chieftainship and the sister's son in the Pacific." *American Anthropologist*, vol. 17, n° 4, 66, 631-646.
- HOURS (B.) - 1976 : "Leadership et cargo cult. L'irrésistible ascension de J.T.P.S. Moïse." *Journal de la Société des Océanistes*, n° 51-52, t. XXXII, pp. 207-231.
- HOWE (K.R.) - 1978 : *Les îles Loyauté : histoire des contacts culturels de 1840 à 1900.* Nouméa, Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 19, 251 p.
- JOLLIVET (M.J.) - 1978 : *Essai de sociologie sur la Guyane Française.* Paris, ORSTOM, 604 p.
- JOURNAL DE LA SOCIETE DES OCEANISTES - 1953 : *Un siècle d'acculturation en Nouvelle-Calédonie, 1853-1953.* Paris, t. II, n° 9, 450 p.
- JULIEN (Ch. A.) - 1971 : *Histoire de l'Océanie*, PUF. coll. "Que sais-je ?", 127 p.
- KAEPPLER (A.L.) - 1971 : "Rank in Tonga." *Ethnology*, vol. X, n° 2, pp. 174-193.
- KAWHARU (I.H.) - 1975 : *Orakei : a Ngati Whatua Community*, Wellington, Council for Educational Research, 192 p.
- KELLY (R.C.) - 1977 : *Etoro social structure. A study in structural contradiction.* The University of Michigan Press, 329 p.
- KOHLER (J.M.) - 1980 : *Notes sociologiques sur le programme de reforestation de Tango.* Nouméa, ORSTOM, 70 p., *multigr.*
- 1981 a : *Notes sociologiques sur le programme de reforestation de l'île des Pins.* Nouméa, ORSTOM, 67 p., *multigr.*
  - 1981 b : "Religion". *ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE*, Planche 27, Paris, ORSTOM.
  - 1984 : *Pour ou contre le pinus. Les Mélanésiens face aux projets de développement.* Nouméa, Institut Culturel Mélanésien, 171 p.
- KOHLER (J.M.), PILLON (P.) - 1982 : *Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens.* Nouméa, ORSTOM, 96 p., *multigr.*

- 1982 : Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésien. Nouméa, Institut Culturel Mélanésien, 92 p.
- KUWABURA (T.) - 1975 : "Acculturation, modernisation, nationalisme. L'exemple du Japon moderne." *Diogène* n° 90, pp. 43-66.
- LACHATRE (B.) - s.d. : La soumission d'une économie africaine traditionnelle au capitalisme international : la culture du cacao en Gold Coast. Paris, Université de Paris VIII Vincennes, Département d'Economie Politique, Travaux sur le Capitalisme et l'Economie Politique, n° 13. 67 p.
- LACOSTE (Y.) - 1981 : Géographie du sous-développement. Paris, PUF, coll. "Quadrige", 288 p.
- LAMBERT - 1900 : Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens. Nouméa, Réédition de 1980, Publications de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 14, 368 p.
- L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE - 1976 : Sous la direction de F. Pouillon, Dossiers africains, Paris, Maspéro, 159 p.
- LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES - 1983 : Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM, Paris, ORSTOM. 246 p.
- LEENHARDT (M.) - 1922 : "La fête du pilou en Nouvelle-Calédonie." *L'Anthropologie*, t. 32, pp. 221-263.  
 - 1930 : Notes d'ethnologie néo-calédonienne. Paris, Institut d'Ethnologie, Travaux et Mémoires, 514 p.  
 - 1937 : Gens de la Grande-Terre. Paris, Gallimard, 228 p.
- LEMONIER (P.) - 1981 : "Le commerce inter-tribal des Anga de Nouvelle-Guinée." *Journal de la Société des Océanistes*, vol. XXXVII, n° 70-71, pp. 39-75.
- LENORMAND (M.) - 1953 : "L'évolution politique des autochtones de la Nouvelle-Calédonie." *Journal de la Société des Océanistes*, t. IX, n° 9, déc. pp. 245-295.
- LEVI-STRAUSS (C.) - 1971 : Les structures élémentaires de la parenté. Paris, Mouton, 591 p.
- LOUCOU (J.N.), WONDJI (C.) - 1976 : "Histoire et développement." *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XVI, 1-2, 61-62, pp. 75-81.
- MALINOWSKI (B.) - 1960 : Argonauts of the Western Pacific. New York, E.P. Dutton and Company, 527 p.  
 - 1974 : Les jardins de corail. Paris, Maspéro, 355 p.
- MARCUS (G.E.) - 1980 : The nobility and the chiefly tradition in the modern kingdom of Tonga. Wellington, The Polynesian Society Memoir, n° 42, 170 p.
- MARX (K.) - L'idéologie allemande. Paris, Editions Sociales, 143 p.  
 - 1977 : Contribution à la critique de l'Economie Politique. Paris, Editions Sociales, 309 p.
- MAYET (H.) - 1929 : Légendes indigènes. Carmaux, Imprimerie Nouvelle, 38 p.
- MEGGIT (J.M.) - 1965 : The lineage system of the Mae Enga of New Guinea. London, Oliver and Boyd, 297 p.
- MEILLASSOUX (C.) - 1960 : "Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance." *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 4, pp. 38-66.  
 - 1964 : Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire. La Haye, Mouton, 382 p.  
 - 1975 : Femmes, greniers et capitaux. Paris, Maspéro, 251 p.
- METAIS (E.) - 1967 : La sorcellerie canaque actuelle. Les "tueurs d'âmes" dans une tribu de la Nouvelle-Calédonie. Paris, Société des Océanistes n° 20, Musée de l'Homme, 419 p.
- METAIS (P.) - 1953 : "Démographie des Néo-Calédoniens." *Journal de la Société des Océanistes*, t. IX, déc., pp. 99-128.  
 - 1954 : "L'évolution moderne de la famille autochtone." *Etudes Mélanésiennes*, n° 8, pp. 27-33.  
 - 1968 : "Les durées sociales mélanésiennes et leurs transformations." *PERSPECTIVES DE LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 241-267.  
 - 1972 : "La Nouvelle-Calédonie". *ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE*, Ethnologie

- régionale 1, Afrique-Océanie. Paris, Gallimard, pp. 1100-1129.
- 1976 : Questions d'ethnologie mélanésienne. Bordeaux, Université de Bordeaux II, 130 p.
- METGE (J.) - 1976 : The Maoris of New Zealand. Londres, Revised Edition, Routledge and Keagan Paul, 382 p.
- MORAWETZ (D.) - 1967 : "Land tenure conversion in the Northern district of Papua." New Guinea Research Bulletin n° 17, 57 p.
- MURDOCK (G.P.) - 1972 : De la structure sociale. Paris, Payot, 357 p.
- NAISSELINE (H.) - 1952 : "Notes sur l'organisation sociale du district de Nece (Maré)." Etudes Mélanésiennes, n° 6, pp. 36-44.
- NAYACAKALOU (R.R.) - 1959 : "Land tenure and social organisation in Tonga." Journal of the Polynesian Society, vol. 68, n° 2, pp. 93-114.
- 1961 : "The bifurcation and amalgamation of fijian lineages over a period of fifty years." The Fiji Society : transactions and proceedings for the years 1960-61, vol. 8, pp. 122-133.
  - 1975 : Leadership in Fiji. Melbourne, Oxford University Press, 170 p.
  - 1978 : Tradition and change in the fijian village. Suva, South Pacific Social Sciences Association, 164 p.
- OHTSUKA (R.) - 1977 : "The sago eaters : an ecological discussion with special references to the Oriomo Papuans." SUNDA AND SAHUL. PREHISTORIC STUDIES IN SOUTHEAST ASIA. MELANESIA AND AUSTRALIA. Academic Press, pp. 465-492.
- OLIVER (L.) - 1955 : A Solomon island society. Kinship and leadership among the Siuai of Bougainville. Cambridge, Harvard University Press, 533 p.
- ORAM (N.) - 1982 : "Pots for sago : the hiri trading work. The hiri in history. Further aspects of long distance Motu trade in Central Papua". Canberra, The Australian National University, Tom Dutton Editor, Pacific Research Monograph n° 8, pp. 1-33.
- OZANNE-RIVIERRE (F.) en collaboration avec POINDI TEIN - 1979 : Textes nemi (Nouvelle-Calédonie). Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France, vol. I, 316 p. ; vol. II, 367 p.
- PANOFF (M.) - 1970 : La terre et l'organisation sociale en Polynésie. Paris, Payot. 282 p.
- 1977 : "Energie et vertu : le travail et ses représentations en Nouvelle-Bretagne." L'Homme, t. XVII, n° 2-3, pp. 7-21.
  - 1980 : "Objets précieux et moyens de paiement chez les Maenga de Nouvelle-Bretagne." L'Homme, t. XX, n° 2, pp. 5-37.
- PARIS (J.P.) - 1981 : "Gîtes minéraux et substances utiles." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE, Planche 40, Paris, ORSTOM.
- PASTRE (O.) - 1983 : L'informatisation et l'emploi. Paris, Maspéro, coll. "Repères", 128 p.
- PISIER (G.) - 1971 : Kounié ou l'île des Pins. Nouméa, Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie n° 1, 389 p.
- PITT (D.) - 1970 : Tradition and economic progress in Samoa. A case study of the role of traditional social institutions in economic development. Oxford, Clarendon Press, 295 p.
- PITT (D.), MAC PHERSON (C.) - 1974 : Emerging pluralism. The samoan community in New Zealand. Auckland, Longman Paul, 147 p.
- POLANYI (K.), ARENSBERG (C.) - 1975 : Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie. Préface de M. Godelier. Paris, Larousse, 348 p.
- PROBLEMS OF CHOICE - LAND IN PAPUA NEW GUINEA'S FUTURE - 1974 : Canberra, Australian National University Press, Editor Sack (P.C.), 220 p.
- READ (K.E.) - 1946-47 : "Social organization in the Markham Valley." Oceania, vol. 17, pp. 93-118.
- 1949-50 : "The political system of the Ngarawapum." Oceania, vol. 20, pp. 185-223.
  - 1959 : "Leadership and consensus in a New Guinea Society." American Anthropologist, vol. 61, n° 3, pp. 423-436.
- REY (P.P.) - 1969 : "Articulation des modes de dépendance et des modes de reproduction dans deux sociétés lignagères." Cahiers d'Etudes Africaines, vol. IX, n° 35, pp. 415-440.

- 1971 : Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Exemple de la Cemilog au Congo Brazzaville. Paris, Maspéro, 526 p.
- RIVERS (W.H.R.) - 1968 : The history of Melanesian society. Oosterhout, N.B. The Netherlands, vol. I, 400 p.
- RIVIERRE (J.C.) - 1981 : "Linguistique." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 19, Paris, ORSTOM.
- RIVIERRE (J.C.), OZANNE-RIVIERRE (F.), MOYSE-FAURIE (C.) - 1980 : Mythes et contes de la Grande-Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie). Paris, SELAF, 223 p.
- ROCHETEAU (G.) - 1964 : Les populations autochtones rurales de la région de Houailou en Nouvelle-Calédonie. Nouméa, ORSTOM, 90 p.
- 1968 : Le Nord de la Nouvelle-Calédonie. Région économique. Paris, ORSTOM, Mémoire n° 32, 130 p.
- ROSS (H.M.) - 1978 : "Leadership styles and strategies in a traditional melanesian society." RANK, AND STATUS IN POLYNESIA AND MELANESIA. Paris, Publication de la Société des Océanistes n° 39, pp. 11-22.
- SAHLINS (M.) - 1957 : "Land use and the extended family in Moala, Fiji." American Anthropologist, vol. 59, pp. 449-462.
- 1958 : Social stratification in Polynesia. American Ethnological Society. Seattle, University of Washington Press, 306 p.
- 1962 : Moala : culture and nature on a fijian island. Ann Arbor, University of Michigan Press, 453 p.
- 1963 : "Poor man, rich man, big man, chief : political types in Melanesia and Polynesia." COMPARATIVE STUDIES IN SOCIETY AND HISTORY. La Haye, Mouton, and Co. ed., An International Quaterly, vol. V, number 3, pp. 285-303.
- 1976 : Age de pierre, âge d'abondance. Paris, Gallimard, 409 p.
- SALISBURY (R.F.) - 1962 : From stone to steel. Economic consequences of a technological change in New Guinea. Melbourne, Melbourne University Press, 237 p.
- SAUSSOL (A.) - 1967 : "Le café en Nouvelle-Calédonie. Grandeur et vicissitude d'une colonisation." Les Cahiers d'Outre-Mer, t. XX, pp. 275-305.
- 1970 : "La propriété foncière mélanésienne et le problème des réserves en Grande-Terre néo-calédonienne." Cahiers du Pacifique, janvier 1970, n° 9, pp. 83-125.
- 1977 : "New Caledonia : colonisation and reaction." LAND TENURE IN THE PACIFIC. Melbourne, Ron Crocombe ed., Oxford university Press, pp. 227-247.
- 1979 : L'Héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie. Paris, Société des Océanistes n° 40, 493 p.
- 1981 a : "Economie rurale : aspects historiques." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 21, Paris, ORSTOM.
- 1981 b : "Les étapes de la colonisation terrienne." ATLAS DE LA NOUVELLE-CALEDONIE, Planche 22, Paris, ORSTOM.
- SHINEBERG (F.) - 1967 : They came for sandalwood. Melbourne, Melbourne University Press, 299 p.
- SING UBEROI (J.P.) - 1962 : Politics of the kula ring. Manchester University Press, 162 p.
- SOPE (B.) - s.d. : Land and politics in the New Hebrides. Suva, South Pacific Social Sciences Association, 59 p.
- STAVENHAGEN (R.) - 1973 : Sept thèses erronées sur l'Amérique latine. Editions Anthropos, 205 p.
- SUAREZ (M.M.) - 1979 : "Migrations, travail agricole et dissolution de la réciprocité dans les Andes Vénézuéliennes." Etudes Rurales, n° 79, pp. 105-111.
- TERRAY (E.) - 1972 : Le marxisme devant les sociétés primitives. Paris, Maspéro, 173 p.
- TONKINSON (R.) - 1974 : The Jigalong Mob : Aboriginal victors of the desert crusade. Cummings Publishing Company, 166 p.
- 1983 : "Forever Ambrymese? Identity in a relocated community. Vanuatu." Communication présentée au XV<sup>e</sup> Congrès des Sciences du Pacifique à Dunedin. Honolulu, East-West Center, 19 p.
- TUPOUNIUA (P.) - 1977 : A polynesian village, the process of change. Suva, South Pacific

- Social Science Association, 70 p.
- VAYDA (A.P.) - 1960 : Maori warfare. Wellington, The Polynesian Society Incorporated, 141 p.
- WADDEL (E.W.), KRINKS (P.A.) - 1968 : The organisation of production and distribution among the Orokaiva. New Guinea Research Unit n° 24, Canberra, Australian National University, 334 p.
- WALTER (M.A.H.B.) - 1974 : "Succession in East Fiji : institutional disjunction as a source of political dynamism in a ascription oriented society." *Oceania*, vol. 44, n° 4, pp. 301-320.
- 1978 : "An examination of hierarchical notions in fijian society. A test case for the applicability of the term 'chief'." *Oceania*, vol. XLIX, pp. 1-19.
- 1979 : "The mother's brother and the sister's son in east Fiji : a descent perspective." *Ethnology*, vol. XVIII, n° 4, pp. 365-378.
- WEBER (J.) - 1983 : "Le développement. Concept, doctrine ou idéologie". *LE DEVELOPPEMENT : IDEOLOGIES ET PRATIQUES*. Paris, ORSTOM, Actes du Séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM, 7-15.
- WEBSTER (S.) - 1975 : "Cognatic descent groups and the contemporary Maori : a preliminary reassessment." *Journal of the Polynesian Society*, vol. 84, n° 2, pp. 121-152.
- WEINER (A.) - 1982 : "Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie." *Annales*, 37<sup>e</sup> année, n° 2, pp. 222-239.
- WILLEMS (E.) - 1961 : *Dictionnaire de Sociologie*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 272 p.
- WOLF (E.) - 1966 : *Peasants*. Englewoods Cliffs, Prentice Hall, 116 p.
- YENEMA (B.) - 1981 : "L'introduction de la traction bovine chez les Wolof du Saloum (Sénégal)." *Etudes Rurales*, n° 84, pp. 87-99.

## LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS

|  | Pages |
|--|-------|
| 1 Carte générale de l'Opération Café. ....   | 22    |
| 2 Les étapes du traitement du café. ....   | 22    |
| 3 Evolution des superficies et du nombre de caféiculteurs de 1979 à 1982 –<br>données cumulées. ....                             | 26    |
| 4 Réalisations et prévisions globales selon les communes de 1979 à 1982 –<br>données annuelles. ....                             | 26    |
| 5 Evolution des superficies en Robusta et en Arabica, de 1979 à 1982 –<br>données cumulées. ....                                 | 27    |
| 6 Réalisations et prévisions, en Robusta et en Arabica, selon les communes, de<br>1979 à 1982 – données annuelles. ....          | 28    |
| 7 Evolution des superficies et du nombre de caféiculteurs en réserve et hors<br>réserve, de 1979 à 1982 – données cumulées. .... | 28    |
| 8 Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes :<br>superficies – données annuelles. ....            | 28    |
| 9 Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes :<br>caféiculteurs – données annuelles. ....          | 30    |
| 10 Filières de commercialisation et de traitement du café. ....  | 31    |
| 11 Planche photo. ....   | 39    |
| 12 Planche photo. ....   | 40    |
| 13 Planche photo. ....   | 59    |
| 14 Planche photo. ....   | 60    |
| 15 Généalogies et répartition selon les unités conjugales des membres de<br>l'échantillon. ....                                  | 104   |
| 16 Les adoptions. ....   | 106   |
| 17 Activités en réserve et hors réserve selon le sexe et la situation matrimoniale.<br>....                                      | 108   |
| 18 Planche photo. ....   | 109   |
| 19 Planche photo. ....   | 110   |
| 20 Principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation<br>matrimoniale. ....                            | 111   |
| 21 Calendrier agricole. ....   | 112   |
| 22 Familles élargies et unités domestiques ; exemples. ....  | 126   |
| 23 Unités domestiques distinctes entretenant des rapports de production ;<br>exemples. ....                                      | 130   |
| 24 L'espace villageois. ....   | 134   |
| 25 Ensemble parental de référence : composition. ....  | 140   |
| 26 Succession à la culture d'une parcelle d'ignames cérémonielles. ....  | 145   |
| 27 Planche photo. ....   | 151   |
| 28 Planche photo. ....   | 152   |
| 29 Adoptions et transfert foncier ; exemple. ....  | 159   |



## LISTE DES TABLEAUX

|   | Pages |
|---|-------|
| 1 Actifs et salariés mélanésiens, hommes et femmes, selon les branches d'activité (d'après l'INSEE, 1976). . . . .  | 18    |
| 2 Situation de la caféiculture intensive en 1980 et prévisions pour 1982, selon les communes principalement intéressées. . . . .  | 27    |
| 3 Superficie moyenne des parcelles en réserve et hors réserve, par année, de 1979 à 1982. . . . .   | 29    |
| 4 Superficies cultivées en produits vivriers dans neuf terroirs de la Grande-Terre. Année 1977. D'après Doumenge, 1982. . . . .   | 100   |
| 5 Evaluation des productions issues de l'espace horticole de neuf terroirs témoins de la Grande-Terre. D'après Doumenge, 1982. . . . .                                  | 101   |
| 6 Echantillon selon le sexe, l'âge et la situation matrimoniale. . . . .  | 103   |
| 7 Activités en réserve et hors réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale, répartition globale. Temps en heures, rapporté à un individu par catégorie. . . . . | 108   |
| 8 Principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale . . . . .   | 111   |
| 9 Temps de travail consacré à l'igname par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations. . . . .   | 113   |
| 10 Temps de travail consacré à la caféiculture ancienne et nouvelle par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations. . . . .                            | 114   |
| 11 Activités de production secondaires pour l'ensemble de l'échantillon. . . . .  | 114   |
| 12 Division sexuelle du travail pour la culture de l'igname. . . . .  | 115   |
| 13 Division du travail dans la culture de l'igname selon le sexe et la situation matrimoniale. . . . .  | 116   |
| 14 Division du travail dans les activités vivrières autres que la culture de l'igname, selon le sexe et la situation matrimoniale. . . . .                              | 116   |
| 15 Division du travail dans la caféiculture ancienne, selon le sexe et la situation matrimoniale. . . . .   | 117   |
| 16 Division du travail dans la caféiculture nouvelle, selon le sexe et la situation matrimoniale. . . . .   | 117   |
| 17 Division du travail dans les activités de production secondaires, selon le sexe et la situation matrimoniale. . . . .  | 118   |

|    |   |     |
|----|---|-----|
| 18 | Division du travail dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon le sexe et la situation matrimoniale. ....   | 119 |
| 19 | Activités hors réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé, selon le sexe et la situation matrimoniale. ....   | 119 |
| 20 | Activités en réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé, selon le sexe et la situation matrimoniale. ....   | 120 |
| 21 | Activités cérémonielles et fêtes en réserve et hors réserve. ....   | 121 |
| 22 | Activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale et le secteur d'activité en réserve. ....  | 122 |
| 23 | Activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale et le secteur d'activité, dans une autre réserve. ....   | 123 |
| 24 | Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique – en réserve (activités quotidiennes, activités des groupes de travail, et salariat confondus). .... | 135 |
| 25 | Travail individuel et travail à plusieurs dans les activités de production en réserve, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale. ....   | 136 |
| 26 | Travail individuel et travail à plusieurs dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique en réserve, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale. ....  | 137 |
| 27 | Travail en commun, dans le cadre des activités de production en réserve, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement ou avec la participation de tiers. ....  | 138 |
| 28 | Travail en commun, dans le cadre des activités liées à l'habitat et à la vie domestique en réserve, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement ou avec la participation de tiers. ....             | 139 |
| 29 | Circulation de la force de travail de l'unité parentale dans les activités de production, en fonction des groupes bénéficiaires de l'activité. ....   | 141 |
| 30 | Circulation de la force de travail en fonction de l'origine parentale des individus et des groupes bénéficiaires. ....  | 142 |
| 31 | Activités effectuées en réserve dans le cadre des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale. ....  | 153 |
| 32 | Travail salarié en dehors des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale du travailleur, et selon le bénéficiaire du travail. ....  | 154 |



# TABLE DES MATIERES

|  | Pages |
|--|-------|
| INTRODUCTION .....   | 5     |
| 1. L'objet et son étude .....  | 5     |
| 2. La méthode .....  | 7     |
| 3. Le discours : statut épistémologique .....  | 9     |
| 4. L'appréhension du système de production .....   | 10    |
| 5. Le pays .....   | 12    |
| 6. Crise économique et crise politique : la remise en cause du rapport colonial .....                        | 13    |
| 7. Rapports sociaux, relations ethniques et approche culturelle .....  | 14    |
| <b>PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS MELANESIEN</b>  |       |
| PRESENTATION DE L'OPERATION CAFE .....   | 17    |
| 1. Insertion économique et sociale des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie. La place du secteur agricole ..... | 17    |
| 2. Genèse et objectifs de l'Opération Café .....   | 21    |
| 3. Présentation et déroulement .....   | 24    |
| 4. L'encadrement .....   | 24    |
| 5. Aspects financiers .....  | 25    |
| 6. Réalisations et prévisions de 1979 à 1982 .....   | 26    |
| 6.1. Données d'ensemble .....  | 26    |
| 6.2. Répartition entre Robusta et Arabica .....  | 27    |
| 6.3. Caféculture dans les réserves et hors des réserves .....  | 28    |
| 7. Insertion dans le dispositif commercial .....   | 30    |
| LA CAFEICULTURE .....  | 33    |
| 1. Historique et place actuelle .....  | 33    |
| 2. Une culture mélanésienne : le café des vieux .....  | 35    |
| 3. Une culture de faible rapport .....   | 41    |
| 4. Les effets de la crise .....  | 43    |
| LES ASPECTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE L'OPERATION CAFE : LES ENJEUX DU CHANGEMENT SOCIAL .....            | 45    |
| 1. L'environnement politique .....   | 45    |
| 2. L'insertion des Mélanésiens dans les circuits de commercialisation .....                                  | 54    |
| 3. Les insuffisances techniques et organisationnelles de l'Opération Café .....                              | 58    |
| LE DEROULEMENT DE L'OPERATION CAFE .....   | 63    |
| 1. Pragmatisme et ordre social : diffusion de l'information .....  | 64    |
| 2. Le contexte foncier .....   | 69    |
| 2.1. Les mécanismes fonciers .....   | 70    |
| 2.2. Planter pour affirmer ses droits sur la terre .....   | 74    |
| 2.3. Conflits fonciers à implications politiques .....   | 76    |
| 3. Difficultés foncières et monétaires .....   | 77    |
| 4. Le goulot de la main-d'œuvre .....  | 80    |
| 5. Relations sociales et objectifs de l'Opération Café .....   | 82    |

## DEUXIEME PARTIE : UNE APPROCHE DU SYSTEME DE PRODUCTION

|   |     |
|---|-----|
| L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE .....  | 89  |
| 1. Les données d'anthropologie économique en Nouvelle-Calédonie ..  | 90  |
| L'ORGANISATION SOCIALE .....  | 95  |
| 1. Systèmes sociaux précoloniaux .....  | 95  |
| 2. Données générales sur l'horticulture mélanésienne .....  | 99  |
| L'EMPLOI DU TEMPS .....   | 103 |
| 1. Présentation de l'échantillon .....  | 103 |
| 1.1. Composition de l'échantillon selon le sexe, l'âge, et la situation matrimoniale .....  | 103 |
| 1.2. Composition de l'échantillon selon les liens de parenté et les unités conjugales .....   | 105 |
| 2. Caractéristiques globales de l'emploi du temps .....   | 107 |
| 2.1. Activités en milieu villageois et hors milieu villageois .....   | 107 |
| 2.2. Les principales catégories d'activités en milieu villageois .....  | 111 |
| 3. Calendrier et importance comparée des diverses activités agricoles .....   | 112 |
| 3.1. La culture de l'igname .....   | 112 |
| 3.2. Les cultures vivrières autres que l'igname .....   | 113 |
| 3.3. La caféiculture .....  | 113 |
| 3.4. Les activités de production secondaires .....  | 114 |
| 4. Les activités agricoles en fonction du sexe et de la situation matrimoniale .....  | 115 |
| 4.1. Division des tâches pour la culture de l'igname .....  | 115 |
| 4.2. Division des tâches pour les autres cultures vivrières .....   | 116 |
| 4.3. Division des tâches pour la caféiculture .....   | 116 |
| 4.4. Division des tâches pour les activités secondaires .....   | 118 |
| 5. Les activités non agricoles .....  | 118 |
| 5.1. Activités liées à l'habitat et à la vie domestique .....   | 118 |
| 5.2. Activités sociales, sports, loisirs, santé .....   | 119 |
| 5.3. Activités cérémonielles coutumières .....  | 121 |
| GROUPES DOMESTIQUES ET ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL .....  | 123 |
| 1. Familles élargies, familles conjugales, unités domestiques et unités de production .....   | 123 |
| 1.1. Les transformations de l'unité domestique et de l'unité de production précoloniales .....  | 123 |
| 1.2. Unités domestiques et unités de production contemporaines. Familles conjugales et familles élargies .....                                    | 125 |
| 1.3. Les transformations de la cellule domestique élargie précoloniale : comparaison avec un exemple fidjien .....                                | 131 |
| LES RELATIONS DE TRAVAIL .....  | 133 |
| 1. Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique ..            | 133 |
| 1.1. Répartition globale du travail individuel et du travail en commun .....  | 133 |
| 1.2. Travail individuel et travail en commun dans les activités quotidiennes - en dehors des groupes de travail et de la relation salariale ..... | 135 |
| 1.3. Travail en commun au sein de l'unité conjugale, avec participation extérieure ou sans .....  | 137 |

|   |   |     |
|---|---|-----|
| 2.  | La circulation entre les unités domestiques .....   | 139 |
| 2.1.  | La méthode .....  | 139 |
| 2.2.  | Présentation de l'ensemble parental de référence .....  | 140 |
| 2.3.  | Circulation de la force de travail entre l'ensemble parental et les unités domestiques extérieures, dans les activités de production .....                    | 141 |
| 2.4.  | Circulation du travail et des produits entre unités domestiques de l'ensemble parental ; circulation des produits entre unités domestiques villageoises ..... | 144 |
| 2.5.  | Les accès secondaires à la terre en tant que circulation .....  | 145 |
| 2.6.  | La circulation des individus .....  | 150 |
| 3.  | La communauté villageoise .....   | 150 |
| 4.  | Le travail salarié .....  | 154 |
| <b>REFLEXION SUR LES PRESUPPOSES D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT</b> ..... |   | 155 |
| 1.  | Ambiguïté de la notion de développement et démarche ethnocentrique .....  | 155 |
| 2.  | Une conception erronée des rapports sociaux régissant les Mélanésiens : l'exploitation agricole .....   | 156 |
| 3.  | Le projet de relance de la caféiculture .....   | 161 |
| 4.  | Un système de production non marchand .....   | 163 |
| <b>CONCLUSION</b> .....   |   | 167 |
| <b>ANNEXES</b> .....  |   | 171 |
| 1.  | Interventions politiques .....  | 171 |
| 2.  | Critique de l'Opération Café .....  | 172 |
| 3.  | Difficultés de l'Opération Café : pépinières, retards de plantation, pluviométrie, formation, information .....   | 173 |
| 4.  | Habitudes de travail, engrais, superficies .....  | 175 |
| 5.  | Conflit foncier .....   | 176 |
| <b>GLOSSAIRE</b> .....  |   | 177 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....  |   | 179 |
| <b>LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS</b> .....                         |   | 189 |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....   |   | 190 |

# ÉCONOMIE DOMESTIQUE MÉLANÉSIENNE ET DÉVELOPPEMENT

La caféiculture a beaucoup compté dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie : elle constitua le fondement économique de la colonisation libre implantée par le Gouverneur Feillet, et devint par la suite l'activité commerciale prépondérante des cultivateurs mélanésiens de la Grande-Terre.

Dans le contexte économique et social de crise actuel, l'Opération Café vise à contrecarrer le déclin dans laquelle est entrée la caféiculture depuis l'après-guerre, et devrait contribuer à fournir une réponse économique aux problèmes politiques de l'heure. Substituant une culture intensive à l'ancienne culture sous ombrage, elle se caractérise par l'ambition de ses objectifs et le volume des moyens financiers mis en œuvre.

La genèse et la phase de lancement de l'Opération Café sont analysées au travers du discours des caféiculteurs mélanésiens et d'une approche du système de production autochtone, dont les logiques propres sont confrontées à la rationalité technocratique de l'intervention de développement. Les transformations internes aux systèmes sociaux mélanésiens sont ainsi étudiées dans leur articulation à l'économie capitaliste et à la formation sociale néo-calédonienne.